This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

DC
216.4
A4
1835
t.2

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE Mme CAMPAN

AVEC

# LA REINE HORTENSE,

PUBLIÉE

AVEC NOTES ET INTRODUCTION,

PAR J. A. C. BUCHON.

TOME DEUXIÈME.

PARIS.
ALPHONSE LEVAVASSEUR, LIBRAIRE,
PLACE VENDÔME, N° 16.
1835.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

# NOTICE

DES

# OUVRAGES SOUS PRESSE

ET DE QUELQUES LIVRES

RÉCEMMENT PUBLIÉS

CHEZ

## ALPHONSE LEVAVASSEUR,

LIBRAIRE, PLACE VENDOME, 16.

## Ouvrages sous Presse.

### MÉMOIRES DE TALLEMANT DES REAUX,

POUR FAIRE SUITE A LA COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

*Avec une Notice sur la vie de l'Auteur, et une Table,*

PAR MM. MONMERQUÉ, DE CHATEAUGIRON ET TASCHEREAU.

6 volumes in-8°.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE.

Les Mémoires de Tallemant sont d'autant plus curieux, que les lettres de madame de Sévigné et la deuxième partie des Mémoires de Conrart étaient peut-être jusqu'à présent les seuls ouvrages de ce genre que présentât notre littérature.

Tallemant s'attache principalement à retracer la vie privée de ses contemporains; aussi son livre offre-t-il la peinture des mœurs, des ridicules, des usages, on pourrait presque dire des costumes de son temps. Les tableaux de Tallemant ne sont pas toujours à l'avantage de nos pères, et peut-être notre siècle aimera-t-il à connaître qu'à certains égards nos ancêtres ne valaient pas mieux que nous. Il ne faut donc

président du conseil des Anciens, l'un des déportés; Mémoire sur l'Insurrection du Midi, en 99, par le général Rougé; sur la chute du Gouvernement français à Naples, par Julien de Paris; sur les conspirations du Midi sous l'empire, par Thibaudeau.

III.

**MALVINA,**

PAR M. JULES JANIN.

2 vol. in-12. — Prix : 8 fr.

IV.

**MEMOIRES DE L'ABBE BLACHE,**

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ACHETÉ A LA VENTE DE M. BOULARD.

3 vol. in-8. — Prix : 18 fr.

V.

**LE SECRET,**

PAR M. H. DE LATOUCHE.

2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

VI.

**LA BULLE D'INNOCENT VIII,**

PAR M. H. DE LATOUCHE.

2 vol. in-8.

VII.

**PHYSIOLOGIE DU MARIAGE,**

OU MÉDITATIONS DE PHILOSOPHIE ÉLECTRIQUE SUR LE BONHEUR ET LE MALHEUR CONJUGAL;

PUBLIÉE PAR UN JEUNE CÉLIBATAIRE.

2e édition, revue et augmentée. — 2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

VIII.

**UN NOUVEAU ROMAN,**

PAR L'AUTEUR DE CINQ-MARS.

2 vol. in-8. — Prix 15 fr.

IX.

## LES CHATEAUX HISTORIQUES DE LA FRANCE,

PAR M. LÉON GOZLAN.

6 vol. in-8, ornés de vues, dessins, etc., etc.

L'ouvrage, imprimé avec luxe par PINARD, sera publié par livraisons de 2 volumes.

Prix de chaque livraison, cartonnée : 18 fr.

X.

## UN NOUVEAU ROMAN,

PAR M. DE STENDHAL.

2 vol. in-8.

XI.

## SAINT-PIERRE DE ROME,

PAR M. LÉON GOZLAN.

2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

XII.

## SOUVENIRS D'UN SÉJOUR DE DEUX ANS EN ALLEMAGNE.

PAR M. J. A. C. BUCHON.

2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

XIII.

## CORRESPONDANCE INÉDITE DE MADAME CAMPAN AVEC LA REINE HORTENSE,

*Avant son élévation sur le trône, et dans l'exil.*

2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

# Ouvrages déjà publiés.

XIV.

**TOUSSAINT LE MULATRE.**

Orné de deux vignettes de Grandville, gravées par Porret,

Roman semi-historique,

PAR ANTONY THOURET.

XV.

**UNE SEMAINE A PARIS,**

Suivie du

**MIROIR DES SALONS,**

PAR MADAME DE SAINT-SURIN,

1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50 c.

XVI.

**LA REINE HORTENSE**

EN ITALIE, EN FRANCE ET EN ANGLETERRE, PENDANT L'ANNÉE 1831.

Fragmens extraits de ses mémoires inédits, écrits par elle-même.

1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50 c.

XVII.

**CONSIDERATIONS POLITIQUES ET MILITAIRES SUR LA SUISSE,**

PAR NAPOLÉON-LOUIS C. BONAPARTE.

FILS DE LOUIS BONAPARTE, EX-ROI DE HOLLANDE;

*avec cette épigraphe :*

L'indépendance d'un peuple ne se fonde pas sur des parchemins garans des promesses royales ou impériales, mais sur une base de fer : c'est notre épée. ZACHOKKE.

XVIII.

**UNE AME EN PEINE,**

PAR AMÉDÉE KERMEL.

1 vol. in-8, avec vignettes. — Prix : 7 fr. 50 c.

XIX.

**CLEMENT XIV ET CARLO BERTINAZZI**

CORRESPONDANCE INÉDITE, PUBLIÉE PAR M. DE LATOUCHE.

4e édition. — 2 jolis petits vol. in-32. — Prix : 5 f.

XX.

**L'ANE MORT ET LA FEMME GUILLOTINEE,**

PAR M. JULES JANIN.

4e édition. — 2 vol. in-12. — Prix : 8 fr.

XXI.

**LA VALLÉE AUX LOUPS,**

SOUVENIRS ET FANTAISIES,

PAR M. H. DE LATOUCHE.

2e édition. — 1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50 c.

XXII.

**CINQ-MARS,**

OU UNE CONGURATION SOUS LOUIS XIII.

PAR M. LE COMTE ALFRED DE VIGNY.

5e édition, ornée de fac-similé. — 2 vol. in-8. — Prix : 16 fr.

XXIII.

## CONTES FANTASTIQUES,

PAR M. JULES JANIN.

4 vol. in-12. — Prix : 15 fr.

XXIV.

## LE CHASSEUR DE SPECTRES ET SA FAMILLE,

ROMAN DE BANIM,

TRADUIT PAR M. PICHARD.

2 beaux vol. in-8. — Prix : 10 fr.

XXV.

## CONTES NOUVEAUX,

PAR M. JULES JANIN.

4 vol. in-12. — Prix : 15 fr.

XXVI.

## MEMOIRES DE DESMAREST,

CHEF DE LA HAUTE POLICE SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE.

1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50 c.

XXVII.

## LA REINE D'ESPAGNE,

DRAME EN CINQ ACTES,

Représenté une seule fois sur le Théâtre-Français le 5 novembre 1831,

PAR M. E. DE LATOUCHE.

1 vol. in-8. — Prix : 4 fr.

XXVIII.

**FRAGOLETTA.**

NAPLES ET PARIS EN 1799,

PAR M. H. DE LATOUCHE.

2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

XXIX.

**LES REBELLES SOUS CHARLES V,**

PAR M. LE VICOMTE D'ARLINCOURT.

3e édition. — 6 vol. in-12. — Prix : 15 fr.

XXX.

**SAINT-PETERSBOURG ET LA RUSSIE EN 1829,**

PAR M. J. MAY.

2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

XXXI.

**LE ROUGE ET LE NOIR,**

PAR M. DE STENDHAL.

2e édition. — 6 vol. in-12. — Prix : 12 fr.

XXXII.

**LES CONTES DE L'ATELIER,**

PAR MICHEL RAYMOND.

4 vol. in-8. — 3e édition. — Prix : 30 fr.

XXXIII.

## MEMOIRES DE LEVASSEUR

(DE LA SARTHE).

4 vol. in-8. — Prix : 30 fr.

Les tomes III et IV séparément. — Prix : 15 fr.

XXXIV.

## LE DERNIER CHOUAN,

OU LA BRETAGNE EN 1800.

PAR M. DE BALZAC.

4 vol. in-12. — Prix : 12 fr.

XXXV.

## MANUSCRIT TROUVE AUX TUILERIES,

OUVRAGE PRÉSENTÉ A L'EX-DAUPHIN

PAR LE COMTE THIEFFRIES DE BEAUVAIS.

1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50 c.

Cet ouvrage, pris aux Tuileries dans le cabinet du Dauphin, pendant les journées de Juillet, est en quelque sorte le préambule des fameuses ordonnances : c'est la pensée des hommes de la restauration. En lisant ce livre on verra de quels hommes s'entourait l'ex-famille royale, les idées qu'elle carressait, le but où elle en voulait venir !.... On ne peut nier cependant qu'à travers ce système d'absolutisme, il ne se trouve aussi quelques sages conseils ; par exemple, sur les économies à faire dans l'administration, sur l'exploitation de quelques industries, etc., etc. C'est un livre curieux sous beaucoup de rapports, qui a sa place marquée dans les bibliothèques comme monument d'histoire et comme argumentation d'économie politique.

XXXVI.

## CESAIRE,

RÉVÉLATION,

PAR M. ALEXANDRE GUIRAUD,

de l'Académie.

2 vol. in-8. — Prix : 12 fr. — 2 vol. in-12. - Prix : 9 fr.

XXXVII.

## SOUVENIRS DE JEUNESSE,

EXTRAITS DES MÉMOIRES DE MAXIME ODIN,

PAR CHARLES NODIER.

POUR FAIRE SUITE AUX SOUVENIRS HISTORIQUES.

1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50 c.

XXXVIII.

## SOUVENIRS DE LA REVOLUTION ET DE L'EMPIRE,

PAR CHARLES NODIER.

2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

XXXIX.

## HISTOIRE DE LA CHUTE DE L'EMPIRE GREC,

PAR L'AUTEUR DU DUC DE GUISE A NAPLES.

1 volume in-8. — Prix : 7 fr. 50 cent.

XL.

## HISTOIRE DU COEUR,

Traduit de Miss Opie, par l'auteur de *un Mariage dans le grand monde*, *Elisa Rivers*, *Marguerite Lindsay*, etc., etc.

4 vol. in-12. — Prix : 12 fr.

XLI.

**LETTRES INÉDITES DE MARC-AURÈLE ET DE FRONTON,**

Retrouvées sur les manuscrits palimpsestes de Milan et de Rome, traduites avec le texte latin en regard, et des notes.

PAR M. ARMAND CASSAN.

2 vol. in-8, imprimés avec luxe. — Prix : 14 fr.

Sous Presse :

**MÉMOIRES**

DE

**MADAME LA COMTESSE DE BRADI.**

4 volumes in-8.

**VINGT-CINQ ANS**

OU

**LA VIE D'ARTISTE,**

PAR JULES JANIN.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE A. PINARD,
QUAI VOLTAIRE, N° 15, A PARIS.

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE Mme CAMPAN

## AVEC LA REINE HORTENSE.

---

TOME II.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE Mme CAMPAN

AVEC

# LA REINE HORTENSE,

PUBLIÉE

AVEC NOTES ET INTRODUCTION,

PAR J. A. C. BUCHON.

---

TOME DEUXIÈME.

PARIS.

ALPHONSE LEVAVASSEUR, LIBRAIRE,

PLACE VENDÔME, N° 16.

1835.

# CORRESPONDANCE

INÉDITE

# DE Mme CAMPAN

## AVEC LA REINE HORTENSE.

## LETTRE CLVIII.

### A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

31 octobre 1807.

MADAME,

Je ne suis plus occupée que d'une affaire au monde, cette affaire est Écouen. Je désirerais communiquer à Votre Majesté la plus petite étincelle de mon feu. On a donné un devis pour la restauration de la chapelle, c'est-à-dire pour l'autel, car la chapelle est superbe et bien conservée; pour cet autel et les vitres à remettre, avec un lambris à hauteur d'appui tout autour, il en coûtera 20,000 francs, et tout cela est aux Petits-Augustins; et M. Lenoir, qui de l'autel a fait une espèce de tombeau en y couchant Anne de Montmorency et son épouse, ne nous rendra notre autel et nos vitraux qu'avec un ordre de

l'empereur. Déjà un décret de Sa Majesté a prononcé sur ce point. En grâce, madame, demandez cet ordre; M. Lenoir couchera Anne de Montmorency et sa femme sur quelque autre autel; il en a tant, et de tous les siècles, que cela ne fera pas plus de tort à son ordre chronologique, que de mal au feu connétable, et nous épargnerons 20,000 francs en même temps que nous nous montrerons infiniment plus dignes de notre restaurateur, de notre fondateur. En grâce, madame, obtenez-nous cet ordre de Sa Majesté. J'ai beaucoup de choses à faire, mais j'aime l'activité. Je suis heureuse et mille fois plus encore de vous devoir ce bonheur.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLIX.

### A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

1er février 1808.

MADAME,

Je joins à la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, une lettre qui doit contenir toute l'effusion éloquente d'un cœur paternel. Élisa de Lally, madame d'Aux, est accouchée d'un garçon. Quelle joie pour M. de Lally! Il sait com-

bien il doit son bonheur à Votre Majesté. Le moment où les grands s'occupent du sort des personnes qui ont recours à leur puissance est celui de la peine, l'expression d'une reconnaissance vive et pure devrait être la récompense de tous les instans de leur vie et l'encens fait pour satisfaire et raviver sans cesse leur sensibilité et l'activité nécessaire pour obliger, car c'est un travail réel; malheureusement il y a beaucoup de gens qui oublient le bienfait par la jouissance même qu'il procure; cependant il reste encore, quelque mal que l'on soit autorisé à dire de notre pauvre humanité, des cœurs qui sentent vivement et pour toujours les bienfaits et la reconnaissance; rangez bien le mien dans ce nombre, madame.

L'intéressante Annette Mackau (1) sera-t-elle sauvée par vos bontés de sa fâcheuse position de famille? Sera-t-elle rendue au sort que lui assurait l'ancienne existence de sa famille et ses qualités distinguées? J'ose tout espérer des bontés de Votre Majesté pour elle.

Je mets aux pieds de Votre Majesté tous les sentimens d'un cœur vraiment à elle, et mon plus profond respect.

---

(1) La grande-duchesse Stéphanie de Bade la fit venir à Carlsruhe comme dame d'honneur; quelques années après, l'impératrice Joséphine l'appela près d'elle, la dota et la maria au général Vatier de Saint-Alphonse.

## LETTRE CLX.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A PARIS.

MADAME,

Écouen me charme tous les jours un peu plus. Écouen, à la vérité, me tient loin de Votre Majesté, mais il me retrace ses bontés, il me rappelle sans cesse l'éducation de Votre Majesté, que la Providence a dirigée vers moi pour récompenser mon courage et terminer mes malheurs. M. le grand chancelier est un excellent homme, je n'ai qu'à me louer de lui ; j'espère qu'il me juge favorablement et me soutiendra comme il faut que je sois soutenue, ayant ou devant avoir près de trente dames sous mon petit empire, car le grand chancelier est mon ministre pour cette partie, mais mon ministre intermédiaire entre la toute-puissance et moi. L'état actuel de Votre Majesté demande trop de soins et de précautions pour que je puisse espérer la recevoir ici avant l'époque de ses couches ; nous en serons mieux organisées, plus dignes d'elle, et je serais même très fâchée que Sa Majesté l'empereur vînt avant le moment où nous commencerons à nous reconnaître. Votre Majesté s'est rappelé fort justement madame de Montgelas, tante de M. de Saint-Di-

dier, préfet du palais; c'est d'elle que Sa Majesté le roi de Hollande acheta Baillon, dernier sacrifice exigé par la perte totale de sa fortune. C'est la meilleure personne du monde; j'ai été intimement liée avec elle dans ma jeunesse; son père, M. Delille, intendant de la guerre ayant le département de la Corse, avait la belle terre de Sannois, près de la maison de madame d'Houdetot. J'ai dû à mon intimité avec la famille de M. Delille un avantage qui est très présent à mes yeux. Il fut chargé de recevoir les députés de la Corse en 1775 ou 1776; ces députés étaient : pour la noblesse, le père de Sa Majesté l'empereur; pour le tiers état, le docteur Casa Bianca; pour le clergé, M. l'évêque d'Ajaccio. Toujours priée aux grands dîners de M. Delille, j'ai fait le whist de deux de ces messieurs plusieurs fois, et je me rappelle parfaitement le père de notre empereur à cette époque où les trois députés de l'île de Corse furent présentés à l'infortuné Louis XVI pour le féliciter sur son avénement au trône. Le *Courrier de l'Europe*, gazette très recherchée alors, imprima cet article, et mit en note au nom de Bonaparte à peu près ces mots : « Cette famille « noble mais peu fortunée est alliée aux plus an- « ciennes maisons de la Toscane. » Voilà une longue anecdote, madame, sur l'auguste nom que vous portez. Qui eût dit en présentant un gentilhomme corse à un prince de la maison de

Bourbon, que le nom de Bonaparte, après avoir directement remplacé le sien dans la liste des rois de France, étonnerait l'univers en surpassant, non seulement les plus grands rois de la race des Capets, mais les César, les Alexandre de l'histoire ancienne? O Providence! J'en reviens à madame de Montgelas, veuve du consul de France à Cadix. Si Votre Majesté veut la rendre très heureuse, elle obtiendra de M. le grand chancelier de lui accorder mademoiselle Zoé sa fille, âgée de vingt-deux ans, et qui pourrait être placée ici. Ce serait encore des heureux de la façon de Votre Majesté. Déjà son esprit et son cœur lui ont fait voir qu'il n'y avait point d'autre jouissance pour les princes que le pouvoir si grand et si précieux de faire des heureux. Qui a un, deux, trois palais, non seulement n'y trouve plus grand plaisir, mais en vient à aimer les chaumières. Qui a désiré une parure de diamans blancs, une de rubis, une d'émeraudes, des perles, des saphirs, etc., et qui peut se les donner à l'âge de trente ans, ne voit plus cela que comme un trésor nécessaire à la grandeur; mais qui aime à faire des heureux arrive à apprécier toute sa vie les choses les plus modestes lorsqu'elle les donne. Si c'est au village, une armoire, un trousseau, des vaches, donnés à une paysanne, ont toute leur valeur pour la main généreuse qui les accorde. Si c'est à la ville, des malheurs, des pertes de fortune réparées par

une place ramènent l'aisance dans toute une famille, y font reparaître la gaîté qui suit la paix de l'âme. Voilà ce que Votre Majesté a fait reparaître chez ma sœur Rousseau par le mariage d'Agathe; chez ma sœur Pannelier par le mariage de sa fille; chez moi par une place qui me fait sortir d'une position qui ne pouvait plus m'agréer, et qui me fait recevoir aux yeux de tous la récompense la plus honorable à laquelle il me fût possible de prétendre, qui me fait servir ce souverain que j'aime de si bon cœur, que je révère si profondément, sans reparaître dans ces beaux palais dorés où j'ai essuyé trop de pleurs pour ne pas redouter d'y revoir, non des malheurs, que la gloire et l'esprit par excellence en éloigneront pour jamais, mais de ces peines qui accompagnent la grandeur et de ces rivalités si actives dans un lieu où cinq cents personnes veulent plaire à une seule. — Mais quelle longue lettre! Comment le bonheur que je trouve à entretenir Votre Majesté peut-il m'emporter si loin? quand à la fois j'abuse de sa patience et je m'arrache à mille devoirs qui pèsent sur moi, c'est que mon tendre attachement m'entraîne, c'est que je cherche le bonheur et que je trouve le plus grand que je puisse avoir à ouvrir à Votre Majesté un cœur où elle règne bien entièrement. Mais en voilà peut-être trop, et je me hâte de mettre aux pieds de Votre Majesté mon plus profond respect.

## LETTRE CLXI.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

MADAME,

Je ne puis exprimer à Votre Majesté le plaisir que ses deux jolis vases m'ont fait. Cette marque de la bienveillance de son souvenir pour son ancienne institutrice a été admirée par toutes les dames d'Écouen. Le lustre qui est arrivé en même temps a fait aussi le plus grand effet; jamais présens d'étrennes n'ont pu produire à la fois plus d'effets flatteurs pour celle qui les a reçus, puisqu'ils ont été une marque d'une amitié dont je suis à la fois si vaine et si touchée. Je me plais toujours beaucoup ici; m'y étant installée par obéissance pour les ordres de Sa Majesté le 17 novembre, je n'y ai pas manqué un seul coup de vent, je connais toutes ses musiques à travers les grandes salles et sur les toits pointus de nos tours, mais aussi j'attends le printemps qui viendra embellir mon nouveau séjour, et j'attends cette aimable visite de Votre Majesté après qu'elle sera relevée de ses couches, cette visite qui me rendra si heureuse ainsi que celle de Sa Majesté l'impératrice; mais je l'avoue, tant que la chose n'est pas comme je sais qu'elle doit être, j'aime autant remettre ce moment de jouissance; je me

donne tant de peines, j'y mets tant d'activité pour que l'établissement réponde à la grandeur de son auteur, que je serais affligée d'être jugée avant le développement total, ou au moins avant qu'il soit assez avancé pour servir de base à l'opinion. Les dortoirs Julie, Zénaïde, Charlotte et Catherine (1), sont déjà très beaux; l'infirmerie, la pharmacie, la lingerie, ne sont pas terminées, ni la chapelle, ni les tours et grilles; nous avons un parloir provisoire en bois.

Songez toujours un peu, madame, à celle qui pense sans cesse à Votre Majesté, et qui réunit dans son cœur les anciens sentimens qu'elle vous a voués au plus profond respect qu'elle doit et offre au rang suprême, comme la plus attachée de toutes les sujettes de notre glorieux empereur.

## LETTRE CLXII.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

2 avril 1809.

MADAME,

Votre Majesté a sans doute connaissance du décret impérial inséré dans le *Moniteur* d'aujourd'hui. La place de directrice est changée en celle de surintendante de la maison impériale, et cette

(1) Madame Campan avait donné à chacune des salles le nom d'une princesse de la famille impériale.

lui fassent chaque année un très grand bien ; un beau voyage en Italie lui en ferait mille fois plus ; la vue d'un frère chéri, d'une princesse qu'elle ne connaît pas encore, de petites princesses de son sang ; Rome, ses monumens, le beau ciel de l'Italie, tout cela vaudrait encore mieux pour elle que les creux des hautes Pyrénées ou les fonds de Plombières ; qu'elle ajoute à cela le sentiment de sa pure conscience, de la valeur de son âme belle et élevée, la connaissance de l'amour qu'on lui porte, la conviction que souvent, pour sa gloire, il faut vivre ; qu'il y a des rôles qui perdent en quittant la scène du monde, et qu'injustement outragée dans sa jeunesse on s'en venge en déployant aux yeux de l'univers une longue, vertueuse et belle carrière, car les vertus d'une époque de la vie répondent pour celles d'une autre. Voilà ma médecine, voilà ma morale. Les conquêtes de notre empereur viennent éterniser la gloire de son nom et de sa dynastie ; Paris à la paix sera le centre du monde, et la douce et noble société de Votre Majesté, celui du bon goût, du bon ton, des sciences, des arts ; là se rallumera ce flambeau presque éteint, et dont la France a retiré tant d'avantages jusqu'au moment où de tristes sophistes métaphysiciens sont venus étouffer toutes les grâces pour entraîner jusqu'aux femmes dans les trompeuses lumières des économistes et des encyclopédistes, et faire couler nos larmes et no-

tre sang sous le vain prétexte de nous régénérer.

La princesse de Bade a tendu une main secourable à l'aimable Annette Mackau; c'est une jeune personne d'un grand mérite et d'une haute vertu : tout ce que je désire pour elle est un brevet de dame de la princesse pour qu'elle ne la quitte plus et soit soustraite au malheur. Son père lui a fait bien du mal en la suivant à Manheim : il m'a trompée; il ne voulait pas la laisser partir seule; il venait à chaque instant pour me l'enlever d'Écouen; il l'aurait entraînée dans la société des intrigans de Paris; il fallait sauver une fille de qualité douée de grandes vertus : j'ai choisi le moins dangereux. Il me donna sa parole d'honneur de ne faire que toucher barre à Manheim : il y est resté six mois. Enfin, madame, Votre Majesté sait mieux que personne combien je suis peu fortunée; je perdrai probablement quatre mille francs pour avoir voulu sauver cette digne enfant, et malgré ma position je ne les regrette nullement. Il faut à Annette le brevet de dame et une prébende de chanoinesse d'un chapitre du duché de Berg ou de Juliers : elle en portera le ruban; elle aura doublement le droit de vivre dans le monde et comme dame et comme chanoinesse, et c'est un bel ornement de cour que cette jeune personne. On se marie à dix-huit ans par son père s'il est considéré, par sa fortune si elle est considérable, ou à vingt-quatre ou vingt-cinq ans par

ses qualités personnelles; et si on a un état, on peut se consoler de n'être pas mariée.

Mademoiselle de Courtin se conduit ici comme un ange : elle instruit toute une classe de vingt-cinq élèves, donne des leçons d'écriture, de grammaire, de géographie, et assiste encore au dessin de toutes les petites, qui sont dans les oreilles, dans les yeux et dans les nez jusqu'au cou. C'est un bien bon sujet et réellement une personne de mérite, et les bontés de Votre Majesté sont si bien placées que j'en suis ravie; car les bienfaiteurs ont besoin d'encouragemens, et les bienfaits ne sont pas toujours sûrs d'en procurer. Notre princesse protectrice nous serait bien nécessaire, nous sommes en souffrance; mais comment se plaindre au milieu de tant d'immenses travaux! L'empereur, dans son décret du 12 mars, nous laissait vingt dames de première classe et vingt de deuxième; je pouvais faire aller la maison avec ce nombre; dans celui du 29, Sa Majesté n'en accorde plus que dix de première classe et vingt de deuxième : il m'en faut absolument conserver dix de plus, ou les enfans ne seraient plus gardées, soignées et instruites comme elles doivent l'être. En attendant l'établissement de la maison de Saint-Denis, j'ai vingt-cinq dames à nourrir, éclairer, blanchir, etc., pour lesquelles on ne nous compte rien. Je crains d'être très au-dessous de mes moyens pour la dépense; mais patience. Je demanderai indemnité

pour cela; on ne peut mettre toutes ces femmes, nommées par le grand chancelier, à la porte, et vingt-cinq dames dépensent autant que cinquante enfans. Le grand chancelier, parfait dans toutes les autres parties, ne s'entendait en rien au choix des femmes. Je crois que peu d'hommes s'y entendraient; notre sexe a trop de pouvoir, même sur le plus vertueux : ainsi le personnel des dames est très bien entre les mains d'une princesse. Si elle daigne me consulter elle ne sera pas trompée : je n'aurai que la vérité et mon honneur pour guides.

Une des choses qui m'ont le plus flattée dans ma vie, et dans un moment si douloureux qu'il n'y avait que les jouissances de l'âme qui eussent quelque pouvoir, fut un jugement prononcé par l'infortuné Louis XVI sur moi. Il s'agissait, deux jours avant le siége des Tuileries, d'avoir une connaissance parfaite des opinions et de la conduite de tout ce qui composait l'intérieur de la reine. Le roi dit à la princesse de Lamballe, surintendante : « Envoyez chercher madame Campan, vous serez sûre d'avoir les notes les plus impartiales. » Je trouvai sur la liste que la princesse me donna le nom d'une femme parfaite de sentiment, de pureté, de zèle pour ses augustes et infortunés souverains, odieuse pour moi par jalousie, et m'ayant fait infiniment de mal. Je fis son éloge complet sur le point pour lequel j'étais consultée; mais en remettant cette liste à la princesse, je lui dis, en li-

sant l'article qui concernait cette dame : « Votre « Altesse veut-elle ajouter qu'elle est mon enne- « mie particulière? — Cela ne sera pas écrit, dit- « elle, mais jamais oublié; et je lui défie à l'avenir « de pouvoir vous faire aucun mal. » Pardon, madame, pour une anecdote qui me concerne beaucoup trop; mais en écrivant à Votre Majesté, je crois encore m'entretenir avec une de mes nièces, et je compte trop sur son indulgence et sur son extrême bonté : la longueur de cette lettre en est une preuve dont je rougis.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLXIV.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A AIX-EN-SAVOIE.

Éconen, ce 11 août 1809.

MADAME,

Votre Majesté daigne penser à mes lettres, et je crains de l'en importuner, voilà l'unique cause de mon silence; toujours occupée d'elle, j'ai bien pensé à l'horrible été que nous venons de passer tandis que j'en désirais un des plus favorables pour remettre parfaitement sa santé. Les montagnes ont dû être et bien tristes et bien froides, et je crois même que les eaux sont moins favorables

dans des temps aussi froids; enfin, le climat de la France offre souvent une précieuse ressource dans de superbes automnes, et la lune, qui se renouvelle le 11, paraît le faire sous de favorables auspices. Puisse cette lune nous ramener la paix! (1) Combien elle est désirée par les amis du bien, combien elle est nécessaire pour les turbulens amateurs du mal! Paris est détestable; c'est le sort de toutes les grandes capitales; l'intérêt, le plaisir, les vices même, y réunissent des gens de toutes parts qui appartiennent à l'esprit de toutes les nations, et s'arrogeant l'initiative pour représenter celle qu'ils habitent, sont plus éloignés que tous les autres d'en avoir l'esprit. Je suis bien aise et bien heureuse de vivre retirée et loin du monde, j'y aurais des querelles graves à chaque instant. Je leur dirais, surtout aujourd'hui 10 août: « Lorsqu'il y a dix-sept ans on a assiégé le palais des rois, lorsque peu de temps après on a fait monter sur l'échafaud le plus paisible des monarques, lorsqu'on y a traîné la fille des Césars en charrette et couverte de haillons, etc., etc..... lorsqu'on attirait sur soi la vengeance des rois, dont le traité signé à Pilnitz portait comme article principal de punir Paris en transportant le siége de la puissance à cent lieues de ses boulevards, comment ne bénit-on pas un souverain d'une trempe nou-

(1) Elle fut signée le 14 août, à Vienne.

velle qui relève l'existence d'un peuple agité par tant de passions? Si ses moyens sont la guerre, c'est qu'ils ne pouvaient pas être la paix; car les faibles en font de mauvaises et même de funestes. En apprenant l'histoire, vous avez tous tant crié contre le commissaire anglais que la faiblesse de Louis XV avait laissé établir à Dunkerque, qu'eussiez-vous dit si un traité avec cette nation vous eût rendus tributaires de son industrie au point de lui acheter ses étoffes, ses cuirs, ses verreries, ses faïences, et que tout, depuis vos parures les plus recherchées jusqu'aux vases, eût été manufacturé en Angleterre, et le commerce intérieur anéanti? et cependant il n'y aurait eu de paix solide qu'à ce prix. Les successeurs des princes paient les fautes de leurs prédécesseurs de bien des manières. Le comte de Vergennes et M. de Reyneval, en faisant ce traité de commerce de 1783, ont étendu les entreprises commerciales de l'Angleterre et servi le projet ambitieux qu'elle avait de devenir le Palais-Royal de tout le continent. » — Voilà bien des lignes politiques, et si je n'avais pas été bercée dans un bureau des relations extérieures (1) je serais impardonnable; enfin, madame, tout cela est pour dire qu'après de si longs maux et de si éclatans malheurs, il

(1) M. Genest, père de madame Campan, était premier commis des relations extérieures.

nous fallait de puissans remèdes et un médecin envoyé par le ciel lui-même.

Le 15 est le jour de la fête de Sa Majesté l'empereur, nous aurons une belle messe en musique, illuminations, et je donne à dîner aux soixante dames; on boira aux santés de Leurs Majestés Impériales, à celle de Votre Majesté. Lorsqu'il n'y a que des femmes, il faut qu'elles prennent les rôles des hommes; mais je n'offrirai que du vin de Lunel, nos têtes sont à ménager.

Votre Majesté a ici une petite cousine, mademoiselle Alix d'Audiffredy, qui a bien de l'esprit: ce sera un sujet marquant. On est heureux lorsqu'on trouve de l'esprit à former, car une institutrice céleste serait nécessaire pour en donner; l'esprit vient du ciel. Mademoiselle de Courtin se conduit comme un ange; elle est admirée et généralement estimée à Écouen. Je dois des excuses pour une si longue lettre, mais je pourrais dire: Votre Majesté l'a bien voulu.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

## LETTRE CLXV.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A AIX-EN-SAVOIE.

MADAME,

Le souvenir de Votre Majesté, sa lettre sur le désir que j'ai conçu et qui sera utile à mon fils, en accumulant sur la mère des motifs de bienfaits de la part du souverain, m'ont fait un sensible plaisir; rien ne m'est cher comme Votre Majesté; ma tendresse pour elle est confondue dans mon âme avec celle que j'ai pour mon seul enfant, pour mes nièces les plus chéries. Je ne crois pas que l'on forme Saint-Denis de quelque temps; la paix est nécessaire pour cela; Écouen a été cher, Saint-Denis le sera moins du côté de la réparation du monument, mais le sera encore. Mais si nous avons coûté cher à Sa Majesté, aucun établissement n'a produit autant d'effet que le nôtre; il est en ce moment à son plus haut degré de perfection. Madame de Courlande, mère de madame Edmond de Périgord (1), est venue le visiter; elle ne cesse d'en faire l'éloge. Quoique cela soit

(1) Aujourd'hui madame la duchesse de Dino.

souvent ennuyeux, j'ai reçu beaucoup de visites cet été; il faut que l'opinion se forme sur la chose, et tout ce que je fais est pour l'empereur, que je sers du fond de mon cœur. Nous aurons une inspection vers le 6 ou le 8 octobre : personne n'y entre, aussi en ai-je tous les trois mois, parce que n'étant pas encouragées par des juges étrangers, j'ai multiplié les occasions, et cela me réussit à merveille. Je leur ai persuadé à toutes que Votre Majesté viendrait à l'inspection d'octobre; on n'en a travaillé que mieux. Une princesse qui s'occuperait de ceci porterait cet établissement bien au-dessus de Saint-Cyr, que Versailles avait laissé là après Louis XIV, et avait même déconsidéré, en envoyant les princesses filles du roi Louis XV au couvent, à cent lieues de la capitale, plutôt que de les mettre dans l'enceinte du parc de Versailles, où avait été élevée la propre mère du roi. Ce fut sans doute l'ouvrage des méchans et des détracteurs, peuple toujours nombreux et dans tous les temps, puisque tous ceux qui ne savent pas faire ont le talent de blâmer. Si j'avais été supérieure de Saint-Cyr dans le moment où il éprouva un semblable affront, j'en serais morte de douleur; l'injustice me révolte, même pour cette maison, dont les constitutions sont un chef-d'œuvre dicté par la piété, le savoir et le bon goût.

Combien Votre Majesté sera contente de notre musique vocale; nous avons cinquante voix pures

et fraîches qui chantent des chœurs superbes, et mademoiselle Reiner, que j'avais à Saint-Germain et que j'ai fait attacher à la maison impériale, est une maîtresse unique pour établir l'ensemble. Les petites répètent, non des tragédies, mais des poésies saintes, et sont très intéressantes. On a composé un morceau pour l'impératrice, si elle vient, comme je l'espère; les paroles sont bien, la musique est un chœur de Joseph; je fais répéter tous les jours, et je me donne autant de peine que pour nos belles représentations d'*Esther* à Saint-Germain.

Je ne parle que de mon affaire à Votre Majesté, je ne pense à rien autre chose; si tout le monde en faisait autant, comme le monde irait bien! Mais il y a trop de gens qui ont l'air de croiser les bras pour se donner le temps des critiques; chacun a pourtant des devoirs, des occupations, des travaux. — Votre Majesté ne me grondera pas de la brièveté de cette lettre et sera peut-être assez bonne pour la trouver trop longue sans s'en plaindre, la discrétion m'ordonne de la terminer. Adèle ne me mande pas l'époque du retour de Votre Majesté; je ne cesse de la gronder et je ne la corrige nullement, ce qui me fait prendre le parti de l'aimer telle qu'elle est, et pour ses bonnes qualités, et pour la tendresse infinie qu'elle a pour Votre Majesté.

Je mets mon profond respect aux pieds de Votre Majesté.

## LETTRE CLXVI.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A FONTAINEBLEAU.

5 octobre 1809.

MADAME,

Votre Majesté est bien près d'Écouen, à raison de la distance où elle était avant, et je suis assez malheureuse pour que ma santé m'empêche d'aller lui présenter mon profond respect. J'ai gagné un gros rhume à la suite de la procession de la Fête-Dieu, rien n'a pu encore m'en dégager; mais je suis plus affligée que souffrante, puisque je ne puis faire une course si désirée. Si Votre Majesté revenait à Paris, je serais heureuse de le savoir, je la prie de me le faire dire. Votre Majesté a peut-être entendu parler de la faillite d'un M. Regnier qui jouait sur les fonds publics; cette faillite a entraîné celle de plusieurs agens de change auxquels il donnait ses commissions d'achat. M. Delatte a été une des victimes. Sa pauvre femme et ses enfans se sont retirés à Saint-Germain laissant à Paris tout leur avoir, leurs meubles, leurs bijoux, et 900,000 francs que M. Delatte avait économisés depuis qu'il devait aux bontés de Votre Majesté sa charge d'agent de

change. Victime de la témérité de M. Regnier, ayant tout payé, son honneur n'a point souffert de cet affreux revers, et Votre Majesté apprendra avec satisfaction que Sa Majesté le roi de Hollande, informé de cet événement, a fait la grâce à M. Delatte de lui écrire pour lui offrir la place d'intendant d'un de ses palais, ou celle de maître des comptes de sa maison. La timidité empêche madame Delatte d'oser en écrire à Votre Majesté, à laquelle elle reporte sa reconnaissance première, puisque c'est à ses bontés qu'elle doit l'intérêt que le roi veut bien accorder à leur malheur.

Écouen a le plus grand besoin d'une princesse protectrice; on délaisse par trop un des plus beaux établissemens de l'Europe et l'ouvrage de notre empereur; depuis sa visite, nous n'en avons pas eu une seule. S. Ém. le cardinal Fesch n'est pas venu voir une maison dont la partie religieuse est sous sa direction spirituelle. Quand les étrangers viennent et admirent un ensemble qui l'emporte sur celui de Saint-Cyr, et que l'on me demande si Sa Majesté l'impératrice viendra bientôt et pourquoi elle n'est pas venue, je souffre et ne sais que répondre. Ceci est bien pour vous seule, madame; j'ai fait tout ce que mon respect et mon devoir m'imposaient, je n'ai plus qu'à attendre avec soumission.

L'éducation de trois cents filles dont actuellement plus de deux cents appartiennent à l'élite

de la nation et le reste à des braves qui dans un rang inférieur n'ont pas moins mérité du souverain qui les récompense, est pourtant un beau dépôt. Cette maison est imitée partout; le roi de Bavière va en former une; celle du prince vice-roi sera formée à son retour en Italie; celle de la reine de Naples va singulièrement bien; elle la visite une fois par semaine, c'est beaucoup assurément. Si nous étions visitées par la princesse protectrice, nous irions aux nues pour les succès. Que de moyens d'une louable émulation! Que de ressources on donnerait à la surintendante! Je crains toujours d'écrire de trop longues lettres à Votre Majesté, et cette idée, que j'ai le bonheur de l'entretenir en lui écrivant, m'empêche de quitter la plume. J'ose compter sur son indulgence.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

# MÉMOIRE

## POUR S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

### RÉDIGÉ SUR SA DEMANDE.

MADAME,

Je n'ai pas besoin d'exprimer à Votre Majesté à quel point elle occupe mon cœur et mon es-

prit ; tous les sentimens que je lui ai voués dès sa plus tendre jeunesse sont unis à tous ceux qu'inspirent ses hautes vertus, l'élévation de son rang, et les peines dont la divine providence n'a pas voulu dégager son éminente et brillante destinée. Il faut chercher des moyens nobles et vertueux de fixer l'opinion présente et celle de la postérité sur le caractère et les grandes vertus de Votre Majesté. Rien ne peut produire cet effet comme d'être la protectrice de l'éducation des jeunes Françaises, si Sa Majesté l'impératrice ne se charge pas elle-même de ces importantes fonctions. L'établissement formé à Écouen, et ceux projetés par Sa Majesté l'empereur et roi, ne sont point des imitations de Saint-Cyr et de l'Enfant-Jésus. L'éducation des femmes françaises appartenait jadis au clergé de France, sous la direction des monastères de filles ; ce privilége exclusif n'est plus entre leurs mains et ne peut pas non plus rester dans celles d'une foule de femmes presque sans aveu. Dans le premier cas, l'empire des vieux préjugés et l'ignorance trop forte à laquelle notre sexe était condamné avaient toujours subsisté. Dans le second, les mœurs auraient fini par en souffrir. La rivalité des pensionnats, unie au mauvais goût et au mauvais ton, faisait à la vérité prendre trop le dessus aux talens superficiels sur l'éducation des jeunes Françaises. Nous sommes une espèce d'Université de femmes, où

la jeunesse de notre sexe doit être élevée et où doit se former en même temps une école normale de femmes enseignantes qui se répandront, non seulement dans l'empire français, mais dans toutes les écoles étrangères fondées à l'imitation de celles de France. Il en existe déjà à Naples deux; il va y en avoir une à Munich formée par le roi de Bavière; il y en aura une incessamment à Milan. Le but de ces éducations doit être porté, 1°. vers les vertus domestiques; 2°. vers l'enseignement, à un tel degré de perfection pour la connaissance de la langue, du calcul, de l'histoire, de l'écriture, de la géographie, que toutes les élèves soient assurées du bonheur de pouvoir instruire elles-mêmes leurs filles. L'éducation publique pour les femmes finira par servir l'éducation maternelle; c'est un fait que j'ai pris la liberté d'assurer à Sa Majesté l'empereur et roi, et que le temps justifiera. Il faut, 3°. pouvoir donner quelques talens d'agrément aux filles des gens riches qui le désirent; car, pour soulager le trésor impérial, il faut avoir la classe en état de payer 1000 francs de pension, et par suite annuler l'existence de toutes les pensions particulières. Il faut aussi des maisons où l'on n'enseigne aux filles de soldats, uniquement que la lecture, l'écriture, les calculs et un métier. La religion doit être la base de toutes ces institutions. Quel bel emploi du temps et de sa vie en s'y livrant avec un zèle

égal et généralement connu ! Mais la chose a besoin pour Votre Majesté d'être encore embellie ; elle doit l'être par le local. Le siége d'une chose quelconque ajoute à sa grandeur. Les palais des rois en sont la preuve ; souvent ils sont logés beaucoup plus pour la grandeur de leur majesté que pour leur propre agrément. Le château d'Écouen est bien choisi ; ce n'est pas un monastère, mais c'est la demeure d'un ancien preux. Ce séjour se rattache à de grands souvenirs. On aime à voir défiler les filles de nos braves sur ces ponts où François Ier passait il y a trois siècles. Cette réflexion a été faite par une foule de parens.

L'abbaye de Saint-Denis n'est nullement propre à un pareil établissement ; la rivière en baigne les murs souterrains ; il n'y a point de promenade couverte ; on y voit d'immenses dortoirs et beaucoup de dépenses à faire. La ville de Saint-Denis est aussi très peu propre à un pareil établissement : grande route, dépôt de garnison, espèce de faubourg de Paris, guinguette perpétuelle de la capitale, lieu de marché et de grande foire ; tous les soins d'une clôture qui n'est pas monastique seraient insuffisans pour assurer la conduite des servantes et des femmes d'une classe inférieure aux dames.

Voici, madame, ce qui serait superbe et digne de la grandeur de notre auguste empereur, de celle

de Votre Majesté, et de l'établissement : le Val-de-Grâce, dont Anne d'Autriche a posé la première pierre en 1624, monument superbe et bien conservé, objet de la vénération des Français et du culte des reines de France, qui y avaient un appartement. Situé dans un quartier isolé, à une lieue du centre de Paris, sur une hauteur, dans l'air le plus pur, et où la clôture sera plus sûre que dans le centre de la ville de Saint-Denis; des jardins superbes et une distribution toute propre à cet établissement. Que de pensionnaires seraient attirées par la beauté et la majesté du local ! L'hiver, Votre Majesté irait de temps à autre y entendre l'office divin ; la capitale la verrait occupée du soin le plus important, et les Parisiens ont besoin d'être instruits de ce que font leurs princes et leurs princesses. « Où va la voiture de S. M. la reine de Hollande? se diraient-ils en voyant Votre Majesté traverser la ville entière. — Au Val-de-Grâce. » — L'objet de ces courses rend la réponse seule imposante. L'été, Votre Majesté aurait Écouen dans le voisinage de Saint-Leu. De plus, un beau monument convient mieux à un établissement dont une princesse-reine est protectrice, qu'à un hôpital. Votre Majesté sait mieux que moi qui il faudrait consulter en premier sur la possibilité de la mutation de l'hôpital. Je soumets à Votre Majesté ses propres idées qu'elle a désiré écrites par moi. Ce mémoire, lorsqu'elle

sera nommée princesse protectrice, pourrait lui servir de base.

Écouen, ce 20 octobre 1809.

## LETTRE CLXVII.

### A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

Ce 30 octobre 1809.

MADAME,

Sa Majesté l'impératrice m'a fait la grâce de me faire écrire par madame de La Rochefoucauld, pour me demander si je pouvais recevoir mademoiselle de Maillé de Brézé (1), qui n'a pas droit à l'admission. Il n'y a pas de doute, je puis la recevoir dans mon propre appartement, comme j'ai Pholoé, et elle suivra les classes; elle mangera avec moi et sera bien heureuse. Je le serai aussi, madame, de donner mes soins à une protégée de Sa Majesté l'impératrice; je le serai toutes les fois que l'on m'assurera la plus vive jouissance de mon cœur, celle d'exprimer mon attachement, mon profond respect, ma reconnaissance pour Leurs Majestés et pour toute cette auguste famille, nou-

(1) Depuis madame de Monthiers. L'impératrice s'était chargée de pourvoir aux frais de l'éducation de cette jeune personne.

velle Providence de l'Empire français et de moi en particulier, puisque je lui dois tout mon bonheur et celui des miens; mais ce ne sera pas en payant sa pension; il suffira de payer son entretien; mon plus grand bonheur est d'élever encore des enfans, et de ne plus avoir de pensionnaires, et c'est à Votre Majesté que je le dois.

Mon ouvrage est fini (1); il ne sera jamais que pour notre intérieur. M. le grand chancelier en a été très content, et moi ravie de sa satisfaction, parce que, dans cet ouvrage pour nos filles de légionnaires, je parle de notre auguste empereur, de Sa Majesté l'impératrice et de Votre Majesté, comme mon cœur et mon jugement me les font voir et chérir, et comme toute cette jeunesse doit apprendre à les connaître et à les chérir. J'en offrirai un exemplaire au jour de l'an à Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté de se faire lire des réflexions que je lui ai envoyées. L'idée que j'ai eue est facile à exécuter et bien moins dispendieuse; l'air du lieu que j'indique est de la plus grande pureté, et rien n'est plus beau ni plus facile, si cela peut être agréé.

Nous attendons des nouvelles de Fontainebleau avec la plus grande impatience.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

(1) Dialogues composés par madame Campan.

## LETTRE CLXVIII.

### A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

8 novembre 1809.

MADAME,

J'ai passé une journée bien heureuse hier chez M. Auguié : toute la famille y était réunie, et c'est une jouissance dont Votre Majesté est si bien l'auteur, que j'aime à l'en entretenir, et que j'ose espérer ne pas lui déplaire en le faisant. Le maréchal était ravi de se trouver avec son Églé; ses trois petits garçons, qui parlent l'allemand comme le français, ont beaucoup gagné pendant son absence au moral et au physique; il était donc très heureux : Alexandrine (1), charmée de voir son estimable mari désigné pour le poste important d'intendant général de l'armée d'Espagne, où il va se rendre en quittant Vienne, ce qui le fait passer par Paris : Madame Rousseau ayant laissé à Laon le meilleur et le plus estimable couple : Bourboulon-Saint-Elme et sa femme, jouissant d'une bonne fortune qui est votre ouvrage, madame; ils en jouissent avec ordre, avec modestie, et de manière à justifier les bontés de leur si bonne et si auguste protectrice.

(1) Madame Lambert, sa nièce.

J'avais été avant le dîner voir Son Excellence le grand-chancelier. Il est très content de l'ouvrage que j'ai fait pour placer le nom immortel de notre souverain dans le cœur de mes élèves comme il doit y être placé. J'ai dit quelque chose à Son Excellence de l'idée dont j'ai entretenu Votre Majesté pour le local du Val-de-Grâce; je lui ai seulement dit que plusieurs personnes l'avaient eue, et c'est la vérité. J'ai ajouté dans mes argumens à ce sujet une chose qui l'a beaucoup frappé, parce qu'elle est vraie, et que la vérité a toujours cet avantage : deux maisons, à une distance convenable, jugées par les mêmes chefs, auront toujours une grande émulation; deux maisons placées sur la même route, à une ou deux lieues de distance, auront, au lieu d'émulation, une rivalité qui engendrera, entre tant de femmes, des caquets et des médisances dont les établissemens souffriront dans le monde. Votre Majesté sera frappée de cette vérité. Il faut songer à établir la paix dans des enceintes où l'on réunit quarante femmes. J'ai bien un autre projet que je rédigerai, et qui rendrait la princesse protectrice grande maîtresse de l'éducation des femmes de l'empire français. C'est une protection et une surveillance des innombrables pensionnats de Paris et des environs. Il faut les classer, les diminuer; les mœurs y gagneront.

Toute pension où les demoiselles coucheront

sera placée dans les faubourgs de Paris, entre cour et jardin, maison seule, et aura une chapelle.

On ne verra pas une pension au premier, un notaire et ses clercs au rez-de-chaussée, comme cela a existé et existe encore. Moins nombreuses, elles auront une aisance assurée, et les élèves en seront mieux nourries, mieux élevées. Toutes ces pensions paieront une imposition de 20 francs par an par élève. On ne permettrait dans l'enceinte de Paris que des pensions de jour. Les deux sexes n'y seraient plus réunis; elles ne pourraient y recevoir les filles que jusqu'à l'âge de leur première communion. Il faut empêcher les fillettes de courir les rues d'une capitale aussi dangereuse pour leurs mœurs. Les pensions de jour existent à Philadelphie et à New-York; elles ne peuvent avoir d'élèves à demeure.

Il y en aurait de trois classes.

A 4 francs par mois pour le peuple, à 12 francs par mois pour les gens plus aisés, et à 24 francs par mois pour la bourgeoisie. Dans ces deux dernières, on fournirait des maîtres ou maîtresses de dessin, d'écriture et de danse. La première classe, à 4 francs, ne paierait rien; la deuxième, à 12 francs, paierait à l'État 5 francs par an par élève, et la troisième, à 24 francs, paierait 10 fr. L'État y gagnerait, les mœurs y gagneraient. Je prie Votre Majesté de me faire dire par Adèle si elle veut que je lui rédige ce projet. Quel digne

soin! quelle grande tâche, et que j'aime à voir l'état que j'ai embrassé servir à la gloire d'une princesse qui m'est si chère!

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

## LETTRE CLXIX.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

4 janvier 1810.

MADAME,

Pour demander à Sa Majesté d'agréer la nomination de madame de Montgelas, tante de M. de Saint-Didier, à la place de dignitaire non nommée à Écouen, présentée à Votre Majesté au terme du décret du 29 mars 1809 (1), il faut qu'un homme (M. Desprès) (2) vous rédige cette demande, ainsi que le protocole de la lettre de Votre Majesté qui sert de titre à madame de Montgelas. Les femmes n'entendent rien à cela, et les formes sont de la plus haute importance en affaires. Aux yeux de l'Empereur, Votre Majesté doit paraître de suite très au fait de ses droits et du décret qui les

(1) Voyez ce décret.

(2) Secrétaire des commandemens de la reine de Hollande.

lui assigne. Il faut à Votre Majesté un petit portefeuille à clef consacré à cela seul. Je prie en grâce Votre Majesté de mettre tous ses soins à ces détails. On fait sa place autant que le prince qui la crée. Mille pardons, madame, si j'ose me permettre ces demandes; mon cœur est en avant de tout ce que je dis, et doit me faire toujours pardonner. J'ai l'honneur de joindre ici un tableau des dames placées provisoirement à Écouen. Sans injustice pour les peines que viennent de prendre ces personnes pour une installation qui fait la base de toutes ces éducations, Votre Majesté ne peut choisir les dames dignitaires, les dames de première classe, pour la maison projetée et décrétée, que parmi elles. Elle aura des places de seconde classe à donner. Il faudra, si Votre Majesté n'est pas autorisée à les désigner ainsi que la future surintendante, les en assurer.

Je prie Votre Majesté de me faire savoir le jour où elle viendra, et surtout de le concerter avec le grand-chancelier, pour qu'il soit libre. Les parens visitant leurs enfans le dimanche et le jeudi, il y a quelquefois cinquante personnes dans les parloirs; il est bon de prendre un autre jour. Sur les 1,000 francs des pauvres que j'ai demandés à Votre Majesté, 600 francs seront donnés en vêtemens aux vingt-quatre pauvresses dont les élèves prennent soin, et 400 francs au curé pour ses propres pauvres. J'aurai un état

de nos besoins tout prêt que je remettrai à Votre Majesté pour S. M. l'Empereur, d'accord avec le grand-chancelier, qui, sur ce point, a l'initiative; d'ailleurs je le consulterai : je ne suis point tentée d'empiètement ; le décret est là qui me donnerait tort.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

## LETTRE CLXX.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A LA MALMAISON.

MADAME,

Mes devoirs et ma fortune me tiennent loin de Votre Majesté. J'ai été dix jours à Paris, mon absence pour Écouen était assez longue, l'inspectrice n'ayant pas la latitude de pouvoir dont elle aurait besoin si elle me remplaçait plus habituellement ; de plus j'ai dépensé beaucoup à raison de mes moyens : je ne puis donc conférer avec Votre Majesté que par écrit; elle doit juger combien ces papiers doivent être secrets, et combien je la supplie de les lire avec attention et de les serrer scrupuleusement. Je n'en nierais jamais une seule ligne; tout ce que j'écris est au nom de la vérité la plus pure ; mais il faut que vous la sachiez tout

entière, et c'est beaucoup de la confier au papier. Votre Majesté a eu la bonté d'écrire au sujet de ma présentation : la surintendante d'une maison impériale ne serait gardienne que des murailles du château, qu'elle serait investie des mêmes prérogatives que le gouverneur d'un palais ; à plus forte raison quand elle est la supérieure de trois cents jeunes filles et de trente-six dames. Être visitandine ou ursuline, ou bien être rangée comme les chanoinesses parmi les dames qui ont le droit de mettre leur respect aux pieds du souverain, je ne vois rien que de juste dans cette demande. Deux ans et demi passés parmi tant de femmes qui m'ont demandé deux cents fois quand je serais présentée à l'empereur, est une épreuve de patience que Votre Majesté jugera en se mettant à ma place, car on ne juge jamais avec équité que de cette manière. Madame, je n'avais qu'à la princesse protectrice; occupons-nous beaucoup de notre affaire d'éducation; elle peut, elle doit devenir grande. L'éducation des filles était sous la discipline ecclésiastique; les archevêques, les évêques, faisaient les visites et les inspections des monastères, surveillaient l'éducation des filles dans les maisons soumises par leur ordre à l'éducation. Les carmélites et quelques autres n'étaient point obligées de prendre des pensionnaires; mais les ursulines, par vœu, étaient dévouées à l'instruction.

A présent les filles françaises, c'est-à-dire celles

d'un empire qui réunit une grande portion de l'Europe, sont élevées, soit dans des monastères qui n'ont d'autre existence reconnue que celle des pensionnats, soit dans des pensions. Les deux grands établissemens impériaux ont une princesse protectrice et un ministre d'état à leur tête. Les monastères-pensions et les pensions qui ne sont pas tenues par des religieuses, se trouvent sous la direction du grand-maître de l'Université. L'important, pour la place de la princesse protectrice, pour l'unité de l'éducation, pour l'économie du trésor, est que Votre Majesté ait la protection générale : les mœurs y gagneront. L'éducation est en ce moment livrée à des dévots exagérés ou quelquefois même à des femmes sans mœurs; les exemples nombreux sont aisés à trouver. Les maires des arrondissemens de Paris, jusqu'à ce jour, ont laissé prendre l'état de maîtresse de pension à qui l'a voulu prendre. Le ministre d'état chargé de la surveillance des maisons impériales étendrait ses droits sur la totalité de l'institution des femmes. Il y aurait des inspectrices, choisies dans les départemens parmi les dames éminentes par leur rang et leurs vertus. Le contentieux appartiendrait au ministre d'état ainsi que la recette à faire dans les départemens. J'envoie toutes mes idées à Votre Majesté; je les ai soumises à monseigneur le grand-chancelier, qui y a trouvé des choses utiles, mais regarde cela comme

une grande affaire. Votre Majesté devrait en conférer avec lui, et avec la personne qu'elle jugerait, parmi ceux des conseillers d'état qu'elle connaît intimement plus disposés à bien voir cette affaire. Votre Majesté, après en avoir conféré à fond, pourrait en parler à l'empereur, et monseigneur le grand-chancelier faire un plan mieux fait, mieux raisonné que le mien, car je n'entends pas assez les formes; mais restant Française, quelle belle position pour Votre Majesté! C'est un empire innocent et pur créé au sein d'un empire, et ne servant qu'à sa gloire et à sa solidité; c'est un débouché immense pour notre jeunesse. Tant de filles orphelines de la Légion-d'Honneur qui seront à placer dans dix ans, porteraient dans tous les pensionnats les vertus et les talens qu'elles auraient puisés dans les maisons mères. Une dame qui voudrait former un établissement serait obligée de prendre ses institutrices parmi nos élèves. C'est un nouvel ordre créé sous les auspices de Votre Majesté. Il pourrait y avoir des choses à redire sur tout ceci; mais il faut les connaître, avoir les objections, et marcher vers cette idée. Je ne suis qu'une femme; mais si j'ai osé suivre la marche et les grandes vues de notre souverain, cette idée doit lui plaire. C'est une université de femmes qui remplace les abbayes et les couvens; l'Empereur ne doit pas aimer qu'une chose aussi importante aux mœurs soit mal dirigée. J'ai la certitude

que, sans ordres religieux, les hommes sont incapables d'organiser l'éducation des femmes, et les ordres religieux les font tomber dans la superstition et l'ignorance. J'ai eu ici six nominations inconvenantes de femmes que j'ai renvoyées, et pourtant le grand-chancelier est un brave, digne et respectable homme. Comment cependant mettre de la politesse et de la faiblesse à cela! Porter la corruption au sein de cet asile d'où doivent sortir des femmes vertueuses, et par suite une génération morale, une pareille idée n'entre pas dans ma tête; et je sais qu'elle sera si loin de Votre Majesté et de son cœur que rien ne la fera céder.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

## LETTRE CLXXI.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A FONTAINEBLEAU.

MADAME,

Voilà Votre Majesté près d'un puissant protecteur qui connaît vos malheurs, vos vertus, et qui sera votre constant appui : remettez cette chère santé à laquelle tient le bonheur de beaucoup

d'amis sincères; faites-vous vivre, et la renommée finira par connaître à fond les peines qui déchiraient votre âme, et empêchaient en même temps le monde de rendre toute la justice due à la pureté de sentimens et de conduite qui distingue Votre Majesté. J'ai osé le lui dire plusieurs fois : vivez, madame, et pour vous et pour nous. Après une réputation brillante, mais due à l'enthousiasme d'un moment, ou bien usurpée, il faut mourir pour la conserver. Après une conduite pure, mais pas assez connue des peuples, il faut vivre; c'est le seul moyen de mettre la vérité en évidence. Louis XV, mort de sa maladie à Metz en 1744, eût été placé par les Français à la suite des grands rois; il est mort en 1774, il a vécu trente ans de trop pour sa gloire. J'aime beaucoup ce que l'on fait dire à je ne sais plus quelle reine dans une tragédie moderne; elle comparaît injustement accusée devant un tribunal, et dit, après que des monstres ont déposé contre elle :

Ma vie est un témoin qu'il faut entendre aussi.

Oui, la vie est un témoin moins récusable que tous ceux qui peuvent parler pour ou contre. Vivez donc, madame; vivez, ma chère et bien aimée Hortense (pardonnez-moi cette expression qui ne nuit en rien au respect que j'ai pour la Majesté, et l'unit aux plus tendres sentimens), pour être estimée de tous et adorée de ceux qui vous connaissent. On ne

m'appellera ni langue ni plume dorée en lisant ceci, car cette lettre vous sera remise sans être lue par personne. Nos enfans vous chérissent comme une mère, et vous désirent bien à Écouen; mais tous nos beaux ouvrages se flétrissent, se passent ou se rougissent. Votre Majesté veut-elle demander à Sa Majesté l'Empereur de me permettre de porter tous ces objets à Fontainebleau à Votre Majesté, cela me procurera le bonheur de paraître devant l'Impératrice, peut-être même d'être vue de l'Empereur, qui daigne avoir de la bonne volonté pour moi, mais ne termine rien qui puisse me donner la tranquillité d'esprit qui remettra ma santé. J'ai parlé de cela au grand-chancelier, qui approuve mon idée, car la grossesse (1) et les temps d'hiver nous priveront pour long-temps de la visite de Sa Majesté l'Impératrice. La garniture du grand habit est très belle (2). Ma santé est rétablie; mais mon fils souffre des suites d'une chute qu'il a faite avec moi : il est heureusement mieux en ce moment. Mes chevaux m'ont emportée à Saint-Géran en quittant la route de Lyon, et j'ai failli périr. Adèle est partie pour Draveil ou doit partir demain; elle est mieux : on a pris le parti de ne

---

(1) La grossesse de l'impératrice Marie-Louise venait d'être déclarée.

(2) Habit de cour lamé que brodèrent les jeunes filles d'Écouen pour l'impératrice Marie-Louise.

plus écouter sa douleur (1). Ce moyen réussit assez; encore quelque temps, et des distractions tenant à ses devoirs auprès de Votre Majesté la rendront totalement à elle-même. On ne dira pas que les femmes que Votre Majesté daigne distinguer et affectionner sont légèrement attachées à leurs maris et à leurs devoirs, ni qu'elles aiment le monde et les succès qu'elles y obtiennent.

Les chagrins affreux de Votre Majesté, ceux de mon Adèle et les travaux d'Écouen ont amené ma maladie; j'espère que les premières causes disparaîtront, et que l'Empereur daignera me récompenser pour la dernière. Si je puis aller à Fontainebleau, j'aurai bien des choses à dire à Votre Majesté pour Saint-Denis. Si M. Plantade va à Fontainebleau, Votre Majesté veut-elle lui demander de faire graver les chœurs d'Esther en les lui dédiant? nous avons besoin de musique pour les voix de jeunes filles : il y en a cinquante qui chantent à merveille; le grand-chancelier ferait souscrire pour un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage. Je fais des vœux pour que Votre Majesté ait du beau temps à Fontainebleau, qu'elle puisse monter à cheval, aller aux chasses, se coucher de bonne heure, et enfin se remettre entièrement.

(1) M. de Broc venait de mourir à la suite de la campagne de 1809.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

## LETTRE CLXXII.

### A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

Écouen, 25 octobre 1810.

MADAME,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté une lettre et un projet que je la supplie de présenter à S. M. l'Empereur et Roi. Ce projet est un projet d'administration générale pour les maisons impériales que les circonstances rendent de la plus haute nécessité. La maison impériale s'est soutenue jusqu'à présent; elle a même obtenu assez de suffrages pour que S. M. l'Empereur ait voulu en créer une pareille à Saint-Denis. Mais sans chercher à prouver à Votre Majesté que l'organisation d'Écouen ne peut s'imiter que faiblement si ce n'est la même main qui y donne la même impulsion, sans fixer l'esprit de Votre Majesté sur le chagrin que j'aurais à ne pas même obtenir pour récompense de mes travaux la permission de les recommencer, je ne veux considérer que l'intérêt des maisons, et je puis assurer à Votre Majesté que la maison de Saint-Denis fera déchoir celle d'Écouen, et que la décadence de l'une rejaillira sur l'autre. Il n'existe actuellement parmi nos dames

d'Écouen aucun esprit de corps, même pour leur maison. Quelque sages conseils que j'aie pu leur donner, elles ont déjà commencé à décrier la maison de Saint-Denis, qui n'existe pas encore telle qu'elle a été projetée. La moindre différence qui existera dans cette dernière, en cas qu'elle soit organisée par une autre main, occasionnera de la part de nos dames des critiques inconsidérées qui nuiront à la maison de Saint-Denis dans l'esprit public, ou des éloges immodérés qui perdront la maison d'Écouen. Cependant l'Empereur vient de créer six maisons de la Congrégation de la Mère de Dieu : elles sont destinées à l'éducation de filles dont la naissance et la destinée n'intéressent pas moins Sa Majesté l'Empereur que celles pour lesquelles on a créé nos maisons. Tout a été réuni pour donner à cette nouvelle organisation moins d'éclat il est vrai, mais une solidité que mon zèle pour les maisons dont Votre Majesté est protectrice particulière me fait envier. Ces maisons sont des maisons religieuses, l'esprit de religion rendra la clôture plus sévère sans que l'on songe à en murmurer; elles seront toutes six organisées ensemble, et par une même main. Les dames qui y entreront ne seront pas de la maison des Loges, dans la forêt de Saint-Germain, ni de celle du Calvaire (1). Elles seront de la congré-

(1) La maison du Calvaire était destinée aux veuves de légion-

gation de la Mère de Dieu. Cette congrégation a déjà pour elle les menées publiques et sourdes du clergé; il a long-temps parlé hautement contre nos maisons; il parle encore de même, et le suffrage de Sa Majesté l'Empereur n'a servi qu'à lui faire baisser la voix. Il faut pourtant bien considérer, madame, que cette réunion de religieuses, qui sera fort utile pour élever les filles de la classe désignée aux maisons de la Mère de Dieu, manquerait entièrement l'éducation de filles qui, bien que désignées pour une sorte de retraite dans leurs familles, ont besoin d'un système d'éducation moins étroit et moins monastique que celles qui, plus pauvres, vivront souvent du travail de leurs mains. Ce n'est donc qu'une apparence, qu'une forme monastique, que je crois nécessaire à nos maisons. En obtenant pour elles, madame, le titre de chapitres impériaux, Votre Majesté leur donnera tous les avantages religieux dont jouissent les maisons de la congrégation de la Mère de Dieu. Ce titre monastique leur servira de bouclier contre les attaques du clergé, qui respectera une forme religieuse; il les garantira des discours des ecclésiastiques obscurs, et de l'indifférence, plus dangereuse encore, de tel prince de l'Église que je n'ose me permettre de nommer. Ce titre de cha-

---

naires qui, sans faire de vœux, aimeraient à se réunir et à vivre en commun.

pitre et son administration intérieure remise à une seule femme, l'exécution de l'engagement de dix ans qui s'en suivra nécessairement, le titre de dames de chapitre qu'elles prendraient sans pouvoir le quitter, resserreraient la règle, feraient que chacune de ces dames respecterait dans sa compagne le ruban dont elle-même serait décorée et qu'elle verrait porter à sa princesse protectrice, nous acquerraient des femmes dévouées à leurs devoirs, et pénétrées de cette union, de cet esprit de corps sans lequel une armée, un gouvernement, une famille, ne peuvent se soutenir. Mais, madame, je m'aperçois qu'en demandant tant de nouvelles choses pour les maisons impériales, je pourrais vous faire douter du bien qui y existe déjà ; tout le monde l'a reconnu, madame. L'évêque de Metz, qui est venu donner la confirmation par ordre de Son Éminence le cardinal grand-aumônier (1), a été surpris de trouver dans une maison séculière une piété générale et naturelle. Votre Majesté elle-même, madame, peut s'en souvenir. Nos jeunes filles sont charitables, laborieuses, et d'une piété sans exagération, faite pour résister aux atteintes du monde. L'impulsion est donnée, mais sa durée n'a pas de garantie. Votre Majesté le sait, madame, j'ai d'autres liens ; bien qu'entièrement dévouée aux maisons impériales,

(1) Le cardinal Fesch.

j'ai des engagemens maternels qui me font tenir encore, par un côté seulement, à l'avancement et à la fortune que pourraient me gagner mes travaux; mais ces travaux mêmes me sont aussi chers que si je n'avais rien autre dans le cœur. J'ai déjà commencé et je peux encore achever ce qui est en mon pouvoir, c'est-à-dire l'impulsion; le reste est dans les mains de l'Empereur. Par le simple réglement que je propose, il peut éterniser les fondations; et je désire aussi ardemment de les voir consolidées de façon à savoir qu'elles dureront après moi, que si je n'avais pas d'autre intérêt dans le monde. Je n'ai point osé, madame, écrire si longuement à Sa Majesté l'Empereur; cependant tous les détails que je donne ici à Votre Majesté sont de la plus haute importance pour motiver aux yeux de l'Empereur la demande que je lui fais. C'est à Votre Majesté, madame, comme princesse protectrice, à mettre sous les yeux de l'Empereur, avec ma lettre, cette présente lettre que j'ai détaillée dans cette intention aussi longuement que je l'aurais pu faire dans un mémoire. J'ai soumis mon projet à Son Excellence le grand-chancelier de la Légion; il peut être de la plus haute importance pour nos maisons, et ne blesser personne.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

*Nota.* L'Empereur trouva qu'une princesse protectrice

suffisait au bien des deux maisons. Madame Campan ne fut pas nommée à Saint-Denis, et voici une lettre du comte de Lacépède à l'Empereur, qui proposait madame Dubouzet, et une note de l'Empereur, qui consultait la reine sur cette dame.

SIRE,

J'ai l'honneur, d'après l'ordre que Votre Majesté impériale et royale a bien voulu me donner hier matin, de mettre sous ses yeux le nom de l'inspectrice de la maison impériale Napoléon d'Écouen, laquelle a dirigé avec le plus grand succès cette maison impériale, pendant l'absence de madame Campan.

*Madame Dubouzet, inspectrice de la maison impériale Napoléon d'Écouen.*

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté impériale et royale, le très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

Le comte DE LACÉPÈDE.

Le 6 novembre 1810.

*Et en marge :* Je prie la reine Hortense de me faire connaître son opinion sur cette dame. (1)

Fontainebleau, le 8 novembre 1810.

NAPOLÉON.

---

(1) La réponse de la reine fut tout-à-fait favorable, et madame Dubouzet fut nommée.

## A S. M. LA REINE HORTENSE,

PRINCESSE PROTECTRICE DES MAISONS IMPÉRIALES,

SUR UNE NOUVELLE ORGANISATION A DONNER A L'ÉDUCATION DES JEUNES FRANÇAISES.

MADAME,

L'influence des femmes sur les mœurs de leur pays, sur le bonheur intérieur des familles, sur l'éducation des enfans, est généralement reconnue; ce sont elles qui forment leurs filles à toutes les vertus de leur sexe, ce sont elles qui les premières gravent dans le cœur de leurs fils l'amour de leur Dieu, de leur pays, de leur souverain et de l'honneur. Sous le règne de Louis XIV, Fénelon écrivit son admirable discours sur l'éducation des filles, et madame de Maintenon fonda, pour deux cent cinquante filles de la pauvre noblesse, la maison de Saint-Cyr; mais cet établissement servit plus la munificence du souverain que le bien général. Cette maison perdit son éclat à la mort de madame de Maintenon. Le système d'éducation donné par la fondatrice, et religieusement maintenu par les dames de Saint-Cyr, finissait par trop dans l'enceinte de cette maison, et à la longue il se trouvait trop éloigné de l'éducation donnée dans le monde. La cour ne prit

plus aucun intérêt à la maison de Saint-Cyr, et le cardinal de Fleury aima mieux envoyer les filles de Louis XV à cent lieues de Paris, à l'abbaye de Fontevraud, que de les confier à ce Saint-Cyr dont la duchesse de Bourgogne, leur grand'mère, avait été le plus bel ornement. Il n'appartient qu'à Napoléon-le-Grand de réaliser d'une manière plus solide et plus générale que ne l'a fait Louis XIV, les vœux formés depuis plus d'un siècle, par des hommes célèbres, sur l'éducation des femmes françaises. Ne point l'envisager comme un soin inférieur à ses grandes conceptions, à ses immenses travaux, a été et sera un des plus grands bienfaits de son règne glorieux. Le souverain lui seul peut actuellement donner en France une grande et générale impulsion à l'éducation des femmes, et jamais cette éducation n'a mérité plus particulièrement de fixer l'attention du souverain. Les jeunes Français sont forcés maintenant de quitter la patrie après avoir terminé leurs premières études. L'éducation des femmes peut alors devenir d'une grande utilité à la conservation de la langue, à la pureté de la prononciation et au maintien de cette politesse qui distingue la nation française. Rentrés victorieux dans leurs foyers, les jeunes époux ou ceux qui chercheront à prendre l'engagement du mariage, auront bientôt quitté les habitudes contractées par la vie des camps pour prendre celles qui seules

peuvent plaire à des filles instruites, formées aux bienséances du monde et à toutes les vertus. Déjà S. M. l'Empereur a fondé deux maisons impériales, destinées à recevoir les jeunes Françaises de la classe distinguée de la société. Elles doivent être filles, nièces ou parentes de membres de la Légion-d'Honneur. S. M. l'Empereur a dicté des lois si sages pour ces deux établissemens, qu'il serait heureux qu'elle pût en juger en détail les étonnans succès. La piété des élèves est sincère, profonde, dégagée de toute espèce de momerie, de petites idées, de mesquines pratiques, qui dégradent la Divinité et rétrécissent l'esprit. Les élèves aiment leurs devoirs religieux; elles prient Dieu avec ardeur et sincérité pour la prospérité de leur patrie, pour la conservation des jours précieux de leur auguste fondateur; elles remplissent exactement les grands devoirs de leur religion, et le monde où elles doivent entrer n'altérera pas des principes dont la pratique extérieure n'aura rien qui puisse contrarier leurs familles ou la société.

Leur instruction sur la langue française, sur l'histoire, sur la géographie, est des plus étendues; leur écriture est très bonne, et le plus grand nombre possède ce talent jusqu'à pouvoir l'enseigner; elles sont prémunies contre toutes les fausses manières des femmes mal élevées; elles sont garanties de toutes les puériles terreurs;

elles apprennent la danse, seulement pour former leur maintien ; elles dessineront presque toutes bien, et appliqueront ce talent aux ouvrages qui appartiennent à leur sexe ; quelques unes seront bonnes musiciennes, la nature ne dispose pas généralement en France les organes pour obtenir de très grands succès dans le talent de la musique, et on ne suit leur éducation dans ce genre de talent qu'autant qu'elles y sont disposées. Elles excellent dans la couture de tous les genres, robes, chemises, reprises perdues, broderies ; elles sont employées dans toutes les branches de l'administration ; il ne s'écrit pas un mémoire de dépenses, pas un état des dépôts, qui ne soit de l'écriture d'une élève ; elles aident à donner, à compter, à recevoir le linge ; elles font leurs lits, nettoient et balaient leurs classes, enfin elles soignent maternellement leurs plus jeunes compagnes, et donnent, dans les classes inférieures, des leçons sur diverses parties de l'enseignement, ce qui les forme à la chose la plus essentielle, celle de pouvoir transmettre à leurs filles l'éducation qu'elles auront reçue dans les maisons impériales. Soixante-cinq élèves sont déjà sorties de la seule maison d'Écouen, et les familles dans lesquelles elles sont rentrées sont parfaitement satisfaites de leur éducation. Malgré le succès non douteux d'un plan d'éducation tracé par S. M. l'Empereur lui-même, tant que l'éducation des

jeunes Françaises n'aura pas reçu une organisation générale et définitive, des démarches seront faites, et peut-être même des intrigues auront lieu sur un sujet aussi important, et ces menées sourdes nuiront au succès complet de la fondation qui, par l'excellence de sa constitution, devrait avoir un plus grand nombre de demandes d'élèves pensionnaires qu'elle n'en a obtenu jusqu'à ce jour.

L'opinion est généralement bonne sur l'éducation des maisons impériales; mais ses effets favorables sont empêchés par deux partis très opposés l'un à l'autre : les partisans des monastères et ceux des pensions de jeunes demoiselles.

Les anciens monastères mettaient l'éducation des filles sous la main du clergé, qui emploiera tous les moyens pour la ressaisir. D'un autre côté, les gens du monde craignant trop la sage austérité de nos établissemens, protégent plus particulièrement les pensionnats, et s'appuient surtout sur l'avantage qu'ont les jeunes personnes de prendre des leçons de professeurs pour l'enseignement et les talens. On ignore encore généralement que l'éducation des femmes s'est perfectionnée depuis vingt ans au plus haut degré, même dans la profession des beaux-arts. Les pensionnats de filles, devenus beaucoup trop nombreux, livrent indistinctement à la concurrence et à l'appât du gain l'éducation des filles; elle

est traitée comme une branche de commerce, et beaucoup de femmes ont quitté une boutique ou un magasin pour former une maison d'éducation. Il s'agira sûrement, madame, de détruire par de nouvelles lois d'aussi pernicieux abus. La main seule de l'Empereur peut arrêter le trop grand essor que les pensionnats ont donné à l'éducation purement brillante des jeunes Françaises et ne la point laisser retomber dans l'extrême médiocrité où les couvens la replaceraient. Si la perfection peut naître d'un juste milieu entre deux systèmes d'éducation trop opposés, nous sommes arrivés, madame, à cette heureuse époque. Il est donc bien essentiel, madame, que Votre Majesté obtienne de S. M. l'Empereur une organisation qui fasse cesser l'espoir et les démarches des religieuses, et, en bornant le nombre des pensionnats de filles, les soumette au même réglement fixé par Sa Majesté pour les maisons impériales et à une rétribution applicable aux frais qu'occasionnent les fondations de Sa Majesté. En allégeant par ce moyen les dépenses du trésor de Sa Majesté, elle fixera en même temps d'une manière uniforme et utile l'éducation des femmes françaises, et la mettra sous sa protection directe. Quels effets précieux résulteront d'un si grand bien, madame! que d'éducations maternelles prendront leur source dans cette éducation publique! car il ne faut pas confondre, madame,

l'éducation vraiment maternelle avec l'éducation au logis. Des filles qui restent chez des mères mal élevées ou sans principes sont livrées à des gouvernantes ou à des servantes, et paraissent avoir été les objets de quelques soins parce qu'un maître de piano et un maître de danse les ont mises en état de jouer une sonate ou de danser la gavotte. Que d'effets salutaires résulteront dans vingt ans d'une nouvelle organisation de l'éducation des filles, qui, sans laisser déchoir des progrès véritablement obtenus, en fixera sagement les limites, et parviendra à opérer la salutaire union d'une piété conservatrice des vertus de notre sexe à une instruction solide faite pour étendre et fortifier son jugement. C'est dans vingt ans, madame, qu'on verra que notre auguste Empereur a réalisé toutes les vues que développa Fénelon dans son sublime discours sur l'éducation des filles, ouvrage qui fut le début de sa gloire, et qui, écrit en faveur de notre sexe, contribua à le faire choisir pour diriger l'éducation de l'héritier présomptif du trône. Beaucoup de gens, madame, sont prévenus contre les pensions trop nombreuses. Il ne faut pas à la vérité qu'elles arrivent, par le nombre des élèves, au-dessus des facultés d'une directrice exercée dans la tenue de ces maisons; mais les pensions nombreuses sont les seules où la recette puisse constamment suffire aux dépenses,

et où les enfans ne soient pas exposés à souffrir de la pénurie du chef de la maison.

En France, la dépense pour l'éducation est toujours très marchandée par les parens, même les plus aisés. Le prix habituel, dans les pensions à Paris et dans les grandes villes de l'empire, est de 600 ou de 800 francs, sans l'entretien et sans l'enseignement des talens, et de 1,200 francs en y comprenant les talens d'agrément. Malheureusement la médiocrité du prix de ces pensions, surtout quand le nombre des élèves est peu considérable, force la plus grande partie des femmes qui traitent leur état d'institutrice comme un métier, à s'en dédommager par le bénéfice qu'elles trouvent dans les mémoires relatifs à l'entretien et aux dépenses particulières des enfans, ce qui déconsidère leur profession et leur fait perdre le respect et l'estime de leurs élèves, bases essentielles à la moralité et aux succès de l'éducation de la jeunesse.

Beaucoup de pensions de quinze à trente élèves ont manqué cette année, à cause de la cherté du pain et des autres comestibles ; et comme on n'abandonne son état qu'à la dernière extrémité, des enfans ont eu physiquement à souffrir de la détresse des maîtresses de pension. Dans quelques unes, les bijoux et les hardes ont servi de ressources, et dans une de ces maisons j'ai fait retirer cet été une jeune fille de quinze ans au moment

de la vente forcée des effets de sa pension. Empêcher une foule de femmes, en s'abusant sur leurs facultés pécuniaires et sur leurs talens, de tromper la confiance des familles, est une chose importante au bien de la société. Les grands pensionnats, comme j'ai déjà pris la liberté de le dire à Votre Majesté, sont à l'abri de ces dangers. Il faut qu'ils soient fondés pour cent élèves divisées en quatre classes de vingt-cinq, ayant chacune une surveillante particulière; par cette division, rien n'est plus facile à diriger. Il y a dans Paris quarante-trois ou quarante-quatre écoles secondaires pour les hommes. On place bien moins de jeunes filles dans des maisons d'éducation que de jeunes garçons. Trente pensions de jeunes demoiselles en y comprenant celles dirigées par les religieuses (la maison de madame de Lezeau (1) exceptée) doivent suffire pour Paris et le département de la Seine. Il faudrait en même temps établir soixante écoles de jour pour le seul intérieur de Paris. Les femmes seules étant admises à enseigner dans les pensions comme dans les écoles de jour, on préparera une ressource honorable à beaucoup de filles qui restent sans établis-

(1) Madame de Lezeau, qui avait établi un pensionnat de jeunes filles à son compte, fut nommée par l'Empereur directrice des six maisons destinées à l'éducation des filles des simples légionnaires, et placées aussi sous la protection de la reine de Hollande.

sement; on servira les mœurs, et on empêchera les pensions de nuire au succès des maisons impériales, pour lesquelles l'Empereur a jugé convenable de proscrire l'enseignement des professeurs.

Les parens passionnés pour les talens d'agrément, en élevant leurs filles chez eux, peuvent leur donner les maîtres les plus célèbres. Les frais de ce genre d'éducation sont fort considérables; ils ne conviendront qu'à des gens fort riches ou à quelques parens qui voudront mettre leurs filles en état d'enseigner dans les pensionnats de femmes. J'ai déjà osé, madame, mettre sous les yeux de Votre Majesté un plan d'organisation, fruit de mes constantes remarques sur un sujet qui m'occupe uniquement depuis dix-huit ans. Je crois, madame, qu'il réunit plusieurs avantages :

1°. De baser l'éducation des femmes sur l'étude et la pratique des devoirs religieux, sans la mettre sous la dépendance absolue du clergé, et en la plaçant directement sous celle du souverain.

2°. De borner le trop grand élan que les pensions donnaient indistinctement aux talens d'agrément, et d'empêcher en même temps l'éducation des femmes de retomber dans l'état de trop grande médiocrité où elle était lorsqu'elle appartenait aux seuls monastères.

3°. De procurer aux femmes qui possèdent des

talens ou de l'instruction, une ressource honorable, en les employant, de préférence aux hommes, dans les établissemens d'éducation destinés aux filles.

4°. De servir les mœurs de la génération naissante, en appliquant à toutes les maisons d'éducation les lois paternelles que les maisons impériales ont reçues de Sa Majesté elle-même.

5°. De garantir les parens du danger d'avoir leurs enfans dans des maisons trop pauvres et exposées à des faillites.

6°. D'empêcher les pensions de la capitale de se prévaloir de la supériorité des talens de leurs instituteurs sur ceux des institutrices des maisons impériales.

7°. Enfin, d'alléger les dépenses qu'occasionnent les fondations de Sa Majesté, par la rétribution que les pensions de filles paieront à l'instar de celle payée par les pensions de garçons à l'Université.

---

## ARTICLES

### QUI POURRONT ENTRER DANS LA RÉDACTION DE LA LOI SUR LES MAISONS D'ÉDUCATION.

1°. Tous les pensionnats de filles contenus dans Paris, dans le département de la Seine et dans celui de Seine-et-Oise, seront supprimés à partir du 1er janvier 1818.

2°. L'éducation des filles sera sous la protection d'une princesse de la famille impériale, et sous la protection du ministre de ***.

3°. Il y aura sous les ordres de la princesse protectrice, une inspectrice générale, deux inspectrices pour le département de la Seine, quatre inspectrices pour le département de Seine-et-Oise.

4°. L'inspectrice générale sera nommée par S. M. l'Empereur et Roi à la présentation de la princesse protectrice. Les inspectrices seront nommées par la princesse protectrice à la présentation de l'inspectrice générale.

5°. Trente pensions de jeunes demoiselles, tenues par des religieuses ou par des séculières, seront établies pour Paris et le département de la Seine.

6°. On fixera le nombre des pensions de jeunes demoiselles à établir dans les diverses villes et bourgs du département de Seine-et-Oise, à raison de la population et du nombre d'élèves placées dans les maisons existantes avant l'exécution du présent décret.

7°. Les directrices de ces maisons recevront un brevet de S. M. l'Empereur et Roi.

8°. Soixante écoles de jour seront établies dans l'intérieur de Paris.

9°. On déterminera le nombre des écoles de jour qu'il sera nécessaire d'établir dans les villes

et bourgs du département de la Seine, et dans celui de Seine-et-Oise.

10°. Les maisons d'éducation brevetées par S. M. l'Empereur ne pourront admettre aucune externe.

11°. Les écoles de jour ne pourront admettre aucune pensionnaire.

12°. Les maisons d'éducation du département de la Seine qui seront fixées dans l'intérieur de Paris, seront tenues de s'établir dans les faubourgs, en évitant le voisinage des pensions de jeunes garçons, celui des casernes et des lieux de réunions populaires.

13°. Ces maisons ne devront être occupées que par le pensionnat.

14°. Ces maisons devront avoir une chapelle qui puisse être érigée en oratoire.

15°. Il y aura dans ces maisons un jardin enclos de murs.

16°. Les leçons d'instruction et de talens d'agrément ne seront données que par des femmes.

17°. Les maris et les fils des directrices ne pourront être logés dans l'intérieur du pensionnat.

18°. Les visites des parens ne pourront être admises que dans une salle destinée à servir de parloir, ou dans l'appartement de la directrice, et toujours en présence d'une dame attachée à la maison.

19°. Le prix de ces pensions sera de 6 ou 800 francs sans y comprendre le blanchissage, l'entretien et l'enseignement des talens d'agrément.

20°. Les directrices de ces maisons seront tenues de verser par an, pour chaque élève, 40 fr. à la caisse de ***.

21°. Les soixante écoles de jour seront réparties dans les douze arrondissemens de Paris à raison de leur population.

22°. Leur local devra être placé dans des maisons convenablement occupées.

23°. Les maîtresses de ces écoles seront tenues de conduire leurs élèves au catéchisme de leur paroisse et au service divin, quand les mères des enfans ne pourront s'acquitter de ce devoir.

24°. Les hommes ne seront pas admis pour donner les leçons dans ces écoles de jour; l'enseignement sera donné uniquement par des femmes.

25°. On paiera dans ces écoles depuis 6 jusqu'à 20 francs par mois, selon les choses qui y seront enseignées et les talens des institutrices.

26°. D'après le prix inférieur ou supérieur de ces écoles, elles auront à verser par an, à la caisse de ***, 6, 8 ou 12 francs.

27°. Les maîtresses des écoles de jour recevront aussi un brevet.

28°. Ces maisons auront à leur porte un tableau portant pour les pensions, ces mots :

« Par brevet de S. M. l'Empereur et Roi, maison d'éducation de jeunes demoiselles. »

Et pour les écoles de jour :

« Par brevet de S. M. l'Empereur et Roi, école de jour pour les jeunes filles. »

## MAISONS IMPÉRIALES D'ORPHELINES

### DE LA LÉGION D'HONNEUR. (1)

### A S. M. LA REINE HORTENSE,

PRINCESSE PROTECTRICE.

*Exposé de la situation de la Congrégation de la Mère de Dieu, chargée de desservir les maisons impériales d'orphelines de la Légion d'Honneur.*

La pension de 400 francs accordée par le décret impérial du 15 juillet 1810 à chacune des orphelines, est bien suffisante pour subvenir à toutes les dépenses de la nourriture, de l'entretien et de l'éducation.

(1) Pour donner une idée des soins qu'on portait sous l'Empire à l'éducation des femmes, nous ajoutons ici un rapport de madame de Lezeau, supérieure générale des six maisons d'orphelines de la Légion d'Honneur établies par l'Empereur.

Les dames de la congrégation s'efforceront toujours de justifier le choix que Sa Majesté a daigné faire d'elles en leur confiant ces orphelines, par le dévouement le plus tendre pour ces jeunes enfans, et par l'abnégation la plus absolue de tout intérêt personnel.

La congrégation, qui, à l'époque du 15 juillet 1810, se composait de seize personnes, trouvait alors son existence dans le produit de son travail.

Le travail ne peut plus donner de produit. Les dames et les élèves sont occupées de la confection des trousseaux et de l'entretien journalier du linge des enfans qui entrent successivement dans les maisons, et dont un grand nombre, étant de l'âge de deux à dix ans, ne peut travailler utilement. Il faut ajouter encore que le travail doit être combiné de manière à ne pas nuire aux leçons et instructions des classes.

Cependant la congrégation compte aujourd'hui dans son sein plus de soixante-seize dames ou novices, nombre qui s'augmente journellement pour être en état de fournir vingt-cinq à trente sujets à chacune des six maisons, lors de leur organisation successive.

La congrégation, indépendamment de son existence particulière, doit subvenir aux dépenses de l'administration des six maisons.

Leur régime intérieur exige de la supérieure générale des voyages fréquens et coûteux, mais

indispensables pour maintenir l'ordre et la régularité.

Le travail et les soins d'un agent général sont nécessaires pour tenir la comptabilité des différentes maisons, dans chacune desquelles une dame remplit les fonctions d'économe.

Ces maisons ont besoin d'aumôniers, de médecins, de chirurgiens et de dentistes.

Elles ont besoin de concierges, de jardiniers et d'ouvriers pour la culture des terres et des jardins.

La congrégation met aux pieds de Sa Majesté l'exposé de ses besoins.

Elle ne demande absolument rien pour elle-même; elle ne s'est pas vouée à l'éducation des jeunes orphelines pour en retirer un avantage personnel. Sa récompense la plus précieuse se trouve dans la confiance dont Sa Majesté l'a honorée.

Elle supplie donc uniquement l'Empereur de vouloir bien lui donner les moyens d'exister et d'administrer les maisons confiées à ses soins.

Paris, le 23 avril 1812.

DE LEZEAU,
Supérieure générale.

## NOTES

*Sur les moyens d'améliorer, en le resserrant, l'établissement des Orphelines de la Légion d'Honneur.*

Sa Majesté impériale et royale, par son décret du 15 juillet 1810, a institué six maisons impériales d'orphelines de la Légion d'Honneur, pour, chacune d'elles, recevoir cent élèves nommées par Sa Majesté, avec la faculté d'y admettre cent pensionnaires, avec l'autorisation de Sa Majesté la reine Hortense, grande protectrice.

Les maisons de Paris et des Loges, les seules organisées, parce que les réparations des autres ne sont point terminées, peuvent à peine contenir le nombre d'orphelines voulu par le décret. Il en résulte que madame de Lezeau, supérieure générale, ne peut recevoir de pensionnaires, puisqu'elle manquerait aux intentions de Sa Majesté, car les maisons étant fondées d'abord pour les orphelines de la Légion d'Honneur, l'admission des pensionnaires se trouve subordonnée à la grandeur du local de chaque maison.

Il a paru à madame de Lezeau :

Relativement à la maison de Paris, chef-lieu de la congrégation, 1°. qu'elle pourrait être augmentée sans beaucoup de dépense, par l'acquisition d'une maison voisine dominant sur celle des orphelines, et ayant un jardin enclavé dans le

sien ; 2°. que la maison actuelle des orphelines pourrait être élevée d'un étage sur la rue et sur le bâtiment en aile à gauche de la cour. Ces travaux ne seraient pas coûteux, la charpente des toits étant bonne. Ces réunions et édifications donneraient place à cent élèves de plus.

Relativement à la maison des Loges, qui, dans son état actuel, contient à peine cent vingt personnes : qu'elle peut facilement, sur le beau terrain qu'elle occupe, être agrandie de manière à recevoir cent élèves de plus.

Relativement à la maison du mont Valérien : que les plans projetés donneront place à plus de deux cents élèves.

Enfin que la maison de Pont-à-Mousson sera susceptible d'en contenir trois à quatre cents.

Cet état de choses fait penser que s'il entrait dans les intentions de Sa Majesté l'Empereur de réduire ses maisons d'orphelines à ces quatre premières, il y aurait une grande économie dans leur administration.

Cependant il existe une cinquième maison, celle des Barbeaux, dont les réparations exigent encore une dépense de plus de 150,000 francs, indépendamment de ce qui y a déjà été fait. Cette somme de 150,000 francs pourrait être ajoutée à celles allouées pour continuer les travaux des quatre premières maisons, et donnerait les moyens de faire les agrandissemens proposés.

Il faut ajouter que la maison des Barbeaux est dans une situation malsaine; que ses jardins sont sillonnés de canaux ouverts et souterrains; qu'elle est absolument isolée, mal avoisinée; qu'enfin son abord est presque inaccessible pendant une partie de l'année, et qu'il est facile de prévoir que son administration sera très coûteuse.

Si donc il plaisait à Sa Majesté l'Empereur d'ordonner que les quatre premières maisons seront seules organisées, et que celle des Barbeaux sera consacrée à une autre destination, il en résulterait que les besoins de la congrégation se réduiraient à une moindre somme, tant pour ce qui est relatif à son existence particulière, qu'à l'administration des maisons, et au paiement des honoraires des aumôniers, médecins, chirurgiens, concierges, etc., etc.

Madame de Lezeau termine ces notes par un mot sur la somme accordée par Sa Majesté pour le trousseau des élèves. Cette somme a été accordée sur la supposition de cinquante orphelines gratuites et cinquante pensionnaires par maison; mais ce nombre a été élevé, par un décret postérieur, jusqu'à quatre-vingts élèves gratuites par maison, et aucun supplément n'a été ajouté pour les frais de trousseau, d'argenterie, de mobilier et de linge pour le service général. De là les élèves n'ont plus un trousseau suffisant, et il y a impossibilité de le leur procurer.

Madame de Lezeau, incapable de tromper Sa Majesté, et décidée d'ailleurs à ne point contracter de dettes, se trouve, pour ce dernier objet, dans une situation pénible, que son seul dévouement et sa confiance dans la justice de l'Empereur lui aident à supporter.

Paris, le 23 avril 1812.

De Lezeau,
Supérieure générale.

---

## LETTRE CLXXIII.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

Écouen, 9 novembre 1810.

Madame,

Une décision de Sa Majesté l'Empereur empêche tout officier de sa garde de se marier à une fille dont la famille ne jouirait pas d'un état honorable, et ne donnerait pas une dot désignée dans cette loi : je crois que c'est cent louis de rente. Mademoiselle Bernelle n'a rien, que l'honneur d'être élève de la maison impériale, et d'avoir, en comptant son père, ses frères et beaux-frères, neuf membres de la Légion d'Honneur dans sa famille. M. Guerdin, capitaine de la garde impériale, l'aime et la recherche en mariage depuis

plusieurs années, mais ne pourra l'épouser qu'avec une permission, qui lui sera refusée à cause du peu de fortune de la jeune personne, si Votre Majesté ne daigne la protéger. Je crois bien qu'il serait fort utile d'en parler à M. le duc d'Istrie en premier.

J'ai su par ma nièce que Votre Majesté avait bien voulu être contente de la robe que je lui ai fait broder. Que je serais heureuse étant loin d'elle de voir de son écriture! Le temps a-t-il fait disparaître l'amitié dont Votre Majesté m'honorait dans son enfance? Elle qui juge les gens par les choses, par la conduite, et non par les vains propos du monde jaloux et méchant, depuis plus de treize ans que j'ai l'honneur d'être connue d'elle a-t-elle pu en rien me trouver indigne de la confiance dont toute princesse honore celle qui l'a élevée, et qui se trouve directement sous ses ordres dans des fonctions si importantes? Pardonnez, madame; mais trois lignes de votre main m'étaient bien douces et bien honorables à montrer à vos filles en récompense de leur zèle dans des travaux qui vous sont destinés. Depuis longtemps j'avais, de mon autorité particulière, avec l'agrément du ministre grand-chancelier, fait joindre une prière à la suite du *Benedicite* (1). J'ai

(1) C'était une prière pour l'Empereur et la princesse protectrice.

demandé à S. Exc. que cette même prière fût dite au prône; j'ai reçu hier une lettre officielle qui m'autorise à communiquer cet ordre aux ecclésiastiques de la chapelle impériale : c'est une jouissance de plus pour mon cœur.

Je renvoie à Votre Majesté le réglement qu'elle a fait pour les Sœurs de la Charité qu'elle a établies à Saint-Leu (1); il est très bien, et me paraît suffisant pour mettre d'accord les sœurs et le médecin.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

## LETTRE CLXXIV.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

Écouen, 25 mars 1811.

MADAME,

Je vois ma santé décroître chaque jour, et je commence à craindre pour mon existence. Le chagrin est la cause de mes maux; je lutte contre le malheur depuis dix-huit ans. Une circonstance me touche surtout vivement. Je ne pourrai de mon vivant voir mon fils établi, n'ayant rien à lui donner, rien à lui laisser; il est bon sujet, il

(1) *Voir* à la fin du volume.

est homme d'esprit; sa jeunesse est passée, il marchera et fera son sort, mais je mourrai sans en avoir joui. J'ai encore une peine : le prince de Nassau m'a laissé une charge chère à mon cœur, mais au-dessus de mes moyens. Cette Pholoé, madame, que Votre Majesté daigne traiter avec bonté ne vit que par moi, n'est vêtue que par moi depuis plus de deux ans. Le prince de Bénévent est aussi insensible à son sort que si le prince de Nassau d'Usingen ne la lui eût pas recommandée à son heure dernière. Permettez-moi, madame, de vous léguer cette enfant, si je venais à terminer ma carrière avant d'avoir fixé son sort d'une manière convenable. Voilà l'objet de cette lettre, elle me soulage sur un point qui vient souvent se mêler à mes tourmens. Dans les articles légués par le prince de Nassau à cette petite Pholoé, sont la légitime de la maison d'Orange, fixée et reconnue par un traité de l'Empereur Napoléon, sur les principautés de Fulde et autres, partagées entre le roi de Westphalie, le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Francfort. Cette légitime est de 200,000 florins, mais la rente annuelle de 40,000 florins également assurée en 1802 au prince de Nassau, et dont il n'a point été payée, est assise sur la partie des biens annexés au grand-duché de Francfort. Je prépare un mémoire pour le prince vice-roi. On pourrait obtenir au moins une pension viagère du

prince-primat pour cette véritable héritière de ces biens. Elle n'est point fille naturelle du prince; elle est, m'a-t-il mandé plusieurs fois dans des lettres que je conserve, fille d'un officier d'origine grecque d'une illustre naissance et qui servait sous ses ordres. La maison d'où cette enfant est issue remonte, me dit le prince, jusqu'aux familles les plus anciennes de Lacédémone. Daignez, madame, me faire espérer que si je venais à manquer, Votre Majesté prendrait ma Pholoé; ce sera un motif de repos pour mon esprit et pour mon cœur beaucoup trop fatigués. Je prierais aussi Votre Majesté, si le sort fatal décidait de moi, de conserver à mon fils pendant plusieurs années ce qu'elle daigne m'accorder pour l'aider à payer mes dettes, car la vente de ma ferme et de mon argenterie serait à l'instant absorbée, et s'il a une place il sera obligé à la tenue qu'exige un rang distingué dans la société. Pardonnez-moi, madame, une lettre si triste; on écrit à sa protectrice comme à sa mère ou à sa fille, et depuis quelques jours je me sens un malaise inquiétant, d'autant que le sang me porte à la tête plusieurs fois par jour.

Rien n'égale mon amour et mon profond respect pour Votre Majesté; ses vertus et ses qualités distinguées ont fait ma seule gloire, et jamais il n'existera un cœur qui lui soit plus dévoué que celui de sa très humble et très dévouée servante.

## LETTRE CLXXV.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

PRINCESSE PROTECTRICE DES MAISONS IMPÉRIALES.

MADAME,

S. M. l'Empereur, accompagné de S. M. l'Impératrice, ont visité hier la maison d'Écouen; celle de Saint-Denis l'avait été en premier, ainsi que l'église et l'abbaye. Leurs Majestés, parties de Saint-Cloud à midi, étaient ici à deux heures et un quart. M. Asbeke, page hollandais, était venu nous avertir de la visite de Leurs Majestés à onze heures. Toute la maison avait eu le temps d'être préparée convenablement. La suite de Leurs Majestés était nombreuse. Mesdames de Montebello, de Montmorency, Talhouet; MM. le prince de Neuchâtel, le duc de Frioul, le duc de Vicence, le maréchal Mortier, le comte de Beauharnais, le comte de Nicolaï, le comte de la Briffe, beaucoup d'autres militaires, cinq pages, etc. Les élèves ont défilé dans la salle de l'Empereur pour se rendre à la chapelle. Mademoiselle Momet a dit un petit discours qui a eu l'avantage d'avoir l'approbation de l'Empereur; il n'y a eu que cela de répété : j'aurais craint que mes vers n'eussent eu

l'air de trop de prétention. Le *Domine salvum* en musique a été si bien chanté, que Sa Majesté a daigné en témoigner sa satisfaction à mademoiselle Reyner (1), qui a pensé en perdre la tête de joie. S. M. l'Empereur a été fort gaie; elle n'a cessé de me parler sur les dépenses passées avec bonté, sur les dépenses futures sur le même ton. Elle croyait donner en tout 1,200 francs par élève; je l'ai bien assurée que c'était justement ce qu'elle n'avait pas voulu accorder; j'ai appelé monseigneur le grand-chancelier à mon secours : il a dit la même chose que moi. — L'Empereur avait avec lui M. Fontaine. Me trouvant trop mal logée, et ne voulant pas que la chapelle reste partagée entre deux pièces, il a eu l'extrême bonté de demander de suite une aile de plus au château pour contenir une chapelle et un beau logement pour la surintendante, où elle puisse recevoir les étrangers et les hommes. Sa Majesté a ordonné l'acquisition des fossés et des bâtimens qui sont au pied des murs de la grande terrasse du nord; il a de plus promis de payer les frais d'un bélier à la Montgolfier pour faire monter l'eau de la fontaine Hortense au haut de la muraille, en face de mon appartement. Ensuite Sa Majesté m'a demandé le nom de quatre élèves dont j'étais le plus satisfaite. J'ai osé lui répondre que les noms de quatre élèves

(1) Maîtresse de musique.

m'étaient bien plus difficiles à trouver que ceux de dix, si Sa Majesté daignait me permettre de les nommer. L'Empereur a souri; j'ai été approuvée par ceux qui environnaient Sa Majesté, et n'en ai nommé ni quatre ni dix, attendant qu'il m'en reparlât. Sur le parterre, après les rondes dansées, Sa Majesté a encore reparlé des quatre élèves; j'ai osé insister pour un plus grand nombre à raison de la première visite de S. M. l'Impératrice, du nombre d'années passées depuis l'établissement; alors l'Empereur m'a dit de les appeler. J'ai nommé :

Mesdemoiselles,

Crouzet, fille de feu M. Crouzet, proviseur du lycée Charlemagne;

Bernelle, fille d'un lieutenant-colonel;

Richer, fille d'un capitaine de vaisseau;

Godard, fille de feu M. Godard, colonel d'artillerie de marine;

Reiffer, fille d'un chirurgien-major de la garde impériale;

Sénot, fille du tambour-major de la garde impériale;

Hortode, fille d'un adjudant-commandant à la Guadeloupe, prisonnier en Angleterre;

Itty, fille d'un chef de bataillon qui vient d'être tué à Figuières;

Mougeotte, fille d'un colonel qui vient d'être tué à Cadix.

J'avais oublié mademoiselle Momet, qui a dit le discours aussi bien prononcé que celui pour Votre Majesté ; j'ai osé l'écrire de suite au prince de Neuchâtel. J'espère donc, madame, avoir vos filles pensionnées. L'Empereur a paru réellement très content, m'a très bien traitée : toute la maison en a été ravie. C'est toujours beaucoup ; en résultera-t-il quelque chose ? Je l'ignore, et n'ose l'espérer.

Sa Majesté l'Impératrice n'a rien dit à haute voix. Quoique grande princesse, elle est timide ; c'est ce que j'ai bien jugé. J'ai osé lui parler simplement et comme si j'avais eu l'honneur de l'avoir vue ; elle m'a répondu avec bonté. Je lui ai dit que j'avais du lait, des fruits et du pain bis préparé, sachant que Sa Majesté l'aimait ; elle a répondu : « Une autre fois je viendrai goûter ici ; « aujourd'hui j'ai la migraine : je vous suis obli- « gée de votre attention. » Elle m'a dit qu'elle était contente des femmes que j'avais envoyées d'Écouen, que mademoiselle Mallerot (1) était un bien bon sujet ; elle a dit aussi des choses obligeantes sur les autres, sur mademoiselle Katsner particulièrement. — Voilà, madame, un grand récit ; je le devais à Votre Majesté ; il est de la plus grande fidélité. Les enfans sont ravies de joie,

(1) L'impératrice avait près d'elle six dames d'annonce prises dans les maisons impériales.

elles placent leurs pieds sur les pavés et sur les dalles où l'Empereur a marché ; même celles qui chantent faux et ne chantent jamais à la chapelle ont voulu se mêler ce matin au *Domine salvum* en plain-chant. Les voûtes ont pensé en éclater.

Je joins ici un devis des frais de votre route (1), cela est plus cher que je ne le croyais ; mais Votre Majesté n'aurait pas deux lieues à faire pour venir de Saint-Leu à Écouen, et ce serait un bien grand bonheur pour nous.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

## LETTRE CLXXVI.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A AIX-EN-SAVOIE.

MADAME,

J'ai vu M. de Sémonville, qui vient d'avoir le bonheur de passer quelque temps près de Votre Majesté, et nous avons eu un grand entretien à son sujet. Il désire bien, ainsi que moi, que Votre Majesté s'occupe uniquement de son bien-être

(1) La reine Hortense fit faire une route de sa campagne de Saint-Leu à Écouen.

sans trop se tourmenter et en chassant toutes ses fâcheuses idées. Que de vraies jouissances Votre Majesté peut encore retrouver ! J'ai été à la Malmaison ; l'Impératrice a été pleine de bonté pour moi, et j'ai été ravie d'elle. Jamais, je dois l'avouer, je n'aurais pu croire que tant de force d'esprit se trouvât réuni à tant de grâce et d'amabilité. Elle est environnée d'une cour qui lui rend des hommages aussi purs qu'empressés; si elle n'a plus l'éclat du soleil, elle a celui de l'astre doux et calme que le remplace. J'ai trouvé les princes à la Malmaison : le prince Napoléon a récité pour moi une scène de Racine; il faisait le rôle d'Achille : la justesse de ses intonations m'a rappelé celle de Votre Majesté dans les années de son enfance; sa mémoire est prodigieuse et la manière dont il dit est une preuve certaine de son esprit. Quant au prince Louis, il avait passé dans une de ses petites jambes une botte de carton, et, ayant un fouet à la main, le rôle du chat botté lui avait fait une si vive impression qu'il n'en voulait pas d'autre ; il parcourait tous les appartemens dans la chaleur de ce rôle, sans rien écouter; il est vraiment charmant par sa vivacité, sa fraîcheur et la ressemblance qu'il a avec Votre Majesté. Je ne pouvais me lasser de le contempler. Voilà, madame, de quoi attacher à la vie une mère qui sera aussi chérie de ses enfans qu'elle mérite de l'être. — Votre Ma-

jesté aura été contente de savoir que l'Empereur a daigné accorder les dix pensions et a fait remettre 600 francs pour celle qui a prononcé le discours que j'avais fait. — Je n'ai pu nommer deux élèves qui avaient des droits véritables aux bontés de l'Empereur, parce que j'ai cru bien pour les militaires d'insister pour deux filles de colonel qui viennent de perdre leur père en Espagne ; mais Votre Majesté peut faire leur bonheur en demandant pour les parens de ces élèves, deux entrepôts de ville. On va faire une nouvelle promotion pour remplacer les gens qui n'ont pas fait leur cautionnement ; ces militaires ont des droits à ces places par le décret de S. M. l'Empereur ; la protection de Votre Majesté fera le sort de ces deux familles très estimables. Je prendrai la liberté de présenter leurs pétitions à Votre Majesté. Je la prie aussi de vouloir bien m'autoriser à donner en son nom, à une dame mère de trois enfans et au moment d'accoucher d'un quatrième, un secours de 100 francs ; jamais Votre Majesté n'aura fait une meilleure charité. Cette dame anglaise, née Cameron, famille illustre de l'Écosse, ayant une grand'mère du nom de Stewart, a épousé par inclination un gentilhomme français émigré ; il est rentré, a été rayé, n'a plus trouvé ses terres ; elles étaient vendues à des gens qui n'ont pas voulu traiter avec lui. Après avoir épuisé l'argent comptant, on a vécu sur ses har-

des, et tout, jusqu'aux draps et aux chemises, a pris la triste route du Mont-de-Piété. Enfin, l'hiver et l'accouchement approchent; sans moi il n'y aurait pas de layette. J'ai trouvé le moyen d'en donner une, de vêtir les deux filles; mais, comme les sœurs, je ne suis pas assez riche par moi-même pour ne pas avoir besoin de la bienfaisance des cœurs sensibles. Je prie Votre Majesté de me faire mander par mademoiselle Cochelet si je puis avancer cet argent. Cette dame, très vertueuse, très bonne mère, est encore jolie, et je ne puis avoir de doute sur le rang qu'elle tenait dans le monde, car des parens à moi l'ont connue il y a près de vingt ans à Londres.

Votre Majesté apprendra sans doute avec plaisir que Sa Majesté a signé à Compiègne le plan pour l'augmentation d'Écouen. On va commencer par apporter les pierres de taille, et au 1er mars les travaux seront commencés.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

## LETTRE CLXXVII.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

PRINCESSE PROTECTRICE DES MAISONS IMPÉRIALES NAPOLÉON.

29 août 1811.

MADAME,

S. A. E^me^ monseigneur le cardinal grand-aumônier a fait sa première visite à la maison impériale. Je suis heureuse d'avoir à dire à Votre Majesté que S. A. E^me^ et le clergé qui l'accompagnait ont été très satisfaits de la piété et de la bonne tenue de vos filles. Nous avons même reçu des marques honorables de cette satisfaction par le présent d'une vierge sculptée d'après Raphaël, et par son buste de Canova que Son Altesse a daigné nous envoyer.

J'ai de plus à entretenir Votre Majesté d'une chose qui me peine infiniment, mais à laquelle j'ai été forcée de me résigner par mon amour pour l'ordre de la maison. J'ai élevé mademoiselle de *** presque gratuitement, je l'ai placée à Écouen, j'ai demandé à Votre Majesté de la faire dame de première classe, j'ai fait avancer son frère dans les droits-réunis, enfin je l'ai comblée de toutes les manières; elle est sans reconnais-

sance pour moi, et elle a de plus le tort très grave d'être la dame la plus insubordonnée, partant pour Rouen sans congé et m'écrivant de cette ville qu'elle y est; ne voulant plus manger à la maison impériale et prenant ses repas, de volonté impérieuse, chez sa mère. J'ai été forcée de porter une plainte officielle au ministre contre cette dame. Je sais que j'ai des moyens de la contraindre, par le pouvoir que me donne la constitution de notre maison; j'en ferais une exaspérée dangereuse dans l'intérieur. Il est fâcheux d'en venir à ces extrémités, mais il est si important de faire marcher dans la plus pure moralité un établissement comme le nôtre, qu'aucune considération ne peut entrer en balance.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLXXVIII.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

PRINCESSE PROTECTRICE DES MAISONS IMPÉRIALES.

Paris, 2 septembre 1811.

MADAME,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire. N'ayant pas encore reçu de nouvelles des pensions des jeunes élèves, je par-

tageais les craintes de Votre Majesté à ce sujet; mais, madame, à l'instant même une lettre de M. le comte Daru m'annonce que Sa Majesté a daigné accorder à mademoiselle Momet, pour avoir prononcé le discours à Sa Majesté l'Impératrice, une pension de 600 francs; j'en suis d'autant plus charmée que c'est la même jeune personne qui exprima d'une manière si touchante à Votre Majesté tout ce que nos cœurs sentent pour elle, lorsque nous eûmes le bonheur de la recevoir comme princesse protectrice. C'est aussi une preuve que Sa Majesté a bien voulu être satisfaite du discours. M^lles^ Crouzet, Bernelle, Senot, Reiffer, Godard, Cortode, Maugeotte et Itty ont chacune 300 francs de pension; les deux dernières viennent de perdre leur père en Espagne.

Madame ***, nommée dame d'Ecouen à la recommandation de Sa Majesté l'Impératrice et à celle de Votre Majesté, est, à mon grand regret, madame, une personne qui ne convient nullement à nos institutions. C'est un bel esprit; il nous faut des femmes pieuses et instruites pour nous préserver de l'envahissement des religieuses, et pour donner une éducation solide à cette immense pépinière confiée, pour le bonheur des générations futures, à la protection de Votre Majesté. Je suis à Paris pour le départ de mon fils; madame de Montgelas, qui m'envoie un bulletin chaque jour, me mande hier : « Madame ***

« a demandé à rester dans sa chambre deux jours « pour corriger et rédiger un ouvrage que la « reine Hortense vient de lui demander par écrit ; « cet ouvrage n'est point de madame ***, mais « elle s'est chargée de ce travail. » Votre Majesté daignera me faire savoir si ce fait est vrai, je crains qu'il n'y ait de l'intrigue.

Le maréchal Ney est parti pour Boulogne ; ma nièce va se rendre aux Coudreaux ; la duchesse de Rovigo doit y aller passer quelques jours ; elle est extrêmement changée, je la crois fort malade, on ne paraît pourtant point alarmé sur sa position. Je retourne demain à Écouen. La carrière de mon fils doit pour long-temps l'éloigner de moi ; une force irrésistible me tient auprès de lui tant que je puis jouir du bouheur de le voir ; j'aurai, malgré cela, la force de sacrifier cette jouissance à son avancement.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLXXIX.

A S. M. LA REINE HORTENSE.

MADAME,

Mesdames de Poix, de Tessé, de Montagu, comptant sur la bonté infinie de Votre Majesté,

et sur la confiance qu'elle a daigné accorder à son ancienne institutrice, me prient de faire parvenir à Votre Majesté une note pour la famille de Caillebot, gens de qualité, qui ont l'honneur de leur appartenir. Déjà, madame, vous avez eu la bonté de vous intéresser à eux auprès de Sa Majesté l'Impératrice Joséphine; un ordre de 6,000 fr., payable chez M. de Mont-Liveau (1), fait la moitié de la somme nécessaire pour le départ de cette famille pour la Guadeloupe; il faut encore 6,000 fr.; les dames qui s'intéressent à cette respectable famille, à laquelle elles sont liées par le sang ou par la seule amitié, sont disposées à se réunir pour compléter une partie de cette somme; mais on a recours à Votre Majesté pour daigner y contribuer. Que d'infortunes se découvrent chaque jour et combien le cœur sensible de Votre Majesté doit en souffrir! Si j'ose, madame, soumettre mon sentiment à la demande que j'ose vous faire, la moitié de ce qu'a donné l'Impératrice paraît devoir être le but de la demande; les 3,000 francs qui resteront à composer, le seront par les dames qui m'ont choisie pour organe. M. Desprès connaît M. et madame de Poix; vous pouvez, madame, faire connaître les vues bienfaisantes de Votre Majesté pour la famille de M. Caillebot, par cette voie.

(1) Intendant de l'impératrice Joséphine.

Votre Majesté a eu la bonté de faire faire des démarches pour ces malheureuses demoiselles Vaucher; quand je serai sûre qu'elles ne seront pas arrêtées, je les réfugierai chez moi à Écouen, car elles n'ont plus ni lits, ni draps, ni chemises; cela fait pitié. Ce que Votre Majesté pourra leur donner par mois servira à leur pain. L'aînée se meurt; leur petite sœur, qu'elles avaient fait venir de la Suisse, et mademoiselle Caroline, ont été recueillies avec la plus louable générosité par madame de Lagrange, maîtresse de pension, qui a été touchée du malheur de ses collègues, ce qui lui fait beaucoup d'honneur. Dans deux ans, si cet événement eût tardé jusqu'à cette époque, personne n'eût entendu parler de la misère de ces pauvres filles; mais Votre Majesté le sait, j'emploie ce que je tiens des bontés des princesses et de celles qu'elle m'accorde, pour remplir des engagemens sacrés, et je ne me permettrai aucun agrément jusqu'à ce que je les aie remplis.

Les demoiselles Vaucher avaient de trop faibles têtes pour diriger une maison, aussi était-ce à madame Sérin que j'avais laissé celle de Saint-Germain, qui s'est terminée avec honneur.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

## LETTRE CLXXX.

A S. M. LA REINE HORTENSE.

Ecouen, 3 janvier 1813.

MADAME,

Votre Majesté m'a fait le plus charmant présent pour mes étrennes ; son nom, ses traits, tout ce qui tient à elle m'est cher au-delà de toute expression ; ce ne sont point de ces paroles qu'on adresse à la grandeur, c'est du sentiment pur et vrai. Je sais que Votre Majesté était malade de ses terribles maux de tête ; je sais aussi qu'elle a besoin de toute sa résignation, et j'espère que ses vertus et son bon esprit lui donneront la force dont elle a besoin dans ce moment. Nous ne faisons pas le siècle où il a plu à la main divine de nous jeter, et quand nous n'avons point gâté notre propre destinée par des fautes ni même des erreurs, quelles que puissent être nos peines, il faut les supporter. Les remords seuls doivent être insupportables. Les coups qui viennent de la main des autres et les positions critiques dans laquelle la Providence a voulu nous placer peuvent très bien s'endurer. On rendra justice à Votre Majesté ; elle est aimée et estimée. Le bruit des partis empêche toujours la voix de la vérité

d'être entendue, mais les partis meurent et les bonnes renommées survivent. Votre Majesté a attaché son nom aux choses de bon goût, aux bienséances, à la charité, aux beaux arts, aux sentimens solides de l'amitié; elle trouve dans une piété douce et sincère de grandes consolations, et j'espère qu'elle surmontera toutes ses peines. Six admirateurs sincères ne font pas autant de bruit que trente bavards qui parlent d'après leurs oreilles et non d'après leurs yeux; mais les gens qui ont pris la peine d'étudier un caractère et qui l'apprécient, finissent par l'emporter sur les méchans et ont pour cela plus de moyens solides.

J'ai reçu de la personne qui est mal pour moi, une longue lettre du style le plus mielleux, admiration sincère, dévouement parfait, désir de m'être agréable; cette lettre m'a fait peur, car il m'en a écrit plusieurs semblables quand il me faisait de méchans tours. Cet homme n'a de sincère en lui que son air de fausseté; mais il faut être juste, de ce côté, il peut dire qu'on n'est trompé que parce qu'on veut l'être; phrases, saluts, sourire, tout en lui est de la plus grande sincérité. Il justifie bien ce que disait un homme de la cour de Louis XV qui avait beaucoup d'esprit (le marquis de Scepeaux); il soutenait que c'était notre égoïsme, notre préoccupation de nous-mêmes, notre légèreté, qui nous empêchaient de juger et de connaître les hommes; que le fade

complimenteur disait assez qu'il ne pouvait pas penser en bien tout ce qu'il se plaisait à dire d'eux aux êtres qu'il flattait; que le raconteur d'une foule de choses incroyables avertissait de ne le pas croire; que l'homme amenant l'entretien sur des faits historiques et sur la part qu'y avaient eue ses aïeux, annonçait assez son orgueil sur sa naissance; que celui qui ne parlait que de la beauté de son hôtel, de son argenterie et du nombre de ses valets, annonçait assez un parvenu; qu'une femme n'avait pas été dix minutes dans un cercle sans dire, par une œillade, par l'allongement calculé d'un joli pied et d'une jambe fine, qu'elle n'était qu'une coquette. Tous les hommes cependant, occupés d'eux, ne font pas attention à ces marques si certaines et se laissent prendre et tromper par les plus médiocres personnages.

Pardonnez-moi, madame, une si longue dissertation; elle a été rapide et n'en sera peut-être pas moins fastidieuse, mais j'ose compter sur votre indulgence. Votre Majesté m'a promis une œuvre de ses romances; je sollicite cette bonté de sa part, j'y mets le plus grand prix. Quand verrai-je Votre Majesté? je l'ignore. Je subis la défaveur avec la plus grande résignation dans mon cabinet, mais je ne la promènerai jamais dans le monde; il ne sourit qu'aux succès et ne se tait que devant les heureux. Quand je suis trop

tourmentée sur tout ce qui se passe de relatif à Votre Majesté ou à la tranquillité de mon souverain et de mon pays, ne voulant pas écrire, j'envoie quelqu'un de sûr à Paris. L'esprit ici est parfait, les mauvais propos de la capitale n'y pénètrent pas. Je n'oublierai pas un instant que l'Empereur m'a confié des enfans qu'il élève, qu'il habille, qu'il nourrit, et que la reconnaissance doit être la base de toutes leurs actions. On ne m'appelle point ici maman, ni notre bonne mère, ni bonne amie; ces premiers titres doivent être conservés pour celles qui les ont nourries et portées dans leur sein; on n'y appelle pas non plus une autre personne *papa chéri,* mais l'Empereur y est souvent traité de père. J'établis sans cesse dans leurs jeunes cœurs et dans leurs jeunes esprits que la royauté et la paternité sont unies, et que leur souverain est doublement leur père, puisqu'il prend soin de les faire élever. De plus grandes rigueurs ne m'écarteraient pas de ces bases sacrées, elles sont dans mon cœur. Nous allons voir ce que sera cette année 1813; il faut l'espérer, meilleure que la dernière et se résigner cependant à tous les événemens. Puissent-ils être heureux pour tout le monde et particulièrement pour vous, madame; voilà l'objet de mes vœux et de mes constantes prières.

Je mets aux pieds de Votre Majesté mon plus profond respect.

## LETTRE CLXXXI.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A AIX-EN-SAVOIE.

Ecouen, 18 juin 1813.

MADAME,

Entendez la voix de l'ange que le ciel vous a enlevé (1); elle vous dirait : « Supportez la douleur que ma perte vous cause; vous êtes dans un monde d'épreuves, mais vous vous devez, madame, aux jeunes princes auxquels vous avez donné la vie, à votre auguste et tendre mère, à votre magnanime frère, à tout ce qui vous aime, aux malheureux que vous faites vivre. » Voilà ce que la douceur, la sagesse prématurée de cette créature céleste qui vous avait donné son cœur vous ferait entendre. Je suis son organe, madame, moi qui l'avais formée; je vous implore, au milieu de ma profonde douleur, pour que vous domptiez votre peine. Je crois l'entendre aussi me l'ordonner, me prescrire de vivre pour mon malheureux fils. Les devoirs sont préférables à la vie, puisqu'on doit savoir l'y sacrifier; mais les devoirs ordonnent aussi de veiller à sa vie à cause des

(1) Madame de Broc.

autres. Madame, vous m'êtes si chère, que l'idée de votre douleur (1) vient encore ajouter à la mienne, elle est pourtant bien affreuse, bien cruelle, mais elle deviendra au-dessus de mes forces physiques, si je n'apprends que Votre Majesté se laisse distraire, songe à elle, à nous tous, en se prêtant aux soins des autres. Faites-moi donner, je vous prie, de vos nouvelles, et que mon cœur soit rassuré sur ce point qui lui est si cher. Vous, madame, ma chère et auguste élève, ma protectrice, ma bienfaitrice, vous, que j'ai chérie à l'égal de mon Adèle, quand vos âges et les circonstances vous plaçaient également sous mes yeux; vous, que je révère comme ma princesse, sans cesser de vous aimer comme ma fille, voyez religieusement et pieusement les coups affreux du sort. La religion seule, vous le voyez, madame, peut nous donner ici-bas la force nécessaire; elle dégage de la terre, et par cela même donne le courage d'y rester et d'y remplir dignement la tâche que le ciel nous a imposée; elle dit que les plus affligés sont les plus chéris de Dieu, et par cette sublime maxime vient placer la consolation auprès des plus grandes douleurs. Implorez-la cette religion, madame; les hommes peuvent la blâmer, parce qu'ils ne l'entendent pas, et qu'une si belle chose n'est pas de main humaine. Con-

(1) Il s'agit ici de la mort de madame de Broc.

servez-moi, madame, cette bienveillance constante qui seule peut, unie aux principes religieux, m'aider à soutenir mon cruel sort.

Je suis, madame, avec le plus profond respect, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLXXXII.

### A S. M. LA REINE HORTENSE,

A AIX-EN-SAVOIE.

Écouen, 23 juin 1813.

MADAME,

J'ai reçu l'admirable lettre de Votre Majesté; je la fais mettre sous verre, elle peint l'âme céleste de l'élève que j'ai eu le bonheur de conserver, et celle de la nièce chérie que j'ai eu le malheur de perdre. J'ai lu cette lettre si bien écrite, si profondément pensée, aux dames qui sont mes amies, et à quelques grandes élèves; toutes voulaient l'avoir; je m'y suis refusée, dans la crainte qu'elle ne gagnât le monde et l'impression; ce n'est pas le genre de célébrité qu'ambitionnent les sentimens de votre Majesté; c'est à ses vertus, longtemps éprouvées, à la faire entièrement apprécier tout ce qu'elle vaut. Combien Votre Majesté dit juste en prisant la prudence et la sagesse de cette

chère Adèle; elle connaissait la cour, le monde et le cœur humain; elle était bonne et si charitable que tout le monde ignorait ses charités, car en s'en faisant une unique occupation, elle y joignait impérieusement le devoir de les taire. L'abbé Bertrand dit tout ce qu'il en savait. Qui pouvait croire qu'elle visitait les pauvres malades, et aidait à faire leur lit; qu'elle en visita vingt-cinq une même matinée, et que devant communier ce jour-là, on ne put lui dire la messe qu'à une heure? C'était un ange sur terre, et un ange qui vous adorait, madame; elle s'était donnée à Votre Majesté. Que je serai heureuse de vous revoir, madame; c'est ma seule consolation, avec l'idée de jouir un jour à venir du sort assuré de mon excellent fils, mais quand?... Ma vieillesse s'avance, le coup que je viens de recevoir en hâtera les effets; j'ai perdu le sommeil pendant trois nuits; je dors depuis deux nuits, mais j'ai des douleurs qui me parcourent le corps et le plus souvent se fixent sur le dos de telle force que j'ai de la peine à relever. Si l'Empereur ne répare la peine que j'ai éprouvée relativement à mon fils (1), je crains

(1) M. Campan fils venait d'être désigné préfet d'Amiens par l'Empereur, lorsque des sollicitations particulières firent rendre à M. de La Tour-du-Pin-Gouvernet une nouvelle préfecture en remplacement de celle qu'il avait perdue, et ajournèrent la nomination de M. Campan à une autre vacance, et elles étaient rares alors.

bien de ne pouvoir jouir de long-temps des effets de sa justice. Ma nièce Églé a loué le Val, au-dessous de Meudon; je dois y aller la semaine prochaine. Je lui ai donné cette bonne petite Pholoé, qui se croit de la famille, tant elle nous est attachée. On dit que Votre Majesté doit prendre des bains de mer : j'en suis ravie, c'est un remède des plus fortifians, et j'en espère un grand bien pour elle. Combien je fais de vœux pour ce rétablissement, madame! combien j'ose me flatter que vos seules bontés verseront de consolations dans mon cœur trop déchiré. Je fais ce que je puis pour me soutenir, quelquefois j'en perds l'espoir; il me revient en pensant à Votre Majesté, sur laquelle je reporte toutes mes affections, toutes mes idées de consolation.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLXXXIII.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

29 juin 1813.

MADAME,

J'ai couché à Paris pour me rendre au Val-sous-Meudon, qu'Églé vient de louer pour le reste de l'année. Mes pauvres nièces ont besoin de mes soins. Combien je voudrais aussi en rendre à Votre

Majesté, et parler avec elle ce langage consolant de la résignation et de la raison qu'elle sait si bien définir et mettre en pratique. Il est donc vrai que l'espérance et l'imagination procurent aux hommes plus de bonheur que de réalité. Vous vous en souvenez, madame, de ces jours rians, sans faste, sans magnificence, où nous respirions un bonheur produit par l'espoir que nous donnaient de meilleurs jours; sortant d'une anarchie sanguinaire, admirant le jeune héros qui protégeait la France, le nuage noir disparaissait en entier, et le nouvel horizon nous promettait toutes les jouissances; les jeunes filles rêvaient leurs futurs maris, les formaient selon leurs désirs, ou adoraient ceux que leurs cœurs avaient déjà choisis, sans prévoir un de leurs défauts; leur ambition se bornait au désir d'avoir des chevaux, une campagne, quelques parures; l'éclat et les tourmens de la grandeur n'occupaient nullement celles de vous que la Providence réservait à des trônes ou à des titres éminens. Saint-Germain, la rue des Ursulines, Grignon, rappellent à l'instant ce fidèle tableau. Ah, madame! comme vous et mon Adèle m'étiez chères! Il ne me reste que vous de ce couple enchanteur qui me rendait si heureuse et flattait si délicieusement un louable amour-propre. Jamais je ne vous verrai seule dans mes rêves; dans le jour je vous vois toujours comme je vous ai fait peindre l'une et l'autre.

Votre constante amitié, madame, peut seule calmer mon profond chagrin, et s'il était possible que ma tendresse pour Votre Majesté fût augmentée, elle l'a été par notre malheur commun, par la noble et touchante résignation de Votre Majesté. Tout le monde voulait avoir des copies de la lettre où son âme se peint tout entière; je les ai totalement refusées, mais elle a fait l'admiration des gens les plus sensibles et d'hommes très marquans par leur esprit. Je la fais mettre sous verre; elle est digne de la postérité, et tant que je vivrai j'irai puiser un nouveau courage en lisant la noble expression de votre tendresse pour notre Adèle, et de votre pieuse résignation. C'est un coup de tonnerre; la main du Tout-Puissant les dirige à sa volonté : soumettons-nous....

Je compte aller jeudi à la Malmaison; on dit un bien infini des princes vos enfans, tout ce qui va faire sa cour à l'Impératrice en fait les plus beaux récits. Conservez-vous, madame, pour ces chers et nobles rejetons; pour eux il faut vivre, c'est un devoir. Je désire bien que Votre Majesté prenne les bains de mer; je suis étonnée qu'elle n'ait pas essayé ce remède depuis plusieurs années, c'est un puissant fortifiant; les Anglais en font depuis long-temps usage; on commence en France à les vanter autant qu'eux. Peut-être irai-je en prendre à Boulogne, car je suis bien affaiblie.

Daignez me faire donner de vos nouvelles,

madame, et pensez quelquefois à toute la tendresse, l'estime, l'amour et le respect que mon cœur vous a voués pour tout le temps qu'il sera animé par la vie.

## LETTRE CLXXXIV.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A AIX-EN-SAVOIE.

30 juin 1813.

MADAME,

Je suis ici près d'Églé, dont la douleur est toujours la même; j'ose espérer de l'effet du temps, de la raison et de sa tendresse pour ses enfans. Il est une première douleur si forte, que l'on ne connaît pas comment le ciel donne le pouvoir de la supporter, et cette première douleur est de placer l'idée entière de son malheur dans son esprit et dans son cœur; la nature s'y refuse, on la chasse, elle revient et déchire l'âme chaque fois qu'elle se représente. Cette première et affreuse crise passée, la religion, la morale, la douceur du caractère qui sert à tout, prennent plus d'empire; on se résigne, on baisse en quelque sorte la tête sous les coups rigoureux de la Providence, et le temps, sans cicatriser la plaie, vient au moins la calmer. L'Imitation de Jésus-Christ, le plus

beau des livres saints après l'Évangile, le plus consolant de tous, est une lecture précieuse dans la grande douleur. Il faut se garder des livres noirs des modernes philosophes, des Nuits d'Young, de Hervey. Je supplie Votre Majesté de n'en lire aucun. Mes pauvres nièces ont la fureur de ces ouvrages; Églé n'a pas manqué d'apporter Young. Daignez me croire, madame, vous vous en trouverez bien; vous vous en trouverez soulagée. Quand on a beaucoup vécu en observant, on a vu infiniment de choses. J'étais bien jeune alors; mais je me souviens de tout ce qui fut relatif à la mort de la Dauphine, princesse saxonne, qui resta veuve du père de Louis XVI. Elle nourrit sa douleur; elle avait fait peindre son mari couché, expirant, et avait fait placer ce tableau au pied de son lit. Au bout de dix mois elle fut à toute extrémité; elle pensa alors à ses jeunes enfans, à ce qu'ils allaient devenir, à l'âge de Louis XVI, aux dangers d'une minorité, et les deux derniers mois de sa vie furent aussi affreux par le désir de vivre, que les dix premiers mois de son veuvage avaient été déchirans pour tous ceux qui désiraient la conserver à la vie. Et qui sait si cette mort, qui fit peu de sensation, n'a pas été un des plus grands malheurs de la France? Si le Roi, si Marie-Antoinette, susceptibles l'un et l'autre des meilleures impressions, eussent trouvé, en montant sur le trône, une femme formée par l'expérience que

donne essentiellement le rang suprême et la vue habituelle d'une cour, ils auraient été guidés, protégés, prémunis contre le manque des convenances; ils n'avaient personne auprès d'eux, et ce fut leur premier malheur.

La jeunesse de vos charmans princes, la connaissance de ce qui les environnerait sans vous, madame, doit être votre pensée, du matin, du soir, et de tous les instans de votre vie.

Mon opinion, puisque vous daignez la consulter, est de déposer dans l'église de Saint-Leu les restes de notre pauvre Adèle; toutes les convenances sont observées; rien dans l'avenir ne pourra déranger votre volonté, et les propriétés changent trop de main pour que l'on puisse leur confier de semblables dépôts. Remis au sein de l'église, c'est leur véritable séjour; ils ne risquent pas d'y trouver des indifférens qui les déplacent, et bien des siècles se passent sans que de criminels désorganisateurs viennent troubler les restes vénérés des morts. Une épitaphe simple, en prose, faite par M. Desprez, qui la connaissait et l'appréciait, conservera le souvenir de ses vertus et de la tendre amitié que Votre Majesté lui avait vouée dès son enfance. Cet hommage plus public rendu à la mémoire de cette infortunée, lèvera tous les doutes sur le lieu où elle est déposée; sans cela on la croirait placée dans quelque bosquet, où il faudrait faire une chapelle qui se trouverait encore dans

une propriété particulière, et affligerait trop de gens par un si triste souvenir.

Agréez, madame, l'expression de mes plus tendres sentimens et de mon plus profond respect.

---

## LETTRE CLXXXV.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A AIX-EN-SAVOIE.

Écouen, 13 juillet 1813.

MADAME,

J'ai été indisposée et alitée pendant plusieurs jours; j'avais trop souffert pour qu'à mon âge ma santé ne s'en ressentît pas. Je suis mieux et je trouve une jouissance à écrire à Votre Majesté, à lui demander de ses nouvelles, à la prier de m'en faire donner. Votre Majesté était dans mon cœur si bien unie à l'image, à l'idée de ma pauvre nièce, que je ne pense jamais à elle sans penser à Votre Majesté, sans désirer que son noble et pieux courage lui fasse supporter les événemens et soigner cette santé qui nous est si chère. Lorsque l'on voit le désespoir que laissent ici-bas ceux que nous chérissions, on doit craindre d'amener de semblables sujets de larmes et se faire un devoir de vivre. M. Desprez a dû envoyer à Votre Majesté une élégie de M. Aimé Martin; j'y aurais

désiré quelques petits changemens; on les obtient difficilement des poètes, mais il y a une teinte de mélancolie et une bonne couleur dans cette triste composition que son respect pour mon Adèle lui a inspirée. M. Martin est un jeune homme vertueux et instruit, bon fils, bon ami. S'il n'est pas le premier des poètes il n'est pas perdu non plus dans la foule. Il aspire à une place d'inspecteur de l'université; si votre Majesté daigne le recommander à M. de Fontanes, il y parviendra.

Nous allons avoir la confirmation des élèves d'Ecouen; après cette cérémonie j'irai voir encore ma pauvre Eglé, à laquelle j'ai laissé ma Pholoé. Votre Majesté a été bien bonne de m'écrire, elle a versé un baume bien salutaire sur ce cœur si déchiré qui lui est aussi dévoué qu'à celle que je pleure.

Je suis, avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

## LETTRE CLXXXVI.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A AIX-EN-SAVOIE.

Au Val-sous-Meudon, 26 juillet 1813.

MADAME,

Je suis assez contente d'Églé; elle pleure souvent, mais ses discours sont sages et résignés. Elle trouve de grandes consolations dans la religion : l'âge et les malheurs y ramènent : c'est une preuve de la supériorité des principes divins sur toutes les autres morales; car le malheureux est un malade, et certes il cherche ce qu'il y a de mieux pour ses souffrances; et les gens âgés sont munis de l'expérience qui éclaire sur toutes les choses de ce monde et doit indiquer les moyens les plus sûrs de se parer contre les coups funestes du sort ou de se guérir des blessures qu'on en reçoit. Rien ne porte à soutenir les infortunes comme la religion et la réflexion; la douceur du caractère est aussi fort nécessaire. Il y a des gens d'une telle irritabilité, même avec une grande sensibilité, qu'ils se roidissent contre les événemens et se courroucent en quelque sorte quand il faut s'humilier et se résigner. Ma bonne

Antoinette (1) a un peu de ce genre de douleur. Elle veut revenir; elle annonce même son arrivée pour le 8 ou le 10 d'août, et je crains ce moment pour elle et pour sa sœur. Malheureusement ils ont été favorisés de la plus triste préfecture (2), et comment l'y faire résider de suite? Pholoé et Alexandrine (3) ont été bien utiles à ma nièce: l'une a un charme naturel et des manières caressantes qui font du bien à l'âme; l'autre est douce et vive et a une habitude si constante de s'occuper, qu'elle active la vie. Églé est plus indolente, mais, avec cette indolence, qui ne vient pas de nullité, on aime à être environnée de gens utilement et agréablement occupés. M. Auguié n'est pas bien, et ne suit bien aucun régime quoiqu'il ait envie de prolonger sa carrière; mais les vieillards redeviennent enfans pour bien peu de chose, et il a toujours aimé la bonne chère.

Je ne suis venue que pour deux jours au Val; j'ai grand besoin de m'occuper de l'établissement qui m'a été confié, et je le fais. Les succès des enfans sont surprenans, et, sans aucun agrément, j'y soutiendrai pour mon honneur la réputation que mes soins et les heureuses dispositions de Votre Majesté et de quelques unes de mes élèves

(1) Madame Gamot.
(2) Lozère.
(3) Madame Lambert.

m'avaient obtenue; mais il faut que j'y veille sérieusement, car je suis sous les yeux de la plus mauvaise volonté. Le grand-chancelier y met de l'amour-propre personnel; il dirige lui-même l'autre maison; il y va jusqu'à deux fois par semaine, et du côté de la comptabilité rien ne paraîtrait plus aisé maintenant que de me mettre dans mon tort; mais j'y apporte tant d'attention, tant d'ordre, que bientôt cela sera difficile. Il est forcé de convenir que les progrès sont plus marqués à Écouen, mais il faut lui enlever la possibilité du *mais* sur la dépense, et cela est d'autant plus difficile que tant que les ouvriers seront établis à Saint-Denis, il y a une foule de dépenses que l'on peut faire passer sur la masse des premiers frais, qui n'est jamais contestée; et que moi, à Écouen, l'établissement étant fini et ayant déjà six années de date, j'en suis même à une masse de réparation et d'entretien que le temps ne peut qu'augmenter. Je crains bien que le pain ne devienne plus cher, les pluies continuelles empêchent le blé de mûrir et peuvent amener encore de plus grands fléaux. Mon fils court les eaux, ou du moins va les courir pour achever de rétablir totalement sa santé. Son ami et son collègue Dureau la Malle, qui avait été nommé préfet à Perpignan, vient de finir d'une façon bien sinistre et toujours blâmable; il a un an de moins que mon fils, et ne pouvait que se trouver très

favorisé; il avait de l'esprit, de la conduite et était grand travailleur. Comment et pourquoi s'est-il brûlé la cervelle en sortant du conseil de sa préfecture? Il était adoré par son père et par sa mère; comment se porte-t-on à un pareil acte de désespoir? Est-ce pour l'injustice de quelques hommes! Mais on est bien plus injuste à soi-même de tirer un coup qui fait partir à la fois, non seulement sa propre cervelle, mais celle d'un vertueux père et d'une tendre mère. Ces tristes suicides, si fort en pratique chez les adorateurs des faux dieux, avaient bien positivement été réprimés chez les hommes par la religion catholique et par les lois; ils ont repris leur force avec la philosophie moderne et l'égoïsme. Je trouve que le suicide est la tragédie de l'égoïsme, comme souvent beaucoup de ridicules en sont la comédie.

J'ignore si Églé a dit à Votre Majesté qu'elle a été sensible, mais bien sensible, à ce que l'impératrice Marie-Louise n'ait pas envoyé savoir de ses nouvelles (1); les plus anciens usages semblaient devoir amener et même nécessiter cette marque honorable d'égards, si ce n'est de bienveillance. J'oserai me permettre de recommander à Votre Majesté de ne jamais négliger ces formes. Je n'aurais pas cru qu'un très grand malheur pût laisser à l'âme la disposition de s'en occuper; je

(1) La maréchale Ney était dame du palais de l'impératrice.

## LETTRE CLXXXVII.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

Au Val-sous-Meudon, 17 août 1813.

MADAME,

Je suis revenue au Val sachant que madame Gamot y était arrivée. Églé était beaucoup mieux, elle éprouvait déjà le bienfait du temps qui calme les plus grandes douleurs. Le retour de sa sœur lui a fait éprouver, ainsi qu'à nous, de nouvelles angoisses. Je leur parle à l'une et à l'autre le langage de la résignation pieuse et de la raison, c'est ce que je ferai de même quand j'aurai le bonheur de revoir Votre Majesté, qui m'est si chère qu'elle est placée dans mon cœur à l'égal de mes nièces et de mon fils, que j'aime de toutes les facultés de mon âme. Il faut sans cesse penser que la privation n'est que pour nous, qu'Adèle est quitte d'un monde où elle avait déjà versé bien des larmes, où elle en avait sans doute beaucoup encore à répandre si elle y fût restée. Il faut aussi envisager le mal affreux que l'on fait aux autres quand les années et les infirmités de l'âge n'ont pas successivement amené ceux qui nous survivent à se préparer au malheur de ne plus nous voir. Je ne cesse de me répéter ces raisons

simples mais vraies, Votre Majesté doit faire de même. Je ne suis vraiment nécessaire qu'à mon pauvre fils, jusqu'à ce qu'il ait une femme et des enfans qui le rattachent à la vie; ma fin amènerait la sienne. Cette idée a suffi pour me retirer de l'abîme; je me suis fait un effort violent; j'ai cherché des distractions. Je me faisais faire une lecture la nuit, quand je me réveillais avec le triste souvenir de la perte que nous avions faite. Vous, madame, qui êtes si nécessaire à vos chers fils, à l'Impératrice, à vos sincères amis, à vos dévoués serviteurs et à tant de malheureux qui vivent par vous, que de motifs de vous soigner, de prolonger votre chère existence! c'est même un devoir sacré. — Je crains que les eaux n'aient pas fait autant de bien à Votre Majesté que nous l'espérions, et je désire que le commencement de septembre soit favorable aux bains de mer. Mon fils doit aller les prendre à Biaris près de Bayonne, si les événemens du temps ne s'y opposent pas. Il paraît que c'est un remède très fortifiant. Il me mande que sa santé est meilleure; mais qu'il est cruel d'avoir souffert trois ans pour une seule minute malheureuse! (1)

J'ai été voir dernièrement le duc de Rovigo

(1) Lorsque madame Campan allait aux eaux de Vichy, ses chevaux s'emportèrent à une descente. M. Campan fils s'élança de la voiture et parvint à les arrêter; mais le choc fut si violent, qu'il en fut très long-temps malade.

qui m'a dit un bien infini de mon cher Henri ; ses propres paroles ont été : « Il n'y a pas un fonctionnaire public plus estimé et plus chéri que lui ». C'est doux à s'entendre dire, c'est amer à rapprocher d'un traitement unique et aussi peu mérité. L'année qu'il a passée presque en totalité dans son lit lui a fait du tort, parce qu'elle a suivi immédiatement sa première jeunesse et a retardé de plus d'une année le moment où il devait se montrer tel qu'il est ; enfin, j'ose compter sur la justice de l'Empereur, mais je dois craindre l'obstination du ministre. Les hommes ne veulent jamais avoir tort, et c'est ordinairement quand ils en ont eu un qu'ils tiennent le plus à prouver le contraire. La générosité est une qualité bien rare. Il y en a malheureusement beaucoup de bien rares dans notre pauvre humanité ; la constance, la reconnaissance, la persévérance, la modération, la justice, et une foule de belles et bonnes choses de ce genre ne sont pas communes. Dernièrement, pour excuser un peu cette pauvre humanité, je me plaisais à faire l'apologie de l'ingratitude, cela m'était nécessaire. Je ne suis ni grande dame, ni princesse, mais par le reflet de la puissance j'ai rendu beaucoup de services, et mon cœur avait besoin de s'excuser les ingrats. J'ai donc trouvé que l'imagination séduite et trompée avait sa grande part dans l'ingratitude et dans le refroidissement du sentiment de la recon-

naissance. Il n'y a rien qui ne paraisse bien plus agréable pendant le temps du désir que lorsque le temps de la possession est arrivé. Les plus grandes places sont accompagnées de peines et de dégoûts, qui ne sont connus et sentis que par celui qui les possède ; à mesure qu'il en sent la gêne ou le poids, il diminue d'enthousiasme pour un poste qu'il avait long-temps brigué, et cette diminution se porte en même temps sur sa reconnaissance pour celui qui le lui a procuré. Cela est fort déraisonnable, et la justesse de l'esprit doit parvenir à dégager un cœur vraiment sensible d'un pareil tort; il faut pour cela reporter son esprit vers le temps du désir et de la première possession; la mémoire seule peut rendre cet important service, et il est affreux de ne pas l'employer quand elle peut servir si utilement. L'inconstance en amour pourrait bien s'excuser par le même raisonnement. Que de charmes! que d'illusions environnent l'objet aimé! On ne lui aperçoit pas le moindre défaut; mais on possède cet objet, l'humanité se montre; chaque jour on découvre sa faiblesse; les torts ne sont plus dissimulés; le cœur en est flétri, puis refroidi et souvet on croit voir deux personnes dans le même individu.

J'espère, madame, que si je plaide en faveur des ingrats et des inconstans, Votre Majesté n'y verra qu'une chose : c'est que je suis fort occupée

de la constance et de la reconnaissance, c'est que je me reporte sans cesse vers ce temps où les bontés de Votre Majesté ont fait changer nos destinées ; ce n'est pas sa faute si d'autres gens ne nous voient pas avec les mêmes yeux qu'elle; on ne peut répondre que de ce que l'on fait soi-même. Il est aussi très vrai que la bienveillance des grands fait naître l'envie, et qu'ils sont forcés de défendre ceux auxquels ils l'ont accordée; cela doit aussi les mettre en garde sur le choix de ceux qui en sont les objets. Il faut essentiellement qu'ils n'accordent cette bienveillance qu'à des gens d'un honneur et d'une vertu éprouvés, car ils se mettraient dans leur tort, en défendant des personnes qui ne mériteraient pas d'être défendues.

J'ai fini mes Mémoires; je les ai lus à un homme de goût; on dit qu'ils sont bien, j'aimerais à les lire à Votre Majesté. On dit aussi que, s'ils paraissaient, ils me rapporteraient plus de mille louis. Mais le voudra-t-on? et cela ne me donnerait-il pas de nouvelles tribulations? Ce qui m'en plairait le plus, c'est qu'ils prouvent jusqu'à l'évidence que j'ai été fidèle et utile à des souverains malheureux. Je n'y dis du mal de personne et je n'y parle qu'en faveur d'une femme, d'une reine outragée; enfin Votre Majesté sera mon juge, elle sait que mon respect pour sa raison égale mon amour pour sa personne.

Voilà une longue lettre; Votre Majesté a eu la bonté de m'autoriser à lui en écrire, et j'abuse involontairement de cette permission.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE CLXXXVIII.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A DIEPPE.

Écouen, 12 septembre 1813.

MADAME,

Voici trois belles journées; je les compte, j'en jouis, en pensant qu'elles peuvent faire du bien à Votre Majesté; j'espère que les bords de la mer seront aussi beaux que le sont mes côteaux. Profitez-en, madame, rendez nous le bonheur à tous. Mon fils est à Biaris et se loue de cette mer, qui serait à mes yeux le premier des élémens si elle rendait la santé à mes plus chères affections.

J'espère que mademoiselle Cochelet me donnera des nouvelles de Votre Majesté; j'en ai déjà eu une fois, mais ce n'est pas assez pour mon cœur et pour mon impatience de savoir Votre Majesté dans une bonne disposition. Vos filles, madame, font des progrès en tout, si sensibles et

si satisfaisans, que je n'ose en parler; mais les études, mais les talens se perfectionnent de jour jour; il est vrai que je m'en suis occupée infiniment cet été; cela seul a pu me distraire. Cette foule de jeunes personnes qui se souviendront de moi, de mes soins, m'offrent de douces consolations; mais cela demande de s'en occuper beaucoup, et les années vont bientôt me priver de mes moyens. Je ferai, malgré mes peines, bien peu d'êtres reconnaissans, mais un cœur qui éprouve ce doux sentiment est d'une si haute valeur qu'en mettant mille ingrats de l'autre côté de la balance le marché est encore avantageux. Si j'ai donné mes leçons, mes avis, à une foule d'êtres qui les auront négligés ou oubliés, avoir eu le bonheur d'élever Votre Majesté, madame, indemnise pour tous ces désagrémens, quelque nombreux qu'ils puissent être.

Les jeunes princes doivent trouver les bords de la mer fort curieux, et le prince Louis fera sûrement à son retour de beaux récits de son voyage. Aussitôt que Votre Majesté sera de retour à Saint-Leu, je me propose d'aller lui présenter mon profond respect dans cette belle demeure. On dit que le château de la Chasse (1) est charmant. J'ai été hier jusqu'à Blémure visiter avec

(1) Château qui appartenait à la reine, dans la forêt de Montmorency

mes grandes élèves les métiers des filatures ; mais j'avais fait la course à pied et je n'ai pas eu la force d'aller jusqu'au château de la Chasse.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

## LETTRE CLXXXIX.

A S. M. LA REINE HORTENSE.

Écouen, 27 septembre 1813.

MADAME,

Il me semble que je n'ai pas eu le bonheur de voir Votre Majesté depuis un siècle; je l'aimais bien tendrement avant notre malheur commun; elle a hérité d'un sentiment que je ne puis plus adresser qu'à de douloureux souvenirs. Je pense et le jour et la nuit à vous, madame, à votre bonheur et à votre gloire; car dans les personnes placées au premier rang par les décrets de la Providence, le bonheur est particulièrement attaché à leur renommée. De ce côté, Votre Majesté a de quoi rassurer sa belle âme. Une foule de méchans peuvent et doivent calomnier, de nombreux amis aussi choisis qu'estimables connaissent et disent la vérité; mais il faut sans cesse alimenter cette bonne vérité à dire et à proclamer, car les malintentionnés sont attentifs de leur côté, par esprit

de parti, et c'est une attaque perpétuelle que Votre Majesté finira par anéantir avec de sages précautions et l'attention d'éviter tout ce qui peut être mal interprété. Je vous désirerais une nouvelle dame, comme l'amie que vous avez perdue (1), madame; mais où trouver la vertu sans pruderie et la sagesse de l'âge mûr avec les grâces de la jeunesse? Pour les dames qui seront par trimestre près de Votre Majesté, elle peut et doit être satisfaite de celles qu'elle a la bonté de désirer, car c'est de votre intérienr dont on s'occupera et dont on s'occupe, c'est de ce qui est le matin et le soir près d'une princesse que l'on parle plus particulièrement; il ne faut point de légèreté, point d'inconséquence dans le choix de ce qui vous entoure : les yeux sont toujours ouverts.

J'ai pris des renseignemens sur M. l'abbé ***; il a beaucoup de jugement, beaucoup d'esprit, beaucoup de savoir, la meilleure renommée dans la plus haute société de Paris, et l'on saura gré à Votre Majesté d'un semblable choix. (2)

Vers la fin de la semaine prochaine, si Votre Majesté le trouve bon, j'aurai le bonheur d'aller la voir à Saint-Leu. Je suis invitée à un dîner au

---

(1) Madame de Broc était dame du palais de la reine Hortense.

(2) Pour donner à ses enfans l'instruction religieuse.

Val chez le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely; j'y vais une fois par an et n'y suis pas encore allée cette année. Je ferai ces deux courses cette semaine. Ce serait vers le 11 octobre que je demanderais à Votre Majesté de daigner me recevoir un ou deux jours; après cela la mauvaise saison reconduira Votre Majesté à Paris et me claquemurera dans l'enceinte de mes tourelles. Puisse la Providence nous faire terminer plus heureusement ce vilain nombre treize contre lequel je resterai involontairement superstitieuse! heureusement qu'il ne reviendra que dans soixante ans, et que je ne crois pas qu'alors il me chagrine beaucoup; mais ce que je sais bien, madame, c'est que, jusqu'à ma dernière heure, mon cœur et mon esprit ne cesseront d'être occupés de Votre Majesté; daignez donc agréer, madame, l'expression de toute ma tendresse unie à mon plus profond respect.

---

## LETTRE CXC.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A SAINT-LEU.

Écouen, ce 18 octobre 1813.

MADAME,

La reine Marie Antoinette avait raison de dire : « On croit qu'il n'y a que quatre lieues de Paris

## LETTRE CXCI.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A PARIS.

Écouen, ce 9 novembre 1813.

MADAME,

Je suis bien tourmentée, bien malheureuse dans ma retraite, et je mets un soin extrême à le cacher; car sans avoir aucune des jouissances de la grandeur, j'ai l'avantage d'en connaître un des grands inconvéniens, celui d'avoir les yeux d'une foule de gens fixés sur moi. On m'avait dit que Votre Majesté rentrait à Paris, je l'en savais si peu pressée, que cela m'avait fait venir mille idées dans lesquelles il n'y en avait pas une de bonne. Le retour du maréchal Ney m'a fait aussi beaucoup de peine, je le sais blessé; mais cependant cette manière de quitter l'armée m'alarme infiniment. Je n'ai point été le voir, j'aurais fait un voyage inutile; il n'a pas même vu madame Lambert qui avait à s'informer de la situation de son mari. Ces grandes âmes ont quelque chose de farouche, très imposant, même pour leurs proches; encore est-ce une consolation de pouvoir les dire grandes, car il y en a de bien petites qui

ne sont pas plus amicales. Ce qui me rassure sur le maréchal, c'est que, si son caractère dirige quelques unes de ses démarches, ses actions seront toujours le résultat du plus haut honneur et de toutes les plus nobles vertus. Cette chère Eglé paye aussi la grandeur par de grands tourmens. Elle est digne de tout l'attachement de Votre Majesté. Il y a en elle une union de douceur, d'élévation de sentimens, de charité, d'indulgence, et rien n'est charmant comme la vie habituelle auprès d'elle. Chaque jour j'apprécie de plus en plus la justesse de son esprit; une espèce d'indolence le cache; car pour bien dire, il faut prendre certaine peine avec les esprits paresseux, et souvent les corps faibles et fatigués portent à se contenter de bien penser; cela est satisfaisant pour soi, mais on est mal jugé par les autres. Ce que j'aime dans mes nièces, et qui est bien fait pour être senti par Votre Majesté, c'est la noblesse et la délicatesse de leurs sentimens; la pauvre madame Gamot porte trop loin seulement sa sensibilité, elle est malade à Mendes; Clémence (1) l'a été aussi; je crains que la poitrine de madame Gamot ne s'attaque. Ma pauvre famille, que je chéris tant, me donne de grands sujets d'inquiétude; Votre Majesté en a de bien grands aussi, et il faut infiniment compter sur sa bonté et sur son

(1) Fille de madame Gamot.

absence complète d'égoïsme pour lui parler d'autre chose que d'elle-même; hélas! j'y pense bien souvent!

J'ai trouvé dans des lettres originales des grands personnages qui correspondaient avec le prince et la princesse de Nassau, et qui sont entre les mains du tuteur de Pholoé, une lettre d'une princesse bien infortunée, première princesse du sang royal, héritière des biens immenses du duc de Penthièvre, aimant son mari, n'en étant plus aimée, dévouée à son souverain, voyant son mari à la tête des factieux qui attaquaient le trône; elle était bien à plaindre. Ce n'est point un sentiment cruel qui fait trouver de nouvelles forces dans la vue des malheurs d'autrui, mais une réflexion que les grandes souffrances sont le lot le plus commun, surtout dans le rang élevé. J'envoie donc à Votre Majesté cette lettre originale. On y voit qu'elle pensait alors que le parti, à la tête duquel figurait son mari, serait renversé, et qu'elle ne voulait pas attendre la chûte de ce parti pour s'en séparer. C'était probablement à la fin de 1791, ou quelques mois avant la chute du trône; il n'y a point de date à la lettre.

Votre Majesté a fait une mère heureuse en faisant placer le fils de cette pauvre veuve Varin; il entrera au lycée de Rouen; ses deux filles sont à Écouen. Elle a 500 francs de traitement; elle se trouve riche par vos bontés, madame; elle a

pleuré de joie, et j'ai joui de ses larmes : c'est un bonheur rare à rencontrer. J'ai ici Sophie Fortin, parente de M. Gamot, que j'avais fait marier au fils de madame Gérard, dignitaire dépositaire de la lingerie, en faveur d'une place de contrôleur principal des droits réunis; il a été réformé; c'est un bon sujet. M. Français de Nantes promet de le replacer, mais ne le fait pas. Cette pauvre Sophie a deux enfans; elle nourrit sa dernière petite fille et arrose son berceau de larmes. Quand je saurai une place vacante, je prendrai la liberté d'implorer les bontés de Votre Majesté, pour qu'elle fasse écrire à M. Français en sa faveur, la mère ayant l'honneur d'être sous la protection de Votre Majesté.

J'ai su par mon treillageur que Votre Majesté était contente de sa chaumière; je lui en fais faire une dans une partie de jardin qui est à moi; ces distractions sont bonnes à se procurer, et j'ai aimé jusqu'aux moindres détails des travaux faits chez Votre Majesté. J'ai eu ce matin la visite de madame la comtesse Régnier (1), se rendant à la préfecture de Beauvais. Malgré l'incertitude du sort de mon fils, le bonheur qu'elle manifeste de cette promotion ne m'a fait nulle peine; son mari méritait d'être placé depuis long-temps.

Je supplie Votre Majesté de me faire donner de

(1) Depuis duchesse de Massa.

ses nouvelles; quelques détails me rendraient bien heureuse, le mieux est de les souhaiter bonnes. Ce qui occupe essentiellement mon cœur est la précieuse santé de Votre Majesté. Je mets à ses pieds mon plus profond respect.

## LETTRE CXCII.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A PARIS.

Écouen, ce 15 décembre 1813.

MADAME,

Ne laissez pas prolonger l'injuste humiliation que je viens de recevoir, et empêchez qu'elle ne soit complète, en faisant accorder à la surintendante d'Écouen les 4,000 francs comme à celle de Saint-Denis (1). Votre Majesté ne serait pas mon élève, ne daignerait pas me voir en amie, qu'elle est ma princesse protectrice, et à ce titre elle est bien autorisée à me faire rendre justice. Ma famille était fort inquiète de l'effet que cela produirait sur moi; mais en vérité j'aurais été moraliste comme une comédienne qui débite son rôle, si je n'avais pas

(1) Sur la demande de M. Lacépède, l'Empereur venait d'accorder 4,000 francs et le titre de baronne à la surintendante de Saint-Denis.

profité de tout ce que j'ai eu à dire à la jeunesse pour mon propre compte. Enfin un ministre, auquel sans doute ma nomination a déplu bien plus qu'il ne l'a laissé voir, est parvenu à m'ôter une célébrité qui existait et qui ne pouvait qu'être utile aux établissemens impériaux. Je dis célébrité, parce que j'ai lu des gazettes de Londres et de New-York, dans lesquelles on a parlé plusieurs fois de *the celebrated mistress Campan*. Cette dénomination m'était accordée pour avoir eu l'honneur de vous élever, madame : ainsi les étrangers et même nos ennemis ont mis à plus haut titre cet avantage qu'on ne le fait même à la cour de Napoléon. Mais pourquoi tuer des célébrités quelconques? J'ai bien peu profité de mes années et de mes lectures, car je croyais qu'elles devaient toutes convenir au souverain quand il les emploie, que toutes étaient utiles à son règne, depuis celle d'un chanteur jusqu'à celle d'un grand poète, depuis celle d'un graveur jusqu'à celle d'un grand peintre, depuis celle d'un professeur de classe jusqu'à celle du grand-maître. L'Empereur me croit riche et m'a crue menteuse. Voici la véritable histoire de ma fortune : sur mes premiers bénéfices à Saint-Germain, j'ai acheté du mobilier; j'avais été pillée et brûlée; j'ai payé 30,000 fr. pour mon mari; j'ai acheté une ferme de 25,000 fr.; la guerre a tué ma maison, et, pendant les cinq dernières années, j'ai perdu dans cet établissement

12,000 francs par an. Je suis arrivée à Écouen avec 60,000 francs de dettes. Grâce aux bontés de Votre Majesté et des Princesses, depuis deux ans j'ai payé 25,000 francs; j'en dois encore 35,000. J'ai des billets à acquitter au 1er janvier 1814. Je prie Votre Majesté de me faire donner à cette époque les 6,000 francs qu'elle m'accorde, cela m'empêchera de les fondre 500 francs à 500 francs dans mon revenu et avancera ma liquidation. Je remets mon sort entre les mains de Votre Majesté, et mon plus profond respect à ses pieds.

---

## LETTRE CXCIII.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A PARIS.

21 janvier 1814.

MADAME,

Vos filles sont occupées tout le jour à un bien triste mais bien utile emploi. M. le sous-préfet de Pontoise ayant fait demander à la commune d'Écouen de la charpie, M. le maire est venu me prier d'en faire à la maison impériale, les habitans du village ayant peu à offrir dans ce genre de secours. J'ai fait réformer le linge élimé que je pouvais soustraire à notre infirmerie. Votre Majesté peut nous aider, en ordonnant une révision et une

réforme de quelque partie de linge élimé, tel que des draps, des serviettes, ouvrées ou unies s'il y en a, enfin tout ce qui n'est pas coton; du linge commun est aussi très bon, on le met à part du plus fin. Nous avons déjà cinquante livres de charpie; mais il n'y a pas d'endroit où l'on puisse en faire mieux ni plus, si nous étions fournis de vieux linge; il ne faut pas pour cela en détruire qui puisse servir.

Je suis bien privée de rester si long-temps sans voir Votre Majesté, quand j'en suis occupée du matin au soir. Que de peines! que de privations! et cependant il faut soutenir les chagrins de la vie avec fermeté et résignation, tout en pensant qu'on ne souhaiterait pas y rappeler en ce moment ceux que des temps plus heureux et les si douces jouissances de l'amitié nous rendaient si chers. Pensez quelquefois à moi, madame, qui ne cesse de penser à Votre Majesté. Votre heureuse jeunesse est sans cesse sous mes yeux, en comparaison avec tout ce qui vous accable; mais au moins ai-je la consolation de vous connaître des sentimens pieux et élevés. Le ciel nous offre seul des consolations, quand celles des hommes nous manquent. J'y ai recours de tout mon cœur, et ma santé se soutient, quoiqu'on ait pris à tâche de me donner des chagrins, et de payer mon zèle et mon dévouement de dégoûts et d'humiliations. Contente de ne les avoir point mérités, sachant combien

Votre Majesté en a été touchée, je ne ferai pas un seul pas, je ne dirai pas un seul mot. On a demandé de mes nouvelles; c'est une plaisanterie: je ne puis croire à aucun intérêt; et si je ne suis pas morte de chagrin, c'est à ma raison que je le dois. Mieux traitée, mon fils serait marié à présent; j'aurais un asile; et je puis me trouver pire qu'après le 10 août, car j'ai vingt-deux ans de plus. Enfin, le ciel l'a voulu, je n'ai point de reproches à me faire; et si je conserve votre tendresse, madame, comme je crois avoir mérité votre estime, j'aurai toujours un bien doux sentiment au fond de mon coeur, celui de vous aimer comme ma propre fille et jusqu'à ma dernière heure.

Agréez avec votre bonté ordinaire, madame, l'expression de mon plus profond respect.

---

## LETTRE CXCIV.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

A PARIS.

Ecouen, 13 février 1814.

MADAME,

Votre Majesté daigne prendre un intérêt si maternel à ses filles de la Légion-d'Honneur, qu'elle saura avec satisfaction que les nouvelles alarmantes

qui, malgré mes soins, pénétraient dans notre clôture par les visites des parens, n'ont troublé en rien notre tranquillité; que toutes les leçons ont continué dans le plus grand ordre; qu'il n'y a pas une dame de sortie, et qu'ici on pourrait se croire à cent lieues de Paris, tant il y régnait de confiance et de calme. J'étais approvisionnée en légumes, en farine, en œufs, en pruneaux, pour deux mois, en cas de gêne pour la nourriture. Tout le canton, à deux lieues à la ronde, était très persuadé que l'ennemi punirait lui-même de la peine de mort quiconque oserait troubler la paix des asiles de la jeunesse. J'avais semé cette nouvelle; je jouissais d'entendre des paysans qui venaient nous la rapporter de tous les côtés, car je craignais les mauvais sujets presqu'à l'égal des cosaques. M. le grand-chancelier a bien voulu m'écrire qu'il applaudissait à la manière dont je m'étais montrée. Peu accoutumée à ses louanges, je n'en ambitionnais pas, et je me conduisais d'après mon cœur, sans espoir et même sans désirer d'en obtenir. Notre position est bien changée; la joie éclate partout. L'Empereur et ses braves ont fait des miracles, et me voilà bien tranquille sur vous, madame, sur tout ce qui m'est cher, et sur ma belle patrie. Nous entendions d'ici, en nous approchant de la terre, le canon de l'armée; je crois que c'est la montagne qui nous procurait ce douloureux avantage; mais

nous avons entendu bien mieux celui des Invalides, et c'est celui-là qu'il faut entendre. Nous continuons à faire de la charpie pour le département; nous en avons fait plus de quatre-vingts livres; mais il faut penser à présent aux réjouissances, et je vais faire dresser le beau jeu de bague de Votre Majesté.

Je suis avec le plus profond respect, madame, etc.

---

## LETTRE CXCV.

### A S. M. LA REINE HORTENSE,

Écouen, 11 mars 1814.

MADAME,

Mon fils me mande que, chargé par M. le duc de Rovigo de faire représenter *l'Oriflamme* à Toulouse, il s'est rendu à deux répétitions, qu'il a eu l'idée d'y placer la romance de Votre Majesté (1), et qu'il a donné lui-même des leçons à deux jeunes filles qui l'ont très bien chantée; que, par respect pour le nom de l'auteur, il a laissé croire qu'elle

(1) Romance composée par la reine Hortense, à l'occasion de l'invasion, et dont le refrain est :

Entends le cri de tous les cœurs :
Il faut défendre la Patrie.

était de lui, mais que les bravo à chaque refrain le rendaient honteux comme un voleur. La romance a eu tant de succès, que mon fils a une affaire terrible avec la première cantatrice, à laquelle il a refusé de la donner; qu'elle a cinquante ans, et que sa voix a deux ou trois lustres de plus que ses années; que cette belle virtuose est maîtresse d'un café à Toulouse, et qu'on lui dit que s'il y prenait un verre d'eau elle l'empoisonnerait; mais il me rassure sur ses querelles avec la jeune première et sur son danger au café, ne s'étant mêlé aux coulisses de Toulouse que pour faire exécuter les ordres de son ministre. Il me paraît toujours occupé de ses devoirs et très aimé par les premières autorités. Hélas! à quoi cela lui a-t-il servi? Comment Votre Majesté est-elle en ce moment? Combien je gémis de la voir si peu, quand il est si consolant de vivre près de ceux qu'on aime! Nous nous soutenons ici avec le tiers de chacun de nos mois.... Mais combien je crains le manque total.... Quant aux autres dangers, je ne me sens pas la moindre peur. Que de résignation nous est nécessaire sur cette terre, et cependant, quand on a un fils, on veut vivre; le cœur de Votre Majesté doit bien le lui dire.

Adieu, madame; mes tendres sentimens et mon plus profond respect sont à vos pieds.

## LETTRE CXCVI.

A S. M. LA REINE HORTENSE.

MADAME,

Je viens de lire avec le plus vif et le plus sincère attendrissement les éloquentes et touchantes proclamations du prince vice-roi. C'est la réunion du cœur et de la foi du brave Bayard, à l'éloquence des premiers écrivains. Cher prince! il a fait un chemin immense vers la gloire la plus assurée dans la postérité, vers l'admiration de tous les peuples actuels. Combien je l'aime! Je peindrai mon sentiment en disant que c'est autant que je l'admire. Son auguste mère, qu'elle doit être heureuse de lui avoir donné le jour! Et vous, madame, quelle douce jouissance de voir ce frère chéri, si digne de son élévation et de votre tendresse!

Je viens d'écrire au grand-chancelier que nos paysans sont inquiets de maraudeurs, de brigands épars, formés par de mauvais sujets qui s'arment en prenant les fusils des gens tués. On dit qu'il y en a sur la route d'Amiens. Les habitans d'Écouen font force patrouilles; mais nous sommes environnés de bois, et un piquet de cavalerie qui

pourrait y galoper, ferait plus que nos paysans à piques et à bâtons. C'est à M. le grand-chancelier à veiller à la tranquillité de cette maison, à moi à l'avertir et à me tenir à ma place uniquement occupée de mes devoirs.

Je n'avais au monde de bien qu'une ferme située auprès de Brai et de Provins ; la bataille s'est donnée sur mon bien ; tout y est dévasté : chevaux, moutons, grains, foin. Il y a de la mauvaise chance à se trouver juste en cet endroit. Des voisins me mandent que ma ferme était au milieu du feu. Depuis une année j'ai éprouvé humiliations et dégoûts publics, ce qui les centuple; perte pour mon cœur dans ma chère et charmante Adèle, perte pour ma fortune. Il faut une grande résignation. Vos bontés, madame, et la persévérance des sentimens que Votre Majesté a daigné m'accorder, sont mon unique consolation; daignez toujours me les conserver. Vous n'avez pas, j'ose le dire sans orgueil, madame, d'amie plus tendre, plus dévouée que celle qui est avec le plus profond respect, de Votre Majesté, etc.

*P. S.* La charpie manque dans les hôpitaux; Votre Majesté devrait renouveler ses envois de linge aux deux maisons. J'ai fourni soixante livres de charpie pour l'hôpital que l'on forme à Pontoise. On dit que Votre Majesté en fait beaucoup aussi.

## LETTRE CXCVII.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A LA MALMAISON.

Écouen, 10 avril 1814.

MADAME,

Que d'épreuves le ciel vous fait subir! mais votre belle âme y trouve sûrement de nouveaux moyens de s'élever. Hélas! conservez-vous au milieu de tous ces orages; c'est le sort, et non votre ambition qui vous y a conduite; les malheurs qu'on ne s'est pas préparés sont allégés d'une grande partie. Combien j'ai été heureuse de vous savoir près de S. M. l'Impératrice Joséphine; cela m'a beaucoup soulagée. Pour nous, madame, nous avons été bien près de recevoir les cosaques, qui ont pillé Sarcelles; heureusement que j'avais envoyé, dès le 1er avril, une lettre au général Sacken, par le capitaine inspecteur de nos bois. Il m'a ramené trois hommes de l'armée russe, et une sauvegarde écrite dans cette langue. Je l'ai fait copier et coller sur nos portes. Nous n'avons pas vu un seul cosaque. J'ignore le sort de Saint-Leu; j'espère que Votre Majesté a eu des sauvegardes. J'ai sauvé beaucoup de dames effrayées, qui ont été recueillies dans le château. Saint-Denis a été assiégé. On

avait pratiqué des moyens de défense dans les murs du jardin. Jamais M. le grand-chancelier ne m'aurait décidée à rester, avec des filles et des femmes, dans une petite villasse avec du canon; il aurait encore été très mécontent de moi, car je ne lui aurais pas cédé. S'il fût arrivé quelque accident, il en était responsable aux yeux de l'univers. Elles en ont été quittes pour avoir des boulets et des obus dans leur jardin, et avoir tenu les classes dans des caves humides! Ici, les plus petites ont même ignoré ce qui se passait. J'ai été heureusement du plus grand sang-froid; quand on a beaucoup souffert cela est aisé. Nous ne choisissons pas notre siècle; le ciel, madame, nous a fait naître dans un temps d'épreuves; ses rigueurs même, selon les préceptes de notre sainte religion, sont employées à la perfection de nos âmes, et c'est dans ces sentimens qu'il faut puiser des consolations. Madame, ma chère et bien aimée Hortense (permettez-moi cette expression), mon cœur vous a toujours chérie; ni les faveurs ni les rigueurs du sort ne font rien aux vrais sentimens. J'espère que l'état de Votre Majesté et celui de l'Impératrice Joséphine seront dignes du rang qu'elles ont eu, de leur bonté, de leurs souffrances; car elles ont besoin de calme après tant d'agitations non méritées. Daignez, madame, me faire parvenir de vos nouvelles, et pensez à cette vieille institutrice qui vous aime de toute son âme.

# LETTRE CXCVIII.

## A S. M. LA REINE HORTENSE.

Ecouen, 29 avril 1814.

MADAME,

J'ai lu avec bien de la joie que le prince Eugène sera duc de Deux-Ponts et d'une partie du duché de Francfort. Je désire bien avoir la confirmation de cette heureuse nouvelle. Hélas! madame, je vis bien loin de vous, et je ne puis soutenir d'ignorer tout ce qui vous intéresse. Mon attachement pour votre personne, madame, avait devancé toutes les idées de trône, et vous n'avez jamais régné plus paisiblement que dans cette maison où j'ai eu le bonheur de vous posséder. Mon cœur est tout à vous, madame; c'est à votre auguste mère, à vous, madame, que j'ai dû les choses qui ont pu contribuer à mon sort ou à celui des miens; jugez si je suis heureuse de voir l'Europe entière rendre toute justice à une famille chérie, et le prince traité comme doit l'être un illustre et vertueux guerrier. C'est lui qui saura bien que si l'on fait marcher les hommes par la crainte, on ne s'en fait chérir que par la bonté. Il agira par lui-même, et alors il n'y aura pas en Europe de souverain plus admiré et plus aimé.

Je lis souvent la lettre que Votre Majesté m'écrivit lors de la perte cruelle de ma nièce chérie. Elle est encadrée et placée dans mon lit pour mettre la consolation le plus près possible de la douleur. J'y vois que Votre Majesté m'invite à conserver près d'elle ce vieux droit d'institutrice de lui communiquer les remarques et les réflexions de ma vieille expérience. Si j'en ai jamais abusé un seul instant, ne l'attribuez, madame, qu'à mon extrême amour-propre pour ma chère élève, que je connais si digne des plus purs hommages pour sa vertu autant que pour son esprit, et à mon désir que les plus légères remarques fussent aussi loin d'elle qu'elle est loin d'en mériter. Ainsi pardonnez-moi, madame, si j'ai dépassé les bornes que votre bonté m'a souvent permis de franchir.

J'ignore ma destinée; j'espère.... c'est la chose qui abandonne en dernier que cette consolante espérance.

Je mets mon respect aux pieds de Votre Majesté.

## LETTRE CXCIX.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A LA MALMAISON.

Ce 7 mai 1814.

MADAME,

Où êtes-vous? sans doute à la Malmaison auprès de S. M. l'Impératrice; toutes deux vous ne sortez pas de mon esprit. J'ai envoyé hier à Paris pour avoir des nouvelles de ce cher prince; ce que j'ai appris par les papiers m'a jetée dans la plus grande alarme. On m'assure que Son Altesse est à Munich. Une estime si généralement et si justement acquise dans toute l'Europe le dédommagera des peines que son cœur a dû éprouver. Il a donc compté sur les hommes! Il verra ce que l'on peut en attendre quand les factions les agitent, et il connaîtra aussi, je l'espère, ce qu'on a le droit d'en obtenir quand ils jugent avec sang-froid. Le prince était chéri pour lui, pour ses vertus. On m'assure qu'il est à Munich près du roi son beau-père; je voudrais bien en être sûre. J'ai écrit à mademoiselle Cochelet et à madame de Saint-Alphonse. Votre Majesté aurait peine à croire combien je suis malheureuse de ses tourmens, combien ils me font oublier les miens. Je lis en ce

moment, c'est-à-dire je lis et relis les lettres de madame Élisabeth, qui sont à la suite de son éloge par M. Ferrand, auteur de l'*Esprit de l'histoire*. L'éloge est beau, le sujet l'était; mais les lettres sont uniques. Je ne me pardonne pas de l'avoir considérée simplement comme une princesse pieuse, mais comme une jeune personne timide et peu remarquable. Combien je me trompais! Ses lettres sont pleines de la plus touchante, de la plus sublime résignation; il y en a même de très belles. Ayez cet ouvrage, madame; lisez ces lettres, elles vous feront un bien dont votre belle âme ressentira les effets.

Je suis ici avec si peu d'argent pour les autres, que j'en ai ce qu'on appelle vulgairement la tête cassée; car enfin il faut faire dîner, souper, trois cent soixante individus, les blanchir, les vêtir. Quant à moi, je n'ai pas un sou, et mon fils est malade à Montpellier. Il faut une grande résignation. Je désirerais que le sort des maisons fût décidé. On intrigue à Saint-Denis; je me tiens calme ici, comptant sur mon bon droit et mon ancienneté si l'on conserve des séculières. A Saint-Denis il y a un abbé H*** qui intrigue de toutes les manières pour sa protégée madame D***; elle irait jusqu'à prendre le voile pour m'enlever le droit qui m'est bien dû; mais si l'on veut des religieuses, on ne les prendra sans doute pas de circonstance. Enfin tout est dans la main de ce Dieu

que l'on peut servir sans voile quand on le sert de bon cœur.

Comment est la santé de Votre Majesté? Qu'il me tarde de la savoir calme, car alors je la saurai heureuse. Ses habitudes intérieures lui sont chères; cela suffit, avec de la santé, pour vivre satisfaite. Elle doit être fatiguée de la bruyante gloire; elle doit être très éclairée sur les faux et vains hommages; elle doit attribuer ses malheurs à une fatalité sans exemple dans l'histoire, et qu'elle ne pouvait ni empêcher ni prévenir.

Il me vient ici des Anglais et des Anglaises; le buste et le portrait de Votre Majesté les intéressent tous, et moi je leur dis combien c'est l'image d'une personne aussi vertueuse qu'aimable. Un d'eux, qui est un commodore ou capitaine de vaisseau, dont je ne sais pas le nom, m'a dit: *We know she is a very accomplished lady,* and her mother the best hearted lady in universe.

Adieu, madame; mon cœur vous souhaite tout ce que votre sagesse, unie à votre raison, doit vous donner. Vous n'écrivez pas, à moi au moins: je pourrais m'en affliger, jamais m'en offenser; mais de grâce faites-moi donner de vos nouvelles; mon cœur en a besoin.

Je mets à vos pieds et ma tendresse et mon profond respect.

## LETTRE CC.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A SAINT-LEU.

Écouen, 19 juillet 1814.

MADAME,

Madame Lambert m'a dit à quel point vous êtes bonne pour moi; ma reconnaissance est d'autant plus grande que j'ignore absolument quel sera mon sort. On ne s'explique point sur nos maisons, on dit la mienne supprimée (1). Je suis peu capable d'intrigue, je crains qu'on en fasse contre moi; j'attends avec une grande résignation. Si j'avais l'esprit un peu plus tranquille, j'irais présenter ma tendre reconnaissance à ma bien chère et auguste élève; mais quand on attend tous les soirs l'heure du courrier avec autant d'inquiétude que d'impatience, on ne saurait s'absenter un seul jour, d'autant que toutes mes pauvres dames sont dans la crise la plus affreuse jusqu'à ce que leur sort soit décidé, et il y en a qui, bien positivement, pourront, en sortant d'ici, aller tendre la main pour demander leur pain, et qui n'ont

(1) Écouen fut en effet supprimé.

pas un lit ni une paire de draps. Cela me fend le cœur. Quelle fin, après tous les tourmens que j'ai eus! Cependant, madame, je me porte bien : je me résigne. Je sens que deux révolutions en vingt-cinq ans, et la chaleur d'esprit de tous les divers partis qui ont successivement régné sur notre patrie, amènent toutes ces peines. Il faut espérer qu'une sage et constante réunion auprès du trône de nos anciens rois finira par rendre à nos enfans ce calme dont Votre Majesté remarquait les heureux résultats dans les lettres de madame du Deffant; mais nous en sommes encore loin.

Oserais-je vous demander, madame, de faire chercher un dessin de moi, fait par mademoiselle Godefroi. Il est assez ressemblant, et quelques unes de mes élèves d'Écouen voudraient le copier. Eglé est seule aux Coudreaux, sans Pholoé; n'étant pas fermière par goût, la vie de la campagne lui serait fort désagréable.

Recevez, madame, les nouvelles expressions de sentimens que je conserverai jusqu'à mon dernier soupir, et qui sont inséparables de mon plus profond respect.

# LETTRE CCI.

## A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Écouen, 10 août 1814.

MADAME,

Une lettre écrite par l'honneur même est une grande consolation pour l'honneur offensé, surtout quand on la doit à l'amitié. J'ai été la servante la plus pure, la plus dévouée du Roi et de Marie-Antoinette, mais moi et les miens étions comblés de leurs bienfaits, et cela m'a mérité de nombreux ennemis. Ruinée, je prends un état aussi modeste qu'utile; vous, vos bontés, votre gloire, que je ne prévoyais pas quand je vous reçus et vous chérissais, vous avez excité une seconde armée d'ennemis contre ma pauvre personne. Une nièce maréchale, duchesse, princesse, les autres placées et riches, tout cela a été trop fort pour les yeux farouches de l'envie, qui n'aime ni le brillant ni les faveurs de la fortune, et qui ne pardonne pas même aux succès de la valeur, aux récompenses des talens militaires, aux plus belles productions des arts. Ce monstre, que malheureusement pour notre sexe, on a féminisé, pardonne encore moins les succès aux femmes; les unes me taxent d'avoir été dans les sentimens de la révolution, dont j'ai toujours

détesté les excès ; les autres, d'avoir formé toutes les beautés de la cour de Napoléon. Je ne laisserai point là l'affaire de l'honneur ; mère d'un fils de trente ans, je lui dois celui de sa mère. Je verrai demain M. le comte de Blacas ; il me faut une chose qui prouve aux yeux de tout Paris que mon souverain me sait honnête ; il me la faut, car je la mérite, et les rois doivent rendre justice au moindre de leurs sujets.

A quelles choses ma loyauté, mon zèle, mes travaux ont-ils été réservés ! Mon cœur est tout à vous, madame, et je vous prie d'agréer avec votre bonté ordinaire l'expression de mon plus profond respect, etc.

---

## LETTRE CCII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Paris, 22 septembre 1814.

MADAME,

Lord Care est venu tout de suite chez moi à la réception de mon billet ; samedi matin il ira à Saint-Leu, et m'a priée de vous l'écrire, n'ayant pas osé prendre la liberté de le faire. Il parle de vous, madame, et de cette chère Impératrice avec tout le sentiment d'un homme qui conserve le souvenir de l'obligeance, de l'esprit et des grâces

je me permets de vous la transmettre, madame, de la plus digne et de la plus aimable société. Il sera heureux de vous revoir.

Je mets aux pieds de Votre Majesté le cœur le plus entièrement dévoué et mon plus profond respect.

Lady Care n'est pas à Paris.

## LETTRE CCIII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Saint-Mandé, 25 septembre 1814.

MADAME,

Combien je suis pénétrée des peines nouvelles que vont vous procurer les malheureuses discussions avec votre mari; tâchez du moins d'éviter les choses imprimées devant les tribunaux : il y a, dans les temps de troubles, du danger à avoir même raison tout haut. Cette raison, quelle qu'elle soit, n'est jamais valable que pour son parti; l'autre parti la déjoue, la moque, et finit par la rendre un objet de sarcasme quelquefois. Je pensais tout cela l'autre jour; je n'osais pas vous le dire, j'ose vous l'écrire. Cela prouve que ce qu'on appelle flatterie n'est souvent qu'une condescendance dictée par la tendresse. On craint d'affliger ceux qu'on aime; l'impression d'une contrariété,

quand elle porte sur des objets qui touchent au cœur, vient se peindre sur des traits qui nous sont chers, et fait perdre courage à la vérité dictée par la tendresse.

Il en est de même pour le séjour à Paris ; je pense comme vous qu'il convient que vous fixiez votre résidence habituelle à Saint-Leu. Croyez-le, madame, quelque modeste et retirée que sera la vie que vous mènerez à Paris, les étrangers aimeront à vous voir ; vous serez recherchée, et il faudrait que pour cet hiver non seulement cela ne fût pas, mais que l'on vît que vous avez pris des mesures pour éviter que cela puisse être. Rien ne sera plus digne. Ce passage subit de l'état de maison de princesse à celui d'une grande dame, forcée de calculer la dépense de la tenue de sa maison, forcée de vivre sans son mari, se fera plus noblement hors de la capitale. J'ajouterai aussi qu'aux réunions du soir vous n'auriez à Paris que trop d'empressés ; on aimerait en vous tout ce que vous avez d'attachant, et on aimerait encore le souvenir de choses regrettées par un grand nombre. Votre société, madame, ne présenterait au gouvernement, quelque innocente qu'elle puisse être, qu'une réunion de mécontens. Pardonnez-moi encore cette réflexion ; pardonnez-moi tout, en faveur du plus tendre dévouement et du plus profond respect.

## LETTRE CCIV.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Paris, 22 octobre 1814.

MADAME,

La bonne petite Alix (1) me mande que vous ne désapprouvez pas le désir qu'elle a de rejoindre ses grand'mères, et d'aller vivre dans son pays natal (2). Elle n'aura pas de peine à en prendre les habitudes. Lorsque l'on sort du couvent ou d'une pension sans avoir vécu dans le monde, on renonce plus facilement à des plaisirs que l'on ne connaît pas. Un grand point, dans son éducation, c'est que son jugement est formé, bien plus que Votre Majesté ne peut l'imaginer d'une petite personne de son âge. Elle écrit bien, très bien même; elle sait sa langue parfaitement bien, et a la mémoire très cultivée. Elle emportera donc de France le résultat heureux des bontés de Sa Majeté. Il n'en est pas de même de Joséphine (3), pour répondre aux vues bienfaisantes de sa marraine; il faut lui donner une éducation qu'elle gardera toujours et qu'elle n'acquerrait pas dans les colonies. Elle est

(1) Alix d'Audiffrédy.
(2) La Martinique.
(3) Joséphine d'Audiffrédy.

plus disposée que sa sœur à acquérir ce que l'on appelle des talens, et je puis assurer Votre Majesté que je monterai la maison des dames d'Écouen de manière à rappeler ce pauvre Saint-Germain, sauf la partie brillante qui révolterait plus que jamais la moralité de cette société, qui sait tant critiquer sans arriver jusqu'au fond solide des questions.

Je vais passer dix jours chez ces dames, j'ai besoin de distractions; on n'en trouve pas de plus assurées que dans son cœur ou dans l'idée de quelques devoirs. La maison est charmante, le voisinage agréable. Le bon Christian de Nicolaï vit à Berci, qui touche presque à Saint-Mandé; ils sont venus me chercher; Syré (1) a été très bien pour moi, j'en ai été reconnaissante. Berci est un château superbe; le parc en est antique, mais royal. Ce beau lieu a été sauvé pendant la terreur, par qui? par Robespierre. Son ami Arthur, chef de section, l'avait loué, et Robespierre venait s'y reposer après avoir signé la mort de tant de bons Français. Là, il allait paisiblement à la pêche, et, selon le rapport des jardiniers, il s'apitoyait lorsqu'une carpe prise à sa ligne se débattait sur le gazon, et cela à l'heure même où cinquante à soixante têtes étaient, par son ordre, séparées de leur corps. Cette anecdote m'a fait frissonner, et

(1) Madame de Nicolaï, élevée à Saint-Germain.

parce qu'elle justifie une remarque que j'ai faite depuis long-temps, c'est que ce code de sensibilité inventé par les philanthropes du dernier siècle, et dont les leçons se trouvent dans tous les ouvrages modernes, et surtout dans les livres destinés à l'enfance, communiquent une fausse sensibilité apprise, qui se remarque chez tous ces tartufes de moralité dans leurs discours et non dans leurs actions. La sensibilité ne doit pas être une science enseignée; elle est solide lorsqu'elle est le résultat d'une religion éclairée, des principes de l'honneur, de l'éloignement de l'égoïsme qui dessèche tous les cœurs; mais elle n'est qu'un ramage quand elle a été apprise ou sifflée.

Vous me direz à Saint-Leu, madame, ce que vous pensez de cette remarque; je la dois à l'expérience; aussi ai-je mis de côté tous ces romans de l'enfance, tous ces *Contes à ma fille, à mon fils, etc.*, à l'exception du *Magasin des enfans*, du *Théâtre de madame de Genlis* et d'un petit nombre choisi dans cette immense bibliothéque pour les enfans. Voilà une longue lettre; n'est-elle pas, madame, trop confiante? vous me la pardonnerez en vous rappelant nos anciennes conversations. La petite Pauline de Ligny est à Saint-Denis, elles'y désole. Elle est aussi spirituelle que jolie. L'Impératrice la chérissait. J'ai écrit à son sujet à M. de Soulanges, pour la faire passer au même prix à la maison de Saint-Mandé. Si

Alix part, elle la remplacera. Les six dames qui se sont établies dans cette maison ont pris, par le conseil du maire, le titre de *dames d'Écouen*. Elles en ont toutes les brevets, tant de nomination que de retraite. La maison est détruite; c'est une espèce de sobriquet qui ne peut, j'espère, blesser aucune autorité, et qui peut leur être utile. Je les ai laissé faire, n'y voyant aucun inconvénient, puisque, à Orléans, les dames de Saint-Cyr réformées en avaient fait autant.

Je mets à vos pieds, madame, l'expression d'une tendresse qui ne finira qu'avec ma vie, et mon plus profond respect.

---

## LETTRE CCV.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

29 janvier 1815.

MADAME,

A mon grand regret, en ce moment, un rhume me retient au lit depuis vendredi; j'ai eu trop chaud chez ma nièce, et le froid m'a saisie en sortant. Sans cette contrariété, j'aurais été dès hier matin parler à Votre Majesté de l'infâme article qu'on a fait insérer dans le *Journal de Paris*. Il faut qu'un auteur reçoive une furieuse somme pour consentir à se déshonorer ainsi; mais cet

article est-il de lui? Je l'ai lu deux fois avec attention, il y a une petite tournure de roman, de conte, qui me ferait soupçonner un autre auteur déjà connu par des productions qui, si elles ne sont pas marquées du sceau de l'infamie, le sont au moins de l'extrême médiocrité qui se remarque dans l'article. Quoique les plus plates méchancetés aient un succès assuré auprès de l'immense foule des sots méchans, quand l'esprit et le piquant d'une bonne satire s'en mêlent, elles ont un succès bien plus général; et assurément tout ce qui ne sera pas animé d'un esprit d'aveugle haine ou de prévention de parti, sera révolté d'une aussi lourde et plate méchanceté. Voilà comme j'ai vu l'article du journal; le mépris qu'il m'a inspiré a été égal à ma colère. Je désire qu'il ne vous fasse éprouver que ce premier sentiment, et que tous vos sincères amis se bornent à en parler avec le plus grand dédain, car il faut éviter toutes les scènes quand on a déjà le malheur d'être sur la scène du monde. Que votre bonne et belle santé, madame, ne souffre pas de votre position; votre tendresse maternelle n'a pu vous dissimuler ce que l'on risque en se livrant aux plaidoyers. Conservez-nous le bonheur de vous voir si bien portante, si fraîche, si belle; la santé et la paix chez soi sont les plus grands biens. Qui peut mieux le savoir que vous, madame, puisque vous étiez privée de l'un et de l'autre quand vous jouissiez

de ce rang suprême que les hommes considèrent comme le plus grand bien sur la terre? Pardonnez-moi cette longue lettre; privée du bonheur de vous voir, madame, j'avais besoin de vous entretenir de ce qui m'occupe uniquement, et de vous rappeler la tendresse, le respect et les inaltérables sentimens de votre vieille de la cabane.

## LETTRE CCVI.

A S. A. I. LA PRINCESSE HORTENSE.

30 avril 1815.

MADAME,

J'espère que Votre Majesté ne s'y est pas trompée, c'était une querelle d'amans que j'osais lui faire l'autre jour. Mon cœur, ma tête, m'avaient fait désirer et espérer qu'au milieu de trois cent soixante-quinze jeunes filles qui m'aiment beaucoup, et de quarante dames qui m'aiment fort peu, elle aurait articulé quelques mots accompagnant mon nom sur le rétablissement de la première maison organisée (1), et que ces mots auraient prouvé qu'elle pensait à moi et m'aimait

(1) L'Empereur, à son retour de l'île d'Elbe, avait décrété le rétablissement de la maison impériale d'Écouen, et la reine, rendue à ses fonctions de princesse protectrice, était allée visiter Saint-Denis.

toujours. Quelle innocente ambition ! et qu'elle est pardonnable de la part d'un être qui vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir. J'ai vu le grand-chancelier (1); il m'a reçue tout aussi-bien que par le passé. Je lui ai parlé vrai; je lui ai dit que cinquante femmes, exaspérées de se voir enlever leurs élèves, leur asile, leur pain, ne s'étaient point contenues, dans des comparaisons peu favorables à celles que les chances rendaient triomphantes sur elles, mais qu'aucune démarche n'avait été faite par ces personnes mécontentes ni par moi. Enfin il en sera ce que le ciel en aura décidé, je reste chez moi. Le départ de ma chère Pholoé (2) ajoute à ma mélancolie, il ne faut pas la porter dans le monde. Si Votre Majesté ne peut donner à Pholoé, comme souvenir, un exemplaire de ses romances, je lui donnerai le mien, espérant que vous voudrez bien m'en rendre un.

Adieu, madame, jamais Votre Majesté n'a été, dans tous les temps, aimée, chérie, appréciée, comme elle l'est et le sera toujours par un cœur trop sensible, mais qui jouit d'une sensibilité dont vous êtes l'objet principal.

---

(1) M. de Lacépède, rendu à ses fonctions.

(2) La jeune Pholoé partait pour la Russie, où l'empereur Alexandre lui avait concédé, dès son séjour à Paris en 1814, les starosties que réclamait depuis long-temps le prince de Nassau. Elle y épousa M. Boutakin, secrétaire de la légation russe à Paris.

## LETTRE CCVII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AIX-EN-SAVOIE.

Bercy, 20 octobre 1815.

MADAME,

Ici, avec Élisa (1), avec la maîtresse de la maison, nous parlons de vous; c'est notre consolation, notre bonheur. Pour moi, le bruit effrayant, le retentissement de tant d'événemens, me paraissent un chaos, et, par un effet naturel à ceux qui recherchent de douces idées, je me transporte sans cesse en imagination vers ce cher Saint-Germain, vers vos si aimables, si touchantes, si attachantes jeunes années. Ah! sans cette décevante grandeur qui est venue vous chercher, sans que la moindre idée d'ambition eût atteint votre noble et bon cœur, vous étiez destinée, ma chère Hortense (pardonnez-moi cette familière expression), à être la personne la plus fortunée; des goûts si simples, des occupations si multipliées, une gaîté si franche, si douce, si bonne; là vous avez régné sur cent jeunes cœurs et sur le mien pour la vie.

(1) Mademoiselle Élisa de Courtin.

Ah! croyez-le bien, madame, ce cœur ne cessera jamais d'être à vous, d'être occupé de vous. La route vers votre élévation était semée de fleurs; vous les faisiez partager à tout ce qui vous était cher. Croyez que ces premières amies de votre enfance vous sont restées bien dévouées. Une n'existe plus! l'autre était arrivée à ce degré de fortune qui donne trop de jaloux, qui présente trop d'armes à l'habile main de l'envie. Sa conduite est aussi louable que ses malheurs sont grands (1), c'est en faire un trop grand éloge. Ses opinions n'étaient peut-être que le pressentiment du gouffre où elle allait tomber, elle et ses quatre fils.... Quelle position!.... Je vais aller me claquemurer à Provins, à vingt lieues de Paris; le bois, les vivres y sont moins chers; mais encore, si ma pension n'est pas payée, je ne sais comment je vivrai. Dieu m'aidera. Mon fils, prêt à revenir, est tombé malade à Montpellier, et les frais de maladie sont la dernière ruine des gens peu fortunés. Je garde un pied à terre à Paris. Un pays nouveau et personne à voir, voilà ce que je cherche; mes yeux seront occupés et mes oreilles tranquilles; c'est tout ce que je veux. Ce que je ne laisserai pas tranquille à votre sujet, madame, c'est mon cœur; croyez-le bien, il ne cesse d'être occupé de vous. Daignez m'aimer tou-

(1) La maréchale Ney.

jours un peu, moi qui vous chérirai toujours et qui ne cesserai de réunir les plus tendres sentimens à ceux du plus profond respect qui vous est dû. Nous attendons à dîner aujourd'hui une famille qui nous donnera de vos nouvelles. L'état de votre santé, l'asile tranquille que vous aurez choisi, voilà l'important dans les grandes tempêtes. L'abri le plus modeste fait le bonheur du plus noble et du plus riche voyageur, comme du plus obscur et du plus pauvre. Le monde n'est pas à regretter. Une seule chose peut alarmer, c'est la crainte de manquer des moyens de subvenir aux premiers besoins; mais un bon lit, un bon feu, une chambre bien chaude, un dîner simple, de bons livres, deux ou trois personnes pour rompre le tête à tête avec soi-même, ce qui donne trop souvent un douloureux interlocuteur, avec une santé supportable qui vienne se mêler à tout cela, et on peut dire : « Là-bas il tonne; mais je ne vois pas les éclairs, je n'entends pas les coups de tonnerre, la grêle ne peut m'atteindre et c'est beaucoup. » Apprenons, dit un philosophe, par les grands malheurs à jouir des petits biens. Je puis, en vous rappelant, madame, et mes sentimens de respect et d'amour, et ma philosophie habituelle, signer :

LA VIEILLE DE LA CABANE.

## LETTRE CCVIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A CONSTANCE.

Janvier 1816.

MADAME,

De mon lit, malade, permettez-moi de vous offrir mon respect et mes vœux pour votre *paisibilité*. Que ceux qui vous verront, qui vous connaîtront, sachent que c'est tout ce que votre cœur désire. J'ai vécu dans les larmes depuis deux mois; ma santé en a trop souffert; mes funestes douleurs ont recommencé, accompagnées d'autres symptômes assez dangereux. Les années, le malheur, sont de terribles fardeaux. Je ne suis pas en état, comme je l'espérais, d'aller à la campagne, où ma nièce est retirée avec ses enfans. Mais, quel que soit mon sort, croyez, madame, que jusqu'à mon dernier moment, je vous chérirai comme dans ces temps heureux où tant de grandeur et d'infortunes étaient loin de votre aimable enfance.

# LETTRE CCIX.

## A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

### A CONSTANCE.

20 février 1816.

MADAME,

Il n'est plus temps de rien commencer quand on n'a plus qu'à finir (1); d'ailleurs, l'esprit des institutions change en France (2), et les pays étrangers ont bien changé pour les Français. Une entreprise quelconque ne se soutient pas seulement par le suffrage de quelques gens supérieurs aux préjugés, et capables d'impartialité envers les gens ou les talens persécutés. Il faut, pour alimenter une maison établie, un concours nombreux d'opinions favorables, qui fasse qu'une ou deux personnes sorties soient remplacées par d'autres. Ainsi, je renonce à toute espèce d'entreprise du genre de celle qui m'a valu pendant vingt ans tant de jouissances, tant de succès, tant d'amertumes et tant de persécutions! J'ai loué une petite maison à Mantes; mon fils, sans état, mais formé

(1) La reine lui avait proposé de fonder près d'elle, en Allemagne, une institution de jeunes filles.

(2) Il faut se reporter à cette année de réaction et de terreur.

par le malheur et jouissant d'une meilleure santé, va venir m'y joindre. Malheureusement mon revenu est un peu au-dessous de ce qu'il me faudrait pour acquitter mes engagemens et vivre selon les besoins que m'imposent mon âge et ma santé! Je ne garde que ma bonne et fidèle Voisin, et une servante pour les ouvrages pénibles, comme ma petite cuisine et le ménage à faire. J'y vivrai seule; des livres et des souvenirs occuperont mes instans de repos; la promenade, mon jardin et mes poules seront l'emploi de mes momens d'activité; mais dans l'une et l'autre position, mon cœur s'occupera de vous. Je penserai à la manière cruelle dont les méchans vous font payer, par des calomnies, une grandeur que vous ne désiriez pas, même quand elle ne vous présentait que ses plus séduisans appas, et que votre précoce sagesse pouvait seule vous faire deviner et craindre des épines cachées sous les couronnes de fleurs les plus attrayantes; mais pour me consoler, madame, je me rappellerai aussi que cette même sagesse, ce même calme de votre âme indulgente et bonne, est là pour vous consoler, et que le goût des talens emploie une journée dont les nuits sont respectées par la pureté de votre conscience. Dans des temps calmes, les méchans sont bornés à des perfidies de société; ils brouillent quelques ménages, ils désunissent quelques familles, ils jettent le trouble dans des réu-

nions heureuses et douces. Dans les temps orageux, il en sort des taudis les plus obscurs; le fiel de leur âme vient se mêler à la boue des ruisseaux dans laquelle ils trempent leurs plumes; ils osent pénétrer dans les cabinets du palais dont ils ne fréquentent que les vestibules; plus ils sont obscurs et audacieux, plus ils sont lus par des êtres qui appuient leur goût pour tout ce qui flétrit l'âme sur un prétendu esprit de parti. N'avons-nous pas vu l'auguste, la noble, l'infortunée fille de Marie-Thérèse, livrée à toutes les criminelles attaques des infâmes libellistes? Les droits les plus sacrés, les services les plus signalés, la bienfaisance la plus constante, rien ne met à l'abri des méchans et des vils qui ne chérissent que la puissance régnante, et, en y applaudissant avec transport, ont leurs poches pleines de sifflets pour la puissance ou la faveur déchue.

J'ai bien cru quitter ce monde; je suis mieux, et je m'occupe de mon départ pour Mantes. Je pourrai sortir, sans redouter les cabriolets et sans craindre les ruisseaux de Paris; loin des choses indispensablement nécessaires dans une grande ville, on n'en éprouve aucun regret. J'ose aussi vous prier, madame, de dire au bon abbé Bertrand que j'y suivrai mieux les devoirs de ma religion; ici je manque souvent la messe, là je ne manquerai pas même les offices, et j'aurai le bonheur de ne plus entendre parler de moi. Être ou-

bliée est fort doux à une époque où les méchans ne vous ramènent sur la scène du monde que pour vous déchirer. Cependant je viens d'être vengée d'un méchant libelle par l'amitié la plus honorable (1), par les tribunaux et par l'opinion publique.

On me fait peur de la province; on me dit qu'on y fixe beaucoup plus l'attention; tant mieux; si elle est plus fixée, elle devient plus juste. Que peut dire une autorité qui vous voit tous les jours, quand vous vivez seule, occupée de vos devoirs et de votre ménage; quand, respectant le gouvernement et ne lisant pas même les papiers publics, les histoires de Rome, d'Athènes, les productions des génies qui ne sont plus, forment vos seuls délassemens? au lieu qu'à Paris, sans le savoir, sans le vouloir, vous pouvez avoir reçu des gens qui inquiètent ou déplaisent. Vous devez, madame, vous souvenir de mes préventions contre le séjour et les salons de Paris, il y a dix-huit mois; je pense toujours de même, et, sans ma maladie, il y a long-temps que j'en serais sortie. Églé n'y reviendra plus; elle est dans une petite campagne, et ira de là aux Coudreaux (2); peut-être irai-je y passer l'été avec elle, à moins que sa santé ne la force à voyager. Elle est mieux depuis quinze jours; elle a été horriblement chan-

(1) Celle de M. de Lally-Tollendal.

(2) Terre de la maréchale Ney.

gée. Sa douleur a surpassé tout ce que vous pouvez imaginer.

Adieu, madame; dans la simple expression de mon ancienne et constante tendresse, veuillez bien retrouver toutes les formes de mon profond respect. (1)

---

## LETTRE CCX.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A CONSTANCE.

Mantes, 28 avril 1816.

MADAME,

Je sais que vous êtes encore dans votre présente demeure, que vous devez y avoir reçu ce frère si justement chéri, cet ami fidèle que la nature vous a donné; ces doux momens ont dû être bien goûtés, bien sentis par votre noble et sensible cœur. Ah! croyez bien qu'un grand nombre d'amis qui n'ont pas l'avantage d'être si rapprochés de ce cœur si victimé, ne cessent d'en être occupés. Placez-y bien, dans cette nombreuse liste, votre ancienne institutrice; elle n'a jamais eu qu'une inquiétude, celle de ne pas être aimée au degré

(1) C'eût été alors un crime de se servir de ces formes dans une lettre intime.

où son attachement le lui faisait souhaiter. C'est Elisa qui me donne des nouvelles de Constance; j'espère aussi en avoir par M. de Vaux, que j'ai invité avec instance à ne pas me négliger sur un point si utile à mes consolations. J'ai ignoré ce qui est arrivé si injustement à mon fils, j'en serais morte (1). J'ai été bien mal, quoique mes amis s'efforcent de me persuader le contraire : je ne vis encore que de chocolat et de bouillon; mais je me plais ici, et je n'y vois personne. Qui peut-on regretter, sauf le petit nombre d'amis que les épreuves vous ont fait connaître, et qui voudrait-on connaître de nouveau? Je suis là à attendre mon départ total; mais je vous l'avouerai, madame, les tendres soins de mon fils, son esprit, ses excellentes qualités me donnent encore le désir que ce ne soit pas sitôt. Combien l'expérience est utile à l'heureuse et trop heureuse jeunesse! Depuis un mois que nous sommes à Mantes, il n'y a pas eu une heure où il n'ait cherché à bercer mes tristesses, à me distraire, à me plaire. Il lit mieux que je ne lisais quand je lisais bien. Nous finissons les soirées, bonne Voisin, lui et moi, au-

(1) Le fils de madame Campan était employé à Montpellier. Pendant les réactions qui suivirent le second retour des Bourbons, il fut arrêté par Trestaillon et jeté au cachot. M. de Lally Tollendal, qui avait beaucoup d'obligations à madame Campan, ne l'oublia pas dans ce moment, et, sans en avertir la malheureuse mère, obtint par ses démarches la mise en liberté de son fils.

tour d'une petite table; et quelques actes de nos célèbres tragiques ou de Molière viennent apporter de ces impérieuses distractions dues à la puissance de leur génie. Ma maison est petite, mais jolie et décorée des portraits de mes chères élèves dont la vue plaît tant à mes yeux, parce qu'elle touche toujours et mon cœur et les plus doux souvenirs. Je tiens une grande propreté dans ce petit asile, quoique je n'aie plus qu'une seule servante; heureusement bonne Voisin m'aide dans les détails du ménage. Mon jardin est proportionné à la maison, mais assez joli, et j'aurai au moins soixante poires et quatre-vingts pêches. La ville est bien jolie; vous la traversiez, madame, quand vous alliez à Navarre, et j'aime à penser que ce pont, que ces bords de la Seine, ont plus d'une fois occupé vos yeux. Les habitans de Mantes, c'est-à-dire la partie du peuple, sont d'une humeur douce et bonne. On n'entend point de querelles dans les marchés, point de femmes qui fassent voler les bonnets des autres, point de mère barbare tapant son fils à sa porte, et le faisant souffrir sans qu'il puisse entendre ce qu'elle veut de lui. Ces symptômes de caractère ne trompent jamais, quand on veut les observer. Quant au beau monde de Mantes, ignorant si je leur plairais, j'ai cru prudent de n'en pas faire l'épreuve. J'ai seulement rendu visite aux autorités. La cathédrale est superbe. Guillaume-le-Conquérant, dans une petite

colère de conquérant, la fit incendier, mais dans un repentir pieux la fit très bien reconstruire. J'ai choisi pour directeur M. l'abbé Séguier, grand vicaire de l'évêque de Versailles; il était ami de l'abbé Lamblardie, et a reçu ici la visite de l'abbé Bertrand. Il est homme du monde, du monde pieux, mais bonne compagnie; et c'est une langue qu'il faut trouver dans son directeur quand on y a passé sa vie. Il n'y a point d'impardonnable égoïsme, madame, à la liberté que je prends de vous parler si longuement de moi. Je connais votre cœur, il vous rappelle ceux qui vous chérissent. Que font-ils? où sont-ils? sont des idées que vous avez souvent sur tout ce qui a vécu vingt ans près de vous; et ne s'est point rendu indigne de vos bontés par un criminel oubli. Si je n'avais pas ce malheureux reste de dettes de Saint-Germain, que l'état non avancé de mon fils m'a empêché d'acquitter, je n'aurais aucune inquiétude sur mes moyens de vivre ici; mais il me reste si peu et les maladies m'ont tant coûté que je suis fort gênée. Je n'aurais pas pu rester à Paris. Eglé est encore à Colombe; elle va aller aux Coudreaux. J'ignore ce qui lui restera pour vivre. Alexandrine est à Draveil; son fils va bien, il est gros et fort comme un paysan. Elle est encore grosse et très souffrante. La pauvre Charlotte (1) est retournée à

(1) Madame de Montigny.

Arras après l'inconcevable et criminelle folie de son mari. Cet homme avait l'ennui du bonheur; sa mort, je l'avoue, m'a plus courroucée qu'attendrie. Riche, très riche, car Edmond jouissait de 45,000 francs de rente, en attendait 60,000 autres, et avait toujours 15,000 francs à ses ordres dans son secrétaire, une femme qui l'adorait, de beaux et bons enfans, il a fallu, pour le malheur de sa femme et pour ajouter à nos tristesses, qu'il nous donnât cette tragédie. — Mais voilà bien assez de détails sur ma famille, madame, et j'abuse de votre ancienne bonté pour elle et de celle que vous lui conservez encore. Je suis très inquiète de ma Pholoé, sa santé était dérangée depuis plus de deux mois. Je n'ai point de ses nouvelles. J'ignore si elle et son mari sont à Saint-Pétersbourg, à Dresde, à Bruxelles ou à Vienne. Ah! les affections! Ah! le monde! Et le siècle où nous vivons ne laisse rien de ce qu'on aime, ni les lieux pour en vivre rapprochés, ni l'espoir de les retrouver!

Adieu, madame; si loin de vous, si souffrante, pardonnez-moi ma mélancolie et agréez toujours avec la même bonté l'expression du profond respect que je mets à vos pieds.

# LETTRE CCXI.

## A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

### A CONSTANCE.

Mantes, 5 juin 1816.

MADAME,

Chère, aimable et bien aimée victime d'une grandeur que vous n'avez point ambitionnée, à laquelle vous n'avez point travaillé, ni par les actions, ni par les conseils, que ce sentiment si vrai, si juste de vos vertus et de votre sagesse soit votre consolateur le plus puissant! Les maux qu'on s'est attirés sont cruels, ceux que l'on a fait tomber sur les autres doivent empoisonner la plus brillante carrière. Ceux que le sort, que l'aveugle fortune fait tomber sur nous en succès décevans, en revers affreux, sont une grêle morale dont nous ne sommes pas plus les auteurs que le laboureur ne l'est de sa ruine, quand il voit sa récolte hachée, détruite, entraînée par l'orage qui fond sur lui. Qu'a-t-il à faire? Voir ce qui lui restera pour vivre l'hiver suivant, examiner les changemens désastreux que l'orage vient d'opérer sur sa terre. Les arbres les plus abondans sont déracinés, le résultat des anciens engrais détruit; il sème quelques graines d'une qualité

propre à germer dans une terre inférieure et se console en pensant et en disant à sa femme et à ses enfans : « Ce n'est pas ma faute ». Consolez-vous sans cesse, madame, avec ces propres modestes paroles; elles disent tout pour la tranquillité de votre âme, et vos sentimens religieux doivent y trouver encore plus de douceur, car si Dieu pardonne les plus grands torts, il est encore plus consolant de ne lui adresser que des prières partant d'un cœur pur et qui n'a point à lui demander de calmer les déchiremens qu'y portent les fautes. Vous le savez, madame, je vous chérissais à l'égal de mes nièces quand nous n'avions ni vous ni moi la plus légère idée de votre future élévation. J'aime à me rappeler vos premières et sages alarmes sur cet élan que prit votre fortune. J'aime à les rappeler à vous-même. Elles étaient un pressentiment trop justifié, mais elles doivent ajouter à votre force, à votre résignation. Vous souvenez-vous, madame, de cet air si abattu avec lequel vous nous disiez à la pauvre Adèle et à moi : « Mon beau-père est une « comète dont nous ne sommes que la queue; il « faut le suivre sans savoir où il nous porte. Est-« ce pour notre bonheur? Est-ce pour notre « malheur? » Et ce jour, en regardant une jolie gravure qui représentait la roue de la fortune, vous me dites : « Il faut toujours avoir les yeux « là-dessus; tantôt en haut, tantôt en bas. » Et

cette impatience de votre aimable et tendre mère de ce que vous ne descendiez pas pour le moment du dîner à la Malmaison, le premier consul étant déjà entré dans la salle à manger, ce qui la fit monter à votre appartement (où vous faisiez ce beau portrait de Rustan) (1), pour vous gronder et vous demander si vous comptiez gagner votre pain en artiste pour travailler avec une telle ardeur, et votre réponse si philosophique pour votre âge : « Maman, dans le siècle où nous « sommes nés, qui peut nous répondre que cela « ne sera pas? » Ah! chère et bien aimable élève, après les tempêtes, reportez-vous à la sagesse que vous aviez avant l'embarquement. Je vois avec plaisir que vous le faites et que votre cœur ne souffre que des traits d'ingratitude éhontée dont on l'a blessé. Mais à quel cœur ces traits sont-ils lancés? A celui d'une reine qui n'a plus de couronne, d'une princesse qui ne jouit plus de son rang. Et qui donc peut et doit ignorer que les rois et les princes n'ont point d'amis, qu'ils s'en flattent vainement, et que ceux qui n'ont pas comme vous possédé des cœurs avant leur élévation ont encore plus de peine à fixer une ou deux véritables amitiés? Croyez que tous ceux qui chérissaient l'aimable et douce Hortense vous aiment de même, que les plus doux souvenirs se ratta-

(1) Mameluk de l'Empereur.

chent à vous pour toujours. Les malheurs de votre position sont aggravés parce que vous êtes la mère de deux fils. C'est une vérité simple et pure démontrée à tous ceux qui ont lu l'histoire. On a dû vous supposer des sentimens tout autres que ceux qui vous animent, et, sur de pareilles suppositions, les gens ambitieux font penser et agir les autres comme ils agiraient et penseraient eux-mêmes. Que la *paisibilité* de votre vie, que la sage prudence de toutes vos actions parviennent d'ici à quelque temps à calmer les idées fausses, à désarmer les méchans en vous en faisant oublier, et vous retrouverez le seul, le vrai bien qui existe ici bas : l'union de la paisible conscience avec le calme de la vie privée. Mais ne voyez que vos habitués intérieurs; point d'étrangers, point de réfugiés; cela est bien important. On dit faussement qu'il ne faut pas juger des grandes actions par les petites, ni du caractère général des gens par un trait particulier; les exemples contraires m'ont souvent démontré cette erreur. La jolie *** fut d'une révoltante ingratitude avec moi. Sa pension rayée par l'Impératrice Joséphine, lors de l'époque du divorce, était payée par son oncle ou son cousin, qui vivait publiquement avec une courtisane et tenait une espèce de maison de jeu. La maîtresse de pension de ***, et la jeune personne elle-même, vinrent en petite voiture à Écouen, me supplier de parer à un inconvénient

qui pouvait déshonorer une fille portant un nom distingué, en ôtant les droits de tuteur à l'oncle, puisque l'Impératrice payant la pension devait y mettre la condition que l'élève ne sortirait plus de son pensionnat. Je fais mettre à l'instant des chevaux de poste à ma voiture, je vais d'Écouen à la Malmaison, je fais douze lieues et la dépense de ce voyage pour venir annoncer à *** que non seulement la généreuse et sensible Impératrice paierait de nouveau sa pension aux conditions indiquées pour sa sûreté, mais la prendrait à son retour des eaux en qualité de fille d'honneur. Eh bien ! son orgueil s'est blessé de m'avoir eu cette obligation ; elle refusa de me faire une visite de noce lors de son riche établissement, et dit à la personne qui la pressait de remplir ce devoir : « Que veut dire madame Campan ; je suis la pro-« tégée de l'Impératrice, je l'ai toujours été, et je « ne lui dois rien. » — Je pouvais tout attendre en ingratitude de la part de cette personne, mais elle m'a encore étonnée par celle qu'elle a osé vous montrer. Enfin voilà ce que j'éprouvai en sauvant une fille de qualité de la misère et de l'opprobre. Et vous savez, madame, ce que les sarcasmes qui ont appuyé récemment un libelliste infâme, m'ont fait éprouver pour n'avoir pu sauver de la honte d'un entraînement éclatant, une fille d'une condition moins élevée, quoique assûrément j'aie fait tout ce que je pouvais dans

ma religion et ma conscience pour la soustraire au déshonneur. Sans avoir été reine, princesse, ni même grande dame, que n'ai-je pas eu à subir de la part de la société! Que de services n'ai-je pas rendus! Que d'ingrats n'ai-je pas rencontrés! Que de jaloux ont nui à ma personne et aux légitimes succès que mes travaux et ma conduite devaient me faire obtenir des supérieurs, qui l'auraient récompensée s'ils m'avaient mieux connue! Les bontés infinies de l'infortunée reine, que j'ai adorée et servie avec un religieux dévouement, m'avaient lâché l'infatigable meute de jaloux et de calomniateurs de l'Œil-de-Bœuf et de la galerie de Versailles. Mes succès en éducation publique m'ont valu l'animadversion de tous les anciens partisans des monastères et la haine virulente de toutes les maîtresses de pension de Paris et des provinces. Le mariage de ma nièce avec un brave, parvenu par sa valeur aux premiers titres de l'empire, m'a attiré le reflet d'une jalousie que l'on n'osait faire éclater que sur les membres de sa famille, et m'a valu d'être humiliée par celui qui m'avait, avant son élévation, témoigné de l'estime et de la bienveillance. Un nouveau malheur éclate sur nous particulièrement, et des erreurs de conduite dans une passe trop difficile font refluer sur nous une grande défaveur, tandis qu'auparavant les plus éclatans succès, les trophées les plus glorieux, ne nous

procuraient pas, à nous parens, le moindre avantage. Que faire? se résigner. Je soigne la santé de mon fils; je ne vois personne, mais je sais que dans la ville on veut bien estimer ma manière retirée et paisible de passer mes jours; je travaille, je couds, j'écris, je fais de la tapisserie. Je vous envoie, par Élisa, de petits tapis qui servent à préserver les tables d'acajou et les marbres des taches d'une tasse, d'une théière; c'est une petite mode de l'invention de ma sœur Rousseau, qui tient chez elle à une grande recherche de soins. J'ai eu bien du plaisir à faire cet ouvrage, madame, pour vous envoyer la preuve qu'un grand nombre d'heures ont été employées à faire aller une aiguille pour vous, tandis que mon cœur ne cessera jamais d'être plein de votre chère image.

Mon fils vient d'être assez gravement malade; il a été fort malheureux à Montpellier, je l'ai ignoré; j'en serais morte, car j'étais alors moi-même fort malade. J'espère aller, dans les premiers jours de juillet, aux Coudreaux. Je n'ai point vu Alexandrine depuis plusieurs mois, mais quoiqu'il soit probable que je jouirai peu de ce plaisir à l'avenir, je sais que son excellent cœur est toujours occupé de ceux qu'elle a chéris.

Athénaïs (1) est du nombre de mes plus ten-

(1) Athénaïs de Rochemond, mariée au général d'Arlincourt, et ancienne élève de madame Campan.

dres élèves; Annette (1) de même; il y en a enfin un assez grand nombre pour me consoler de celles qui m'ont délaissée! On m'assure que je n'ai pas perdu l'amitié de Pholoé, mais c'est par une troisième personne que cette consolation m'arrive. Elle ne m'écrit plus, et nous ignorons où elle est. Jamais M. Comte n'a escamoté une bille rouge avec plus de talent que cette chère enfant n'a disparu pour moi; je révère la prudence, mais je ne puis la chérir. On la dit cependant très occupée de mon sort. Je vis avec la plus stricte économie, mais un peu plus d'aisance manque à mon état de santé. Depuis six mois les médecins, les pharmaciens, me coûtent trop cher. Je n'ai qu'une seule servante; bonne Voisin supplée par la tendresse à tout ce qui me manque. Ma maison est gentille et propre; Élisa (2) vous donnera des détails sur ce petit intérieur. Elle est bien heureuse d'aller vous voir, madame, et bien enviée. Sa société m'a été bien précieuse cet hiver pendant mes cruelles douleurs physiques et morales à la fois. Elle vous parlera des ornemens simples de ma retraite, et surtout des sentimens qui vous y sont conservés, madame, jusqu'à ma dernière heure. Vous savez que le pro-

(1) Annette de Mackau, mariée au général Vattier de Saint-Alphonse.

(2) Élisa de Courtin.

fond respect peut quelquefois ne pas nuire à la sincère et durable tendresse.

## LETTRE CCXII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A CONSTANCE.

20 décembre 1816.

MADAME,

Par grâce, pardonnez-moi de vous écrire sur du petit papier et sous le seul couvert d'Élisa (1), mais ma dépêche aurait été trop volumineuse, et si le hasard voulait qu'elle fût lue, cela serait plus commode pour ceux qui en prendraient la peine. Ils y verraient que vous m'êtes aussi chère que la fille la plus chérie, et que j'ai attaché une douce, une consolante idée au bonheur de vous retracer ces sentimens au renouvellement de cette année, ainsi qu'au prince estimable et chéri qui doit faire toutes vos consolations sur cette misérable terre. Santé, madame, santé, et puis encore santé, et raison ferme pour voyager à travers le siècle le

(1) Le cabinet noir existait alors dans toute sa rigueur; toutes les lettres étaient lues, copiées, commentées, et pouvaient donner matière à des accusations graves fondées sur les interprétations les plus frivoles.

plus étonnant qui ait à prendre sa place dans l'histoire des siècles! Qu'y ferions-nous, madame? qu'y peuvent faire tous ceux qui n'ont travaillé en rien aux secousses? Dans un navire battu par les vagues, il n'y a de coupables que les vents, tout le reste est rangé parmi les victimes. Et vous, chère, bonne, aimable, révérée par tous ceux qui vous connaissent bien, votre souffle doux et calme n'a suscité aucun orage, et votre pauvre cœur a eu à souffrir de tous ceux qui nous ont assaillis depuis vingt-cinq ans. Enfin, faisons-nous roseaux. Dans quel temps peut-on mieux appliquer la fable de La Fontaine? Faisons-nous roseaux, respirons l'air pur de la campagne, aimons nos amis, mettons du prix à être aimés, voilà les vœux que je forme pour tout ce qui souffre, et pour vous, madame, bien particulièrement. Mon fils dessine, lit, travaille, ne veut pas même aller à Paris. Il profite des bains et des douches que la providence, que je vois en vous et que je ne cesse de remercier, m'a mise en état de lui faire construire (1). Ses traits sont entièrement remis. Il vient de copier le joli dessin que M. Gérard avait fait de vous, madame, et le destine pour étrennes à la bonne Voisin, ma fidèle compagne qui partage si bien mes sentimens et

(1) La reine Hortense avait continué à madame Campan la pension qu'elle lui faisait.

m'a fait connaître le prix d'une constante amitié. En ce jour, madame, vœux, conseils de la vieille de la cabane, amour, constance, respects profonds et sincères, tout est à vos pieds et désire arriver jusqu'à votre sensible cœur.

Annette (1), dans une longue lettre, me peint sa reconnaissance, me rappelle ce qui avait affecté sa sensibilité, et me supplie de vous demander, madame, de la ranger au nombre des êtres qui seront toujours pénétrés d'une véritable reconnaissance et d'un profond respect pour vous.

---

## LETTRE CCXIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A CONSTANCE.

Mantes, 19 février 1817.

CHÈRE BONNE ÉLÈVE,

Vous jugez que j'ai eu aussi beaucoup de mes lettres perdues, c'est un grand chagrin dans l'absence. Quand les lettres ne contiennent que les expressions du cœur, quand on n'y parle ni du public, ni des puissances, pourquoi donc ne les pas laisser voyager jusqu'aux confins de l'uni-

(1) Madame Vattier de Saint-Alphonse.

vous? Je mettrais bien les miennes à la poste sans cachet. Je vous ai aimée, chérie, enfant, mariée, heureuse; infortunée, pourrais-je cesser de vous chérir? Je ne vivrais plus bien avec moi-même si vos malheurs n'ajoutaient à mes sentimens, et chaque jour je sens qu'ils s'accroissent. Vous voulez donc modeler ma vieille figure? (1) Avant peu je vous enverrai le profil. Hélas! elle a vieilli, non pas de trois ans, mais de dix, depuis que je ne vous ai vue. Ma santé n'est pas beaucoup meilleure, les coups ont été trop violens; mes nerfs sont dans une irritation perpétuelle; ceux de l'estomac sont un peu mieux, quoique je ne puisse pas encore digérer le pain, et que des tintemens perpétuels dans la tête troublent tous mes instans du jour, tandis que mes nuits sont agitées par des cauchemars épouvantables et douloureux. On me fait espérer un bien-être dans la belle saison : j'irai la passer en partie à Bercy et en partie à Beauplan, chez ma nièce Agathe, et à la terre de Haïlles, près Amiens, chez Athénaïs (1), qui est pour moi une vraie nièce. Mon fils va mieux. Je reste ici jusqu'à la fin d'avril, pour qu'il continue ses bains et ses douches composés à meilleur marché qu'à Paris; alors il pourra s'en passer, et rester à la campagne

(1) La reine Hortense s'occupait alors de sculpture.
(2) Madame d'Arlincourt, femme du général.

avec moi. Les deux maladies que nous avons eu à supporter nous ont écrasés dans notre ruine. A Paris, cet été, pendant deux mois de suite, j'avais dépensé 18 francs le matin en bains, en douches, en remèdes, avant d'avoir pris ma tasse de chocolat. Ah! il ne faut pas que les infortunés perdent leur santé, et cependant trop souvent le malheur la fait perdre!

N'allez pas croire que ma tendresse me fasse exagérer les qualités de mon fils; il est parfait. Depuis six mois que nous sommes ici, pas un désir, pas une plainte, pas un moment sans occupation. Il a fait des progrès infinis dans le dessin; il a un gros livre, et dessine les vieux, les jeunes Mantais, et les ressemblances sont parfaites. Savez-vous qu'Isabey est cause que je lui avais fait quitter le dessin pour avoir dit, après qu'il eut dessiné deux bosses d'une manière supérieure : « Il sera artiste. » Le lendemain je lui fis mettre là son crayon, de crainte qu'il n'y sacrifiât tout son temps. Hélas! j'étais éblouie par une position éblouissante; pouvais-je juger qu'elle serait sans avenir! Je le voyais placé, marié, et moi retirée près de lui. Placé, personne ne s'intéresse à lui; marié, il n'a rien; voilà les idées qui me tuent. Si vous pouviez me dire : « Après vous, s'il n'a « point d'état, je lui conserverai moitié de la « pension que je vous donne », cette idée prolongerait mes jours. Que tout ceci est triste, et

puis, ce qui l'est beaucoup, c'est que vous ne recevez pas mes lettres.

Je n'ai point eu le certificat d'Élisa, cependant Alexandrine reçoit les lettres de l'abbé; Antoinette a reçu celle où on lui dit qu'on n'a pas reçu les miennes. Je ne prolongerai pas celle-ci, mais il était essentiel à mon cœur que vous sussiez bien que j'ai eu au moins cinq lettres de perdues. Adieu, adieu; que les beaux jours, que la belle saison, que les plus tendres soins, que les vœux des plus tendres cœurs, vous portent consolation et *paisibilité;* ce sont les sentimens constans d'un cœur tout à vous.

---

## LETTRE CCXIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Bercy, 5 juillet 1817.

MON CHER ANGE,

Que j'ai eu raison de vous donner et de vous conserver ce titre! que j'avais raison de vous aimer assez pour vous mettre au-dessus des plus belles choses de ce vilain monde. Cher ange, pensez que j'entre dans votre cabinet (1), que je me

(1) Madame Campan formait toujours le projet d'aller voir la reine.

place auprès de vous, après vous avoir baisé mille fois les mains et vous avoir serrée contre un vieux cœur qui est tout à vous. Me voilà donc arrivée, hélas ! comme je puis arriver. L'ennui d'une trop grande privation s'accroît par le temps, je me sens moins de patience qu'il y a un an. Heureux le temps où je criais dans mon jardin, à Saint-Germain : Hortense ! Églé ! Alexandrine ! Adèle ! Après de grands dangers, de grandes infortunes, nous renaissions à l'espérance, tout était vie nouvelle dans les vieux comme dans les jeunes cœurs ! Combien nous parlons de ce temps avec le bon, l'excellent Christian (1), dans un joli cabinet du jardin, qui est réparé et environné d'un joli parterre. Nous causons, nous lisons, et cela auprès d'un beau buste couronné de fleurs d'orange (2). Nous y sommes seuls à présent comme étrangers mon fils et moi. Toute la noce est partie. La mort de la belle-sœur de mademoiselle de Vaux a abrégé la visite, qui cependant a été d'une quinzaine de jours. Je crois que Cécile (3) est bien mariée. Enfin, madame, n'étant pas dans votre patrie, au moins êtes-vous chez un peuple bon, sensible, accoutumé à aimer, à apprécier les

(1) Le comte de Nicolaï.

(2) Le buste de la reine Hortense, par Bosio.

(3) Cécile de Vaux, mariée au baron de Montarant, écuyer de l'Empereur.

vertus du prince votre frère. Ne vivant pas avec lui, ce n'est pas là du bonheur, mais c'est une consolation. Il n'y a rien à regretter ici. Cette affection qui existe pour vous au fond des cœurs n'oserait plus se montrer, les témoignages ne pourraient y parvenir jusqu'à vous; d'ailleurs, il n'y a point à raisonner sur l'impossible, et la raison ordonne de ne point regretter l'impossible, ou au moins de chercher tous les moyens de se distraire des douleurs qui l'accompagnent. J'espère au moins que vos lettres vous parviendront plus sûrement en Bavière. On a beau n'y point parler d'affaires d'état, l'inquisition politique les fait ouvrir, puis l'insensibilité ou la prudence politique les fait après jeter au feu. Que sont les sentimens! que sont les hommes eux-mêmes aux yeux des cabinets! Une personne de ma connaissance ayant quelqu'accès dans un bureau important, parcourait un registre sur lequel on lui avait permis de faire des recherches; elle y vit, il y a trois mois : « Continuer l'inspection sur les lettres de Constance. » En écrire le moins possible, comme vous l'avez fait, était ce qu'il y avait de mieux à faire pour votre tranquillité et pour celle de vos correspondans. Il n'y a sur ce point à se plaindre que de son siècle. Au reste, il paraît que dans tous les pays ce joli usage est établi (1). Il y

(1) Cette déshonorante inquisition n'existe plus depuis long-

a plus de cinquante ans qu'un Français, membre de la légation de France à Vienne, alla se plaindre au prince de Kaunitz d'avoir eu une lettre décachetée, et pour preuve il la lui montra. — « Monsieur, lui dit ce premier ministre, vous aurez un regret à ajouter à votre mécontentement, c'est que le commis qui les recachète assez mal pour qu'on s'en aperçoive et exécute aussi maladroitement les ordres qu'il reçoit va perdre sa place. » — Faut-il appeler cela de la franchise ou de l'impudence ministérielle?

Je m'amuse, je me plais, mon cher ange, à vous faire un petit tabouret de pied; c'est mon ouvrage favori : tout le monde me dit qu'il est joli, et cela me charme. Je reste ici jusqu'au jour ou à la veille de ma fête, que j'irai passer à Beauplan, chez ma nièce Saint-Elme, que les soins multipliés de son mari retiennent ici-bas, car sans fortune elle n'existerait plus, et tous ceux qui aiment cette touchante et malheureuse femme pensent sans cesse à celle à qui elle la doit. Je crois qu'elle passera l'hiver à Nice. Je reviendrai ici pour passer encore quelque temps, puis j'irai m'établir dans le village de ma petite ferme, pour la vendre à l'amiable par lots de deux, trois et quatre arpens aux paysans du canton. Je serai

---

temps en Angleterre, et les premiers jours de juillet en avaient épuré la France. On y est, assure-t-on, revenu depuis.

là près d'un mois avec un homme d'affaires, traitant moi-même avec les paysans. Les deux premiers paiemens appartiendront à mes créanciers; les deux derniers assureront du pain à mon malheureux fils. Je veux finir tout cela de mon vivant, car si je mourais, on vendrait pour mes créanciers, et tout serait fini. Je vendrai soixante mille francs, j'en dois trente; il me restera trente mille francs dans trois ans, qui, bien placés, feront de quinze cents francs à deux mille francs de rente à mon pauvre fils, frappé de nullité, car on ne lui donnerait pas une place de commis aux barrières, et certes il n'en sollicitera aucune.

Je ne parle pas de Pholoé; vous le savez, madame, je l'ai chérie jusqu'à la faiblesse. Elle est accouchée, j'ignore de quoi. Point de lettre de part. J'ai vu ici un des commis de la liquidation royale qui a remis lui-même un million trois cent mille francs à monsieur son mari, pour les billets et les intérêts dus au feu prince, et avec cela il a dû liquider en partie cette grande succession. Il a de plus le recours le plus légal sur la légitime du prince de la maison d'Orange qui lui a été léguée par le testament et qui est de 240,000 francs. De plus il réclame la starostie promise par l'empereur Alexandre, et est rentré dans la terre de la Galicie qui vaut 15,000 livres de rente. Voilà ce qu'a trouvé ce petit monsieur grec. Si Virgile a peint les Grecs du temps d'Homère comme d'ha-

biles travailleurs, nous devons convenir que leur habileté n'a point déchu, et croire que l'avarice plutôt que la prudence lui a fait ordonner de rompre toute communication avec une seconde mère comme moi.

Mon cher ange, cette lettre est bien longue; elle se sent de l'âge, elle se sent de la confiance que m'inspirent vos bontés. Hélas! puisse-t-elle se sentir de même d'une tendresse que vos grandeurs n'avaient pu accroître, que vos infortunes n'ont fait qu'augmenter. Mon fils se conduit en homme sensible, résigné et sage, excepté pour ce qui concerne sa malheureuse santé; il n'a de désir que pour moi. C'est un homme fait par le malheur, constant dans ses affections et digne d'un meilleur sort. Il travaille beaucoup, et, sans enchantement maternel, je suis étonnée de son savoir. Il a surtout un vrai talent de rédaction. Il met son plus profond respect à vos pieds, madame, et j'y mêle les miens et toutes mes tendresses.

Daignez parler de nous au prince.

## LETTRE CCXV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Novembre 1817.

MADAME,

J'ai à mon cou la jolie chaîne; je n'en avais pas besoin pour être à jamais enchaînée à celle qui a bien voulu la faire. J'espère que vous avez sous vos pieds le carreau qui m'a occupée tout l'été. Alexandrine l'a adressé à l'abbé Bertrand, et il est si dorloté par vos dames, si bien traité par vous-même, madame, qu'il aura peut-être pensé que mon carreau devait recevoir ses pantoufles au lieu de vos jolis pieds. Cependant je lui fais injure; son cœur aura deviné le mien (1), et je suppose dès ce moment que mon ouvrage a déjà rempli mes vues et exprimé mes sentimens. Ne me dites jamais, madame, que nous ne nous reverrons que dans l'autre monde, ce serait m'y envoyer tout de suite. Oui, je vous reverrai; j'en suis sûre, je veux en être sûre. Les voiturins

(1) Envoyer un carreau directement eût pu paraître un acte de conspiration. Madame Campan dut prendre des ménagemens. Quelle époque!

sont des équipages charmans, on ne fait que dix lieues par jour. Quand tout le monde sera assez tranquille pour qu'on laisse le pauvre monde s'aimer, se rechercher sans en savoir mauvais gré et sans confondre les sentimens de cœur avec les opinions du temps, je m'embarquerai. Je serai peut-être appuyée sur un bâton, mais, si ma santé continue à être aussi bonne qu'elle l'est à présent, je ne serai point une vieille importune. Antoinette, Clémence, Hortense, et leur bon et brave père (1), mettent leurs plus tendres hommages à vos pieds. Je suis chez eux pour l'instant; je ne retournerai à Mantes que vers le 10 janvier. La santé de M. Gamot est toujours fort languissante; on n'espère de guérison pour lui qu'au renouvellement de la belle saison, et nous ne sommes encore qu'au commencement de l'hiver. Le chagrin est la principale cause de ses maux, car les nerfs y sont pour beaucoup. Son courage et le désir d'être utile à ses enfans soutiennent cet honnête père de famille.

J'ai passé six mois à Bercy fort agréablement. On a joué la comédie deux fois le mois dernier; les acteurs étaient M. de N., M. de C., Amédée R., Henri C. (2), et une jeune D. qui réside à

(1) M. Gamot.

(2) MM. de Nicolaï, de Cramayel père, Amédée Rousseau et Henri Campan. A cette époque, on n'osait jamais, en écrivant

Bercy. — On a joué, jeudi dernier, *Ruse contre ruse, les Rendez-vous bourgeois*, et *Encore un Pourceaugnac*. Cette dernière pièce a été aussi bien jouée qu'au Vaudeville. Il y a dans le grand château un théâtre où jadis les dames de Bercy exerçaient leurs talens. Depuis quarante ans, il n'avait pas servi, et la retraite que Nicolaï fait à Bercy lui a donné l'idée d'employer de cette manière son loisir. J'ai trouvé qu'il avait fort raison; l'attitude d'un homme riche qui s'occupe et qui s'amuse doit convenir à tout le monde. Ce qui me convenait infiniment, madame, dans cette société, c'était d'y entendre si souvent parler de vous avec un sentiment sincère et profond d'estime et d'attachement. On a beau dire du mal des pauvres humains, les cœurs jouent un grand rôle dans toutes les actions de la vie, et c'est quand on les met à l'épreuve que l'on voit avec une vraie satisfaction qu'il en est un grand nombre de purs, de fidèles, de sensibles; qu'ils se recherchent, qu'ils se plaisent et se consolent par l'uniformité de leurs sentimens. Je sais combien votre cœur maternel a eu de jouissances, M. de Vaux nous a peint, nous a détaillé, toutes les aimables qualités d'un fils qui vous aime tendrement, madame, et

---

à la reine, mettre clairement les noms propres. Les gouvernans auraient pu croire qu'il s'agissait de tout autre chose que d'une comédie. Un rien compromettait sérieusement alors.

sa joie en se retrouvant dans vos bras, et celle qu'il a témoignée en revoyant ses anciens amis. Je me suis fait indiquer sa taille, celle de son cher frère. Élisa m'a répété tous ces détails, je ne m'en lasse jamais. J'ai parlé à Élisa de ce qui vous occupe pour elle, madame, et je n'ai obtenu jusqu'à présent que des réponses semblables à celles de l'année dernière : « Parlons d'autre chose en grâce. » Voilà sa seule réponse à deux attaques différentes. Un orateur est fort embarrassé quand on l'arrête ainsi au début de sa période. Je ne me regarde pourtant pas comme battue; le désir de contribuer à son bonheur, celui de servir vos intentions, madame, ranimeront mon courage. J'aurais été la voir ce matin si la neige ne me retenait auprès du feu. Je pense que vous en avez aussi à Augsbourg, que nous avons le même point de vue, et je suis assez (en regardant nos toits) comme les amans qui fixent la lune en pensant que ceux qu'ils aiment peuvent aussi la regarder. Mais ce que nous vous demandons en grâce, c'est l'intérieur de votre bibliothèque par M. Garneret; accordez-nous cette consolation. Ce meuble de Saint-Leu, cette grande table ronde, cette réunion dont nous avons fait partie, tout cela a un charme inexprimable pour moi. Alexandrine, Clémence, en feront des copies, et moi je l'aurai dans ma retraite.

Le papier m'ordonne de finir par les tendres expressions de mon profond respect.

---

## LETTRE CCXVI.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Paris, 25 décembre 1817.

MADAME,

J'ose espérer que l'année dernière mes vœux et l'expression de mon profond respect sont parvenus jusqu'à vous. Je croyais bien alors n'être plus assez heureuse pour jouir encore de la consolante idée que quelques lignes me rappelleraient à votre souvenir ; pendant plus de dix mois je voyais arriver l'époque de ma fin. Elle paraît s'être retardée, et je jouis plus en ce moment de ma santé qu'en aucun autre temps, puisque je puis me retracer à votre souvenir, vous parler de mon vieil attachement et de ma profonde et sensible reconnaissance. Toutes les fois que je puis obtenir quelques détails sur votre position présente, madame, sur celle de tout ce qui vous est cher, je le fais avec empressement; malheureusement les occasions en sont bien rares. Mon fils est avec moi, sa santé n'est plus aussi faible. Je

vis retirée à Mantes, mais mes nièces ont absolument voulu m'avoir auprès d'elles pendant l'époque du jour de l'an, et je me suis rendue à leur désir, uniquement par amitié pour elles, car le monde et le bruit des grandes villes me sont également insupportables. J'ai pourtant joui ici de voir à ma nièce Alexandrine deux jolis enfans, un fils brun, fort bruyant et gai comme le sont les enfans bien portans, et une petite fille qui ressemble beaucoup à sa mère. Ma nièce Églé est encore à Florence; mais nous avons l'espoir de la revoir cet automne. La réunion des familles doit être la seule consolation de toutes celles qui ont été infortunées, et peut-être, quand nous ne serons plus dispersées, me réunirai-je à mes nièces. Pensez quelquefois à moi, madame, à nous tous, comme à des gens qui mettent leurs cœurs tout-à-fait à part des terribles événemens du siècle. On serait trop malheureux si cette jouissance d'aimer, de chérir, nous était enlevée; elle est trop pure, trop inoffensive pour se plier sous de si dures lois. Recevez-donc, madame, l'expression des tendres vœux et du plus profond respect de votre vieille institutrice.

## LETTRE CCXVII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Mantes, 12 juin 1818.

MADAME,

Combien j'ai été touchée de cette bonne et aimable lettre, que j'ai reçue sur le pont de Mantes. M. D... (1) le traversait en chaise de poste pour se rendre à Paris; il aperçoit une petite société provinciale se promenant avec les ombrelles et le petit chien, pour aller gagner l'île; il regarda et reconnut au milieu de ce groupe une vieille qu'il allait rendre heureuse en lui donnant de vos nouvelles. Je ne l'ai point grondé d'avoir traversé Mantes sans venir me voir; il était sept heures et il retournait à Paris. D'ailleurs il me rendait contente et les gens satisfaits ne sont pas disposés à gronder.

Oui, cher ange, vous aviez raison, dans votre précoce sagesse, de redouter le bruit et jusqu'aux louanges publiques, et je ne pouvais rire de votre effroi, que parce que je vous voyais dans une position à ne pouvoir, malgré votre juste dépit, empêcher la renommée de venir atteindre

(1) M. de Vaux.

votre louable et modeste goût d'obscurité. Vous avez dit une chose très juste et qui peignait votre position. « Nous sommes la queue de cette comète. » Alors les réflexions étaient superflues; ce qui vous concernait ne dépendait pas plus de vous que ce qui arrivait. Qui ne sait qu'une carrière honorablement indépendante et qui nous laisse libres dans nos affections comme dans l'emploi de notre courte vie est le premier de tous les biens! Mais sans avoir été emporté par le tourbillon vers les premiers postes de la vie sociale, qui donc en Europe a joui de la vie paisible depuis vingt-cinq à trente ans? Ce sont les malheurs, les événemens, les prospérités, les revers de ce siècle mémorable, qui nous ont enlevés, comme les vents enlèvent la semaille légère pour la faire voltiger dans les airs, la précipiter, la relever, si cela plaît à leurs bruyans ébats, et aucune classe n'a été à l'abri de ces tourmentes. Il n'est pas exactement vrai, pour le genre de catastrophe dont nous avons eu indistinctement à souffrir, que le roseau plie tandis que le chêne se rompt; cela est bien dans la fable, mais il est aussi vrai que si quelques roseaux se relèvent par leur faiblesse, les chênes en tombant brisent tous les jeunes ormeaux qui les environnaient et détruisent le charme des bosquets dont ils faisaient l'ornement. Sans être digne de la comparaison du chêne, que d'êtres ont vu deux fois briser tout

l'échafaudage de leur bonheur ! Soumettons-nous donc. Coulons, dans des occupations qui emploient les heures, le nombre de jours que nous avons encore à passer ici-bas. Consolons-nous en pensant que nous sommes aimés, et n'allons pas attendre ce sentiment de la multitude. Quelques cœurs bien tendres, bien reconnaissans, bien attachés, l'emportent dans la balance sur tous ceux dont on aurait pu pressentir la fausseté en cherchant à la reconnaître. Et qui peut plus que vous, mon cher ange, trouver des sujets de consolation? Ceux qui vous aimaient pour vous même n'ont point cessé de vous aimer, et ceux qui ont payé par une lâche ingratitude tout le bien que vous n'avez cessé de leur faire, ne peuvent vous enlever l'avantage d'avoir tari leurs pleurs, d'avoir fait leur fortune, et même, pour quelques-uns, de leur avoir fait rendre la liberté et la vie ! Mais je moralise avec qui me donnerait des leçons de morale par la douceur et le calme de sa résignation. Je sais, madame, que votre santé est meilleure, c'est le premier de tous les biens; cette triviale moralité n'en est pas moins une qui l'emporte sur toutes les autres. Je vais voir Antoinette avant peu, et peut-être aller aux Coudreaux avec elle. Combien nous nous y entretiendrons de vous ! Ce séjour est bien déchirant pour les souvenirs, mais j'en donnerai une plus grande preuve d'attachement à ma nièce en m'y

enfermant deux mois avec elle. Je lui mènerai une jeune élève d'Écouen qui a acquis un joli talent sur le piano. Son père, ancien colonel, commandant à Trieste, vend quelques biens qu'il a dans le midi de la France pour se retirer plus paisiblement à Mantes, et je me suis chargée d'elle en attendant son installation dans cette ville. Elle m'a été utile pour deux jeunes Anglaises qui m'ont été confiées pour trois mois, et auxquelles j'ai enseigné le français avec un succès qui m'a beaucoup amusée. Mon cœur a besoin de la jeunesse; c'est un âge qui ne donne que des espérances, qui ne vit, ne respire que pour espérer! Ce sentiment est le plus doux de tous ceux qui nous animent, et l'expérience nous apprend qu'à lui seul il s'est emparé de tout ce que l'on peut appeler bonheur.

Je vous remercie, madame, de la petite gravure (1) que vous avez bien voulu m'envoyer, mais nous avons ici depuis peu de temps quelque chose de plus exact et qui se vend chez les marchands. Vous souvenez-vous d'un petit dessin d'après nature fait pour rectifier une gravure qui réussit très médiocrement? Il me fut donné

(1) Il s'agit ici du portrait de la reine Hortense; mais madame Campan n'ose s'exprimer plus clairement, de crainte de compromettre celui qui le lui avait apporté, comme ceux qui vendaient les portraits de la reine, chose défendue alors!

dans le temps par l'auteur. Eh bien! la manie que l'on a à Paris de tout lithographier, en a fait faire une gravure fort jolie. J'ignore qui a fait cette lithographie, le dessin ayant été copié par plusieurs personnes, mais elle est très bien. On dit que G. (1) a des intérieurs charmans; je vais supplier Clémence de m'en copier un. Quelle chose délicieuse que les tableaux! Leur charme n'est pas sans mélancolie. Ils ne sont pas plus l'image vivante de ce que l'on aime, de ce que l'on regrette, que la lumière de la lune ne ressemble à celle du soleil, mais comme elle, ils font revoir des objets chéris et consolent de l'absence et de la perte, comme elle console de la nuit qui vient nous voiler les beautés de la nature.

Me voici un peu trop poète, pardonnez-le-moi; je fais l'éloge d'un art qui dans ma retraite me donne les plus douces consolations; dans ma chambre, dans mon cabinet, le mélange de tous mes souvenirs tient à toutes les diverses époques de ma vie. Bien mal appris seraient ceux qui y chercheraient d'autres sentimens que ceux de mon cœur. Il faut au moins dans sa chambre à coucher être ce que l'on est.

Je suis chez Agathe depuis huit jours. Croyez-le bien, madame, ce n'est pas là que règne l'oubli

(1) Garneret.

de ce que l'on doit à un touchant intérêt. Nos conversations du matin, dans son petit cabinet, me plaisent infiniment, parce que l'on y parle avec vénération de la source de ses jouissances ou de ses utiles consolations, car l'état de santé est toujours le même, et les souffrances de chaque minute empêchent de jouir des avantages de la fortune. On est très occupé dans la société à Paris, et dans les maisons de campagne, de la lecture d'un ouvrage qui serait écrit avec l'impartialité historique, si les passions les plus vives n'y étaient mêlées (1); mais la vérite s'y trouve dans les faits d'ancienne date, tandis que la passion s'y fait sentir dans les portraits. Cependant quelle tête féminine que celle d'où sont sortis ces trois volumes! quel jeu de la nature! Un chapeau, des fleurs, une jupe, n'allaient pas plus à cette muse politique, que le tablier de fille d'auberge ne convenait à Jeanne d'Arc. Je conçois qu'on l'ait traitée comme un homme, mais je crois qu'on l'eût desarmée en la traitant comme une femme; enfin je pense qu'elle a essayé son grand talent sur de trop grandes choses, et que si elle se montre bonne Française elle est éminemment excellente Anglaise.

Il y a aussi une traduction d'un roman anglais,

---

(1) *Considerations sur la Révolution française*, par madame de Staël.

Rob-Roy, dont on dit en ce moment du bien. Je connais un jeune homme (1) qui pour faire tomber quelques pièces d'argent dans une bourse que rien n'alimente, avait pris la peine de le traduire. Il était à la fin de son ouvrage quand un journal lui a appris que quelqu'un l'avait devancé ! Ce jeune homme, qui commence à s'éloigner de ce beau titre, est cause que ma lettre pour le prince (2) n'est pas partie au premier de l'an. Il m'avait priée d'y insérer la sienne. Je la lui ai fait recommencer trois fois, non pas assurément que les sentimens du plus profond respect y fussent faiblement exprimés, mais enfin le temps convenable s'est passé, et les lettres ne sont point parties. Faites moi la grâce de ne pas oublier de le dire au prince.

E.... (3) en accompagnant ses fils, dont bien véritablement l'éducation ne pouvait se faire en France sans de grandes difficultés, ne fesait qu'une chose qui, en soulageant son cœur, avait plusieurs côtés favorables à présenter au public. J'ai été fâchée du désir qu'elle a eu d'aller à R. (4) J'espère qu'elle va quitter cette ville, et reprendra après les eaux l'habitude de ne plus s'éloigner

(1) M. Campan fils.
(2) Leprince E ugène.
(3) Églé Auguié, veuve du maréchal Ney.
(4) R ome.

de ses enfans, qui sont la véritable cause de son voyage. Je lui pardonne bien sincèrement le désir qu'elle a eu de se distraire de ses grandes et irréparables douleurs, en voyant le pays le plus curieux de l'Europe, et dont elle était si près. Mais les femmes ont cela de dangereux dans toutes leurs actions, c'est que, pour elles, l'avantage du jury, tant discuté en ce siècle, a toujours été dans sa plénitude de droits; car nous ne sommes jugées que par nos semblables, et les hommes confirment aveuglément des jugemens où la jalousie, la rivalité et la méchanceté, ont prononcé avec une injuste fureur. Je désirerais que ses enfans passassent de l'Italie dans une école allemande ou suisse; qu'elle se transportât pendant quelque temps dans la ville où seraient ses enfans, ou aux environs; qu'elle y vécût uniquement pour eux; qu'elle cherchât à pourvoir ses deux aînés qui méritent déjà un intérêt personnel, l'un par des qualités remarquables, l'autre par sa douceur et les charmes de sa personne; qu'elle laissât le troisième dans une école allemande, et rentrât ensuite en France avec le quatrième, qui sans aucun inconvénient, peut être mis à présent en pension où l'on voudra. Sa sœur voudrait qu'elle revînt tout de suite en France; je ne partage point cet avis. Il faut qu'elle achève l'entreprise de l'éducation en pays étranger; ce qui a été le motif de son départ.

Je vais aller passer deux mois aux C. (1) avec Antoinette, nous y vivrons à frais communs. Les deux charmantes miss qui ont passé quatre mois avec moi, ont fait des progrès en français à un tel degré, que j'en ai éprouvé beaucoup d'agrément et de distraction. Les leçons m'amusent; j'aimais véritablement ma profession et j'aime toujours la jeunesse. — Pardon, madame, je viens de relire ma lettre trop longue, et j'ai déjà dit cela. — Il m'est arrivé un malheur au livre des romances; en auriez-vous encore, madame, un exemplaire à votre disposition. Vous seriez bien bonne de me l'accorder. J'ai reçu hier une longue lettre du bon abbé; combien je suis touchée de l'aimable souvenir de son cher élève. Veuillez bien lui dire, madame, qu'il est charmant d'avoir pensé à une vieille, et que quand elles sont restées sensibles et reconnaissantes, elles le sont plus qu'aucun des êtres d'ici bas. Celle qui vous écrit, madame, a un cœur où vous et votre cher frère avez une part que le temps est bien loin d'avoir diminué. Tous les sentimens qui vous sont dus, madame, y siégent aussi bien que ceux de la plus vive tendresse; mais ce n'est pas leur expression qui vous touche le plus et c'est ce qui m'autorise à les supprimer dans cette lettre.

---

(1) Les Coudreaux, terre de la maréchale Ney.

Je suis bien de l'avis de votre femme de chambre sur la longueur de vos cheveux; j'ai vu plusieurs fois qu'ils étaient nuisibles à la santé lorsqu'ils atteignent en épaisseur ou en longueur des propositions démesurées.

Adieu, adieu, madame, je quitte à regret la plume, j'éprouve un vrai bonheur à vous parler. J'aime cette si douce illusion, et je n'ai pas assez de raison pour n'en pas abuser.

---

## LETTRE CCXVIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, ce 5 janvier 1819.

MADAME,

Aidée par mademoiselle Crouzet, ancienne élève d'Écouen, mariée au médecin de ma petite ville, j'ai fait une couverture que j'ose vous offrir pour étrenne. Je n'ai pas été assez contente de la laine qui m'a été envoyée de Paris, mais son extrême blancheur la rend passable. L'année prochaine, j'aurai soin de me munir de plus belle laine, et je vous en ferai une plus digne de vous être présentée. Mais combien j'aime, madame, à vous envoyer un petit ouvrage de mes mains, et

combien je suis heureuse tout le temps que j'en suis occupée! Quand il est fini, j'en deviens jalouse, c'est une petite faiblesse dont je ne puis me préserver. Je dis : Cela touchera cette chère princesse que j'aimais de toute mon âme quand elle n'avait ni l'honneur, ni le bonheur, ni le malheur d'être princesse, et que ses journées se passaient sans que rien vînt lui arracher un soupir! Enfin, il faut se soumettre aux plus rigoureux décrets; ils partent de la divine providence qui agit pour ou contre nous, mais à coup sûr sans nous. Le passé d'une minute est englouti dans les temps reculés, comme les faits dont on orne froidement sa mémoire; le présent et l'avenir doivent seuls nous occuper comme pouvant être dirigés par notre prudence et selon nos désirs, et de ce côté, même à mon âge, l'avenir offre encore des points de vue consolans. J'en ai un en ce moment que je nourris, non pas comme une chimère, mais comme un projet qui berce tous mes instans de trop douloureux souvenirs et les change en jouissances. Je ne me flatte point sur mon état actuel de santé; il est parfait. Je ne suis pas encore une vieille importune, mais cela viendra, et avant que cela vienne je veux passer quelques mois auprès de vous, madame, et cela, l'année prochaine. Si la raison règne, et il faut l'espérer, elle admettra les sentimens d'attachement, d'amour et de reconnaissance pour les personnes qui exis-

tent, et ne les blâmera pas dans un cœur qui a su en conserver toute sa vie pour des êtres qui n'existent plus. Ce sera donc avec un bon permis bien conditionné, bien jugé, que je m'embarquerai, d'abord pour Bade, où je serai charmée de revoir la grande-duchesse, dont le malheur affreux éprouve le caractère (1) et fait ressortir les vertus, puis pour le lieu de votre résidence. J'irai en voiturin; je préfère cette voiture aux plus brillans équipages parce qu'elle va pas à pas, sans danger et sans donner une grande fatigue; en partant de très grand matin, elle donne le temps de se reposer dans les villes, de voir les monumens, et puis, sauf ce qu'on appelle les *bouchons*, j'aime les auberges à la folie. J'admire cette invention des hommes de vous faire trouver partout une maison toute meublée, bien ou mal, peu m'importe; on y trouve le fagot, une chaise, une table, un abri, c'est toujours beaucoup; quelquefois on en rencontre de meilleures. Me voilà donc partie, puis revenue, puis gardant alors, pour jusqu'à la dernière heure, ce fauteuil à bras que Shakespeare peint dans de très beaux vers comme le lieu où doit se passer la dernière scène de la vie; mais on y pense encore et les ta-

(1) Le grand-duc régnant, Charles, mari de la grande-duchesse Stéphanie, venait de mourir jeune.

bleaux consolans viennent y calmer les douleurs et y égayer les sombres idées de la vieillesse.

Je suis rentrée dans ma petite demeure; Paris m'est insupportable; cela chagrine mes nièces et mon fils; mais pendant les quinze jours que j'y ai passés en revenant des Coudreaux, j'y ai souffert dix jours; et depuis que je suis ici j'ai retrouvé ma santé. La promenade, l'air pur, sont les seuls moyens de dégager l'âme souffrante. Où se promener à Paris sans voir une foule de gens qu'on ne se soucie pas de voir? sans respirer un air impur? Ici je fais presque tous les jours le tour de la ville; je vois les restes de ces remparts détruits par Guillaume-le-Conquérant, et qui le détruisirent à leur tour, car on remarque encore la place où il se blessa en voulant, je crois, franchir un fossé, en hâtant par un travail personnel les préparatifs nécessaires pour incendier la ville; enfin il mourut à Rouen par suite de cet événement. Le pauvre homme, pour expier sa faute, fit construire la cathédrale que nous avons encore. Elle est d'un gothique moderne des plus élégans; j'y entends la messe dans une jolie chapelle, où j'ai mes chaises et un bon tapis qu'une aimable dévote a fait mettre dans toute l'étendue de la chapelle. Je ne crois pas y avoir beaucoup prié pour ce pauvre Guillaume; cela n'est pas bien, mais je sais que souvent, madame, votre nom se mêle aux prières que je fais pour tout ce

que j'ai de plus cher au monde. N'allez plus chercher de méchantes fièvres en Italie (1) dans une saison où elles y sont assez communes; fortifiez votre santé; vivez pour vos chers enfans, pour tous ceux qui vous chérissent, c'est vivre pour beaucoup de monde. Je n'ai point été chez madame de *** qui m'engageait à venir chez elle; j'ai été la voir, mais y séjourner est difficile ou au moins inquiétant. La faiblesse d'écouter les rapports des valets amène de la gêne dans la société de la dame, et la certitude que son mari jugera comme elle, et l'estime qu'il mérite, rendent la position pénible. Bon Dieu! qu'il est important de ne point s'arrêter aux caquets! Je savais dans ma jeunesse une bête de chanson qui pourrait être un antidote pour cette maladie de société; elle commençait par ce vers : « On dit que tu dis qu'il dit qu'elle a dit. »

Pardonnez-moi, madame, une si longue lettre, je ne sais jamais les terminer quand je vous écris, parce qu'on est toujours entraîné à prolonger les momens d'une vraie jouissance. Agréez ma vieille et vive tendresse et mon plus profond respect.

---

(1) La reine était allée, en 1818, prendre les bains de Livourne, et y était tombée gravement malade.

## LETTRE CCXIX.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, ce 27 février 1819.

MADAME,

Voici le carême; plus de bals par conséquent. Le temps des bonnes petites causeries est revenu; causons donc un peu. Qu'il est cruel et glacial d'aller porter ces causeries à cette boîte de la poste et de les exposer aux pluies, aux refroidissantes neiges, à la longueur du temps, à la circonspection des expressions, bien aussi refroidissantes que les neiges. Mais quoi! encore faut-il sentir toute l'utilité de ces établissemens qui transportent nos sentimens, qui nous retracent à des êtres qui nous sont chers, et qui, enfin, rapprochent les distances autant qu'on peut les rapprocher.

Vous croyez bien que le carnaval de Mantes ressemble au carême à s'y méprendre, et que je n'ai entendu parler des bals et des fêtes que par les récits qui m'en sont venus de Paris. M. P*** a donné le plus beau de tous; et comme les caquets ont très bon air en partant d'une petite ville, je vous dirai que l'on m'a mandé que la

belle comtesse ayant représenté à son mari (qui est doué d'une sage économie peu proportionnée quelquefois à l'étendue de ses moyens) que le dormant que l'on mettrait sur la table pouvait à peine figurer du temps du papa P***, que c'était une réunion ridicule de vieux bergers de porcelaine de Saxe, qu'elle en rougissait, qu'elle ne voulait pas en rougir encore une fois, et qu'à l'heure d'aller se mettre à table, si elle risquait de voir cette vieillerie, elle feindrait une indisposition subite et irait se coucher : sur cela le mari est galamment parti pour aller acheter un dormant de vermeil qu'il a payé sur l'heure 10,000 francs, et qui en valait bien 15,000, ayant été commandé pour un prince d'Allemagne dont le chargé d'affaires n'a point voulu donner le prix demandé. Tout Paris a parlé de ce dormant, et je vous en parle. La belle comtesse était radieuse et aussi brillante que son dormant.

Isabey, toujours amateur des mascarades, en a eu une où il n'était pas permis de se présenter sans costume du meilleur ou du plus bizarre goût, et dont les simples dominos étaient proscrits. Plus que l'égalité régnait dans cette assemblée, et vous en jugerez par la liste de quelques noms. Il y avait, entre beaucoup d'autres dont j'ignore les noms, madame Gail, l'auteur de romances; madame la duchesse de Raguse; madame Gavaudan et sa mère; madame la princesse de

Chimay; madame Belmont ( Fanchon la veilleuse ); madame Lallemand; Levasseur, de l'Opéra; mesdames Vernet et Burton (deux Pujols); M. de Brac; Ponchard et sa femme; les Armand, du Théâtre-Français; M. de Montessuis, très plaisant en marquis; Amédée Rousseau. Mon fils, qui n'a pas voulu faire la dépense d'un costume, s'y est présenté en domino et a été refusé. Il va venir se consoler de ce léger chagrin en venant passer plusieurs mois avec moi, où il travaillera plus paisiblement et vivra à meilleur compte; mais je n'aurais pas voulu le priver de quelques momens de plaisir que lui procurent principalement la réunion de toutes ses cousines, qui ordinairement quittent Paris aussitôt que le printemps revient. Sa santé est meilleure, mais il a tant souffert depuis trois ans qu'il s'en ressent encore; heureusement que nous vivons dans un meilleur temps. Mais, madame, vous le croirez aisément, je ne jette jamais les yeux sur ses deux malheureuses mains sans le sentiment le plus douloureux, en pensant qu'elles ont été chargées de menottes et de chaînes, car on lui en a fait porter à Montpellier en 1815, et jamais elles n'ont orné de plus innocentes mains. — Chassons cette idée; elle m'est revenue bien mal à propos à la suite des fêtes et des mascarades. Je vois que l'âge fait involontairement radoter dans une lettre comme dans un roman, car la plume usée et l'imagination

vieillie de la pauvre comtesse de Genlis viennent de lui faire composer un roman qui me paraît le chef-d'œuvre du rabachage. Sans doute il vous parviendra parmi les ouvrages nouveaux qui vous sont envoyés; lisez-le, madame, je vous en prie, et je vous y condamne. Vous y verrez des boudoirs et la vallée de Josaphat, des mascarades et un pélerinage, le dieu d'amour et l'amour de Dieu, de la vieille aristocratie nobiliaire, et des idées libérales, etc. Y a-t-il jamais eu de magasin de goûts et de pensées mieux assorti? Son ouvrage ressemble au cabinet où elle se tient et où je lui ai fait ma dernière visite il y a trois ans. Un Christ très grand est le seul ornement de sa cheminée, mais un monceau de romans brochés atteignent, sans exagération, la moitié de la hauteur du Christ. Madame de Genlis a voulu, dans ce roman des *Parvenus*, parcourir la diversité des usages, des égaremens et des crimes dont elle a été témoin depuis vingt-six ans. Le cadre pouvait beaucoup fournir à l'observateur impartial, mais elle n'a fait qu'effleurer nos plus belles années, et s'est reposée avec un vieux délice sur celles qui devaient révolter toute l'Europe, tandis qu'elle ne pouvait juger les torrens de pleurs qu'elles faisaient répandre à tout ce qui mérite le nom de français. Elle s'est étrangement méprise, en appliquant les mœurs grossières et le ridicule faste de quelques fournisseurs qui dépensaient en

un seul jour des rames de papier-monnaie, avec les mœurs et les usages des gens employés par le dernier gouvernement dans les places administratives. Où a-t-elle rêvé qu'un Ledru, boucher de Paris, auquel elle fait dire *conséquent* à chaque instant et classe *mobilière* au lieu de *nobiliaire*, ait jamais été pourvu d'une préfecture? Certes, il y a eu des jacobins pourvus d'emplois importans, mais pour avoir été coiffés du bonnet de la liberté, ils n'en étaient pas moins des gens instruits et capables d'administrer. Et peut-être même y a-t-il encore d'anciens amateurs de bonnets rouges, fort bien pourvus et fort bien traités, tandis que de paisibles êtres qui n'ont jamais porté que leur bonnet de nuit, et se sont endormis avec cette coiffure et une paisible conscience, ont eu à souffrir d'injustes préventions. Il est bien certain que lorsque les temps forcent les hommes à passer d'un devoir à un autre, ceux qu'une modeste et louable bienséance porte à ne pas de suite outrager le souvenir des devoirs dont ils viennent d'être dégagés, n'obtiennent pas les rapides succès de ceux qui, d'une manière assurée, suivent sans balancer les leçons du bon La Fontaine dans sa fable de la *Chauve-Souris*. Madame de Genlis a donc déplacé le ridicule de ses portraits, et elle a d'autant plus tort, qu'un M. L. aurait été tout aussi comique que le préfet *Ledru*, quand il disait au prince T. qu'il avait acheté

pour la *biblotéque* de Madame, un *Voltaire quarto*, maroquin rouge, filet doré, pour 30 livres, et que c'était bien tout le Voltaire, car on y voyait sa *Henriade* depuis le premier jusqu'au dernier vers. Et si elle eût peint les deux hôtels réunis d'un nommé Godard qui mangea quatre millions en quatre ans, et qui après s'être fait meubler par Boulard, se lamentait de la perte d'un meuble de boudoir, or et argent, entièrement abîmé par une truie et ses douze petits qui s'y étaient introduits, le cher Godard n'ayant pu se défaire de l'habitude d'engraisser des cochons et des dindons dans sa cour, et donnant par là un tableau fort ridicule de l'union des habitudes populaires au faste des parvenus. Et si elle eût placé une jolie description de ces fêtes où la dame fêtée chantait elle-même des couplets pour sa fête, et comme par hasard, se trouvait placée dans un élégant temple de Vénus, puis dans une barque, sous le déguisement d'une naïade : certes, elle eût employé de jolies couleurs en peignant cette époque ridicule. Elle a aussi omis une foule de beaux traits de dévouement dans les temps affreux de la terreur ; celui d'un père à peine âgé de cinquante-cinq ans, détenu avec son fils de vingt-cinq, et entendant que l'on appelait ce fils pour marcher au funeste échafaud, profitant de ce qu'il n'était pas présent à la lecture de la fatale liste, et criant d'une voix assurée, me voilà ! ne

devait pas être oublié (1). A-t-on jamais, par un plus touchant dévouement, donné une seconde fois la vie à celui qui l'avait reçue?

Vous avez eu sans doute la *Fille d'honneur*, comédie que le goût du parterre pour les traits lancés contre la noblesse, soutient contre les attaques des salons et les critiques des journaux aristocratiques, qui peut-être sont motivées sur beaucoup de parties de cet ouvrage, mais sont essentiellement déjouées par le talent de mademoiselle Mars, qui, dans ce rôle où la finesse, la force et l'ingénuité lui prêtent tour à tour les moyens de développer ses talens, y est parvenue à un tel degré de perfection, qu'on ne se lasse point des représentations de cette pièce. Sans doute que de l'autre côté du Rhin elle n'aura pas le même succès, puisqu'il a convenu à l'auteur d'y placer une scène qui dans le fait est accompagnée de beaucoup de scandale.

A propos de scandale, l'amour vient ces jours-ci de donner à Paris le délassement d'un petit événement qui en approcherait, si notre union ou plutôt notre rapprochement avec nos voisins les Anglais, ne devait nous porter à beaucoup d'indulgence pour les enlèvemens de jeunes filles, qui sont très en usage chez eux.

Un M. Shakerley, anglais, est devenu très

(1) M. Loizerolles.

épris des charmes de mademoiselle d'Avaray et l'a demandée; il possède plus de 300,000 livres de rente; mais sa religion anglicane l'avait fait refuser par les parens. Mademoiselle d'Avaray ne partageant pas leur avis, a consenti à se laisser enlever, et messieurs les Anglais, heureusement très habiles dans la théorie et la pratique des enlèvemens, ont arrangé celui-ci d'une manière très aimable. Quatre voitures semblables sont parties de Paris, attelées de chevaux de poste, juste à la même heure; quatre demoiselles, prises parmi celles qui aiment la promenade du Palais-Royal, vêtues de la même manière, ont été placées dans ces quatre voitures avec quatre gentlemen qui figuraient l'enleveur. Les voitures suivaient les routes de Lyon, de Bordeaux, de Nantes et de Mayence. Les demoiselles avaient reçu chacune 1,000 francs pour crier et pleurer et s'en acquittaient à merveille. M. de Mézy (1) avait, à la prompte demande des parens, fait partir quatre courriers sur ces routes, quand, par un malheur imprévu dans tout ce bel ordre de choses, la voiture dans laquelle étaient la vraie demoiselle d'Avaray et le vrai M. Shakerley casse à la Chapelle. Cet événement y fait sensation, le courrier de la malle venant par cette route à Paris, en rend compte à la grande poste. M. de

(1) Directeur des postes.

Mézy fait courir sur la route de Bruxelles; on les atteint, on les ramène tout honteux. Mais ne vous affligez pas. Tout s'arrange, on se marie à Paris et l'on danse gaîment depuis ce moment. Les méchans veulent que l'enlèvement n'ait eu lieu que par bienséance pour les opinions religieuses, mais je ne partage point cet avis. On n'eût pas laissé prendre tant de peine, ni dépenser tant d'argent à un prétendu qui dans le fond eût été agréé.

Je vous dirai, madame, que l'aimable madame Monroë et sa fille m'ont fait écrire par le consul des États-Unis à Paris, qu'elles voulaient avoir mon portrait à Washington, et que le consul américain avait l'ordre de le faire faire. Mademoiselle Duvidal, dont le talent, sous les yeux de mademoiselle Godefroi et même de Gérard, est déjà parvenu à un degré qui lui mérite de précieux suffrages, a fait un très bon portrait en buste de votre institutrice, mais elle en a gardé l'original. Si vous désirez, dans un cabinet écarté de votre appartement, avoir les vieux traits qui vous rappelleront un cœur tout à vous, et remplaceront un certain dessin de mademoiselle Godefroi qui, sans que j'y mette le moindre orgueil, a eu, par certaine aversion non motivée, le sort du sonnet de l'Oronte du *Misanthrope,* je vous en commanderai un. Julie Duvidal, cette ancienne élève d'Écouen, vit et fait vivre les siens par son talent. Elle

a pris 200 francs, cadre compris, à madame Monroë. Je voudrais vous en faire l'hommage, mais vos bontés pour moi m'imposent de ne pas l'oser. Voulez-vous un de ces portraits? il sera fait sous les yeux de Gérard.

Je crains que ma lettre ne soit pas assez intéressante pour faire pardonner sa longueur. Je me suis oubliée, pardonnez-le-moi.

Adieu, madame; mille tendres respects.

## LETTRE CCXX.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, ce 14 mars 1819.

MADAME,

Je m'éveille bien rarement sans penser à mes amis absens; et vers cette ville d'Augsbourg et celle de Pise (1), si éloignées de la Chaussée d'Antin et du faubourg Saint-Germain, je dirige toujours quelques soupirs, car j'aime bien tendrement celles qui y séjournent. Quand on me raconte quelque trait curieux, je pense aussitôt à vous les transmettre. Les nouvelles seraient plus

(1) En allant à Livourne en 1818, la reine s'était arrêtée quelque temps aux bains de Pise.

intéressantes, mais la prudence est là qui retient la plume, et pour vous occuper plus long-temps de moi, me force à vous entretenir de faits qui n'occupent pas les hommes livrés aux grands débats politiques. Mandez-moi, madame, si mes lettres vous intéressent un peu.

Vous connaissez, madame, le trait généreux de ce gentilhomme du Quercy qui, dans l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, sauva un gentilhomme protestant qu'il devait, selon les ordres de Charles IX, faire lui-même tomber sous le fer dont le fanatisme avait armé sa main. Il le sauva, uniquement parce qu'il était en procès avec lui.

L'histoire a consigné cette action généreuse, et dans tous les temps où de grandes crises troublent l'ordre social, on les voit réveiller à la fois dans le cœur des hommes les plus cruelles passions et les sentimens les plus généreux. Ces derniers consolent l'humanité, et quand ils honorent le caractère français, ils doivent toujours intéresser des Français transplantés sur une terre étrangère. On pourrait faire des recueils bien plus intéressans que ceux qui existent, sur les nobles et touchantes scènes privées auxquelles ont donné lieu les diverses crises de notre terrible révolution.

J'en sais deux exemples qui ne me sont point parvenus par la seule renommée; les personnages m'en sont connus; je les ai jugés dignes d'occuper quelques instans, dans ce salon d'Augsbourg, que

ma chère Clémence (1) a fait voyager jusqu'à Mantes, en me copiant le tableau de Garneret. Mandez-moi, madame, s'ils vous auront intéressée.

Deux particuliers fort connus, M. de Mangin, médecin des hospices de Paris, et M. Pichon, procureur au parlement, possédaient l'un et l'autre une maison de campagne à Saint-Brice, près d'Épinay, quatorze ans avant la révolution. Ces deux hommes avaient été en procès; les années n'avaient fait qu'accroître leur haine. Non seulement, quand ils se rencontraient, ils ne s'accordaient jamais ce simple salut qu'à la campagne on ne refuse point à ses voisins, mais les regards, les gestes du dédain, étaient toujours prêts à donner le signal des hostilités, et jamais on ne terminait un dîner d'amis sans que, chez l'un ou chez l'autre, quelques traits contre le voisin ou sa femme n'eussent été lancés, et sûrement reportés.

La révolution de 1789 commença, et trouva ces deux particuliers dans cette affligeante disposition. Pichon embrassa le parti constitutionnel, Mangin s'attacha fortement à la cause royale. Voilà donc l'un démocrate déclaré, l'autre tout-à-fait aristocrate. Ces seules différences suffisaient alors pour faire naître des inimitiés. Jugez où en vint la haine des deux ennemis. Enfin, au plus fort de la terreur, M. de Mangin est dénoncé. Un

(1) Fille de madame Gamot.

ordre du tribunal de sang est envoyé aux gendarmes de son arrondissement pour l'arrêter à Saint-Brice, où il s'était réfugié; un ami vient l'avertir au moment où les gendarmes entraient dans Saint-Brice; Mangin se sauve par une petite porte de son jardin qui donnait dans la plaine. Le ciel l'inspire. Où va-t-il? droit à la maison de son ennemi. Il a le bonheur de le trouver seul. Il court à lui. « Pichon, tu es mon ennemi depuis dix-« huit ans; on vient m'arrêter, et c'est dans tes « bras que je me jette; je ne puis trouver un plus « sûr asile. » — « Jamais, s'écrie le brave révo-« lutionnaire, je n'ai été si touché de ma vie! « Jamais homme ne reçut une plus honorable « marque de confiance. Viens. » Il le conduit dans un cabinet où il travaillait à ses consultations, et ne laissait jamais entrer son laquais. La nuit venue, il monte chercher quelques matelas dans des chambres d'amis, et compose un lit à son reclus. Ils conviennent que leurs femmes ignoreront leur secret. Pichon fait écrire par Mangin une lettre datée de Paris, dans laquelle il assurait à sa femme qu'il avait eu le bonheur de gagner la capitale et y était en parfaite sûreté. Il part en cabriolet, porte la lettre à Paris, revient avec des vivres, et continue de semblables courses pendant quatre mois. Les lettres de Mangin rassuraient sa famille et déjouaient les recherches des dénonciateurs. Enfin, Robespierre tombe,

Mangin vit, il est libre, et jure à son bienfaiteur une amitié qui ne s'est jamais démentie. Pichon est mort il y a douze ans. Pendant la longue maladie qui amena sa fin, Mangin ne quittait le chevet de son lit que pour les devoirs les plus indispensables.

Voici, madame, une seconde anecdote où l'amour et l'hymen jouent un noble rôle, et j'espère obtenir, en vous la contant, quelque succès auprès de l'aimable et sensible demoiselle allemande qui est actuellement auprès de ma chère élève. (1)

Un jeune homme aimable et riche propriétaire avait été élu député à l'assemblée législative, qui, sous la dénomination de Convention nationale, a laissé de si terribles traces. Ami de la liberté, ennemi des crimes, il fut promptement rangé parmi les aristocrates, dénoncé et mis hors la loi, c'est-à-dire condamné à être exécuté aussitôt qu'on le trouverait, sans aucun jugement préalable. Il quitte Paris, se déguise en menuisier, et bénit la mémoire de Rousseau, qui lui avait fait naître, par la lecture de son Émile, le désir d'apprendre ce métier. « C'est à toi, immortel « philosophe, s'écria-t-il, que je vais devoir la « vie : personne ne fait mieux aller la varlope « que moi. Tu dis dans ton ouvrage : Qui de nous « ne serait pas heureux, dans de certaines époques « de la vie, de pouvoir dire à un menuisier : —

(1) Madame de Mollembeck.

« Maître, veux-tu un garçon? — Je dois cet utile « talent à cette simple phrase, et ces mots fidèle- « ment répétés vont me soustraire à l'échafaud. » — Il s'arrête dans un bourg à six lieues de Paris; il entre dans l'atelier d'un menuisier, il répète la phrase de l'Émile; il est accepté, il travaille; on est content de son savoir-faire et de son ardeur. Mais J.-J. n'avait pas prévu cet horrible régime de terreur, dont la seule idée eût révolté son âme sensible; il ne s'agissait plus seulement de gagner son pain sans descendre à de viles ressources, il fallait se soustraire à la plus affreuse inquisition. Le jeune menuisier est obligé d'aller le décadi boire avec ses compagnons. Il boit mal, et tape encore plus mal son verre sur la table après avoir bu. On l'examine, et le plus grossier de tous lui dit qu'il avait bien la mine d'être un *suspect* déguisé. Il fait bonne contenance; mais dès le soir même il quitte le village, il marche toute la nuit, il arrive au lever du soleil sur les hauteurs voisines de Paris; il contemple douloureusement cette ville où la mort l'attend; mais il espère encore y trouver un asile plus sûr qu'à la campagne.

Depuis son séjour à Paris, il avait eu occasion de voir plusieurs fois une honnête veuve qui vivait d'une petite rente, n'avait point de servante, et était secourue par le travail d'une fille unique, jolie, vertueuse, et âgée de dix-sept à dix-huit ans. Elle demeurait au quatrième étage au-dessus

de sa mère; là elle avait une petite chambre et un atelier où elle peignait des papiers d'éventails, dont la vente lui procurait un assez bon profit. Son talent, très supérieur à l'emploi où le besoin la forçait de le borner, lui avait valu la visite du jeune député, qui était venu y admirer (conduit par la mère de la jeune artiste) de fort beaux dessins d'après nos premiers maîtres : c'est vers cet asile que son heureuse étoile le guide. A sept heures du matin, il frappe légèrement à la porte de la jeune artiste. Déjà elle était à l'ouvrage. « Je suis mort d'ici à peu d'heures, mademoiselle, « si vous ne consentez à me donner la vie, lui « dit-il; mais avant de passer le seuil de votre « porte, je prends le ciel à témoin que vous re- « cevez votre époux; je lui jure de même que je « respecterai votre pudeur, comme tout homme « d'honneur doit respecter celle de l'objet que « son cœur a choisi. Je jure que la vie que vous « allez me donner sera employée à faire votre « bonheur. » L'aimable jeune personne n'hésite pas. Elle l'établit dans son cabinet, le nourrit en secret, ne voulant pas livrer sa mère à des alarmes qu'elle veut ne garder que pour son cœur. L'heureux 10 thermidor arrive. Le jeune homme épouse sa généreuse amie. Il est fort riche, et depuis ce temps vit dans une belle terre à quinze lieues de Paris. Jamais union n'a été plus constamment heureuse. Il jouit du bonheur de vivre avec une

femme qui l'a sauvé des dangers auxquels exposent les places dans des temps de révolution, et n'a jamais voulu depuis s'occuper d'autre chose que des soins ruraux qu'exige sa propriété.

Le pauvre Regnauld de Saint-Jean-d'Angely a vu Paris et a expiré. Le discours de M. de Jouy est très bien fait, vous le lirez dans le journal du commerce. Regnauld était doué d'une rare éloquence, et avait une profonde connaissance des lois; des sens terribles, un cœur compatissant, excellent parent, ami serviable, mais une véritable teinte de cynisme nuisait à ses succès mérités par beaucoup d'actions utiles. Il a été bien malheureux! bien persécuté! Que de gens ont trouvé une triste fin après la plus laborieuse carrière! Heureux ceux qui sont faits de liége: mais quoique ce ne soit pas la plus précieuse matière, le Tout-Puissant ne l'accorde qu'à un petit nombre d'élus. Regnauld avait retrouvé sa raison mais perdu la mémoire. Il voulut absolument descendre à son hôtel qu'il a vendu: il aurait de même voulu aller à son cher Val, qui a été récemment vendu 500,000 francs à M. Didelot. Il avait versé en route et ne s'en souvenait pas; mais sa sensibilité était demeurée, et la réunion de ses parens et de ses amis au moment où il est descendu de voiture, a été un coup trop violent pour l'état de sa santé.

Antoinette (1) a été saignée, garde son canapé,

(1) Madame Gamot.

et ne pourra aller voir sa pauvre sœur. Elle lui aurait été nécessaire. La position change ici, et il faut la voir juste ; peut-être n'y a-t-il pas de mal qu'elle se confirme encore avant de rien changer de son côté à ses arrangemens.

Églé me donne des nouvelles de Pholoé. Elle était à Léopold près d'accoucher encore, et donnait des inquiétudes sur sa santé. Pauvre petite ! elle est bien victime, du côté qui honorerait son cœur, de la basse ambition et de la politique exagérée d'un petit diplomate subalterne. Les subalternes exagèrent tout. La puissance doit les craindre. La moindre petite portion d'autorité déléguée fait cent fois plus de bruit que l'autorité entière dont elle émane.

Paris ne pense qu'à une chose, à une seule chose : la loi des élections. On dit que celui qui a lancé le tremblant B.... voulait uniquement amener une crise qui renversât M. de C..... Mon pauvre ancien voisin a de la peine à jouir du repos ; si c'était une longue promenade à faire, dans ce cas il pourrait demander grâce.

Adieu, madame, voici encore une longue lettre, mandez-moi si j'ai tort d'écrire si souvent, je me contiendrai. J'ai écrit à madame la grande duchesse ; je lui parlais du désir d'aller la voir, quoique mes espérances pour pouvoir me déplacer en sûreté soient encore malheureusement incertaines. Elle ne me répond ni ne me fait répondre,

ce qui me chagrine, car je lui suis très attachée. Adieu encore, madame, je vous aime et vous aimerai jusqu'à ma dernière heure.

Avez-vous reçu ma couverture?

---

## LETTRE CCXXI.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, ce 18 avril 1819.

MADAME,

Élisa est bien heureuse de retourner près de vous, mais elle le mérite par son tendre, profond et reconnaissant attachement pour vous. Il est bien mérité assurément. Vous avez été sa providence, mais tous les cœurs ne répondent pas à ce que l'on fait pour eux. Que je serais moi-même fortunée si je pouvais vous embrasser de toute mon âme, de tout mon cœur, de toutes mes forces ; je croirais n'avoir plus de vœux à former. Mais hélas ! j'y vois encore des obstacles. On n'en est pas encore à cette sage, équitable, impartiale opinion qui, j'espère, rangera les cœurs purs et droits, loin des vues ambitieuses et politiques. Peut-être viendra-t-il ce moment où l'on pourra dire : « J'ai aimé telle personne en 1796, voilà ce

qu'elle était; je l'ai aimée en 1810, elle était bien autre chose; je l'aime en 1819, elle n'est plus dans l'une ni dans l'autre de ces positions, mais mon cœur n'était pas une girouette tournant au souffle de la capricieuse fortune comme à celui des vents; je l'aime donc et je pars pour l'embrasser, voilà tout. » — Non, il ne faut pas se flatter de se donner cette si douce jouissance sans inconvénient; cela viendra quand les passions seront plus calmées; elles ne le sont pas encore, il s'en faut de beaucoup. Les conquêtes de l'équité jettent l'alarme dans le parti qui a le dessous. Plus la constitution s'établira, plus on sera tranquillisé sur l'avenir, plus on verra les anciennes amitiés sans en rien appréhender; mais je vieillis tandis que les événemens se passent et se consolident; mais ma santé est bien faible. Je viens d'être très malade, mais très malade, de quoi? vos nerfs délicats et froissés me comprendront mieux que les médecins qui les traitent et n'en ont pas. Je sens des tintemens horribles et périodiques, non pas dans les oreilles, mais dans toute la capacité de la tête, et ces tintemens répondent aux creux de l'estomac. Un fameux médecin de Paris m'a écrit : « Promenez-vous et buvez de l'eau de Seltz. » Voisin m'a dit : « Prenez garde à une fièvre cérébrale puisqu'il y a de la périodicité, et prenez du quinquina. » Comme je suis très peureuse, je me suis mise à ce régime; il m'a soulagée, mais

point guérie. Mes terreurs sur le sort futur de mon fils me rendent malheureuse. A présent je me suis alignée et je vis avec une petite aisance et sans former de dettes nouvelles. Mon fils va et vient de Paris ici, il y dépense le moins possible, et je suis extrêmement satisfaite de son économie. Il y aurait de l'imprudence à le claquemurer ici; il ne demande pas mieux que de faire quelque chose, et il ne faut pas rompre avec tous les gens qui peuvent vous servir, comme à mon âge, où il est très doux de rompre avec tout le monde, excepté avec quelques liens du cœur qui restent comme les consolans témoignages que tout n'a pas été méchant, infidèle et trompeur pour vous. Malgré le désir que mon fils a de s'utiliser, j'ai toujours la crainte de non succès. La France s'est rappetissée en même temps que les solliciteurs se sont multipliés à l'infini, et cette idée que, si je fermais les yeux, il n'aurait pas le lendemain de quoi soutenir la plus modeste existence, me mine malgré moi, car je la chasse, puisque le mal amènerait le pire.

Assez de tristes choses! votre tendre cœur en a eu assez. Il n'y a qu'une opinion sur le retour d'Églé; tout le monde qui s'intéresse à elle le désire. Je ne lui en avais point parlé; elle vient de me demander mon avis; je le lui ai donné; surtout qu'elle n'aille pas à Rome avec ses fils. Des classes pour eux sont tout ce qu'il faut pour jus-

tifier le sacrifice de leur mère de se tenir volontairement loin d'une sœur et de parens qui la chérissent. Tout ce qui paraît servir le plaisir, ou même la simple distraction que donne la culture des beaux arts (car ce n'est que dans cela qu'elle en cherche), est mal vu. On est bien injuste envers les opprimés d'un rang distingué; on veut bien, dans leur parti, pleurer sur leurs infortunes, mais on veut qu'ils en pleurent sans se donner la moindre distraction, à moins que ce ne soit dans les jouissances les plus éloignées de l'inspection de leurs amis ou de leurs ennemis. Tout ce qui est grand et noble, a une teinte dramatique qui entraîne l'opinion des contemporains, comme la scène tragique celle des spectateurs; on s'empare des malheurs des êtres marquans comme d'une partie d'histoire vivante, et la veuve d'un héros malheureux se trouve rangée dans le nombre de ces personnages que la vénération, que l'enthousiasme placent dans une gênante et publique position.

Je viens de me permettre d'adresser au prince *Oui-oui* (1), un plat de ma façon; daignez le goûter, madame, et applaudir à mes innocens amusemens. Dans ce nombre est une recette nouvelle d'une confiture délicieuse dont j'oserai envoyer une caisse l'automne prochain au prince

(1) Le prince Louis, second fils de la reine.

et à vous, madame. Quelles transitions dans cette lettre ! Mais les sentimens, les réflexions morales, l'inoffensive politique, le gâteau, tout cela vous est, madame, adressé par un cœur confiant, qui sait réunir la plus sincère tendresse au plus profond respect.

---

## LETTRE CCXXII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, 6 juin 1819.

MADAME,

Jamais vous n'avez pu douter de ma tendre affection ; elle a pris naissance dès vos premières années, si douces, si bonnes, si égales, si charmantes à diriger. Ceci n'est pas de la flatterie, confondue avec ce précieux encens que l'on met aux pieds des grands ; c'est le sentiment d'un cœur qui vous aime plus que jamais, parce que vous avez besoin plus que jamais d'être aimée. Combien je suis heureuse, madame, de savoir votre santé meilleure ! mais combien je sais mauvais gré à la faiblesse de vos nerfs de vous avoir donné des crises de la vilaine indisposition dont j'ai tant souffert et dont je souffre encore en ce

moment. Ce n'est pas à vous, madame, qui avez charmé la France par la composition des airs les plus mélodieux, à entendre cette odieuse musique des tintemens de la tête; pour moi, elle m'importune à un point que je ne saurais exprimer. Souvent ces crises me surprennent dans le plus fort de mon sommeil et ne me réveillent que par l'effet des plus douloureux cauchemars. Ah! nos nerfs ont eu trop à souffrir! et loin de me plaindre, je suis seulement étonnée de me trouver encore de ce monde. J'avais trente-six ans lorsque les premiers désastres de la France éclatèrent; que de maux depuis ce temps! J'eus alors une crise de douleur pour laquelle je restai juste un mois sans manger, et ne me soutenant qu'avec un peu de vin de Madère. Les gens qui ont survécu à de semblables secousses étaient construits à vivre un siècle.

Je me trouve toujours bien de mon séjour de Mantes; c'est le calme, et j'en ai besoin. Les malheurs le font chérir, et la résignation la plus grande est importunée par le bruit et l'éclat des autres. Je conçois parfaitement ces retraites solitaires fondées dans le fond des forêts ou aux pieds des hautes montagnes, par des gens fatigués des grandes crises politiques. Le bel hermitage de Sénard, fut d'abord une cahute où se retira un gentilhomme du service d'Henri III, lorsque le poignard d'un fanatique l'eut privé de son

prince. Quand on n'aime plus la société des hommes, on aime encore l'ombrage des arbres, et le chant des oiseaux, et la vue des riches plaines, et le lever et le coucher du soleil. Je n'aime pas les couvens, mais je regrette les hermitages. Si j'avais été chef d'un empire, je les aurais protégés; on n'y fait point de vœux, on est forcé de s'y livrer à une occupation des mains; on y est seulement soumis à une règle religieuse, à des chants pieux qui consolent l'âme. J'ai vu dans l'hermitage de la forêt de Sénard arriver, pour un temps seulement, des hommes livrés à de si violens chagrins qu'ils se seraient peut-être suicidés, s'ils n'eussent trouvé dans une retraite totale un écoulement à la première violence de leur douleur. Un soir, à onze heures, un homme fort riche et d'un rang considéré, arriva de Paris dans le village où ma grand'mère avait une maison de campagne voisine de l'hermitage; il lui demanda l'hospitalité. De chez elle il congédia ses gens, sa voiture, envoya ses ordres à ses régisseurs, et le lendemain alla s'enfermer dans l'hermitage. La perte d'une jeune femme adorée l'avait mis dans cette disposition de retraite. Il resta trois ans à Sénard; il y botanisait; la douleur céda au temps, comme la Providence a daigné permettre que cela fût presque toujours, et ce brave et sensible mari reparut dans la société. Peut-être aurions-nous moins de suicides si cette

ressource était offerte à bien des gens qui succombent sous le poids de leurs peines. Pour moi, madame, j'ai une telle vénération pour ce genre de réclusion, que je verrais sans mécontentement un brave de Marengo ou d'Austerlitz sous le capuchon blanc d'un hermite, et que je serais révoltée, au point de faire un éclat public, si j'en trouvais un de ma connaissance affublé de la pointe noire et de la corde d'un capucin. Il ne faut pourtant répondre de rien; il y a des influences et des modes politiques, comme des épidémies, et un parti assez nombreux en France ne rève que pélérinages et voyages à Jérusalem. Le bon abbé serait bien content. Lundi dernier, une dame veuve est partie d'une terre à trois lieues de Mantes, se rendant en pélérinage à la Terre-Sainte: ceci est un fait. Elle ne fait que cinq lieues par jour, ayant une station à chacune des paroisses qui se trouveront à cette distance sur sa route. Elle voyage dans une bonne voiture, en poste, et a pris avec elle un ecclésiastique et un homme qui est chargé des dépenses de ce grand voyage. Elle a de plus une calèche qui contient quatre gars de dix-huit à vingt-cinq ans qui lui servent d'escorte; elle les a enrolés pour trois ans; elle les défraye de tout, et a déposé 100,000 francs chez un notaire pour être distribués, selon l'acte passé, entre ses deux compagnons et ses quatre gardes-du-corps; les deux

premiers auront 60,000 francs partagés également entre eux deux ; 40,000 francs seront partagés entre les hommes de sa suite. Elle a destiné 100,000 écus à ce voyage. Les curés prévenus de son passage la reçoivent à la porte des églises. Mardi elle a été ainsi reçue à Gisors, où elle a passé pour des raisons particulières, car ce n'était pas sa route. Si elle avait eu la bonté de me consulter (chose difficile, car je ne la connais pas), je lui aurais, j'espère, trouvé un emploi de ses 100,000 écus plus utile aux pauvres membres de Jésus-Christ dispersés sur la terre. Ces détails sont de la plus notoire exactitude. Il y a un homme de ce pays parti avec cette pélerine. Elle n'a pas voulu avoir de femmes, craignant leur délicatesse.

M. de Léon (1) s'est mis au séminaire. Vous voyez, madame, que les bons Français ont besoin du chemin de la gloire, ou de la route du ciel.

J'ai récemment reçu, pour la seconde fois, les plus touchantes preuves d'attachement d'Élisa Mouroé (2), de son père, de sa mère. Ils ont cru que leur recommandation pouvait être utile à mon fils ; je ne le crois nullement, mais n'en

(1) Le prince de Rohan Chabot, devenu depuis archevêque et cardinal.

(2) Fille du président des États-Unis.

suis pas moins touchée de cette si aimable intention. Voici, madame, ce qui vous concerne dans cette lettre. « Je n'ai jamais été si occupée de mes « anciennes compagnes de classes que depuis « qu'elles ont éprouvé les plus terribles revers. « Dites-le, je vous prie, à la chère et si aimable « H. (1), à la pauvre É. (2). Mais faites savoir à « cette première qu'il y a neuf ans, j'ai donné le « jour à une petite fille, heureusement bien plus « jolie que moi, car elle a le teint, les yeux et « les traits de ma mère. Dites-lui que, selon nos « usages civils et religieux, le plus grand hom- « mage que nous puissions rendre est de faire « tenir nos enfans sur les fonds de baptême; qu'à « cette époque ma mère et mon père se permirent « de présenter mon enfant comme s'ils étaient « munis des procurations de ma chère compagne « et de son estimable frère; que l'enfant porte « leurs deux noms. A cette époque, nous en- « voyâmes M. Morris, chargé de dépêches de « notre gouvernement, porter nos hommages et « faire savoir ce que nos cœurs nous avaient « portés à faire; nous ne reçûmes aucune ré- « ponse (3). Ma fille me parle souvent de son « parrain et de sa marraine, et moi je me per-

(1) Hortense.

(2) Églé.

(3) La lettre de mademoiselle Monroë (madame Hay) n'est jamais parvenue à la reine.

« mets de leur demander à l'un et à l'autre une « bonne copie de leurs portraits qui appartien- « dront à cette enfant. Les temps sont changés, « mes affections ne le sont pas ; l'amitié ne doit « point se ressentir des choses d'ici-bas, et à ja- « mais ces deux portraits honoreront ma fille et « seront le plus bel ornement de sa chambre. »

Jugez, madame, de ce qu'il faut faire pour répondre à ce touchant hommage. Par le consul des États-Unis, qui est de mes amis, je puis les faire partir sans aucune lettre. J'ai déjà envoyé de cette manière mon portrait et celui de la pauvre Adèle; elle les désirerait à l'huile, et a bien regretté que je n'aie pas fait placer au-dessous de celui d'Adèle les vers de M. de Boufflers. (1)

Vous avez la bonté, madame, de désirer ma ressemblance; elle est, je crois, parfaite dans le dernier portrait qui a été fait chez moi, et si cette ressemblance est telle que je le crois, vous lirez dans mes yeux tout ce que mon cœur sent pour vous, madame, et cela, il faut le dire, depuis vingt-deux ans révolus, ce qui ne vieillit que moi. Nous désirons revoir Églé ; elle a de la peine à quitter un bien doux climat, mais sa sœur s'en

(1) Les voici :

D'attraits et de grâces pétrie,
On la voit briller tour à tour,
Comme une fleur dans la prairie,
Comme un diamant à la cour.

afflige. Cette bonne sœur vient d'éprouver une reprise de ses anciennes douleurs; elle part incessamment pour les Coudreaux où j'irai la rejoindre. J'attendais avec impatience des nouvelles de l'arrivée d'Élisa; si j'écrivais aussi lisiblement qu'elle, vous auriez, madame, bien plus souvent de mes lettres; mais je crains de fatiguer vos yeux par mes griffonnages et de vous mander souvent trop de choses insignifiantes. C'est donc cette crainte et d'autres motifs de prudence qui me rendent discrète et me font résister au vrai bonheur que je trouve à vous reparler de mon tendre et respectueux sentiment et d'une reconnaissance que j'aime à retrouver sans cesse dans un cœur tout à vous, et pour autant d'années que j'en ai à vivre.

---

## LETTRE CCXXIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, ce 18 décembre 1819.

MADAME,

J'adresse ce matin, par la diligence, à M. de Vaux, un petit ouvrage de mes vieilles mains. N'en- riez pas quand il vous parviendra pour étrennes; jamais capucin n'a offert, dans sa mo-

deste capucinière, un plus modeste hommage. Ce sont des allumettes à lampe, c'est-à-dire des allumettes propres à y prendre la lumière pour la transporter à une bougie; elles sont à peu-près de mon invention et toutes de ma façon. On dit que cela est assez gentil pour être offert; mais qui dit cela? de bonnes petites provinciales qui partagent mes sentimens et désirent que mon hommage soit vu avec indulgence. Madame Lacroix (1) va partir, je ne lui donne pas de lettres; mes sentimens, mon amour, mon respect pour vous peuvent voyager par les airs, et dans des momens d'agitation les lettres remises à des voyageurs sont moins sûres que par les voies naturelles. Il existe une ancienne loi qui date de l'établissement des postes; elle interdit à tout voyageur de se charger de lettres. Lors de l'arrestation de M. Andral qui se rendait à Naples, M. Auguié me dit que cette vieille loi n'avait été abrogée sous aucun gouvernement. Avis non pas au lecteur, mais aux écrivains. D'ailleurs a-t-on à se parler d'autre chose que de ses propres sentimens? les papiers publics du pour et du contre disent tout.

Vous avez auprès de vous, madame, une personne que j'ai bien étudiée, je ne connais pas de plus belle âme. J'ai souvent désiré en elle une tête

(1) Première femme de chambre de la reine.

plus dirigée vers ses propres intérêts; je n'ai jamais eu qu'à admirer en elle son cœur et sa profonde reconnaissance. Sa délicatesse est extrême, son désintéressement parfait, son élévation très grande, sans hauteur et sans morgue. Elle est contente de sa tournure; elle aime son beau teint et ses beaux cheveux; elle les soigne comme s'ils étaient à une autre, et cette franchise d'admiration pour ces fragiles avantages prend quelquefois l'aspect de la coquetterie, mais elle n'a rien de ce faible trop commun dans notre sexe.

Églé est à Paris; sa douleur est toujours la même, sa tendresse pour ses enfans la balance; Antoinette (1) est toujours souffrante; son mari ne se remet pas, le coup a été trop fort! pauvre famille! Vous savez, madame, combien elle m'est chère, vous devez juger combien mon cœur souffre. L'idée du vôtre qui a tant souffert ajoute encore par vos douleurs à celles qui me consument; mais le temps s'écoule, et bientôt je mettrai le signet à cette pénible lecture de chaque jour!

Mon fils, chez lequel la raison mûrie par les revers, est, je le dis avec sincérité, au niveau de son sens droit et de son esprit cultivé, cherche depuis quelque temps à Paris un mince, un obscur emploi, qui ne l'engage qu'à ce qu'il peut faire à

(1) Madame Gamot.

raison de sa faible santé, et il ne le trouve pas. Rien n'est plus difficile. Son sort futur est le tourment habituel de mes dernières années.

Vous avez sûrement eu, madame, le nouvel ouvrage de madame de Genlis; il est à la seconde édition. Il est juste que vieux on vive sur la renommée de sa jeunesse. C'est un cadre qui réunit quelques traits d'esprit, beaucoup de mémoire et autant de rabachage.

Pendant que je travaille, bonne Voisin me fait la lecture. Quelquefois, comme le vieux duc de Laval, elle met Plutarque à la place de Pétrarque, d'autres fois elle en fait Patraque, et cela sans esprit de sarcasme contre l'auteur; mais j'ai l'habitude de remettre si promptement les noms estropiés de ma lectrice, que ces petites variantes ne me font rien du tout, parce que ses intonations sont justes.

Il y a vingt-trois ans, madame, que je reçus l'aimable Hortense; il y a vingt-trois ans que je la chéris, que je connais, que j'apprécie son cœur. Les couronnes n'ont rien changé, rien ajouté à ces sentimens; ils ne finiront qu'avec ma vie, ainsi que mon plus profond respect.

## LETTRE CCXXIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, 26 janvier 1820.

MON CHER ANGE,

Votre petite lettre m'a charmée et m'a fait verser de douces larmes. Cette petite feuille de papier rassemble plus de morale, dans six ou huit lignes, que tout ce que peuvent dire les plus célèbres moralistes sur le vide et le danger des grandeurs. La ceinture de pensionnaire, ce petit chapeau de percale, vous ont donc rappelé de vrais moments de bonheur, tandis que les ceintures de diamans et la couronne royale dont votre front a été orné ne vous retracent que des soucis, des alarmes, des peines de cœur et des catastrophes déchirantes. C'est la morale en action que votre petit billet. Vous faites fort bien de vous amuser à écrire (1). Soyez vraie, vous serez sublime. La plus grande simplicité prend ce caractère quand elle dit la vérité. Soyez vraie, quand vous voudrez toucher, vous ferez verser des pleurs. Soyez vraie,

(1) La reine avait déjà commencé à écrire ses Mémoires.

quand vous peindrez des ridicules, vous ferez rire le lecteur solitaire, comme si la gaîté d'un cercle excitait la sienne. Boileau l'a dit :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Il est fort amusant d'écrire. En supposant même qu'on ne veuille pas faire appel à l'intérêt des autres, on a l'agrément d'employer ses heures d'une manière préférable à toutes les choses qui peuvent animer la retraite.

Je viens de terminer un ouvrage qui ne sera jamais imprimé ; c'est un hommage fait à l'amitié que j'ai pour mon frère (1). Un secrétaire infidèle lui a perdu la totalité de ses papiers de famille, à l'exception de son extrait de baptême ; il n'en possède aucun en Amérique, où il est père d'une famille nombreuse, et fixé pour toujours. J'ai eu l'idée d'écrire pour lui seul des mémoires de famille, à partir de notre grand père qui fit une fortune assez considérable en Espagne sous le règne de Philippe V, où il avait été placé fort jeune dans le secrétariat du cardinal Albéroni. Tout ce qui concerne notre famille s'y trouve successivement placé, et je ne vous en entretiens, madame, que parce que Saint-Germain y vient à son tour, et que là se trouvent les expressions d'attache-

(1) M. Genet, nommé, sous la république, secrétaire d'ambassade de France aux États-Unis, y épousa la fille du général Clynton, et s'y établit.

ment, d'estime, de reconnaissance, que mon cœur doit au souvenir de votre auguste et si aimable mère; votre enfance, vos talens, l'élévation de votre âme, la pureté de vos sentimens, votre brillante mais malheureuse position, tout y est tracé de mon mieux, c'est-à-dire d'après mon cœur. Le mariage de ma nièce, la fin déplorable de l'illustre brave qui lui a laissé le souvenir de sa gloire (1) et quatre fils sans avenir, forment un chapitre que je crois intéressant. J'ai fait relier ce manuscrit; il vogue en ce moment, mais je l'ai adressé à Élisa (2), en la priant de le lire à son père et à sa mère, de n'en laisser prendre aucune copie et de le faire parvenir à New-York à mon frère.

Votre article est particulièrement ce qui m'a décidée à lui donner cette marque de confiance, car j'avais des moyens directs de faire arriver cet ouvrage de famille jusqu'à mon frère. Je sais tout ce que je dois attendre de la discrétion et des principes d'Américains placés si haut dans le Nouveau-Monde par l'estime de leurs concitoyens, et je ne crains aucune publicité. Les souvenirs de notre siècle vaudront les fictions des autres. Bien savoir ce qui s'est passé, le confier avec fidélité au papier, c'est préparer pour ces

(1) Le maréchal Ney.
(2) Élisa Monroë.

temps de repos qui suivent les grandes et longues crises, des lectures aussi instructives qu'intéressantes. Il y aura foule de ces sortes d'ouvrages : quelques-uns seulement passeront à la postérité. Avec le temps les bonnes bibliothèques seront obligées de s'épurer : la presse n'a que trois siècles d'invention ; la liberté de la presse est toute jeune : les pitoyables ouvrages auront le sort des journaux : on les lira, on en fera des papillotes, on en vendra au poids aux épiciers, et quand je pense que des villes entières ne suffiraient pas pour contenir les livres imprimés, je me rassure en pensant aux cornets de tabac, ainsi qu'aux sacs pour préserver le raisin. Le siècle de Louis XV n'a produit aucuns bons mémoires : il n'en méritait pas la peine : ceux des temps antérieurs sont en petit nombre. Les souvenirs de madame de Caylus ont et méritent le premier rang pour tout ce qui tient à l'intérieur des cours. Ceux du cardinal de Retz, pour la connaissance des intrigues politiques, ceux de M. de Saint-Simon, longtemps gardés secrets dans le dépôt des affaires étrangères, ont un caractère satirique, propre à mettre en défiance sur la vérité des portraits qu'il a le talent de faire. Les Mémoires de madame de Motteville sont intéressans et paraissent vrais. La maréchale de Beauveau lui reprochait avec raison de ne pas dire justement ce qu'elle était auprès d'Anne d'Autriche, les états de la maison royale

ne lui donnent aucun titre ; comment était-elle dans son intimité ? elle ne le développe pas assez. Il faut que le spectateur dise : « J'ai vu la pièce des premières loges, du parterre ou du paradis ». Le point de vue fait beaucoup pour l'entente de la scène. Quand on dit : « J'ai été acteur dans ces mémorables événemens », on est bien sûr d'intéresser encore plus.

Il paraît une nuée d'ouvrages supposés. Les masques des plus importans de ces écrivains sont de gaze pour de bons observateurs, on ne s'y trompe pas. Ce n'est pas comme cela qu'écrirait celui qui a fait tant de choses. Ce sont des gens qui ont entendu mal ou bien et ont écrit bien ou mal. Pas un seul de ces ouvrages ne m'a paru avoir un cachet vrai. On m'en a envoyé un si pitoyable, que quoique vous y soyez nommée et que j'y aie une petite place, je n'ai pas eu le courage de l'achever. Ce sont des *Lettres de Joséphine*. Quel est le marmiton des Tuileries qui s'est amusé à voler le public d'une manière si impudente (1)? Je ne le connais pas, mais cet ouvrage est mort en naissant et n'a pas même fait

(1) Ce sont les lettres apocryphes publiées par M. Regnault Warin. A l'époque de leur publication, elles furent démenties officiellement par le prince Eugène et sa sœur dans les journaux du temps, mais elles n'en ont pas moins été reproduites dans toutes les compilations faites depuis, entre autres dans les Mémoires de madame Ducrès sur l'impératrice Joséphine.

un cri. Quand ces sortes d'absurdités sont semées de calomnies, elles ont quelque succès; cette bêtise est merveilleuse, elle est tombée.

Quelques jeunes gens de nos jours se présentent avec une modeste confiance, pour faire voir que les armes n'avaient pas tué la littérature française. Sans doute, madame, que vous avez lu les *Vêpres siciliennes*, *Jeanne d'Arc*, et d'autres productions nouvelles. La première de ces deux tragédies est d'un jeune homme du Havre, nommé Lavigne, mais sa famille est originaire de Mantes, où il a passé sa jeunesse avec son frère. J'entendis dernièrement un Mantais assez arrogant dire : « Quoi ! ces Lavigne dont on parle sont ces deux petits Lavigne neveux de la vieille mademoiselle Lavigne ! Je les ai vus maintes fois faire des ricochets au bord de l'eau ; ils étaient assez turbulens, et je pensai un jour donner un coup de pied dans le derrière de l'aîné qui regardait ma femme avec une assurance qui me déplut. » — « Oui monsieur, lui dis-je, ce sont ces petits Lavigne, neveux de la vieille mademoiselle Lavigne, qui jetaient des cailloux dans la Seine et auxquels vous ne donnerez plus de coups de pied dans le derrière. Ils ont obtenu des places dans un lycée, et les voilà. »

On est venu jouer les *Vêpres siciliennes* ici jeudi dernier ; la troupe était assez bonne, la salle se trouva trop petite, mais la bonne tante.

toute en Dieu, pleurant de voir ses neveux se livrer au diable, n'a pas voulu assister à la représentation. La sainte fille a pourtant un penchant poétique qui devrait lui faire pardonner à la verve de ses neveux, car c'est elle qui a mis sur sa porte, à Mantes, pendant le séjour des missionnaires, les deux vers suivans :

Vive Jésus, vive la mission;
Vive le roi, vive l'abbé Guyon.

Soyez assez bonne, madame, pour faire en mon nom hommage à l'abbé de cette pieuse poésie.

J'espère qu'on vous a envoyé la charmante petite pièce de Lavigne l'aîné, la *Somnambule;* elle a un succès bien mérité; idée nouvelle, ingénieuse, bizarre, et cependant vraisemblable. La romance d'Amédée (1) « Dormez donc mes chères amours », y est employée d'une manière charmante, et quoique je n'aille jamais voir les ambulans qui jouent ici, mes entrailles de tante, très différentes de celles de mademoiselle Lavigne, me décideront à y aller quand ils joueront cette pièce.

Sans doute, madame, que l'on vous envoie les traductions des charmans romans de Walter-Scott, *Rob-roy, l'Officier de fortune,* il y en a

(1) Amédée Beauplan, neveu de madame Campan.

quatre ou cinq. Ils sont assez passablement traduits. Mais demandez un ouvrage charmant, ce sont les traductions des plus jolis contes de Maria Edgeworth et de miss Opie, auteur du célèbre roman le *Père et la fille*, que vous avez sûrement lu, car c'est un chef-d'œuvre. J'ignore pourquoi le traducteur a fait paraître ces contes sous le titre de *Contes à mon fils*, en imitation de titre que Bouilli a donné à son ouvrage, *Contes à ma fille*, composition grimacière, sans naturel, et dont la morale exagérée et romancière ne porte point coup, tandis que l'ouvrage que je me permets de vous conseiller, est la morale en action de la manière la plus aimable et la plus utile à la jeunesse : le prince s'en amusera beaucoup.

Voici une causerie bien tournée vers la littérature, cela pourrait presque voyager sans cachet. Les journaux se chargent de toute la responsabilité des correspondans. D'ailleurs que dire, dans une barque dont les voiles ne sont soufflées par aucun vent direct; le passager fait bien de s'endormir et de se laisser aller au courant.

Mille, mille remercîmens pour vos bontés en faveur de ma brebis si exposée; vous m'aidez puissamment à la sauver (1). Elle fait merveille chez les bonnes dames Vaucher; dans un an je la placerai aisément. J'ai à Paris un professeur de

(1) Élève d'Écouen, tombée dans le malheur.

belles-lettres qui a une si grande vénération pour les élèves d'Écouen, qu'il en place dans des pensions toutes les fois que je l'en prie. Combien mon cœur a gémi de savoir couverte des haillons de la misère, une de ces filles dont les jupons m'occupaient, ainsi que leurs principes en religion et en morale, et le développement de leur intelligence.

M. Gamot est très, très malade; de justes alarmes s'emparent de la famille. Le coup a été trop fort; vous le savez, madame, il a voulu rendre de ses mains les derniers devoirs à son illustre et infortuné beau-frère (1); l'impression douloureuse fut trop grande, et l'état d'un père de famille qui se voit sans moyen d'établir ses enfans lui porte les derniers coups. Je suis fâchée de terminer par un si triste récit. Clémence n'a vu que l'aurore d'un beau jour, c'est une jeune personne parfaite.

Recevez, madame, l'hommage de mon profond respect, de mon inaltérable tendresse. Bonne madame Voisin attend avec impatience votre souvenir; elle en a été touchée jusqu'aux larmes, elle le fera tout de suite monter en épingle, ayant, dit-elle, de trop vilaines mains pour y mettre rien de précieux; mais que ces vilaines pattes appartiennent à un excellent cœur! Vous

(1) Le maréchal Ney.

me demandez si je suis contente de ..... (1), je ne puis vous parler que de ma résignation, mais daignez être contente de moi, car le cœur percé d'outre en outre, je me suis fait un pénible devoir, et j'ai baissé le voile sur mes yeux pour ne rien voir de l'ingratitude des hommes. N'en parlons plus jamais. Je veux, madame, vous répéter que jamais vous n'avez été chérie plus tendrement que par votre vieille, sincère et constante amie et institutrice.

## LETTRE CCXXV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Ce 12 mars 1820.

MADAME,

J'ai reçu votre lettre, M. de Vaux me l'a envoyée; j'avais reçu auparavant la lettre du prince Eugène. Vous me parlez tous deux de Saint-Germain avec un bonheur qui me touche. La paix que vous avez goûtée alors, vous la deviez à votre jeunesse, mais j'ose espérer que j'y étais pour quelque chose. Vous adoriez alors l'avenir, moi

(1) La reine lui avait demandé si la famille royale des Bourbons avait fini par rendre justice à son ancien attachement.

je ne le haïssais pas ; aujourd'hui je le redoute, car je ne suis pas seule ! C'est là une pensée qui me tourmente ; elle fait que j'ai peur de la mort ; que deviendrait mon fils ? Il faut donc que j'aie une fois le courage de vous entretenir de ma position et de la sienne. Avec l'apparence de la santé mon fils est faible et maladif, c'est la suite de ses longues souffrances. Votre âme généreuse et celle du prince ne l'accuseraient pas d'apostasie s'il cherchait fortune auprès du gouvernement actuel, mais à qui nous adresser et à quoi se fier ? De l'autre côté de l'Océan, une amie qui a été autrefois votre compagne, avait pensé d'elle-même à nous aider ici. Elisa (1) a voulu se servir pour nous du crédit de son père. Mais sa recommandation par qui a-t-elle été obligée de la faire passer ? Par le ministre de France M. Hyde de Neuville ; et c'est à M. de Richelieu que cet ambassadeur a écrit en faveur du cousin du maréchal Ney ! Vous jugez que mon fils n'a pas bougé de sa chambre et a laissé tomber cet effort d'une amie, qui est trop loin pour être parfaitement au fait de bien des choses. Mais cette amie ne s'est pas découragée ; elle nous a envoyé une autre lettre de M. de Neuville pour M. Dessoles. C'était pour nous à peu près la même chose. MM. Dessoles et Richelieu ont sans doute remarqué notre indifférence

(1) Élisa Monroë.

pour leur protection, car ils étaient prévenus, et le premier attendait mon fils et s'était expliqué favorablement. Et quand il aurait obtenu alors, eût-il conservé en ce moment! Partout mon fils rencontrerait quelque membre de la Chambre des Pairs chez quelque homme en place chez qui il irait dîner; ne pourrait-il pas y voir entrer M. Bellard? C'est une chance qu'il ne veut pas courir. Quand la prudence conseille un éloignement que le coeur ordonne, leur réunion n'est-elle pas bien puissante? Avec la fermeté d'un homme qui, à vingt-huit ans, a su perdre de sang-froid une des bonnes préfectures de France, et supporter, confondu avec des criminels, depuis le retour du 20 mars, près de trois mois d'une affreuse détention, il ne peut vaincre cette répugnance. J'ai vendu le seul bien que je possédais. J'ai payé mes dettes qui dans le principe étaient de 50,000 fr., perdus dans les trois dernières années de l'existence de cette maison de Saint-Germain qui m'a procuré tant de moments heureux et me laisse si peu d'aisance. Tout ce que je pourrai laisser à mon fils sera douze à quinze mille francs que je vais lui placer sur le grand-livre, et un mobilier dénué de mon argenterie et de mes bijoux. Quel effet l'âge produira-t-il sur sa santé? déjà il ne peut se passer d'un domestique. Il n'est plus question de jouissances, mais d'un morceau de pain assuré. D'un autre côté, je suis

loin d'être dans une position à faire des économies. Mon âge exige des soins, et tout ce que je puis faire pour l'existence de mon fils, de la fidèle Voisin et de la mienne, en vivant sobrement, mais décemment, est d'atteindre le bout de l'année. J'ai fait quelques efforts pour obtenir la pension de 1,000 francs des anciennes premières femmes; en vérité on me la doit pour les services les plus dévoués et j'ose dire les plus distingués; mais la duchesse de Luynes, à laquelle je me suis adressée, a craint de s'en mêler, en me demandant de déclarer tout ce que je pouvais avoir d'autre part. La duchesse d'Angoulême est éclairée sur ma conduite envers la reine; elle s'est expliquée ouvertement en ma faveur, *mais* si je parlais des nouvelles causes de reconnaissance et des nouveaux objets d'affection qui depuis ce temps ont pris aussi place dans mon cœur, il est probable que j'aurais fait naître de nouveaux griefs.

Voilà, madame et bien chère élève, quelle est au juste la situation de mon fils et la mienne; elle est triste; il faut qu'elle le soit autant pour que j'aie pu vaincre ma répugnance à vous parler d'affaires d'intérêt. Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est d'Henri. C'est sur lui que je voudrais diriger votre bienveillance et attirer celle du prince dont il a eu l'honneur d'être le compagnon d'études; et encore, ce vœu, je ne le forme

que pour l'avenir. Je désirerais que vous, madame, et le prince, vous m'aidassiez à connaître ce qui sera fait quand je ne serai plus (1). Cette réunion de votre bienveillance à celle de l'estimable prince, dont j'ai pendant quelque temps surveillé la première jeunesse, est-elle une chimère lorsqu'ils peuvent m'aider à fermer paisiblement mes yeux ?

Quelle douce idée que celle d'un voyage à Constance? je ne crains nullement la route, je la ferais en voiturin à dix lieues par jour, mais le pourrai-je? Enfin je me porte bien, j'ai encore deux ou trois années où je puis doucement et lentement transporter ma vieille personne et mon cœur toujours jeune quand il s'agit de vous chérir, madame, vous et le prince.

Agréez mes plus tendres, mes plus sincères sentimens et mon plus profond respect.

Bonne Voisin a pleuré d'attendrissement en recevant la petite bague.

---

(1) Le prince Eugène et la reine lui écrivirent pour réponse qu'ils s'engageaient à continuer à son fils la pension que lui faisait la reine.

## LETTRE CCXXVI.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

6 juillet 1820.

MADAME,

La morale religieuse et la saine philosophie, ces deux guides et ces deux consolateurs des hommes, sont sublimes en théorie, mais elles le sont bien davantage lorsqu'on les voit produire leurs heureux et nobles effets. Dégoûtée maintenant des grandeurs devant lesquelles, au premier abord, j'ai vu s'effrayer votre précoce sagesse; désabusée des faux amis, vous pensez à ceux qui vous restent. Vous le pouvez faire avec satisfaction : presque tous ces amis sont ceux de votre première enfance; leur fidélité est éprouvée.

Dans le temps que les faux amis se pressaient autour de vous, mes yeux trop formés dans la connaissance des cœurs, avaient bien su les reconnaître, mais vous, l'objet de leur amitié factice, pouviez-vous les distinguer? N'avaient-ils pas autant d'empressement que les autres, et même bien davantage? Nous n'avions que les discours obligeans d'un sentiment réel, et tous leurs discours étaient flatteurs; leurs visages étudiés s'efforçaient de confirmer à vos yeux l'éloquence

de leurs protestations mensongères. Il faut être vieux pour pénétrer sous ces masques trompeurs que l'adversité fait tomber en un instant.

Vous n'avez jamais douté, madame, de ma tendresse maternelle (permettez-moi cette expression); elle ne finira qu'avec ma vie. J'en fais hautement profession. Rougissons pour ceux qui paraissent m'en savoir mauvais gré. Les passions de la politique sont habiles à interpréter les mouvemens les plus naturels des plus sincères affections; sans cela j'irais passer plusieurs mois avec vous. Que ne puis-je faire reconnaître de tous cette vérité, que les cœurs qui aiment purement et franchement sont les moins disposés à s'occuper d'intérêts, d'ambition, que leur sentiment les en détourne et souvent leur suffit.

Si je pouvais accréditer cette seule maxime, combien d'autres maximes salutaires en découleraient! Que de vertus viendraient à la suite, et que de malheureux vivraient désormais libres de persécutions (1)! Mais je n'ai pas ce pouvoir.

---

(1) Aujourd'hui qu'une famille dépossédée du trône par le peuple, dont elle avait violé les lois, trouve dans toutes les cours, faveur, richesse, appui, sympathie, que tous ses partisans, bien accueillis par tous les fonctionnaires étrangers, peuvent, sans crainte d'être inquiétés par un peuple devenu plus fort et peut-être même un peu plus éclairé, correspondre, voyager, écrire, imprimer, agir, on ne peut bien concevoir les mesquines persécutions des temps passés contre une famille qui ne fut dépossé-

Si notre pauvre, belle, chère France, prenait une attitude calme et solide, je pourrais encore espérer d'aller jouir auprès de vous, madame, de quelques mois de bonheur. Je n'aurai soixante-huit ans que dans le courant d'octobre; d'ici à quelques années il me sera encore possible de voyager. Ah! que votre lettre m'a touchée! j'en ai éprouvé la sensation la plus vive et la plus douce. Je l'ai reçue peu de temps après vous avoir entretenue de la situation de mes affaires et vous avoir communiqué mes trop justes craintes pour ce que j'ai de plus cher au monde. Ces craintes troublent ma vie. Ma fin laisserait mon fils sans ressources, et seulement accablé par la plus vive douleur. J'ai eu de la peine à vous entretenir de cet avenir qui me poursuit; mais à

---

dée, elle, que par la crainte que son glorieux chef inspirait aux rois et par la communauté d'intérêts qu'il avait avec le peuple. Alors l'un était attaché sur le rocher désolant de Sainte-Hélène, gardé par un geôlier que ses compatriotes ont depuis unanimement repoussé de leur sein; l'autre était fusillé obscurément, sans forme de procès; ceux-ci, captifs en Autriche, ne pouvaient se voir entre eux; tous, persécutés par les souverains, volés par les Bourbons, tourmentés par leurs agens, dépouillés par leurs commissaires, se voyaient pour ainsi dire mis en dehors de la justice humaine, et quiconque entretenait pour des services passés un sentiment de reconnaissance, devenait un paria et un maudit. Un trop grand nombre de ces mauvaises lois, fruit de la vengeance de la Sainte-Alliance, subsiste encore; la raison publique en fera peu à peu justice, à mesure qu'elle s'éclairera et reprendra le dessus.

qui ferais-je confidence de cette douleur continuelle, si ce n'est au cœur sensible et généreux qui me conserve une si touchante amitié?

Une santé affreuse, une fierté sans bornes, et qu'entretiennent les plus nobles sentimens, laissent bien peu de ressources à mon fils, sage, instruit, capable de tout et condamné à n'être rien. Il vit avec la plus sévère économie, et partage son temps entre ses cousines et moi.

Je vous fais copier, madame, quelques passages d'un ouvrage que je n'avais composé que pour ma famille. Votre nom ne pouvait y être oublié.

Mademoiselle B..... va prendre le voile; c'était un diable, je n'avais d'autre ressource que d'en faire une sainte. Je viens de placer la fille du colonel Rabié chez le général Préval. Elle vivra dans une terre auprès de Blois. La fille aînée du général (Hortense) est belle et aimable; il a deux autres filles et un fils. Sa pauvre femme a tous les jours quatre ou cinq crises de nerfs qui la mettent dans un état affreux. Cependant elle se souvient de Saint-Germain et de son heureuse jeunesse. Vous rappelez-vous, madame, cette beauté, ces amours? Que sont devenues toutes ces brillantes choses! Le général est un homme estimé, dont la conduite a été sage et digne. Il a été fort employé pour l'organisation de l'armée dans le temps du ministère du maréchal Gouvion-Saint-Cyr.

Je suis maintenant occupée d'une autre élève d'Écouen; c'est une des filles du colonel Cartex, tué à Austerlitz. Je l'avais placée chez la princesse de Talleyrand; elle y a fait pendant quatre ans un dur apprentissage de soumission. Elle est très bien formée pour le monde et pour la tenue d'une maison. La princesse a eu un mauvais petit caprice; elle l'a disgraciée. Cette pauvre fille avait été adoptée par décret; elle avait été dotée d'un majorat de 300 francs de revenu; le gouvernement en amassait la rente pour elle; tout cela est perdu. Elle est sans ressources et n'a sauvé du naufrage que son éducation. Elle a eu une superbe voix; tous les soirs elle me chante vos anciennes et vos nouvelles romances, et me fait grand plaisir. Je l'ai fait venir auprès de moi; mes pauvres filles auront toujours un morceau de mon pain. Si vous pouvez, madame, trouver à placer cette jeune personne, j'ose vous la recommander.

Les eaux de Vichy font du bien à l'infortunée Antoinette; madame de Saint-Elme y est aussi. Son mari vient de perdre sa place (1) après quinze ans d'une administration des plus estimées! Madame d'Arlincourt est aux eaux de Cauterets; cette aimable et vertueuse femme se mourait; on la dit mieux.

---

(1) De receveur-général.

Mes plus sincères tendresses, mon plus profond respect, vous sont également présentés, madame, et occupent sans cesse et pour toujours un cœur tout à vous.

---

## LETTRE CCXXVII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

12 août 1820.

MADAME,

Que vous êtes bonne! qu'il m'est doux d'éprouver les touchantes marques d'un intérêt qui a fait le charme, le bonheur de ma vie passée, et en fait la consolation! Vous voulez encore, madame, éloigner de moi les alarmes qu'un cœur maternel ressent, même pour les temps où il ne sentira plus rien! Mais, madame, il faut que vous et le prince soyez mieux instruits de ce qui concerne et excite les craintes d'une mère. Ne voyez plus cet Henri, ébloui à dix-neuf ans de la rapide renaissance du crédit et de la fortune de sa famille, et auquel, pour quelques années de ces illusions, les gens jaloux des succès de ceux auxquels il avait dû un sort trop prématuré, avaient déjà fait payer la légèreté d'une jeunesse dont il était sorti. Voyez, hélas! un homme

dont les cheveux ont blanchi par les malheurs, un homme qui, par une captivité de trois mois dans un lieu où il était mêlé à quarante infortunés, a subi dans cette prison des peines et une impression si forte que déjà une maladie, rare à son âge, la paralysie, a travaillé ses traits. Voyez-le dans un tel état de souffrance que très récemment, c'est-à-dire il y a trois semaines, j'ai encore redouté d'être condamnée à lui survivre. J'ai consulté MM. Voisin, Petit, Double. Une atteinte grave existe à la partie anatomique que l'on appelle la veine porte, et quatre accès de colique survenus, dont les bains et des frictions de camphre ont pu seuls le faire revenir, m'ont donné de si vives alarmes que mon cœur en a été serré pendant quinze jours au point de ne pouvoir respirer. Sans cet état trop affligeant, serais-je si tourmentée de le laisser sans secours sur cette terre, que je puis et dois encore, en suivant l'ordre des destins, quitter avant lui? Non, madame, ce même homme si affaissé par les infortunes et les maladies, a acquis une solidité de jugement, une étendue très grande de connaissances en histoire, en littérature. Il travaille sans cesse. Il s'est livré trois années de suite à l'étude des auteurs classiques grecs et latins, mais toutes ces ressources qui le consolent ne servent et ne peuvent servir qu'à cela. Sa santé le force à être sédentaire; jusqu'à trois et quatre heures il ne

peut réellement quitter sa chambre. D'ailleurs il est deux natures de places : celles qui font prendre une part active au gouvernement et celles qui font vivre modestement par de petites portes obscures qui ne tiennent qu'aux rouages les plus inférieurs de l'administration. Pour obtenir et remplir avec honneur les premières, il faut qu'un galant homme soit pénétré d'attachement et d'enthousiasme pour les principes qu'il doit émettre, pour les actions qui le concernent, et il faut que le gouvernement ne puisse jamais former le moindre doute sur la véracité de ses principes. Aucun de ces postes ne peut lui convenir. Quant aux seconds, il a fait, et moi j'ai fait de mon côté, toutes les démarches possibles pour être d'abord employé dans une des trois bibliothèques de Paris. Le prince d'Eckmuhl, le marquis de Lally, le maréchal Macdonald, ont mis tout en œuvre. — Point de succès ! — Nous avons ensuite sollicité un bureau de loterie ; son grand-père était administrateur général dans cette partie, et a été un des collaborateurs de cet *impôt-jeu*. M. Roy, malgré les sollicitations de son ami le maréchal Macdonald, a mis de côté sa pétition sans donner d'espoir ; et depuis, Saint-Elme a passé d'une très belle recette à la moindre de toutes celles du royaume, c'est celle des Landes, quoique cependant, depuis quinze ans, il n'eût jamais cessé d'être un des comptables les plus estimés. Mais un nouvel ordre

de choses amène de nouveaux partisans à récompenser ; il faut souffrir de cet inconvénient sans en murmurer, et je me console, en pensant que j'ai, deux fois dans ma vie, rempli des devoirs divers sans que ma conscience ait le moindre reproche à s'adresser ; et toutes les fois qu'il faudra cesser d'aimer, de révérer ce que j'ai révéré et aimé, pour être favorablement traitée, je n'ambtionnerai pas de sortir de la défaveur.

Vous ne savez pas, madame, les démarches infructueuses que j'ai faites, d'accord avec mon infortuné fils, qui brûlait du désir de n'être plus à charge à ma vieillesse. Vous ne savez pas dans quel état de souffrance il n'a cessé d'être depuis son retour de Montpellier, et combien cet état très alarmant s'est accru. Depuis trois mois, j'ai cru que le ciel m'avait réservé pour mon dernier malheur le plus déchirant de tous pour le cœur d'une mère.

Je n'ai pu l'amener ici qu'en m'arrêtant à Chartres, pour lui faire prendre un bain et des frictions de camphre, tant on redoutait une colique inflammatoire. Il est changé à un point qui me fait un sujet continuel de tristesse. Enfin le ciel a voulu me faire éprouver toutes ces douleurs, je m'incline.... Dans cette position, vous jugez, madame, que je n'ai pu lui faire lire ce qui, d'un côté, lui aurait fait grand bien, de l'autre, lui eût porté un coup trop fort. Il vise à l'estime

comme un homme d'honneur; il désire la bienveillance du prince et la vôtre, madame, mais le sentiment de l'honneur est le plus fort, et je n'ai pas pu prendre sur moi de lui montrer que vous pouviez, ainsi que le prince, penser qu'il pouvait, d'une manière ou d'autre, se retirer de la position où le sort l'a jeté, et négligeait de le faire. Dites au prince, madame, que le jeune homme qu'il a honoré de son intérêt dans le temps heureux du premier âge, est un homme qu'il peut plaindre, mais qui réunit cet ensemble de qualités et d'instruction qui, dans des temps moins défavorables pour notre triste famille, eussent hautement légitimé l'intérêt qu'il daignait prendre à son ancien compagnon d'études; et dans un moment de liberté, veuillez bien m'adresser quelques lignes qui portent de la consolation et nulle douleur dans un cœur bien souffrant, sensible et élevé. Il est mieux depuis trois jours, quoique hier il ait encore eu une attaque nerveuse, mais j'espère beaucoup de l'air des Coudreaux. Combien nous parlons de vous! combien cet air de la campagne, ce silence des champs allége l'âme et semble donner un libre essor aux sentimens dont elle est remplie. Pardonnez cette si longue lettre, cette si triste peinture de mes peines nouvelles; mais il fallait vous les soumettre, madame, pour vous dire qu'avec une grande douleur je n'avais pu verser sur les plaies d'un cœur déchiré un baume qui lui

eût été bien salutaire. A l'esprit, à la bonté, à la sensibilité, on peut tout dire. Mon plus profond respect et des sentimens comme il en existe peu sont à vos pieds.

---

## LETTRE CCXXVIII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Aux Coudreaux, ce 27 septembre 1820.

MADAME,

J'aurais déjà répondu à la bonne, aimable et touchante lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, à cette lettre rassurante et consolante pour un cœur maternel justement effrayé de l'avenir de son fils; mais nous venons d'être livrés à de nouvelles alarmes; notre chère Antoinette a été près de quinze jours aux portes de la mort. Le désespoir de cette pauvre Églé, qui perdait sa dernière sœur, vous donnera une idée du deuil qui régnait dans la maison. Enfin les accidens sont terminés; elle peut prendre du bouillon depuis trois jours et va commencer à manger du poulet. Elle occupe l'appartement du pauvre maréchal, et depuis que le mieux est établi elle se fait transporter dans son petit salon, où nous lui tenons compagnie. Elle prend part à la conversation que le général Laville anime par beau-

coup de récits amusans. Il a pour cette chère Antoinette un sentiment d'une amitié si forte, si accompagnée de soins, de prévenances, qu'elle a tout le charme de l'amour sans courir bien sûrement les chances de l'inconstance. Il est resté pour elle aux eaux de Vichy, tandis que ses médecins lui avaient prescrit celles du Mont-d'Or. Il était là pour l'aider à prendre les siennes, sans en boire aucune pour lui. — L'amitié n'est pas de l'amour, mais vous voyez, madame, qu'elle peut quelquefois en porter les couleurs. Il dit qu'il n'a jamais rien vu de plus parfait qu'elle, et qu'il faut adorer la perfection (1). Églé veut devenir fermière; elle le veut tout de bon, et se donne par secousses les dispositions à prendre du goût pour les occupations rurales. Y venir tout de suite pour elle serait peut-être moins bien, tant ces goûts sont éloignés des siens. On pourrait craindre que cela ne fût qu'une lueur passagère; mais très véritablement elle s'amuse d'une laiterie qu'elle fait faire. Elle veut avoir des vaches à elle, faire engraisser de la volaille; elle a même parlé d'un porc. Au mot *porc*, j'ai pensé me prosterner vers la jolie dame si parfaitement convertie. Plaisanterie à part, je suis charmée que ces idées, tout-à-fait nouvelles pour elle, puissent l'occuper. Un

(1) Madame Gamot a épousé depuis M. de Laville; elle est morte en 1833.

salon, un boudoir, un jardin anglais, quelques fabriques sont bien vite connus, et quand on n'a nul penchant pour les travaux champêtres, l'ennui vient promptement vous chasser de la campagne. Elle a eu beaucoup de monde; mais si elle n'a point épargné autant que si elle eût été seulement en famille, elle s'est plu ici, excepté pendant le moment où son cœur ne pouvait être occupé que d'une seule chose. La chasse, les volailles de redevance des fermiers, le vin du cru, les légumes et les fruits du jardin, la viande de boucherie à moitié prix de celle de Paris, rendent les dépenses de table bien moins fortes, et il était essentiel de lui prouver que trente-deux lieues n'empêchaient pas ses amis de la venir trouver dans sa retraite. Elle a acheté un petit char-à-banc couvert; un vieux cheval quitte les travaux de la pompe pour s'y laisser atteler, et de cette manière elle a pu visiter quelques uns de ses voisins et parcourir les routes de son parc. Nous avons eu M. Lambert, sa femme, ma sœur et leurs deux charmans enfans, M. Hémès, ancien premier aide-de-camp du maréchal, son médecin d'armée, M. de Résigny et un jeune étudiant de lycée, professeur de mathématiques, qui fait travailler les enfans. Aujourd'hui nous attendons Isabey; cela fait grande joie dans la réunion. On a le projet d'employer à l'instant son talent et son goût, non pour lui faire tenir le crayon, mais

pour lui présenter une serpette et lui donner la commission d'éclaircir le jardin anglais, où le vulgaire acacia a pris le dessus, nuit à des arbres superbes et dénature des points de vue. Mon fils s'est enrôlé pour être garçon jardinier. Cette besogne est indispensable dans tous les jardins qui commencent à compter huit à dix années de plantation. Les bois sont superbes : j'y chante plus que jamais une bête de chanson dont Élisa vous a sans doute entretenue. Je passerais ici la vie si Églé pouvait y rester : un grand parc qui vous environne forme une espèce de petit empire où l'on peut oublier toutes les secousses des grands royaumes. A peine lisons-nous les gazettes. Les grandes nouvelles arrivent toujours assez tôt, et le temps et les destins renversent toutes les spéculations. D'ailleurs, quand on n'est plus rien, quand il ne vous reste en fortune que bien peu de chose, il faut jouir du calme et se l'assurer par sa sagesse et sa prudence. Vous, madame, qui jouissez si parfaitement de la vie privée, qui ne regrettez que vos amis et vos anciennes habitudes de l'intérieur sans donner un soupir aux grandeurs passées, vous serez bien de mon avis, et vous trouverez que le plus grand bonheur du moment actuel est de fuir le bruit populaire. Je retournerai à Mantes avec Henri le 16 octobre; je n'y verrai que les deux familles qui, le soir, viennent attaquer avec moi un malheureux valet

de cœur. De peur que les grandes dames de ma petite ville ne soient très disposées à marchander ma société, j'ai commencé par marchander la leur. Il est bon dans ce cas de prendre les devans. Ai-je bien pu tant écrire pour dire si peu? Ai-je bien pu compter sur vos bontés, sur votre ancienne amitié, au point d'en abuser autant? Je dois commencer par solliciter mon pardon, et vous offrir mon plus profond respect, uni à une tendresse que le temps ne fait qu'accroître et qui occupera mon cœur tant que j'aurai un cœur susceptible d'aimer, de révérer et de chérir.

---

## LETTRE CCXXIX.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

29 janvier 1821.

MADAME,

Je vis encore et j'ai perdu celui pour lequel je vivais! J'ai cessé d'être mère le 26 de ce mois! C'est vous peindre ma douleur; mais ce cœur déchiré aime encore. Une des idées consolantes qui se mêlent aux plus grands déchiremens, a été d'aller, dans un an, passer l'été à Constance auprès de vous. Si je vis, j'irai sûrement. Hélas! j'appelle Henri; il ne m'entend plus, il ne me

répond plus. Il dort auprès du brave qui a déjà réuni son beau-père, son beau-frère, son cousin! Henri venait de passer six mois avec moi; il allait y revenir changé, défait, mais plein d'esprit et ayant étendu son savoir au-delà de ce que vous pouvez imaginer. Quelle perte pour ma vieillesse! Il était la corde qui vibrait sans cesse à mon cœur et à mon âme. Comme nous nous entendions! comme nous nous aimions! Dites au prince (1) qu'il a perdu un ami éclairé et fidèle. Le rang, l'élévation, n'ôtent rien à la valeur des vrais amis, vous le savez, madame! — Je n'ai pas la force d'en écrire davantage. Églé et madame Pannelier sont auprès de moi.

Agréez mon amour et mon respect.

---

## LETTRE CCXXX.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

MADAME,

Que vous êtes bonne! que vous m'avez fait de bien! que je vous bénis! Oui, je presserai, je baiserai vos chères mains avant d'aller rejoindre cette moitié de moi-même qui n'existe plus! mais

(1) Le prince Eugène.

il faut que j'aille prendre les eaux de Vichy cette année, et que j'allége ma misérable machine d'empâtemens qui risquent de prendre un mauvais caractère. Il faut aussi que je lui obéisse; il est là pendant que je vous écris, il est toujours autour de moi. Il m'a fait jurer que j'achèverais cette année un ouvrage auquel je travaille depuis un an; c'est un traité sur l'éducation des filles; il est fort avancé, toute la partie de l'éducation maternelle est finie; je suis aussi très avancée dans la partie de l'éducation publique. Il me disait : « Ma mère, ce n'est pas pour moi. La gloire que « mon nom oublié pourrait trouver par un tra- « vail utile ne peut pas être héréditaire; il faut « qu'elle me vienne de moi-même, mais c'est « pour vous, pour vos illustres, intéressantes et « nombreuses élèves. » — C'est donc l'année prochaine, aux premiers jours de mai, que je vous porterai mon dernier hommage, mes derniers vœux. Cet espoir, et le travail, et le rétablissement de ma santé, me soutiendront cette année. J'ai aussi des affaires d'intérêt à arranger; je n'ose vous en entretenir, mais je rends un compte exact de ma position à l'abbé. Je dois chercher à vivre par tous les efforts de la raison, par le désir, par le besoin de vous revoir encore; mais je dois agir comme si le coup qui vient de m'accabler avait sonné ma dernière heure. Ah! comme je vous aime! comme je vous chéris! Vous que

j'avais nommée mon cher ange, avant que les titres les plus pompeux reposassent sur votre aimable tête! Ah! voilà, madame, les sentimens qui ne fléchissent jamais : ce sont ceux qui partent du cœur! combien ils sont loin de ceux qui agitent les hommes; mais ils ne les entendent point, ne les sentent jamais et ne veulent pas les reconnaître dans les autres. Ah! croyez que vos soins, madame, votre tendresse, votre extrême bonté, ont déjà porté un grand calme dans tout mon être; croyez-le et jouissez-en, car on doit jouir du bien qu'on a fait.

Agréez ma plus vive reconnaissance et mon plus profond respect.

---

## LETTRE CCXXXI.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Draveil, 13 juin 1821.

MADAME,

Les pluies continuelles rendent quelques routes presqu'impraticables, et je ne partirai pour ce voyage, dont j'espère tant de soulagement à mes peines et à mes maux, que le 18 ou le 20. Cette attente me peine beaucoup, car je voudrais déjà être près de vous; mais j'y ai gagné de partir beaucoup plus tranquille sur la maladie cruelle

dont j'étais menacée. Depuis huit jours mes douleurs au sein ont cessé, et le gonflement est très diminué; les bains chauds achèveront, dit-on, ma guérison. Ah! je ne pouvais pas subir un pareil choc, et me voir arracher ce que j'aimais si tendrement, sans que toutes les humeurs de mon pauvre corps ne fussent soulevées. Elles se sont malheureusement portées vers un endroit dont le mal est horrible. J'ose espérer à présent que la divine Providence me préservera de ces affreuses douleurs qui amènent la plus déplorable fin. Combien je désire, madame, vous retrouver en meilleure santé! Comme nous allons philosopher, voyageuses si fatiguées par les grands, par les pénibles revers de la vie, depuis le trône jusqu'à la condition paisible et modeste à laquelle la Providence semblait m'avoir destinée! Vous, madame, et votre fidèle et dévouée institutrice, nous avons tout subi et nous connaissons l'odieuse calomnie; mais aussi nous sentons la valeur d'une conscience pure, de ce bien qui nous accompagne toujours et que la puissance en courroux ne peut enlever. Sans doute que je vous rejoindrai à Bade même (1) et vous accompagnerai ensuite à Arenenberg (2), puisque madame de Vaux m'a dit que vous alliez à ces eaux à la mi-juin, et que je n'y arriverai

(1) Bade, en Suisse, près de Zurich.
(2) Campagne de la reine, en Suisse.

qu'à la fin du mois. J'espère trouver des instructions à Bâle, et que l'abbé ne m'y adressera pas, comme à ma nièce, des notes historiques sur la bulle *uni-genitus*. J'ai bien de la peine à lui pardonner cette lettre où je croyais trouver des instructions sur votre marche; mais quand je le verrai la paix sera bien vite faite.

J'ai reçu une lettre toute bonne et tout aimable de madame la grande duchesse, mais ce n'est pas à vos eaux de Bade en Suisse qu'elle doit se rendre. Si elle n'y vient pas, je prendrai pour revenir la direction de Mannheim et rentrerai par Strasbourg. Quoi! je vous verrai, madame, je reverrai ma chère élève de Saint-Germain, que j'aurais chérie toute ma vie et peut-être avec de plus fortes démonstrations du sentiment le plus vif et le plus tendre, si les grandeurs de la terre n'étaient venues embellir et troubler vos beaux jours!

J'ai beaucoup de petits paquets pour vous, madame, pour la princesse Auguste (1); tout cela est emballé avec soin. Je m'afflige de vous les faire attendre. Un joli parapluie qui est là, dans ma chambre, me brise le cœur toutes les fois que j'entends battre la pluie sur mes vitres, car jamais meuble n'a été plus de saison. Je suis sûre que

(1) La princesse Auguste de Bavière, femme du prince Eugène.

vous le regrettez. Enfin, samedi prochain ou lundi, je m'achemine d'ici à Brie-Comte-Robert, et ne quitte plus la route qui me conduira auprès de vous, madame. Bientôt je compterai les jours, puis les heures, et je trouverai ce moment si doux qui versera les plus douces consolations sur un cœur tout à vous, madame, ainsi que mon plus profond respect.

---

## LETTRE CCXXXII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

13 au soir.

MADAME,

Ma lettre écrite, madame Lacroix vient de m'apporter de nouveaux objets. Tous ceux qui sont légers sont déjà placés dans une boîte que j'ai au-dessus de ma voiture; mais j'ai désolé la pauvre dame en refusant deux douzaines de chemises. Hélas! je n'avais pas un seul endroit pour les placer, mais tout le reste est bien casé. Madame Lacroix croyait que je partais samedi 16, et ce n'est que lundi 18. On m'a fait à la jambe une fort triste opération dont le principe est de faire dévier les humeurs, et il faut qu'elle soit un peu plus établie. Vous jugerez bien quelle est cette

triste chose. Hélas! on veut conserver ma vieille machine, et moi je suis bien aise qu'elle puisse encore aller jusqu'à Bade. D'après la lettre qui m'a été remise, je vois que c'est là où je verrai d'abord celle que je serai si heureuse de revoir! Mais daignez me faire donner mes instructions à Bâle à l'auberge des *Trois Rois*. Je coucherai lundi à Nogent, mardi à Bar-sur-Aube, en tout cinq jours, et peut-être serai-je obligée de me reposer un jour en route. Ah! comme je désire vous retrouver, madame, en meilleure santé! On me disait de si belles choses de votre embonpoint. Voici une bien longue lettre, une petite causerie vaut bien mieux. Alexandrine vous présente ses plus tendres respects. (1)

## LETTRE CCXXXIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A ARENENBERG.

Schaffouse, 3 octobre.

MADAME,

Le plus beau temps possible, une route qui rivalise avec celle des Champs-Élisées, tout bien,

(1) Madame Campan passa quatre mois avec la reine, qui la mena aux eaux de Bâle, près de Zurich, et la ramena à Arenenberg, où madame Campan resta jusqu'au mois d'octobre.

jusqu'à la santé, mais le cœur bien triste! J'ai salué ce cher Arenenberg de l'autre bord du lac; j'ai dit : « Lieux paisibles, je vous reverrai! » Cette idée seule a empêché les larmes de jouer un premier rôle. J'ai rencontré madame de L. avec ses enfans qui relayaient en même temps que moi à la première poste après Constance. Il sont arrivés comme moi à l'auberge du Bateau, mais en sont repartis sans y dîner. Ils y ont été tout-à-fait *english* : « quarante sous par tête, servis dans notre « chambre ou nous nous en allons chez d'autres « aubergistes. » — Sur quoi le sommelier d'un ton grave et calme, a répondu : « Eh bien, allez vous-en. » — Cette famille n'en est pas moins agréable. Ces Anglais voyagent en premier lieu pour économiser, en second pour se distraire, en troisième pour s'instruire; il est fort juste qu'ils attachent la plus grande importance au premier objet qui met la plupart d'entre eux en mouvement, l'économie. Ils me semblent décidés à passer l'hiver à Augsbourg, et seront d'agréables meubles de salon.

Demain matin, madame Voisin loue une cariole et va voir la chute du Rhin; le maître de poste m'a dit que ma voiture était trop lourde pour quitter la grande route, et je crains plus les carioles que je n'aime les beaux aspects de la nature. Ce ne sont point des cascades que je suis venue chercher en Suisse; j'y ai vu ce que je

voulais voir, et je n'ai qu'un regret, c'est de l'avoir vu si peu de temps! Je partirai d'ici à huit heures, car bonne madame Voisin fait son excursion à six heures du matin; le vaillant Chénier (1) l'accompagne, Geneviève reste auprès de moi. Une comtesse saxonne occupe le grand appartement; j'ai une chambre assez confortable. Je ne coucherai à Bâle qu'après demain. Bonne madame Voisin vous présente ses plus humbles respects.

Ah! qu'une chambre d'auberge est triste quand on quitte le salon d'Arenenberg!

Agréez, madame, mon plus profond respect, mes plus grandes tendresses, et permettez-moi de vous prier d'embrasser le cher petit prince au nom de la vieille institutrice de sa chère maman.

## LETTRE CCXXXIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A ARENENBERG.

A la Malbranche, ce 10 octobre.

MADAME,

Votre Majesté a encore été mon ange tutélaire. En me faisant rester jusqu'au 3 à Arenenberg,

(1) Domestique de madame Campan.

elle a prolongé la seule jouissance dont mon triste cœur soit encore susceptible, et m'a préparé le plus charmant voyage. J'ai parcouru un bien beau pays, calèche ouverte; j'ai eu fort peu de douleurs, et, chose merveilleuse, en prenant tous les édredons qui ornent le dessus des lits des bons Suisses, et en les mettant en lit de plumes, j'ai eu partout de fort bons lits. Pour éviter une troisième fouille, j'ai gagné Saint-Dizier par la montagne du Bonhomme; elle dure deux heures à monter et à descendre, mais offre partout des points de vue qui rivalisent avec ceux de la Suisse. Saint-Dizier est une ville charmante. Mulhouse m'a enchantée; c'est une réunion d'élégantes fabriques et de maisons du meilleur goût, qui appartiennent aux riches négocians qui animent cette contrée par leur louable industrie. Lunéville est une grande sotte de ville régulièrement bâtie qui ne m'a donné que l'idée d'une grandeur déchue. Je n'ai pas encore vu Nancy. La Malbranche (1) est à une demi-lieue avant cette ville. J'ai trouvé madame Mounier (2) malade, mais convalescente, sa fille Églé fort agréable et même jolie depuis qu'elle n'a plus mal aux yeux. Le père du brave des braves a quatre-vingt-dix ans; je le verrai au déjeuner, qui a lieu à midi et qui

(1) Campagne de madame Mounier.
(2) Sœur du maréchal Ney.

fait son dîner. Il a sa raison pour tout ce qui tient à la vie usuelle, mais n'a pas une seule fois demandé des nouvelles d'un fils qu'il chérissait et dont il était fier; c'est ce qui fait craindre de lui présenter ses petits fils; on appréhende que cela n'amène quelque émotion qu'il repousse. L'entrée de la Malbranche est celle d'une ferme; le bâtiment d'habitation est irrégulier; l'intérieur est richement meublé, et j'ai un joli appartement qui tient à celui du pauvre maréchal. Sa sœur veut coucher dans son alcove; elle l'aimait, m'a-t-elle dit, avec une tendresse qu'égale seulement celle qu'elle a pour ses enfans.

J'ai couché à Lauffenbourg dans une bien jolie auberge. Quelques instans avant l'heure du souper, la maîtresse de l'hôtel est venue me demander s'il me convenait d'admettre à ma table deux Anglais que j'avais vu arriver dans une fort bonne et élégante voiture, j'ai accepté; on s'est mis à table. Le plus âgé a dit au plus jeune : « *What do you think of that old lady?* » Et moi de suite, de leur dire en anglais : « Messieurs, je crois que toutes les bienséances sociales me prescrivent de vous dire que depuis mon enfance je parle votre langue. » Alors l'Anglais a roulé ses sons sifflés avec la rapidité du français. Je leur ai demandé quel était le but de leur voyage; le plus âgé a répondu Munich ou Florence, et j'ai bien retrouvé, à l'indifférence du but, ce besoin d'er-

rer de ces chers *English*. Cependant tout chemin mène à Rome, et en passant par Pétersbourg, ils pourront fort bien y arriver. Le jeune Anglais me rappelait les traits de M. Bruce, mais en très beau; j'en ai parlé. « Monsieur, m'a dit le plus âgé, est cousin et ami de M. Bruce. » Je l'ai chargé quand il le reverrait, de lui faire mille amitiés de la part d'une Française qui lui est restée très attachée. Il m'a appris que la fortune du père de M. Bruce était entièrement réparée, qu'il était aussi riche qu'avant l'incident momentané qui avait alarmé tous les siens, que M. Bruce avait épousé une demoiselle peu riche, point très jeune, mais d'une très grande beauté. Quelques détails de plus m'ont fait juger que le plus âgé était le gouverneur ou le guide payé du plus jeune. Ce dernier est Écossais et se nomme M. Cuningham, et l'autre qui est Anglais se nomme Conway.

Les trois députés nommés à Nancy sont trois indépendans ou libéraux. Versailles l'a emporté pour M. Jouvencelle, qui est un libéral très prononcé. Cela vient de ce que les habitans de cette ville, les moins marquans par leurs noms, le sont plus par leurs propriétés. Les gazettes vous diront tout cela, et la politique ne sera jamais du ressort de notre correspondance; laissons faire aux hommes et à Dieu. J'aime mieux vous parler des

amours de votre belle allemande (1). Est-elle née pour n'aimer que ce qui la touche de bien près? Je le crains; elle veut sans doute réaliser ce que dit madame de Staël sur l'effet de l'absence.

J'ai des nouvelles de mes nièces; Antoinette est toujours très souffrante, Églé est toujours décidée à vendre sa terre des Coudreaux; mais je crains que le prix des terres ne soit près de baisser, et j'espère que la prudence la retiendra, à moins qu'elle ne trouve un échange très avantageux. On me cite pour exemple les maréchales Lannes et Bessières. Il y a mille choses à répondre à cela; leurs fils ont des positions toutes faites. La première a bien d'autres propriétés que celle de Maison (2), et la seconde n'a qu'un vaste et inutile château dans celui de Grignon. Il est bien utile de juger sa position, il est bien difficile de la faire; les plus grands génies s'y sont trompés, tandis que cette lumière est dans les yeux de tout le monde, sert à la critique et manque à ceux qui pourraient l'éviter. Ma critique à moi ne tient, pour tout ce qui regarde ma chère et malheureuse nièce, qu'à une tendresse vraiment maternelle.

Quand le soleil brillait de tout son éclat, je vous voyais, madame, sous votre tente, prési-

(1) Mademoiselle de Mollenbeck qui allait épouser le baron d'OEttingen.

(2) Terre achetée depuis par M. Lafitte.

dant aux travaux de votre route, puis après, traçant de si intéressantes pages dans votre joli cabinet. Je vous emporte avec moi, car je vous vois partout, en vous laissant pourtant dans ce cadre heureux où vous développez les plus touchantes vertus, le plus aimable caractère, la plus noble et la plus philosophique résignation. Je vais, madame, vous dire une grosse chose toute ronde, sans la moindre tournure : je vous aime de tout mon cœur et pour le reste de ma vie. J'espère que le cher prince (1) a eu un beau temps pour se rendre à Augsbourg. Metz, Rouen, Clermont et l'Abbaye-aux-Bois, vont contribuer à l'envoi de bonbons que je compte lui faire incessamment, et pour qu'*utile dulci* soit la devise convenable à cette petite attention, j'y joindrai quelques bons livres.

Qu'Élisa soigne l'exécution de ma robe, permettez-moi de le lui recommander ici. Je lui écrirai de chez la duchesse de Frioul, où je coucherai jeudi prochain. Je jouis d'avance de nos entretiens sur Arenenberg.

Est-ce bien de terminer à la marge pour présenter tous mes respects les plus tendres et l'hommage de ma reconnaissance? Bonne Voisin désire que son nom soit prononcé.

---

(1) Le prince Napoléon Louis, second fils de la reine, qui retournait à Augsbourg avant sa mère, à l'expiration des vacances du collège d'Augsbourg, dont il suivait les cours.

# LETTRE CCXXXV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Draveil, 24 octobre 1821.

MADAME,

J'ai fort bien soutenu la route; j'ai eu très peu de douleurs, et je serais parfaitement contente de mon état, si le docteur Petit, que je viens de voir, ne m'eût paru très effarouché de la grosseur de ma glande; mais je veux chasser cette idée, surtout en vous écrivant. J'ai déjà fait partir la lettre pour madame Dufrenoy. (1)

Nous avons déjà ici des dahlias doubles d'un

(1) La reine remerciait madame Dufrenoy des charmans vers qu'elle avait faits pour elle. Les voici :

Fille des Arts et des Amours,
toi, que les Muses de la Seine
aimaient à saluer du nom de souveraine,
sous les cieux étrangers où se perdent tes jours,
un souvenir touchant nous appelle toujours.
La fortune a trahi ton sceptre et notre gloire;
vainqueurs, nous subissons le destin des vaincus,
mais ta généreuse mémoire
relève nos fronts abattus.

Alors que ton absence afflige la patrie,
tout nous y rend du moins ta présence chérie:

lilas superbe, mais le lord qui habite le château de Draveil en a de toutes les couleurs qui sont gros comme des têtes de pivoines. Il a payé chaque bulbe 25 guinées, et le loup-garou les fera brûler plutôt que d'en donner à ses voisins.

Je veux que tous les cœurs soient heureux de ma joie,

est un vers qui n'est pas pour cet Anglais. Enfin mon cher petit furet d'Alexandrine va s'occuper sans relâche de procurer à Arenenberg toutes les fleurs qui ne demandent pas de serres. Le meuble va son train, tout le monde a voulu y travailler. La pauvre Agathe a fait son fauteuil complet, et personne ne brode mieux qu'elle. Il y a eu un conseil après mon départ, et le dessein que j'avais choisi a été mis de côté. La maréchale a trouvé les dahlias une fleur déjà trop vulgaire; Antoinette en a voulu une exotique; celle qui est employée fait un fort joli effet.

Je n'ai encore vu que mon médecin de Corbeil, mais j'ai écrit hier à Savigny (1), et je vais sans doute avoir les visites de M. de Vaux, de Canouville, du général Laville. Nous ne pensons guère

---

Si la harpe répète un accord enchanteur,
si nous cherchons la grâce unie à la puissance,
si le pauvre, tout bas, bénit un bienfaiteur,
l'âme soupire! Hortense! Hortense!

Madame Dufrenoy.

15 janvier 1821.

(1) Terre de la princesse d'Eckmühl.

qu'aux nouvelles d'Arenenberg; les moindres détails qui concernent la dame du lac nous suffisent. Depuis trois jours je n'ai pas encore tout raconté, et le voyage de Zurich, et le pélérinage d'Einsiedeln. J'aurai de plus à recommencer; en voilà pour toute la saison de la campagne. Quant aux nouvelles, elles sont dans les nuages, et les diverses opinions se les expliquent à la manière dont on explique les nuages; les uns y voient des moutons, les autres des soldats; le plus sage est d'attendre les faits, et de ne se mêler que de son pot-au-feu et de son jardin; c'est bien ce que je vais faire dans ma petite retraite. Ce que j'aime le mieux, ce sont les petites anecdotes; y a-t-il du mal à les raconter? Je ne le crois pas, cela peut aller à la suite du pot-au-feu, des siéges et des dahlias. La duchesse d'Angoulême a été visiter Savigny, peu de jours après le départ des maîtres pour les eaux de Vichy; ma bonne petite Rabié y était seule et a été bien embarrassée. La maréchale a été fort à plaindre à Vichy, accablée d'une trop juste douleur. Son seigneur et maître a trouvé d'une noble simplicité de dîner, lui, sa femme, ses enfans, à table d'hôte, et malgré l'intérêt qu'inspire la douleur d'une mère, des yeux mouillés de pleurs n'aiment pas à se diriger sur des visages inconnus. Il est un gouvernement que les lumières, les assemblées nationales, les révolutions, ne changeront jamais, et c'est celui

d'un mari. Le plus austère républicain conserve dans son ménage le despotisme ottoman, et le bonheur d'une femme dépend uniquement du caractère de son sultan.

Il paraît que les anécdotes d'invention seront en vogue cet hiver; le *Journal des Modes* devrait en prévenir. On disait dernièrement que P., à Saint-Assise, dans un accès de jalousie extrêmement motivé, avait fait voler la tête de sa femme d'un revers de coup de sabre; mais cette nouvelle Irène n'a pas même eu le bout de l'oreille pincé.

Le 27 octobre.

Je viens, madame, de recevoir votre lettre du 16. Vous voulez donc me combler de loin comme de près, me faire trop aimer la vie; j'en ai eu les yeux humides de pleurs de cette chère lettre. Ah! la vie devient trop chère quand on a une semblable place dans votre cœur.

Voici la réponse de l'aimable auteur (1). Elle veut me venir voir; je voudrais qu'elle attendît au 1er novembre, parce que notre Soliman n'aime pas les vers, mais je ne sais trop comment lui dire de retarder sa visite; je ne le lui dirai pas; s'il n'aime pas les rimes, il a un très obligeant sentiment pour ma prose, et traitera bien qui vient me voir.

(1) Madame Dufrenoy. Voyez sa lettre ci-après.

J'ai un charmant chansonnier à vous envoyer ; quand je dis charmant, je me le reproche pour une partie, car il est trop irreligieux. Ce livre vient de faire perdre à son auteur sa liberté. Vous devinez qui (1)? J'adresse ma longue épître à Augsbourg; sans doute qu'elle vous y trouvera. J'en suis le matin à dire : « Au moins je l'aurai vue! » J'ai souffert depuis deux jours, trop heureuse si mon poison de ciguë me mène à dire : « Je la reverrai ! » Je joins ici une lettre où le plus vif dévouement est très poétiquement énoncé. (2)

---

(1) M. de Béranger.

(2) *Lettre de madame Dufrenoi à madame la duchesse de Saint-Leu.*

« Je ne saurais que bien mal vous peindre le bonheur que j'ai ressenti à la réception de votre cher billet et du précieux talisman qu'il contenait. Penser que je le tenais de vous, que vous l'aviez touché, ne me faisait pas seulement éprouver de la joie, mais de l'ivresse. Je n'en ai pas dormi pendant une semaine. Il ne quitte pas mon doigt. Que vous êtes bonne et que mon cœur vous remercie de m'avoir accordé la grâce de vous écrire directement! Je ne me consumerai plus dans un silence de plusieurs mois. Votre pensée animera ma vie et mes travaux. J'aurai un but, celui de vous plaire.

« J'ai mis à la diligence, sous l'adresse indiquée, un exemplaire de l'*Almanach des Dames*. Je suis chargée de sa rédaction, et j'y ai apporté beaucoup de soin dans l'espoir de vous en rendre la lecture agréable. Vous trouverez deux pièces manuscrites pliées entre les gravures ; l'une est l'expression de mes sentimens éternels, l'autre une ode composée par l'un de nos poëtes les plus distingués. Il y a plus de six mois que je cher-

J'ai la permission de mettre mon beau schall tous les dimanches et jamais un jour de plus. Il a été admiré par Alexandrine pour ses belles palmes, et moi je devrais le faire encadrer, si je le traitais comme mon cœur me dicte de traiter tout ce qui a appartenu à mon cher ange. Je n'expliquerai la commission pour Horace (1), que quand je verrai Louise (2). La plus belle chose du monde à avoir, par souscription, est le *Voyage pittoresque et chevaleresque de l'ancienne France*, c'est même un bon emploi d'argent; d'aussi superbes lithographies seront avec le temps d'un prix immense. Je n'ai rien vu de si beau de ma vie.

Je mets à vos pieds, madame, des sentimens de respect, d'amour et de reconnaissance qui s'accroissent tous les jours.

---

chais une occasion de vous la faire passer. J'ai commencé un poëme sur le Malheur. Il sera long à terminer. Je veux le rendre digne de la Muse qui m'inspire.

« N'ayez aucune crainte relativement aux vers que je serai assez heureuse pour vous adresser, ou pour vous envoyer; ils ne sauraient devenir l'objet du plus léger péril; mais pourriez-vous croire qu'il ne me serait pas doux de souffrir pour vous? Croyez-vous qu'on aime avec plénitude sans une abnégation totale de soi?

« Croyez à mon dévouement sans mesure, sans bornes et sans fin. Il est égal à la vénération de celle qui s'intitule,

VOTRE POÈTE. »

(1) Horace Vernet. La commission donnée était de le prier de faire des dessins pour les romances de la reine.

(2) Femme d'Horace Vernet.

## LETTRE CCXXXVI.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Draveil, 29 octobre 1821.

MADAME,

Le docteur est venu hier à la Saint-Hubert, dans la forêt de Sénart; il a poussé jusqu'à Draveil pour me remettre cette ordonnance et pour me voir. Il a trouvé ma glande beaucoup moins forte qu'il ne le croyait; il est assez content de mon état; il me donne de l'espérance, mais me condamne à faire mettre encore un cautère à mon autre jambe. A quelles misères l'âge et les maladies viennent-elles nous condamner! Églé, Antoinette, Clémence, Hortense, Edgard, le général Laville, sont arrivés hier pour dîner; Léon, Aloys, M. de Résigny et Caroline Limarre arrivent aujourd'hui et repartent ce soir. Le baron (1) est charmant et reçoit tout le monde à merveille. Dès hier au soir on a essayé les robes que j'ai apportées d'Arenenberg, on croirait qu'on a pris mesure; un pli à la robe rose suffira pour qu'elle soit parfaitement à la taille de Clé-

(1) Le baron Lambert, mari de la nièce de madame Campan.

mence. Le collier est au cou d'Églé, la bague au doigt d'Antoinette. On a été charmé de tous ces aimables et touchans souvenirs. On me fait conter, conter, puis recommencer. On va sans doute demander ce matin une nouvelle description d'Arenenberg : combien de pièces, leur grandeur, leur situation ; puis le lac et les arbres, leur grosseur, leur élévation, etc. ; et les dames de Constance, et les messieurs. Elles désirent savoir tant de choses qu'elles sont bienheureuses d'avoir à faire à une parleuse. Je vois, madame, par la lettre reçue hier que vous avez eu la visite du prince (1), le 24, et que vous ne serez rentrée que tard dans votre hôtel d'Augsbourg ; mais au moins je sais que vous avez eu la visite de la princesse de Hohenzollern et n'aurez pas été seule avec vos dames. Madame Lagrave est venue me voir pour m'annoncer le mariage de M. Philibert ; il se marie de pique de n'avoir trouvé qu'un cœur de nièce. J'en suis toute consolée pour elle. Vous devez savoir cette nouvelle, car il l'a mandée à sa nièce (2). Je suis ravie que le mariage de mademoiselle de Mollenbeck (3) ait lieu ; vous approchez des jours de l'hymen, et je suis sûre que le lendemain de ses noces elle l'adorera.

---

(1) Le prince Eugène.

(2) Mademoiselle Élisa de Courtin, dame de la reine.

(3) Autre dame de la reine, mariée depuis au baron d'OEttingen.

Mes plus grandes tendresses, mon profond respect, terminent cette petite lettre.

---

## LETTRE CCXXXVII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, ce 22 novembre 1821.

MADAME,

Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai subi une opération que je ne puis éviter sans courir les horribles chances d'un cancer au sein. La glande est devenue plus dure, plus douloureuse, il ne faut pas lui donner le temps de se corrompre et d'abcéder; alors on a une mort certaine. L'héroïsme des femmes ne peut être que casanier, la résignation et non l'audace en est la source. Il me faut du courage, j'en aurai. C'est une mauvaise matinée à passer, mais Voisin me répond de ma prompte guérison; il ne voit dans mon mal que le résultat d'une profonde douleur morale, et non de la nature du sang. L'opération dure de deux à trois minutes. Il trouve que ma santé a beaucoup gagné par le charmant voyage que j'ai fait, et cela est très vrai : le bien que mon cœur a éprouvé s'est fait sentir à toute mon existence.

J'ai vu madame Horace Vernet; la proposition

est acceptée pour les 1,500 francs, si vous trouvez bon qu'une de ses premières élèves y travaille dans son atelier.

J'ai eu le chagrin de trouver ma chère famille en désunion ouverte pour le meuble qu'on vous brode. Églé voulait une seule palme verte; Antoinette, un dahlia placé au milieu ; Alexandrine, de petites fleurs rouges dans les intervalles des feuilles. Trois siéges sont faits de trois manières, on les place sur des fauteuils, les hommes prennent parti, chacun a ses partisans ou ses complaisans, c'est vraiment une querelle fort sérieuse, mais qui n'avance pas le meuble; jusqu'à la pauvre Agathe, qui en a brodé un à Rennes, s'en mêle par écrit. Heureusement que la fleur au milieu ou les petites fleurs à mêler dans la couronne peuvent s'ajouter à l'ouvrage fait. Je reviens à ce qui regarde Horace. Il est trop occupé de deux grands tableaux pour rien entreprendre en ce moment ; il croit que les couplets pris dans les recueils ou dans les journaux, et tout ce qui a été fait par Béranger, ne passeraient pas à la censure, et qu'il faudrait se borner à choisir ceux qui pourraient être gravés. J'attendrai la réponse de Votre Majesté.

J'ai vu deux fois madame Dufrenoi, poëte dans tous ses discours, sensible, affectueuse, enthousiaste pour les grandes actions, pour les grandes infortunes; elle est fort intéressante.

La grande occupation des gens du monde à Paris, est en ce moment le Théâtre Italien; on ne peut y avoir de place. On bâtit dans tous les coins. Le jardin de Tivoli va se changer en une rue d'hôtels ayant des jardins. L'affluence des étrangers amène cette idée de construction, ainsi que la hausse des fonds qui rend les capitaux plus lucratifs en les employant en constructions. Votre hôtel de la rue Cérutti, vendu seulement 400,000 fr. par vos hommes d'affaires, fait réaliser maintenant d'assez bons bénéfices aux acquéreurs; le jardin seul vient de rapporter au propriétaire pour la seule longueur de la terrasse avec un tiers de sa largeur, 180,000 francs, et deux jours après on a offert à l'acquéreur 220,000 francs (1). La paix, quelle que soit la porte par laquelle elle entre, produit ses avantages.

Alexandrine va s'occuper de vous procurer des dahlias de diverses couleurs. Si le vilain lord qui a acheté Draveil voulait lui en donner, il en a d'uniques pour la beauté, mais sa grille est fermée pour tout le monde. J'ai vu le baron d'Arnay, il doit m'envoyer le rouleau de gravures. Aussitôt que j'aurai passé mon mauvais moment, on écrira à Votre Majesté, et bientôt après je lui reporterai moi-même de tendres et respectueux senti-

(1) Le reste de l'hôtel a été vendu depuis 1,100,000 francs par l'acquéreur.

mens que je mets à ses pieds. Je n'ai pas encore vu bonne amie Charenton, mais mademoiselle Godefroy, madame Maigne, me prient d'exprimer leur sensible reconnaissance, et bonne Voisin me demande la même chose.

---

## LETTRE CCXXXVIII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, 29 novembre 1821.

MADAME,

Le docteur Voisin a retardé de quelques jours l'opération que je dois subir; il trouve le temps trop mou, trop débile. Depuis quinze jours un vent du midi et la pluie règnent dans nos contrées, ce qui est très affligeant lorsqu'on pense à l'horrible maladie qui règne aux frontières méridionales de notre pauvre France (1). Il dit que l'opération n'est pas dangereuse, mais qu'un temps plus froid prévient les accidens de fièvre et de maladie qui pourraient la suivre. J'en suis à désirer le froid, car m'étant décidée, j'aimerais

(1) La fièvre jaune de Barcelonne qui servit depuis de prétexte au cordon sanitaire transformé en armée d'invasion contre les libertés d'Espagne.

mieux voir cette minute parmi toutes celles qui sont passées, que parmi celles à venir.

Bonne amie Charenton a été ravie de son livre et de son chapelet, et fait dire demain une messe à la Vierge des Ermites pour le succès de mon opération. Je lui ai dit qui avait fait les frais et l'envoi du livre; elle a saintement baissé les yeux, et ce mouvement a été accompagné d'un gracieux sourire : c'est beaucoup pour une sainte légitimiste, et c'est-là toute l'expression de reconnaissance que je puis vous envoyer.

J'ai reçu les gravures envoyées par M. d'Arnay (1). J'en garde deux. J'ai caché les autres, attendant l'intention du prince pour les donner. Tout le monde voulait les avoir dans ma famille, et bonne Voisin en réclame une. J'ai mis de côté une grande et une en manteau. Laquelle de ces deux dois-je donner à bonne Voisin, et à qui donnerai-je l'autre? Oserais-je vous prier, madame, de me le faire savoir. Mon état retarde un peu toutes les petites commissions dont je suis pourtant occupée. Cependant voici le résultat d'une à laquelle votre cœur, madame, mettra beaucoup de prix. J'ai fait la faute de donner de ces précieux cheveux (2) à Nicolaï; il m'en restait fort peu,

(1) Portraits du prince Eugène.

(2) Cheveux de l'empereur Napoléon, qu'elle avait depuis long-temps.

j'en ai levé une petite mèche pour Résigny, dont l'attachement vous est connu.

Je n'ai point de nouvelles depuis mon retour; l'abbé, Élisa, tout cela reste muet; ils ne savent pas combien ils me font de la peine. Ce silence subit, après trois mois d'un si doux rapprochement, me donne une grande tristesse.

Le mariage (1) est-il fait? La baronne trouvera la lune de miel délicieuse. On aura soin de donner de mes nouvelles à Votre Majesté aussitôt que je serai opérée et tous les deux jours jusqu'à mon rétablissement. Qui peut savoir mieux que moi, madame, la nature si bonne, si touchante, des sentimens que vous avez conservés à votre ancienne institutrice; vous m'avez comblée de soins et de bontés, et il n'y a pas une de ces bontés, pas un de ces soins qui ne soient gravés dans mon cœur jusqu'à la dernière minute de son existence.

Agréez donc, madame, l'expression de tous les tendres sentimens de ce cœur, et celle de mon plus profond respect.

---

(1) De mademoiselle de Mollenbeck.

# LETTRE CCXXXIX.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Le 4 décembre 1821.

MADAME,

Je ne suis pas encore opérée. Un vent du midi accompagné de pluie et d'espèces de bouffées de chaleur n'a point convenu à M. Voisin (1) pour faire cette opération. Le froid sec, dit-il, convient mieux aux promptes cicatrices. Je me suis battue contre la misère, contre la calomnie; je vais me battre contre cette faux terrible qui finit toujours pour nous atteindre. Fasse le ciel que je réussisse cette fois comme les autres! car enfin je dois à mes travaux et à vos bontés un petit asile agréable. Je suis sûre que tous ceux qui m'accordent leur bienveillance savent, à n'en pas douter, que j'ai révéré, chéri et rempli mes divers devoirs; il me reste à prolonger un peu mes jours pour avoir encore le bonheur de vous revoir et de vous dire combien vous m'êtes chère.

J'ai reçu quatre gravures du prince (2), je veux

(1) Célèbre chirurgien de Versailles.
(2) Le prince Eugène.

en garder deux. Je demande ses ordres pour savoir à qui je donnerai les deux autres. Bonne madame Voisin en sollicite une des deux; laquelle? J'ignore qu'est devenue ma chère robe de M. Macaire (1). Vous me pardonnerez, madame, de vous parler robe, et peut-être aimerez-vous une inquiétude qui prouve que je me flatte d'une convalescence. J'ai envoyé votre charmante et bonne petite lettre à Églé pour qu'elle s'occupe de la jeune Pio.

Clémence est auprès de moi et travaille au meuble; enfin le dessin en est fixé. C'est une couronne de feuillage vert au milieu duquel se trouve une fleur variée. Je me suis bien perfectionnée dans l'art du tapis. Je viens d'en envoyer un à la grande duchesse de Bade, en lui disant que j'espérais le lui porter, et lui annonçant la position fâcheuse de santé où je me trouve. Je suis impardonnable d'avoir oublié dans ma dernière lettre celle que contient celle-ci; je l'avais serrée dans mon écritoire, et en jeune étourdie j'ai oublié de l'y reprendre. Je me recommande aux bonnes et pures prières de Votre Majesté; j'aurai une méchante matinée à passer, j'espère que Dieu m'en donnera la force. Je mets tous mes plus tendres sentimens et mon plus profond respect à vos pieds.

---

(1) Banquier, propriétaire d'une belle manufacture à Constance.

## LETTRE CCXL.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, 25 décembre 1821.

MADAME,

Un incident fort désagréable survenu à ma vieille et frèle machine a suspendu pour quelque temps l'opération projetée, dont votre bon cœur a été occupé d'une manière si touchante pour moi. J'ai été subitement attaquée de tintemens, de douleurs fixes à la tête, et même d'une petite fusée de sang à l'œil droit, qui aurait pu faire craindre une fièvre cérébrale. Vingt sangsues, dont huit à la tempe, un vésicatoire au cou, tous ces remèdes promptement et habilement appliqués, ont fait cesser le mal. J'ai eu de suite deux bonnes nuits. J'ai moins d'inquiétude pour ma glande; elle n'est pas douloureuse et n'est pas augmentée. Je n'écris que parce que bonne Voisin est allée à la messe, car cela m'est défendu également par mes deux docteurs. Ainsi, madame, pour continuer le bonheur que je trouve à m'entretenir avec vous, permettez-moi de faire continuer ma lettre par Camille Voisin qui est auprès

de moi, sa tante l'ayant fait venir pour l'aider dans les soins qu'elle me donne.

Je n'ai eu qu'une petite lettre d'Élisa; je sais qu'elle est logée chez madame Lagrave auprès de sa grand'mère; je serais fort curieuse de tous les détails qui la concernent relativement à son oncle et à sa jeune tante. Toutes les fois que l'on sonne à ma porte, je crois que je vais entendre sa voix. Cette attente, trompée jusqu'à présent, ne me met pas en défiance sur ses vrais sentimens. Elle m'aime et elle sait aimer. Elle repartirait pour Augsbourg sans me voir, que je ne la croirais point refroidie pour moi. C'est quelquefois un très bon calcul de s'être fait un peu bizarre. D'ailleurs, madame, elle vous est si inviolablement attachée que je trouverais fort juste que ce seul sentiment remplît son cœur.

Je pense bien que la belle Sophie (1) aura été bien touchée de l'honorable réception qu'on a daigné lui faire à Stuttgard. L'éloge de son baron, venant d'une bouche royale, aura changé la couleur de ses yeux. Je compte beaucoup sur une lune de miel des plus délicieuses pour cette bonne fille : je ne répondrais pas d'un trimestre de plus, et encore moins d'une année.

Mon indisposition me contrarie pour toutes mes petites commissions. Je crains qu'Élisa ne

(1) Mademoiselle de Mollenbeck, depuis baronne d'Œttingen.

parte avant qu'elles ne soient prêtes; alors je vous les ferais parvenir par M. d'Arnay. C'est à vous, madame, à donner des leçons aux poëtes qui veulent exprimer en prose leurs sentimens. Les lettres dont vous m'honorez sont *trop* charmantes; je me sers là d'une expression de ce pauvre M. Auguié, qui trouvait que les mots *belle, charmante, aimable,* ne signifiaient rien, lorsque on ne les fesait précéder par le mot *trop*, et votre style, madame, est si pur, si gracieux, qu'il mérite les plus grands éloges. Antoinette, qui se porte assez bien dans ce moment, suivra à Paris la commission pour les romances.

Je reprends la plume pour vous exprimer moi-même, madame, ma respectueuse tendresse, et vous renouveler l'expression de mon plus profond respect.

J'ai demandé l'adresse du banquier pour varier de temps à autre celles de mes lettres; les correspondances suivies sont souvent interceptées. Si l'on connaissait bien les sentimens que je me plais et me plairai à répéter jusqu'à mon dernier soupir, je pourrais envoyer mes lettres par les airs, comme feu mon oncle Talot qui attachait les siennes aux ailes de ses pigeons.

# LETTRE CCXLI.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

31 décembre 1821.

MADAME,

On ne veut pas encore que j'écrive, et moi je ne veux pas que le jour de l'an arrive sans que je vous aie répété que mon cœur est tout plein de vous, de vos excessives bontés pour moi; que je ne cesse de faire des vœux pour qu'avec une bonne santé, vous jouissiez de la noble et honorable retraite que vos vertus et votre bon esprit vous ont assurée. Quand dessus et dessous le globe, les hommes se font la guerre, s'assassinent ou se querellent, jouissez de n'être plus sur le grand théâtre du monde, et de ne vivre que pour vos chers enfans et vos fidèles amis. Je voudrais écrire au prince, mais je n'en ai pas la force; ma maladie a été bien grave; les sangsues, les vésicatoires, mais surtout le quinquina m'ont sauvée. Je vais me remettre pour me préparer à de nouvelles douleurs. On me promet toujours ma guérison. Je finis, car ma tête recommence la musique.

Agréez mon plus profond respect.

## LETTRE CCXLII.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU,

A AUGSBOURG.

Mantes, 2 février 1822.

Mon cher ange, ma plus forte et ma plus tendre affection après mes chers parens! Le moment de cette douloureuse opération est bien près, ce sera probablement lundi ou mardi. Hier, j'ai reçu le bon Dieu. Je désirais qu'on me l'apportât sans les cérémonies usitées; le curé s'y est refusé, ayant en vue l'édification des autres. J'ai consenti à le satisfaire. Bonne Voisin en a été toute triste, mais je lui ai demandé ce que faisait de plus ou de moins un dais et quelques flambeaux, en comparaison de la tranquillité que me donnait un acte voulu par moi, et qui me préserve, en cas d'accident pendant ma maladie, de la visite de mon curé, de celle de bonne amie Charenton, et d'autres pieuses personnes, qui peut-être auraient pris un fort mauvais moment pour me venir donner leurs avis sur ce que j'avais à faire. En faisant bien on ne peut avoir tort, et je suis très aise d'avoir pris ce parti. Je ne souffre pas ce matin, et je veux écrire à mon cher ange, j'ai plusieurs

choses à lui dire. Une chose qui me tourmente, c'est le voyage d'Italie. Ah! de grâce, redoutez bien la saison brûlante où vous eûtes la confiance de faire le premier. Songez à cette grande et terrible maladie. Attendez bien le mois de septembre. Ah! si vous saviez, madame, combien tout ce qui vous touche m'occupe au milieu de mes douleurs et de mes craintes, vous sauriez combien ce coeur est à vous. J'ai eu la belle Élisa; elle se dévoue de tout son coeur au célibat et à sa bienfaitrice. C'est une personne digne de vous accompagner partout, et tout le monde, en la connaissant, lui rendra la justice qui lui est due : noble, désintéressée, constante dans ses affections, de la plus convenable représentation. Je vous recommande bonne Voisin, en cas que le ciel dispose de moi. Sa famille est dans la prospérité de fortune. Son neveu épouse mademoiselle Roy, dont l'oncle fait le sort en lui donnant 150,000 francs de dot; Voisin donne 200,000. Voilà donc le neveu de bonne Voisin, neveu d'un pair de France! Que de leçons nous recevons en vivant, et c'est toujours l'or, ce vil métal, qui les donne; aussi fait-il faire de bien vilaines choses! J'ai écrit à la grande-duchesse au jour de l'an; je lui ai envoyé un carreau de pieds d'un dessin bien plus joli que celui que j'ai laissé à Arenenberg. — Point de réponse. — Cependant je laisse dans mon secrétaire une lettre qui lui sera remise.

4 février.

Voici, mon cher ange, une autre consultation. Vous avez bien mal aux yeux. Conservez cet organe si précieux pour tous, et surtout pour vous qui en faites un usage si distingué, si honorable, si utile à votre vie retirée.

J'ai dans ce moment la petite visite d'Églé et du général Laville. La première travaille pour vous; je ne dirai pas à quoi, c'est beaucoup d'être à moitié discrète. Quant au général, nous avons eu une conversation à fond sur Arenenberg, sur votre philosophie qui tient à la sagesse, à la raison, se trouve dans la droiture des idées, dans la pureté des sentimens, et n'est point attaquable par les missionnaires; il en a été enchanté. Il irait un beau matin saluer le lac de Constance et la dame du lac, qu'il y trouverait avec admiration encore plus que ce que je lui ai dit.

Je vais être un grand mois sans écrire, et je me dédommage par avance. Si j'étais un peu mieux je vous rapporterais quelques caquets, cela vaut mieux que de parler politique; si la morale n'y trouve pas son profit, la prudence y applaudit. J'espère, madame, qu'on aura de bonnes nouvelles à vous donner du courage et de la santé de celle qui vous sera dévouée jusqu'aux derniers instans de sa vie.

Je pense à un pélérinage d'Einsiedeln (1) pour en remercier Dieu, et revoir mon cher ange, auquel je renouvelle amour, sincère attachement et profond respect.

## LETTRE CCXLIII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU, A AUGSBOURG.

Mantes, ce 17 février 1822.

MADAME, chère, bonne, aimable, aimée, adorable, adorée madame, ce n'est pas encore moi qui écris, mais c'est moi qui dicte, et c'est toujours beaucoup. Je suis toujours sur le dos, buvant du petit-lait, de l'eau de violettes, et pour m'amener une agréable variété, un peu d'eau de poulet. Je viens, madame, de livrer une terrible bataille sur les confins du territoire de la vie; j'aurai bien calculé, mais il a fallu du courage. L'opération a été très habilement faite, mais fort douloureuse. J'ai eu besoin d'avoir sous les yeux un exemple de force physique et morale; je me suis fait tenir par un colonel d'artillerie, M. Heymès; le pauvre homme était en nage. Il dit qu'il aimerait mieux

(1) Autrement Notre-Dame-des-Ermites, entre Zurich et Schwytz.

avoir assisté à quatre batailles; je le crois bien : il n'est pas dégoûté.

J'ai ma bonne sœur Pannelier auprès de moi; madame Voisin et une de ses nièces, qui a été élevée à Écouen; M. Maigne presque toute la journée, car il ne me quitte que pour aller faire ses courses; sa femme, autre élève d'Écouen. M. Voisin est déjà venu de Versailles trois fois depuis l'opération. C'est à qui me choiera le plus. Je n'ai pas voulu de mes nièces de Paris pendant le premier mois; je n'ai besoin que de boire mes tisanes, de me taire, et je réserve les jolies visites pour une espèce de convalescence. Je souffrirais fort peu sans une douleur rhumatismale qui se porte à la plaie; et voilà les médecins qui m'ordonnent les eaux sulfureuses, soit celles de Barrège, de Baden ou d'Enghien. Je sais bien celles que je préfère, mais la raison me fait calculer ce que me coûte cet hiver la grave maladie que je subis, et je voulais mettre un an à économiser les frais de mon voyage. Et puis, madame, vous ne retourneriez sûrement pas aux eaux de Baden; alors j'irais à la belle auberge, je mangerais à table d'hôte. Je serais bien aise de savoir à peu près ce que cela me coûterait. Je rumine, je calcule tout cela dans mon lit. Je revois Arenenberg, mais aussi je vous vois partir pour l'Italie en septembre et moi reprendre la route de Mantes. On me gronde de dicter si long-temps, je veux cepen-

dant encore dire quelque chose. Si vous voyez le prince, je vous prie, madame, de lui parler de moi, de lui dire que je suis une brave, que j'ai su voir couler mon sang sans me trouver mal, et me mettre au régime de la charpie et des bandelettes comme tous ces pauvres braves qui ont cueilli tant de lauriers sous ses ordres. Je sais combien le cher petit prince a compâti à mes souffrances, j'ai vu ses petits yeux humides; ses larmes ont fait du bien à ma plaie. Si je vais en Suisse cette année, je ramènerai mon petit abbé, s'il a toujours envie de boire de l'eau de la Seine.

Adieu, madame, on me crie, on me gronde, mais j'espère dans quinze jours faire ma volonté, et cette volonté sera de vous adorer et de vous le dire jusqu'à ma dernière heure.

*Madame Campan ne peut signer.*

## LETTRE DE MADAME VOISIN

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

MADAME,

Que votre lettre m'a apporté de consolations! Que vous êtes bonne de vous occuper du sort d'une pauvre malheureuse qui est bien affligée! Ah! madame, je ne sais si je pourrai supporter cette perte! (1) Vous connaissez, madame, tout l'attachement que j'avais pour madame Campan. Depuis quarante-un ans je ne l'avais pas quittée un instant; jugez, madame, quelle séparation au bout de tant d'années!

Elle vous aimait beaucoup, madame, et ses yeux n'ont point cessé jusqu'à son dernier soupir

(1) Madame Campan mourut le 16 mars à onze heures. Ses dernières paroles furent pour son élève chérie. Elle disait au docteur Maigne, qui, après l'avoir soutenue par ses soins et son amitié, a rendu hommage à sa mémoire en publiant quelques anecdotes et lettres d'elle : « C'est la soirée d'un beau jour, troublé par quelques orages. Que je suis heureuse d'avoir fait mon voyage en Suisse! J'y ai passé deux mois d'un bonheur sans mélange..... Son âme est si belle, et nos cœurs s'entendaient si bien! » M. Maigne, en 1824, n'avait osé indiquer que par des points le nom prononcé par la reconnaissance sur un lit de mort!

de regarder votre portrait, qui était en face d'elle. Elle vous appelait son ange de consolation. Elle avait bien raison, puisque vous, madame, vous consolez après sa mort celle qu'elle appelait sa fidèle amie. Oui, madame, elle m'a donné ce titre dans son testament en me léguant votre portrait. Quel don précieux pour moi puisqu'il me représente les traits chéris de ma bienfaitrice! Je me suis fixée à Mantes. Je veux rester dans la ville qu'elle aimait, et y mourir pour être enterrée près d'elle. Pardon, madame, de détails si tristes; mais, hélas! c'est l'état douloureux de celle qui est au désespoir de la perte d'un être qu'elle aimait comme sa mère.

Daignez agréer, madame, l'hommage du profond respect de celle qui a l'honneur d'être, madame, votre très humble et obéissante servante,

VOISIN. (1)

---

(1) Peu de temps après cette lettre, madame Voisin mourut, et fut enterrée, comme elle le désirait, auprès de madame Campan.

# SUPPLÉMENT.

*Nota.* Les Lettres suivantes nous sont parvenues pendant l'impression de cet ouvrage.

## LETTRE PREMIÈRE.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A PARIS.

MADAME,

Votre Majesté lira peut-être avec intérêt l'expression forte de la haine d'une jolie Américaine de dix-huit ans contre ce Gouvernement qui, depuis si long-temps, nous opprime. Son français ne fera pas grand honneur à l'institution de Saint-Germain, car il est anglais, au point de faire prendre une leçon de cet idiome, tout en lisant la lettre de mon élève; son écriture est charmante; mais ce caractère séduisant, lorsqu'on écrit à main posée, devient détestable en écrivant vite, aussi ai-je adopté l'ancienne coulée française pour les demoiselles d'Écouen, après avoir fait la remarque que je viens de soumettre à Votre Majesté.

Il y a aujourd'hui trois mois que je suis fixée dans le château d'Écouen, et cinq mois que je suis venue m'établir dans le village pour veiller

à l'ameublement de la maison, et activer les travaux. J'ignore encore mon sort; Votre Majesté n'a-t-elle rien de nouveau à me faire savoir? Sans doute qu'elle ne m'oublie pas. Ce n'est pas pour elle que ce triste proverbe sur les dangers de l'absence peut avoir de la vérité. J'ai Annette près de moi, elle l'a désiré vivement; Votre Majesté pense bien que ce n'est pas à titre de pensionnaire, certes je n'aurai jamais de pensionnaires. L'égalité entière qui règne de force ou de gré dans les républiques peut seule mettre dans le cas de traiter avec agrément avec le public.

Il est bien fâcheux pour le maréchal A*** qu'on l'ait empêché de se donner une femme aussi digne qu'A*** M*** du rang qu'il lui aurait procuré. Pieuse, jolie, sensée, spirituelle, remplie de talens et de modestie, elle réalise presque les chimères en éducation; il est bien fâcheux de même pour elle qu'on l'ait privée d'un établissement qui faisait son sort et celui de son frère. On lui a fait peur de M*** le père, qui, j'en suis assurée, aurait consenti à se retirer dans sa terre de V***; c'est une pauvre tête, il est vrai, mais Annette n'en est pas moins d'une excellente famille, et n'est pas moins la personne la plus à désirer comme épouse, comme amie, car elle est charmante. Votre Majesté ne croit pas que cela

(1) Annette Mackau.

puisse se renouer en disant que le père consentirait à vivre en Normandie, à cinquante lieues de Paris? Si cela était possible, ce ne le serait qu'à Votre Majesté. J'ai reçu hier des nouvelles d'Adèle, qui jouit, grâce aux bontés de Votre Majesté, du bonheur d'être près d'un mari dont elle me paraît enchantée : je suis bien sûre que la reconnaissance unie aux sentimens du plus tendre attachement pour Votre Majesté se mêlent à tous ceux qu'elle éprouve.

On sera content de moi ici, j'ose l'espérer; mon sort est de ne devoir, depuis que j'existe, aucun bonheur qu'au travail le plus actif; les chances du hasard ne me sont point réservées; mais si mes soins et mon dévouement m'attirent un jour, d'une manière inattaquable par les envieux, l'opinion favorable de mon souverain, j'en chérirai davantage les travaux qui me l'auront assurée. C'est un bonheur bien grand pour moi que celui de m'entretenir avec Votre Majesté; il faut que ce soit un besoin impérieux pour mon cœur, puisque j'ai si rarement la douce satisfaction de recevoir une réponse.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

## LETTRE II.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

MADAME,

Mon fils a entretenu Votre Majesté de ma triste et trop bizarre position; il semble que le sort, en comblant tout ce qui m'est cher, m'ait réservé l'endosse de la jalousie que leur bonheur a dû faire naître, puisque dans ce bas monde les heureux ne peuvent marcher que coudoyés par les envieux; autrement comment m'expliquer ma position (1)? Vous daignez m'aimer, madame, et votre sentiment est fondé sur ceux que mon cœur vous avait voués sans que mes faibles yeux pussent lire dans les cieux les hautes destinées qu'ils vous réservaient. La princesse Caroline me traite avec bienveillance, la princesse Stéphanie m'accorde de même une véritable amitié, l'Impératrice m'honore de ses bontés, le prince Eugène m'a donné les plus touchantes preuves des siennes, l'Empereur a long-temps parlé de mes faibles talens d'une manière à me pénétrer de reconnaissance. J'ai élevé toute ou presque toute la

(1) Le traitement de la directrice n'était pas encore fixé.

famille impériale, et quel est mon sort en ce moment? Sans Votre Majesté je ne pourrais nourrir mon fils et le tenir au niveau de son état. J'ai des dettes et pas un sou à ma disposition. Tout cela vient de ce que les familles qui environnaient la famille impériale ont craint la bienveillance dont elle m'honorait, m'ont crue ambitieuse et intrigante, et ne sachant jusqu'où cette réunion de moyens et de qualités pouvait me porter, m'ont constamment desservie : ils ne me connaissaient pas. Jamais je n'aurais reparu dans une cour que pour l'institution, parce que je regardais ces postes comme tenant à des talens dont j'avais fait preuve depuis la destruction des cours. J'ai joué un rôle trop important dans l'ancienne cour pour mon bonheur, mais je l'ai joué dans une ligne qui ne se rattachait ni par sa dénomination avec les grandes charges actuelles, ni par la considération et le rang qu'elle tenait alors avec les gens qui figurent en ce moment dans ces places et qui ne sont que des domestiques. La première femme de la reine de France, en même temps lectrice, et faisant près d'elle les fonctions de trésorière, était un personnage très marquant; cent quinze mille livres de rente, dont je jouissais en 1787, des lettres de noblesse, dont le Roi avait daigné dicter lui-même la plus honorable formule, données au grand-père de mon fils, lorsqu'il vint au monde, pour le rendre susceptible de tous les

postes; tout cela était une brillante position, mais qui ne me mettait ni dans la ligne de dame d'honneur dans votre cour, ni dans celle des places inférieures. J'avais eu le bon sens de juger tout cela, et je n'ai jamais visé qu'à être placée, traitée et récompensée, que comme institutrice et gouvernante, malgré la foule de gens arrivés de rangs bien inférieurs au mien. Je n'ai donc pas eu d'ambition; ma détresse actuelle le prouve trop. Votre Majesté me permet cette franchise, ce ne sont pas des plaintes, mais la vérité, et cette vérité n'a pas altéré un instant une tendresse, un respect, une admiration sans bornes pour Votre Majesté et la famille impériale, pour mon Empereur, que j'adore après Dieu, et que mon cœur unit et confond sans cesse avec la Providence. Parmi les femmes qui demandaient la place d'Écouen, j'ai eu la préférence; il y a eu avant-hier six mois que je fais un travail immense. Je n'ai plus ma maison de Saint-Germain, je l'ai quittée si brusquement que mes intérêts y ont souffert, et je n'ai plus un sou de revenu. J'ai mis en vente la maison qui me venait de ce pauvre Chanavrier pour payer mes dettes. Voilà ma position, et je vois donner cent mille francs à une personne qui élève les princes à titre de sous-gouvernante; et comme gouvernante de la mère de ces princes et comme directrice d'un établissement qui sera une des choses éclatantes du règne de l'Empereur, je

n'ai ni récompenses, ni appointemens. D'où peut venir un pareil oubli? Est-ce défaveur? Est-ce fatalité? A Dieu ne plaise que ma réflexion sur madame de Mornay (1) soit celle de la jalousie; croyez-le bien, madame, je jouis de son bonheur et je sais combien mes nièces y ont pris part; c'est uniquement une réflexion dictée par l'esprit de justice, comme si cela ne me regardait nullement. Si votre cœur a besoin d'être justifié par ce que l'on dira de votre institutrice, j'ose vous prédire que l'Empereur sera content de moi.

Nous avons un parti contre nous : le cardinal Maury répète sans cesse que les religieuses seules pourront mener ceci. Si l'Empereur veut être franchement adoré par de jeunes cœurs, s'il veut que les filles soient élevées pour honorer le monde et régénérer les mœurs, il ne se laissera pas entraîner à cette cabale, car c'en est une. Si la moindre discussion religieuse s'élevait entre Sa Majesté et le Saint Père, les enfans entendraient blâmer hautement ce qui se ferait en France; car les religieuses tiennent bien plus à la hiérarchie ecclésiastique qu'à toute autre. Ne croyez pas que je vous fasse des plaintes, madame; je cherche avec Votre Majesté, comme avec une fille chérie, ce qui fait que je suis si honorablement et si in-

(1) Depuis madame de Mailly, sous-gouvernante des enfans du roi de Hollande.

différemment traitée. Que ma lettre ne soit que pour Votre Majesté; toute autre qu'elle l'interpréterait mal, et ne pourrait lire la reconnaissance qui est dans mon cœur lorsque ma plume trace des expressions de plainte. Mais l'Empereur et l'Impératrice ont fait le sort de mes nièces, de plusieurs de mes amis, ont sauvé des infortunés à ma prière; mais l'Empereur a sauvé notre belle France, confondu nos ennemis du dehors et du dedans, a fait rentrer les méchans et les incendiaires dans les creux où se cache la honte, comme le soleil fait rentrer les reptiles et les insectes qu'une ondée d'été et un temps humide avaient fait éclore de toutes parts; je vivrais au fond des Pyrénées ou des Alpes que je l'adorerais; jugez avec quel enthousiasme je le sers. Adieu, madame; pensez toujours à moi : pour justifier vos bontés je ne sors point d'ici, j'ai tout à organiser, tout à faire; dans un an nous serons étonnantes à voir, et si l'on dit en présence de Votre Majesté quelque bien du résultat de mon zèle, je serai, en dépit de tous les jaloux, de tous les envieux, de tous les calomniateurs, de toutes les commères, de toutes les dédaigneuses, la plus heureuse personne du monde.

Quelle lettre! Il faut bien compter sur la bonté de Votre Majesté pour la laisser partir. C'est le fond de mon cœur : tout le monde ne le montre pas, et c'est peut-être mieux fait; mais au fond

de ce cœur, Votre Majesté verra la tendresse la plus vive et le respect le plus profond.

---

## LETTRE III.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A PARIS.

1er janvier 1808.

MADAME,

C'est une grande peine pour moi, sachant Votre Majesté à Paris, d'être privée du bonheur de la voir, de lui présenter mon profond respect, et de l'entretenir quelques momens des sentimens dont mon cœur est pénétré pour elle; mais Votre Majesté, qui connaît si bien l'empire des devoirs, aime sans doute à me voir sacrifier aux miens jusqu'à mes plus douces jouissances. Trente-cinq petites filles ont reçu leurs lettres pour entrer, dans cette huitaine, à la maison impériale; leur admission exige ma présence. Il y a tant de choses à faire pour organiser à la fois, logemens, meubles, nourriture, instruction, vêtemens, que je suis occupée du matin au soir.

J'entends la messe tous les matins, à huit heures précises, et ma toilette est faite pour le jour entier; l'été, ce sera à sept heures. Que je suis heureuse que le sort, en m'enlevant une fortune

qui paraissait assurée, m'ait envoyé des protecteurs si puissans et si chéris, et une santé qui, depuis quinze ans, m'a fait résister à toutes les occupations nécessaires. Le complément à mon bonheur serait d'avoir Votre Majesté pour grande maîtresse; l'Impératrice serait aussi dans la disposition de nous faire cet honneur. M. le grand-chancelier veut bien rendre justice à mon zèle, et juger avec quelle ardeur j'emploie mon expérience en éducation publique; j'y mets mon cœur tout entier, et ce cœur est pénétré d'amour et de respect pour l'Empereur et son auguste famille. Tâchez, madame, de nous faire avoir mademoiselle Godefroy, aidée par madame Favart, qui a beaucoup de talent et qui serait à demeure; et, avec madame Balzac, qui peint les oiseaux, les plantes et les fleurs comme M. Redouté, notre école de dessin et de peinture serait une des plus fortes de la France. Ce talent fait vivre par lui-même, ou sert au moins à répandre le meilleur goût sur les ouvrages d'aiguille.

Je finis; je ne pense, je ne parle, je n'écris que sur le même sujet, et je veux au moins entretenir Votre Majesté de mes tendres sentimens et de mon si profond respect. J'aime en élève mon élève chérie, ma bienfaitrice et celle de toute ma famille; que de titres pour remplir un cœur en entier de tout ce qui l'intéresse!

## LETTRE IV.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

MADAME,

Je vis dans l'attente, dans l'espoir, de jour en jour, de minute en minute. Tant de peines! tant de courses du haut en bas du château! tant de paroles depuis un an! Suis-je au moment d'en être récompensée par la vue de mes souverains? Ne m'oubliez pas, vous qui avez été si bonne pour moi; vous, madame, qui daignez me connaître si particulièrement et m'accorder déjà un ancien intérêt, vous devez juger mon anxiété. Tout le monde se demande : L'Empereur viendra-t-il? S'intéresse-t-il à cet établissement? Ne nous oubliez pas, ne m'oubliez pas; et quittant par amitié les grands et tendres intérêts qui environnent Votre Majesté, songez que depuis un an je vis avec plus d'occupations que jamais et sans revenu et sans un état assuré. Tout ceci pour Votre Majesté seule, pour sa bonté, sa tendre amitié, vrai bien que je possède et qui me console de ceux qui me manquent. Je n'ai plus le courage d'écrire à mes nièces : Eglé se plaint de moi, elle a raison; mais pourquoi écrire au loin

des doléances? Il faut compter sur l'extrême bonté de Votre Majesté. Sa Majesté l'Impératrice a daigné me faire écrire que bientôt elle viendrait avec Sa Majesté l'Empereur. J'espère et vais me coucher avec mes douces illusions, avec mon tendre et si profond respect pour Votre Majesté.

Je mets à ses pieds tous mes sentimens d'amour et de profond respect.

## LETTRE V.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

17 février 1809.

MADAME,

M. Després (1) a bien voulu m'instruire très promptement du succès de votre extrême bonté pour moi. Mon fils est attaché à l'arrondissement d'Orléans : c'est une distance, une position qui le charmeront, et j'ai dans ce moment la double satisfaction d'avoir à penser aux bontés de mon auguste élève et au bonheur de mon fils. J'ai eu bien des tourmens à Écouen depuis un mois : une fatalité nous poursuit; sans nos méchantes rougeoles, nous pourrions espérer voir les bontés de Vos Majestés se réaliser en faveur d'un établis-

(1) Secrétaire des commandemens de la reine de Hollande.

sement si digne de notre glorieux Empereur. Nous en sommes aux purgations de nos cent petites malades. Nous allons faire blanchir nos toiles de coton, purifier notre maison, et si Sa Majesté reste à Paris, peut-être notre longue espérance sera-t-elle enfin réalisée. J'ose espérer que Votre Majesté daigne veiller aux intérêts de son ancienne institutrice : bientôt on doit fixer le sort de cette maison. Je ne sortirai point d'Écouen que nous n'ayons eu le bonheur et la gloire de recevoir les augustes visites qui fixeront notre destinée.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE VI.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE.

25 février 1809.

MADAME,

Le moment d'être occupé d'Ecouen est celui qui va décider du sort de ce bel établissement et terminer et récompenser mes longs travaux ; daignez ne pas l'oublier. Obtenez de Sa Majesté l'Impératrice d'y venir et d'engager Sa Majesté à faire cette course ; j'ose le demander à Votre Majesté comme la plus grande preuve de sa bonté

pour moi. J'ose aussi prier Votre Majesté de rappeler à l'Impératrice l'envoi des jeux que Sa Majesté a daigné acheter pour les filles de la Légion-d'Honneur, et la pièce de mousseline et les bobines de lamés d'or pour broder un dais pour la procession de la Fête-Dieu. C'est un long ouvrage, et il faut qu'il soit fait par les demoiselles elles-mêmes. J'achèterai ce qui sera nécessaire pour la bannière de la Vierge, ou plutôt je le demanderai à mademoiselle Cochelet. La Fête-Dieu est le 1er juin, il nous faut bien trois mois pour broder ces objets car nous sommes encore novices dans cet art.

Votre Majesté voit combien je suis devenue religieuse : il faut avoir les vertus de son état, et l'on ne peut même en éviter les importunités.

Je suis avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE VII.

A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

A FONTAINEBLEAU.

Ecouen, ce 12 octobre 1810.

MADAME,

La veuve Cazalès est en ce moment à Fontainebleau pour solliciter la surintendance de Saint-Denis : beaucoup d'autres femmes mettent aussi

en mouvement tous leurs protecteurs pour le même objet; cela est fort naturel; mais si Votre Majesté laisse faire une nomination sans que je me trouve avoir la haute main sur les deux maisons, comme elle le désire, les établissemens en souffriront. Il est sûr que je suis intéressée à recevoir cette preuve ostensible de la satisfaction de mon souverain et de ma princesse protectrice, rien n'est plus vrai et cela peut s'avancer; mais il est tout aussi sûr que mon expérience augmentée par la grande administration que je dirige depuis trois ans est nécessaire aux deux maisons pour leur imprimer un mouvement égal, sans cela mille préventions dans les parens pour ou contre la maison d'Ecouen et celle de Saint-Denis, et une rivalité qui occupera le public et nuira à ces établissemens sans servir à l'émulation.

L'émulation et la rivalité sont deux choses très diverses; la première porte au zèle, au travail; la seconde aux critiques, aux plaintes, aux médisances. Il y a émulation dans les deux maisons et émulation égale si elles se trouvent sous la même main d'un ministre et sous la même main d'une surintendante inspectrice des deux. Pour cela, il faudrait que les deux dames résidant dans chaque maison fussent seulement intendantes, et une surintendante tantôt dans l'une tantôt dans l'autre, seule en relation directe avec la princesse. Saint-Denis sera difficile à tenir pour la clôture,

parce que la maison est dans une ville. Je suis d'une sévérité ponctuelle à Ecouen, une dame qui commanderait seule à Saint-Denis ferait juste le contraire de ce que je fais pour plaire aux dames : cela ne peut manquer. Il y aurait quelque fâcheuse histoire sur les dames de Saint-Denis, les deux maisons en souffriraient également. Nous avons de terribles ennemies dans les religieuses et dans d'autres personnes que je ne puis nommer. Cependant, que Votre Majesté demande à l'évêque de Metz comment il a trouvé Ecouen, quelle piété dans les élèves, quelle édification inspire leur maintien religieux, qui n'est nullement grimace ! Il en a paru ravi. Nous avons besoin du titre de chapitre au lieu de maison, qui tient encore un peu trop aux lycées. Ce titre, sans nous faire religieuses, sans même nous donner celui de chanoinesses, appuyé par une croix que Votre Majesté porterait, nous donnera une consistance qui nous devient nécessaire, étant mises en balance avec des religieuses. Formez ces deux demandes, madame, et vous consoliderez des établissemens qui ont le plus grand succès. La semaine dernière, nous avons été forcées de refuser trois élèves à mille francs de pension, notre nombre de lits étant plus que complet, et il s'en présentera beaucoup d'autres en tenant cela comme cela est tenu en ce moment. Madame Dubouset s'est formée depuis trois ans avec moi d'une manière qui me

charme pour la maison d'Ecouen. J'en formerai une autre à Saint-Denis, et je viendrais à mourir, que deux femmes instruites de ma manière de diriger seraient alors en état d'empêcher la moindre décadence. J'ai risqué jusqu'à ma vie pour servir l'Empereur, que j'ai toujours chéri comme le sauveur et la gloire de ma patrie, voici le moment d'être récompensée par lui arrivé; et ce que je demande sert en même temps les belles institutions qu'il a fondées. Daignez penser à moi, madame; si j'allais à Fontainebleau, cela me servirait, et j'aurais le bonheur de voir Votre Majesté. Songez, madame, à conserver vos jours : vos filles vous le demandent par ma voix, et Votre Majesté sait si mon cœur cesse de former ce vœu.

Je suis, avec le plus profond respect, madame, de Votre Majesté, la très humble, etc.

---

## LETTRE VIII.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

6 août 1813.

MADAME,

Que Votre Majesté est bonne de penser à moi et de me donner de ses nouvelles! Mais combien je désirerais qu'elles fussent plus satisfaisantes.

Rien ne peut exprimer à Votre Majesté le degré de tendresse que mon cœur lui a voué, je ne cesse de penser à elle, de faire des vœux pour que son âme sublime, son cœur si noble et si sensible s'unissent pour donner de la force à son existence physique, et malheureusement c'est la sensibilité qui nous tue. Mais, madame, cette même sensibilité bien entendue et dirigée par la réflexion doit vous porter à voir que vous faites le bonheur d'une foule d'êtres augustes et intéressans : sa Majesté l'Impératrice, vos chers enfans, le prince vice-roi, et enfin tous ceux qui vivent pour vous aimer, et dont le nombre est si grand et les sentimens si sincères. En commençant même par les premiers, votre vie ne leur est-elle pas un gage, non seulement de bonheur par l'affection qu'ils vous portent, mais de calme, de tranquillité, d'appui, de consolation ? Cette idée, madame, doit être pour Votre Majesté unie à toutes les consolations que donne la religion, qui vient au secours des infortunés, et qui devient la consolation des vieillards. Cette religion est bien puissante et bien sublime, puisque les malheureux ne trouvent qu'elle, et que l'expérience des années fait voir qu'il n'y a qu'elle qui donne la force de supporter la vie.

Antoinette est arrivée : elle m'écrit qu'elle s'ordonne de vivre, qu'elle en sent l'impérieuse nécessité, et je vois aussi que la piété vient à son

secours. On m'assure qu'il va y avoir encore un travail sur les préfectures : si l'Empereur accordait celle de Beauvais à mon fils, je reverrais encore des jours tranquilles; mais puis-je me flatter? Si Votre Majesté écrit, j'ose me recommander à elle. Il n'y a que quatorze lieues d'Ecouen à Beauvais! et c'est une petite préfecture. On la dit de faveur parce qu'elle est près de Paris, hélas! dans ce cas elle serait de justice. M. le duc de Rovigo, que j'ai vu dernièrement, m'a dit avec un plaisir dont je lui sus bon gré : « Votre fils est un des administrateurs de sa classe le plus aimés, le plus considérés, et pour sa conduite comme homme en place, et pour ses mœurs privées; je n'ai que son éloge à faire. » Hélas! que faut-il de plus quand on est le plus ancien auditeur à placer? Je n'ai d'espoir cependant que par les bontés de Votre Majesté. Je la prie d'agréer sans protocole l'expression de toute ma tendresse et celle de mon plus profond respect.

## LETTRE IX.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A DIEPPE.

Ecouen, 4 septembre 1813.

MADAME,

Un rhume que j'ai gagné il y a quelques jours, et l'état de la santé de M. Auguié, m'ont décidée, quoique avec peine, à renoncer au voyage de Dieppe; j'aurais eu le bonheur de voir tous les jours Votre Majesté, que je voudrais ne jamais quitter, et j'aurais contemplé la mer, que je n'ai jamais vue; mais il faut à chaque pas consulter la raison, et j'ai craint mes soixante ans bien sonnés pour ma santé, et le danger qui me paraît menacer M. Auguié, et qui, en cas de malheur, m'eût rendue bien nécessaire à mes pauvres nièces. Heureusement que M. Auguié est un peu mieux; cependant ses nombreuses années et ses longues souffrances me laissent de grandes inquiétudes.

J'ai eu, Madame, la visite de M. Le N. d'E. J'ai trouvé un moyen naturel de lui faire voir mademoiselle E. Il a été charmé de sa beauté et de sa modestie. Il doit parler à sa mère, qui réside dans sa terre, et m'écrira ensuite. Je lui ai

dit que, plusieurs fois, Votre Majesté avait entendu mes nièces parler d'une manière très favorable de ses mœurs, de ses bonnes qualités, de l'union qui existait dans sa famille, et que, voulant faire le sort d'une fille bien née dont elle avait pris soin, et placer convenablement les bontés de S. M. l'Empereur, qu'elle espérait obtenir en faveur de l'établissement de mademoiselle E., Votre Majesté avait d'elle-même pensé à lui. Il en a été extrêmement flatté, comme Votre Majesté peut bien le croire. Il m'a entretenue de sa position. Après avoir passé toute sa jeunesse à la liquidation des affaires de son père, il restera à sa mère, à son frère et à lui, une fortune fort honnête. Il ne s'est pas marié parce qu'il n'a pas encore d'état; mais il ne fera qu'un mariage riche ou un mariage qui lui procurera une belle place. Toute autre, en finance, qu'une recette générale, ne le déciderait pas. Voilà, Madame, où en est ma négociation. Aussitôt que M. Le N. m'aura écrit de sa terre, où il est en ce moment, je ferai parvenir sa réponse à Votre Majesté.

Je crains bien qu'il ne fasse pas assez chaud pour que vous puissiez, Madame, prendre les bains; mais un site et des objets nouveaux, quelque temps encore loin du bruit du monde en action, des bulletins satisfaisans sur les succès de l'armée, tout cela, j'ose l'espérer, comme je le

souhaite, rendra à Votre Majesté cette santé qui nous est si chère. Qu'elle pense souvent au bonheur que ses jours précieux assurent à ses chers enfans, à ses amis, à ses protégés, à ses serviteurs, à ses infortunés, à cette tendre mère dont elle est la consolation, et la bonté de son cœur la portera à soigner, à conserver ses jours, à se laisser distraire de ses chagrins. Voilà, Madame, tous les vœux que forme pour Votre Majesté un cœur qui est tout à elle et pour la vie, et qui unit les sentimens les plus tendres au respect le plus profond pour sa chère et auguste élève.

---

## LETTRE X.

A S. M. LA REINE HORTENSE,

A SAINT-LEU.

17 septembre 1813.

MADAME,

J'apprends que Votre Majesté est à Saint-Leu; je n'ai eu le bonheur de la voir qu'une minute; je désire bien avoir de nouveau cette si douce jouissance; elle est nécessaire à mon cœur; elle ne peut qu'être utile à Votre Majesté, puisque mon désir le plus sincère et mes soins les plus constans seront de l'engager à jouir de tout ce qui lui est cher, et à se détourner d'idées que le temps

placera dans le nombre des souvenirs les plus doux, mais dont il faut, dans les premiers temps, s'éloigner par d'autres sentimens, d'autres devoirs et d'autres occupations. Demain samedi, Votre Majesté peut-elle et veut-elle me faire la grâce de m'envoyer chercher? Je serai seule, et je la prierais de me renvoyer dimanche pour l'heure de notre messe, qui est à dix heures. Ma voiture est en trop mauvais état pour que je prenne la poste; sans cela, je n'aurais pas importuné Votre Majesté d'une semblable demande.

Je suis avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté, etc.

---

## LETTRE XI.

### A S. M. LA REINE HORTENSE.

Écouen, 11 octobre 1813.

MADAME,

J'envoie à Votre Majesté les couplets de mon troubadour d'Ecouen; il y a fait des changemens, et ajouté quatre vers de respect adressés anonymement à une grande dame à laquelle il laisse son anonyme. Cet hommage, Madame, est dicté par un sentiment dégagé de toute ambition, et celle que peut avoir le tuteur de ma Pholoé est plus que satisfaite si les vers ont l'avantage de

plaire à Votre Majesté. La petite Joséphine d'Audiffredy est quitte de sa fièvre. Elle a été plus sérieuse que je ne le croyais; mais cette chère enfant est fort soumise, et ne s'est refusée à rien de ce qui lui a été prescrit, ce qui est bien précieux dans les enfans malades. Voilà un bien mauvais temps; cependant la campagne vaut mieux pour Votre Majesté et pour les jeunes princes que la rue Cerutti (1), et j'espère qu'elle ne se dégoûte pas encore du séjour de Saint-Leu. J'ai été enchantée de son teint et de quelque chose de plus actif que j'ai remarqué en elle. La santé est le premier des biens; elle fait jouir des jours heureux; elle donne la force de supporter ceux qui ne le sont pas : la vôtre, Madame, est notre plus chère occupation, et fait l'objet constant de mes vœux particuliers.

Je suis avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté, etc.

---

(1) Dans laquelle était placé l'hôtel de la reine.

# LETTRE XII.

## A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

Écouen, 5 août 1814.

MADAME,

Quand je pense que j'ai donné, établi tous les réglemens de tenue et d'étude des maisons impériales; que j'ai donné cent vingt-cinq filles que j'avais depuis quatre ans avec moi; que j'en donne deux cents en ce moment, soumises, formées, dressées par moi, et que j'ai reçues avec les défauts et les mauvaises manières de tous les coins du monde où elles avaient été élevées, et que trois cent vingt-cinq filles dont je suis la véritable institutrice vont faire l'honneur d'une personne, ouvrage de mes mains, en vérité il faut un fonds inépuisable de soumission aux décrets supérieurs, d'indifférence pour les injustices des hommes, pour ne pas en tomber malade de chagrin. Je veux et je dois transcrire à Votre Majesté ce que l'archevêque de Malines (1) a dit au maréchal Ney le jour où il eut l'attention de me mener chez

(1) M. l'abbé de Pradt, archevêque de Malines, venait d'être nommé grand-chancelier de la Légion d'Honneur, en remplacement de M. de Lacépède.

lui : « Monsieur le maréchal, quand on a, comme « Madame, l'honneur de compter parmi ses ne- « veux un maréchal de France aussi estimé que « vous l'êtes, et que l'on est, comme Madame, « la première institutrice de France et de l'Eu- « rope, il faudrait qu'il n'y eût pas d'institution « publique pour les femmes pour que madame « votre tante n'y eût pas la première place. » Je revins bien paisible à Écouen, pensant que la réunion aurait lieu pour les dames comme pour les élèves, et que réunion n'était pas destruction. Enfin, Madame, je ne publierai pas, mais je dois vous dire encore, en vous envoyant les lettres d'Alix (1) et d'Élisa (2), que l'éducation de vos protégées ne peut être que faible dans une école de quatre cents filles qui seront même plus de cinq cents dans le principe, et que vous pouvez les sauver de cet inconvénient en les gardant un mois à Saint-Leu. Paraissant vouloir vous en occuper, je le dirai à toute la maison. Je puis aussi vous assurer que les quatre demoiselles Boucot ont les talens les plus distingués; qu'elles sont accompagnées de madame Gigun, la plus forte grammairienne d'Écouen; de madame Rolland, qui a porté l'écriture au plus haut point de perfection, et cela pour toutes les élèves; qu'enfin

(1) Alix d'Audiffredy.
(2) Élisa de Courtin.

l'air de Saint-Mandé est très pur. Pardonnez-moi, avec votre bonté si grande, d'être si occupée du même objet; mais je me suis attachée à ces enfans, qui m'ont été confiées dès le berceau. Je les verrais encore à Saint-Mandé; je ne les verrais plus à Saint-Denis, et je n'ai pas besoin de nouveaux chagrins. Pardon, pardon mille fois; ma raison est un peu en défaut en ce moment; mais elle reprendra son empire, et j'espère que Votre Majesté, si supérieure aux événemens, verra que je sais imiter son exemple.

Mon profond respect, mon dévouement sans bornes est à vos pieds.

---

## LETTRE XIII.

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

16 décembre 1814.

MADAME,

Ma nièce Villard a fait un dessin de ma pauvre chère Adèle si parfaitement ressemblant que mes larmes ont coulé en le voyant. Elle désirerait le copier colorié, à la manière d'Isabey; mais pour cela il lui faudrait de ses ouvrages de ce genre: Votre Majesté voudrait-elle avoir la bonté de lui en prêter un, soit d'elle, soit de l'Impératrice, s'il en existe. Mais un d'elle serait mieux. Elle

peut être sûre qu'il ne sera pas copié; c'est uniquement pour suivre le procédé.

Ma Pholoé en a pour long-temps à être sur un canapé; elle s'en chagrine beaucoup. M. Dubois assure qu'il n'y a rien de démis, et on doit bien s'en rapporter à sa décision. Je suis garde-malade; cependant j'irai passer le dimanche à Saint-Mandé. Il arrive des élèves à ces dames; leur maison porte le titre de celle que j'ai dirigée, et un amour-propre, qui même se confond avec un devoir, me fait sentir combien je leur suis nécessaire. A mon retour, j'aurai l'honneur de présenter mon respect à Votre Majesté, et je désire bien vivement apprendre qu'elle a de nouveaux motifs de tranquillité sur ce qui intéresse si vivement son cœur maternel. Ce pauvre cher cœur, qui a eu tant à souffrir, sentirait bien cette douce tranquillité, et tous ceux qui chérissent Votre Majesté comme je le fais jouiraient à leur tour. J'ai mis trois fois Votre Majesté dans cette lettre; j'ai pourtant grand soin, d'après ses ordres, de ne lui donner, en parlant d'elle et en lui parlant, que le titre de duchesse qu'elle a pris, et non plus ce titre auguste qui ne lui a valu que des chagrins. Je sais qu'elle n'en a pas besoin pour qu'on en garde le souvenir, et pour qu'à tout ce qu'elle mérite de tendresse s'unissent toujours les sentimens du plus pur et du plus profond respect.

## LETTRE XIV.

A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-LEU.

9 février 1815.

MADAME,

Un méchant rhume et un grand nombre de tristes années me tiennent dans ma cage depuis près de dix jours,

Et que faire en un gîte, à moins que l'on n'y songe?

a dit La Fontaine. Aussi m'amusé-je à faire des réflexions sur les choses d'ici-bas, que je vois du haut de mon troisième étage. Cependant, ce soir, j'aurai l'honneur de vous offrir mes vieux respects, et vous voudrez bien me remettre le petit griffonnage ci-joint en me disant si vous le trouvez juste. Si la remarque est vraie, elle est bonne; car, pour ne pas quitter les citations, Boileau a dit : « Rien n'est beau que le vrai. » Rien n'est plus vrai aussi, Madame, que mon tendre et profond dévouement, et le profond respect que je mets à vos pieds.

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

# RÉGLEMENT

## DES MAISONS IMPÉRIALES NAPOLÉON.

EXTRAIT DES MINUTES DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT.

---

Au palais des Tuileries, le 29 mars 1809.

### STATUTS POUR L'ORGANISATION DES MAISONS IMPÉRIALES NAPOLÉON.

NAPOLÉON, EMPEREUR, etc., AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE 1er. L'institut des maisons impériales Napoléon sera sous la protection spéciale d'une princesse de notre famille, qui devra inspecter ces maisons, veiller à ce que les réglemens y soient strictement exécutés, et nous exposer tous les besoins de ces établissemens. Elle prendra le titre de Protectrice.

### TITRE Ier.

*Nombre des élèves, et conditions de leur admission.*

ART. 2. Six cents demoiselles, filles, sœurs, nièces ou cousines germaines de membres de la

Légion-d'Honneur, seront élevées dans deux maisons séparées, appartenantes, savoir : trois cents dans la maison impériale d'Écouen, et trois cents dans la maison impériale de Saint-Denis.

Art. 3. Sur ce nombre de six cents demoiselles, deux cents seront élevées aux frais des familles.

Trois cents seront à demi-pension de la Légion, et cent à pension entière, aussi de la Légion.

Art. 4. Les élèves aux frais de la Légion, soit à pension entière, soit à demi-pension, devront être filles ou sœurs de membres de la Légion-d'Honneur.

Les élèves pensionnaires devront être filles, sœurs, nièces, ou cousines germaines de membres de la Légion-d'Honneur.

Art. 5. Le prix de la pension est fixé à 1,000 fr., le prix de la demi-pension est fixé à 500 fr.

Art. 6. A leur entrée dans la maison, les élèves gratuites et pensionnaires verseront dans la caisse la somme de 400 fr., représentant la valeur du trousseau qui leur sera fourni par la maison.

Art. 7. Les parens des élèves devront s'engager à verser chaque année, au trésor de la Légion, une somme de 400 fr., qui sera employée en achat d'inscriptions sur le grand livre. Le capital avec les intérêts, au taux de 5 pour 100,

seront accumulés pendant dix ans, pour le montant en être remis à l'élève après ce laps de temps.

Art. 8. Les parens des élèves pensionnaires ne seront pas tenus de payer cette dot annuelle; mais ils devront présenter une personne connue ayant domicile à Paris, qui s'engagera à recevoir la pensionnaire à sa sortie de la maison.

Art. 9. Aucune élève ne pourra être retirée par ses parens avant qu'elle n'ait atteint l'âge de dix-huit ans accomplis, ou que son éducation n'ait été achevée.

Art. 10. Aucune élève âgée de plus de vingt ans ne pourra rester dans la maison, à moins que la Protectrice n'en ait accordé l'autorisation spéciale.

## TITRE II.

### *Organisation et distinction des grades.*

Art. 11. Chaque maison sera régie par une surintendante, qui sera nommée par nous, sur la présentation de la Protectrice.

Art. 12. La surintendante prêtera, entre les mains de la Protectrice, le serment suivant :

Madame,

« Je jure devant Dieu, à Votre ....., de rem-
« plir les obligations qui me sont prescrites, et

« de ne me servir de l'autorité qui m'est confiée « que pour former des élèves attachées à leur reli- « gion, à leur souverain, à leur patrie, à leurs « parens; d'être, pour chaque élève, une seconde « mère, et de les préparer, par l'exemple des « bonnes mœurs et du travail, aux devoirs d'é- « pouse vertueuse et de bonne mère de famille, « qu'elles seront un jour appelées à remplir. »

Art. 13. Il y aura pour chaque maison six dames dignitaires, six dames de première classe, et vingt demoiselles ou dames de seconde classe, qui porteront le titre de demoiselles.

Art. 14. A compter de l'an xv, les dames dignitaires, les dames de première classe et les demoiselles seront choisies parmi les élèves sortant de l'une et de l'autre maison.

Il n'y aura d'exception que pour les personnes comprises dans la première organisation, sans que cela puisse servir d'exemple pour l'avenir; et dans cette première organisation, ne pourra être conservée aucune femme en puissance de mari.

Art. 15. La surintendante choisira les demoiselles ou dames de deuxième classe parmi les élèves, sous le consentement des parens et l'approbation de la Protectrice.

Les dames de première classe seront choisies parmi les demoiselles ou dames de deuxième classe. A cet effet, les dames dignitaires, réunies en con-

seil, présenteront trois demoiselles pour chaque place vacante. Cette présentation sera soumise par la surintendante à la Protectrice, qui nommera.

Les dames dignitaires seront nommées par la Protectrice, avec notre approbation. La surintendante dressera et présentera cette liste pour chaque place vacante.

Art. 16. Les élèves qui seront nommées demoiselles contracteront l'obligation de remplir les devoirs de cette place pendant dix années consécutives.

Les demoiselles qui passeront au grade de dames de première classe, contracteront également l'obligation d'un service de dix années en cette nouvelle qualité.

Enfin les dames de première classe qui deviendront dames dignitaires, contracteront l'obligation de rester, pendant leur vie entière, dans la maison; nous réservant à nous seul le droit de dispenser les demoiselles, dames et dames dignitaires de l'obligation qui leur est imposée par le présent article.

Art. 17. Les dames dignitaires, dames et demoiselles seront présentées par la surintendante à la Protectrice, entre les mains de laquelle elles prêteront le serment suivant :

MADAME,

« Je jure devant Dieu, à Votre ....., de rem-
« plir les obligations qui me sont prescrites; de
« concourir, de tous mes moyens, à former des
« élèves attachées à leur religion, à leur prince,
« à leur patrie et à leurs parens, et d'obéir à ma-
« dame la surintendante dans tout ce qu'elle me
« commandera pour le service de S. M. l'Empe-
« reur et roi, et le bien de la maison. »

## TITRE III.

### *Régime intérieur, police et discipline.*

ART. 18. La surintendante nommera,

1°. Parmi les dames dignitaires :

Une inspectrice (qui aura autorité dans la maison après la surintendante),
Une trésorière,
Une économe,
Et trois dépositaires.

2°. Parmi les dames de première classe :

Les surveillantes,
Et les maîtresses.

3°. Parmi les demoiselles :

Les sous-maîtresses,
Les tourières,
Et les infirmières.

Art. 19. Les divers détails de chaque service seront ordonnés par des réglemens qui seront rédigés en conseil par les dames dignitaires, et approuvés par la Protectrice.

Art. 20. Les demoiselles, dames et dames dignitaires mangeront à la même table que les élèves.

La surintendante seule pourra avoir, à ses frais, une table particulière.

Art. 21. Les demoiselles et les dames de première classe seront sujettes à la clôture. La surintendante et les dames dignitaires n'y seront pas assujetties. Les dames de première classe pourront sortir, avec la permission de la surintendante.

La clôture sera de rigueur pour la deuxième classe. La Protectrice seule pourra les en dispenser, toutes les fois que des causes majeures l'exigeront.

Art. 22. Il y aura un parloir particulier pour les élèves, et un autre pour les dames.

La surintendante et les dames dignitaires ne pourront également recevoir qu'au parloir.

Art. 23. Aucun homme ne pourra être admis dans l'intérieur de la maison.

Auront seuls ce droit : les princes de notre sang, les grands dignitaires de l'empire, notre grand-aumônier, archevêque de Paris, et le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur.

## TITRE IV.

*Conseil d'administration, traitemens et dépenses.*

Art. 24. Les six dames dignitaires, présidées par la surintendante, composeront le conseil d'administration de la maison.

Art. 25. Les traitemens sont fixés de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Traitement de la surintendante..... | 15,000 fr. |
| Traitement de chacune des six dames dignitaires..... | 2,000 |
| Traitement de chacune des six dames de première classe..... | 1,200 |
| Traitement de chacune des vingt demoiselles..... | 600 |

Le montant de ces traitemens sera versé par la trésorerie de la Légion-d'Honneur dans la caisse particulière de chaque maison.

Art. 26. La trésorerie de la Légion-d'Honneur versera en outre, dans la caisse de chaque maison, 800 fr. par an pour chaque élève admise gratuitement, et 400 fr. pour chaque élève à la demi-pension.

Art. 27. Sur le produit des versemens ordonnés par l'article précédent, sur celui des pensions et demi-pensions, enfin sur le produit des 400 fr. payés par chaque élève, à son entrée dans la maison, seront prélevées toutes les dépenses de nour-

riture, d'habillement, d'instruction, d'entretien, de mobilier et de lingerie, les salaires des femmes à gages et toutes les autres dépenses de la maison.

Art. 28. Les comptes de recettes et dépenses seront arrêtés chaque mois en conseil d'administration.

Art. 29. La trésorière, l'économe et les dépositaires remettront, chaque année, dans le courant de novembre, les comptes généraux de leur gestion, et les propositions d'achats nécessaires, l'année suivante, pour l'entretien du mobilier et de la lingerie.

Ces comptes généraux et états de propositions seront reçus et arrêtés en conseil d'administration, et après avoir été approuvés par le conseil, seront remis au grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, qui nous en fera le rapport.

## TITRE V.

### *Dispositions générales.*

Art. 30. Le grand-chancelier de la Légion-d'Honneur est chargé de faire, au moins une fois l'an, une visite générale des maisons impériales Napoléon, pour nous rendre compte de leur état et de leurs besoins. Il fera tenir le conseil d'administration en sa présence, et recevra les plaintes qui pourraient lui être adressées.

Art. 31. Les demoiselles, dames et dames dignitaires pourront, en vertu d'un ordre spécial de la Protectrice, passer d'une maison à l'autre lorsque le bien du service l'exigera.

Art. 32. Nous nous réservons d'accorder une distinction honorifique aux dames de l'institut des maisons impériales Napoléon qui nous auront rendu des services importans dans l'administration desdites maisons.

Art. 33. Nous nous réservons également de statuer, par un décret spécial, sur les moyens d'accorder dans ces maisons des places aux veuves des membres de la Légion-d'Honneur, et une retraite momentanée aux femmes des membres de la Légion-d'Honneur qui seraient absens pour notre service.

Art. 34. Notre grand-chancelier de la Légion-d'Honneur est chargé de l'exécution du présent décret.

*Signé* NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

*Le ministre secrétaire d'État*,

Hugues B. Maret.

*Vu, le grand-chancelier ministre d'État*,

Le comte de Lacépède.

# SAINT-LEU.

## RÉGLEMENT POUR LES SOEURS.

ARTICLE 1er. L'établissement des sœurs à Saint-Leu sera maintenu sur le pied de la première institution donnée par nous en 1805.

ART. 2. Ces sœurs, au nombre de trois, sont chargées de l'instruction des jeunes filles, et du soin de visiter les malades, de leur préparer et porter les tisanes ordonnées par le médecin de l'établissement.

ART. 3. Elles jouiront d'un traitement annuel de 600 francs chacune; leur maison sera garnie de tout le mobilier qui leur est nécessaire.

ART. 4. En outre, les sœurs disposeront d'une somme de 50 francs par mois, pour l'employer en *bons* qui seront payés par elles, et qu'elles distribueront aux plus indigens dans la commune de Saint-Leu. Ces bons pourront être pour du pain, pour de la viande, pour du bois, ou même pour une petite somme d'argent, à la volonté des sœurs et selon les besoins.

ART. 5. Le médecin entretiendra la pharmacie, moyennant une somme de 1,000 francs, et sera

tenu de fournir, sur cette somme, les médicamens nécessaires au château de Saint-Leu, aux pauvres de Taverny, de Saint-Prix, et du Plessis-Bouchard.

De plus, il fournira, sur ladite somme, des drogues aux sœurs pour la composition des tisanes ordonnées.

ART. 6. Le médecin étant seul en état de juger, en quel temps, en quelle quantité, les bouillons et les alimens doivent être donnés aux malades, la viande et le pain leur seront délivrés sur ses bons, visés par l'intendant du domaine.

ART. 7. Le présent réglement confirme définitivement le réglement provisoire du 1er juillet 1811.

Saint-Leu, le 19 novembre 1812.

*Signé* HORTENSE.

FIN.

15C305

*Ouvrages sous presse à la même Librairie.*

LE TOME III

DES

## MÉMOIRES DE TOUS,

COLLECTION DE SOUVENIRS CONTEMPORAINS, TENDANT A ÉTABLIR LA VÉRITÉ DANS L'HISTOIRE.

Ce volume contiendra :

Les Mémoires authentiques de Charlotte Robespierre. — Mémoires sur l'arrivée et le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe, par le général du génie baron de Vincent. — Déclaration de M. de Saint-Mars, contenant : La révélation de l'origine de l'Homme au masque de fer, et des détails sur sa naissance (extrait des archives du ministère des affaires étrangères). — Mémoires sur la mission de M. de Gaugat auprès des comtes de Provence et d'Artois. — Lettre de Louis XVI à ses frères. — Réponse des princes. — Mémoires du général Lafayette.

## SOUVENIRS D'UN SÉJOUR DE DEUX ANS EN ALLEMAGNE,

PAR M. J.-A.-C. BUCHON.

2 vol. in-8.

## SAINT-PIERRE DE ROME,

PAR LÉON GOZLAN.

2 vol. in-8.

## LA BULLE D'INNOCENT VIII,

PAR H. DE LATOUCHE.

2 vol. in-8.

## DE ROME A LA THÉBAIDE,

OU COMMENT LE MONDE SE FIT CHRÉTIEN,

HISTOIRE DU IIIe SIÈCLE ;

PAR M. ALEXANDRE GUIRAUD,

de l'Académie Française.

3 vol. in-8.

## UN ROMAN NOUVEAU,

PAR L'AUTEUR DE CINQ-MARS,

2 vol. in-8.